REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

L'ARMÉE PRUSSIENNE

EN 1870

La bataille de Kœniggrætz a eu pour l'Europe, pour l'équilibre des divers états, les conséquences les plus graves. Les accroissemens de territoire soudainement obtenus par la Prusse au centre de l'Europe, grâce à la supériorité de son armement, grâce à l'habile emploi des forces de la nation, grâce à une volonté qui écartait tous les scrupules de la conscience et du droit des gens, ont effrayé les états voisins. Les peuples ont dû se prêter à un nouveau déploiement de leurs ressources militaires, précaution à la fois indispensable pour leur sécurité présente et fatale pour leur prospérité à venir. Il devient donc nécessaire d'étudier de près l'organisation des troupes prussiennes, si l'on veut saisir les causes de malaise qui affectent les relations internationales, et se rendre compte des perfectionnemens à introduire dans les institutions de son pays.

Bien des personnes ont voulu voir dans l'armée victorieuse à Kœniggrætz le type du peuple en armes. C'est là une grave erreur ou du moins un anachronisme. Le système poursuivi par M. de Bismarck et son souverain, système admirablement mis en œuvre par les généraux de 1866, ne répond pas à cette idée. Une armée qui eût fait corps avec la nation n'eût pas été un instrument convenable pour les audacieuses pensées de celui qui avait déclaré vouloir la grandeur de son pays,... « par le fer et le sang. » La nation, mal disposée pour ceux qui avaient pris en main ses affaires avec un si imperturbable dédain des résistances, eût répudié ou mal servi une politique décidée et mûrie en dehors de son initiative. Sans doute les Prussiens en immense majorité souhaitaient la grandeur de leur patrie, mais avec des scrupules de conscience qui pouvaient

ajourner longtemps encore l'explosion des hostilités entre les divers groupes de l'Allemagne. Leur énergie n'eût pas suffi au succès d'une grande entreprise belliqueuse, s'ils n'avaient pas été enfermés avec une habileté consommée dans le réseau de fortes institutions militaires.

L'armée prussienne a eu l'heureuse fortune de se former sous l'inspiration d'un grand mouvement d'enthousiasme patriotique qui a fait accepter plus aisément les inconvéniens et les charges du système. Le principe du service militaire obligatoire est écrit dans la loi du 3 septembre 1814. La landwehr a été réorganisée par l'ordonnance du 21 novembre 1815. En vertu de cette législation, tout Prussien capable de porter les armes fut tenu de servir de 20 à 23 ans dans l'armée active, de 23 à 25 ans dans la réserve, de 25 à 32 ans dans le premier ban de la landwehr, et de 32 à 39 ans dans le second. La landsturm ou levée en masse comprit tous les individus de 17 à 49 ans capables de porter les armes qui ne se trouvaient pas incorporés dans l'armée active ou dans la landwehr. On forma immédiatement 36 régimens d'infanterie et 34 de cavalerie avec les hommes qui étaient dans les conditions requises pour entrer dans la landwehr, et les forces de la Prusse se trouvèrent désormais composées de la manière suivante :

1° L'armée active, comptant en temps de paix 140,000 hommes, en temps de guerre, par suite de l'appel des réserves, 220,000 hommes environ;

2° Le premier ban de la landwehr, infanterie et cavalerie, qui ne comprend en temps de paix que le personnel des cadres, environ 3,000 hommes, et qui se trouvait porté en temps de guerre à 150,000 hommes;

3° Le second ban de la landwehr, donnant un chiffre de 110,000 hommes.

En ajoutant à ces chiffres celui de 50,000 hommes susceptibles d'être recrutés par anticipation, on arrivait à pouvoir mettre sur pied 530,000 hommes, dont 340,000 formant l'armée d'opérations, et le reste composant les dépôts ou gardant les places fortes. On n'avait à entretenir en temps de paix que le quart à peu près de cet effectif.

Un fait vraiment curieux à constater, c'est que la Prusse de nos jours, active, travailleuse, appliquée, regarde avec une sorte de vénération ce système rigoureux, imaginé par les hommes de 1813; elle y est profondément attachée. L'instinct de la grandeur nationale domine chez elle tous les autres sentimens. Cependant de 1815 à 1848 une paix prolongée et par suite les adoucissemens apportés dans la pratique à un système qui ne paraissait plus indispensable

à la sauvegarde de l'indépendance nationale avaient singulièrement amorti l'enthousiasme des premiers jours. La landwehr tendait à devenir une milice civile de moins en moins susceptible de s'astreindre à la discipline et à la passive obéissance qu'on exige d'une force armée. Les ardeurs du sentiment germanique se traduisaient presque uniquement par des manifestations dans la vie civile, et l'esprit militaire était visiblement en déclin. En 1848, le gouvernement prussien, tout d'un coup aux prises avec de graves embarras intérieurs et extérieurs, comprit qu'il ne pouvait y faire face avec les soldats de son armée active : il mobilisa la landwehr. Il n'eut pas à se féliciter du résultat de cette mesure. Les hommes arrachés à leurs foyers se prêtaient à contre-cœur au service actif qu'on exigeait d'eux. Ils n'avaient pas de liens avec les autres troupes du corps d'armée auquel on les incorporait. Il fallut verser dans leurs bataillons un assez grand nombre d'officiers de la ligne dont on ne tarda pas à regretter l'absence au milieu des hommes qu'ils étaient appelés à commander. Malgré les efforts partiels tentés pour atténuer les inconvéniens d'un pareil état de choses, lorsqu'on voulut mobiliser l'armée en 1859, les hommes compétens conservaient de sérieuses inquiétudes sur la solidité des troupes prussiennes dans l'hypothèse d'une longue guerre. Le prince-régent, devenu roi peu de temps après, le 2 janvier 1861, introduisit les réformes que l'on appelle la réorganisation de 1860. Décidé à faire de son armée le principal appui de son trône, le roi Guillaume voulut, en cas de mise sur le pied de guerre, pouvoir composer ses effectifs de troupes ayant déjà passé par l'école de l'armée de ligne. Jusqu'en 1860, les hommes du contingent accomplissaient rarement les trois années de service que la loi leur imposait. Beaucoup d'entre eux demeuraient toujours dans leurs foyers, et en 1850 la proportion de l'armée relativement au chiffre de la population était tombée à 0,79 pour 100. A partir de 1860, on revient à l'ancienne proportion de 1 pour 100. Le contingent annuel est élevé de 40,000 à 63,000 hommes, et désormais, par une série d'ingénieuses combinaisons, on réussit à incorporer dans l'armée active, ne fût-ce que pour un temps, la grande majorité des jeunes gens de dix-huit ans en état de porter les armes. Jusque-là, sous le régime de la loi du 3 septembre 1814, les hommes enrôlés devaient à l'état cinq années de service, dont trois de présence effective sous les drapeaux et deux de réserve. Désormais le service dans la réserve fut porté à quatre années.

Cette prolongation des obligations actives du service militaire d'une part, de l'autre l'appel annuel d'un contingent plus considérable ont été sans doute des charges lourdes, mais le pays a pu y trouver une compensation dans une plus grande sécurité. Sous le ré-

gime antérieur, on ne pouvait mettre sur le pied de guerre l'armée destinée à entrer en campagne qu'en la composant en grande partie d'hommes de la landwehr. C'était là le peuple en armes, et tous ceux qui ont écrit sur ces matières n'ont pas manqué de faire observer quelles perturbations profondes on apportait dans la société qu'on privait subitement de tant de membres utiles. En outre l'expérience avait démontré quels inconvéniens il y avait, pour l'entrée en campagne, à composer une armée en majeure partie d'hommes de la landwehr. Les auteurs du système de 1860 se proposèrent de former, avec le moins de dépenses possibles pour le trésor public, une armée active susceptible d'être promptement mobilisée. On doit reconnaître qu'ils y ont réussi. En effet, en 1820, un soldat coûtait par an 211 thalers (790 francs), en 1859 214 thalers (802 francs), de 1869 196 thalers (735 francs). L'armée nouvelle était prête à combattre aussitôt après l'adjonction : 1° des hommes de la réserve, donnant, à raison de quatre classes, un effectif de 214,000 hommes; 2° d'une moitié du contingent annuel recruté par anticipation; 3° d'un petit nombre seulement des hommes les plus jeunes du premier ban de la landwehr.

Malgré les efforts que fit le gouvernement pour convaincre les chambres des avantages de cette réorganisation, la loi qui devait la consacrer ne fut pas votée; néanmoins un ordre de cabinet du mois de juillet 1860 doubla presque les cadres de l'armée en créant 32 nouveaux régimens d'infanterie et 10 de cavalerie. Les deux plus jeunes contingens de la landwehr furent subitement incorporés dans la réserve de l'armée active. On ne laissait aux chambres que le droit de sanctionner par la suite les dépenses faites pour réaliser ces transformations, et on les accusait vis-à-vis du pays de méconnaître la grande pensée qui les avait inspirées.

L'armée active de 1850 avait compté 145 bataillons, 152 escadrons, au total 127,500 hommes, et elle coûtait annuellement 102 millions de francs. L'armée renforcée de 1860 compta 254 bataillons, 192 escadrons, 212,600 hommes, et elle coûta 122,391,000 fr. L'essai qu'on en fit dans la guerre du Danemark démontra au roi que la nouvelle organisation répondait tout à fait aux nécessités de sa politique. Elle se termina sans qu'il fût besoin de faire appel à la landwehr, ni même de mobiliser tous les corps d'armée.

La rapidité avec laquelle l'armée prussienne se trouva en Bohême prête à combattre décida du sort de la campagne de 1866. A partir de cette époque, les bases du nouveau système, consacrées par l'expérience, étaient désormais acceptées par l'opinion publique. Au lendemain de Kœniggrætz, le gouvernement obtint à la fois un bill d'indemnité pour sa conduite extra-parlementaire avant la guerre et

tous les moyens nécessaires pour étendre et perfectionner des institutions qui lui avaient valu des succès si foudroyans et si complets. Usant habilement du prestige de sa situation, il s'empara de toutes les ressources militaires des pays qui rentraient sous son influence. Par le vote du budget de la guerre pour cinq ans, par une admirable organisation défensive et offensive inscrite dans les lois organiques de la nouvelle confédération du nord, il s'est mis en mesure de défier les refus de crédit, les votes de budget, et de confondre tous les efforts que le parlement pourrait tenter par la suite pour diminuer les charges auxquelles le peuple allemand s'est si facilement résigné.

I.

La confédération de l'Allemagne du nord compte 30 millions d'habitans. L'effectif de son armée sur le pied de paix peut atteindre 319,000 hommes. Ces forces, mises à la disposition du roi de Prusse, se décomposent en treize corps : un corps d'élite, la garde, et douze autres corps, qui représentent autant d'unités distinctes et indivisibles, dans chacune desquelles sont répartis d'une façon permanente les élémens dont l'ensemble est nécessaire pour constituer un corps d'armée. — Chacun d'eux a une circonscription territoriale particulière, déterminée et invariable. Cette organisation, qui consiste à placer les régimens en garnison tout à portée des centres où ils se recrutent, ne permet pas seulement de faire des économies considérables sur les dépenses de mouvemens de troupes, elle a toute sorte d'avantages pour les populations, qui sont bien aises d'avoir près d'elles des troupes composées d'hommes du pays, et elle a grandement facilité la fusion complète des élémens anciens et des élémens nouveaux de l'armée prussienne. Enfin elle offre le moyen de former rapidement en temps de paix les divers corps de l'armée fédérale (1). Le roi Guillaume et M. de Bismarck ne se bornèrent pas

(1) Cette organisation militaire territoriale a surtout une grande importance, si on la considère au point de vue international. A plusieurs reprises, depuis deux ans, quelques journaux prussiens ont mis une singulière persistance à présenter les armemens de la France sous les couleurs les plus inquiétantes pour l'opinion publique. Dans le cours de l'été de 1867, nous aurions eu, disaient-ils, 60 à 70,000 hommes concentrés dans nos provinces du nord et de l'est. Cependant, des treize corps d'armées qui composent l'armée fédérale, il y en a trois qui se trouvent distribués dans les provinces occidentales de la monarchie. Le 7e corps (Westphalie) occupe la rive droite du Rhin (Dusseldorf, Deutz), et remonte jusqu'à Wesel; le 8e corps (province rhénane) se développe sur la rive gauche du fleuve, de Cologne à Trèves et à Saarbrück; dans sa circonscription, on trouve la garnison de Mayence, qui se compose de 4 régimens d'infanterie et des armes spéciales. Le 11e corps enfin (Hesse, Nassau) occupe tout l'ancien électorat de Hesse, les villes de Hanau et de Fulda, Wiesbaden et Francfort. Chacun

à tirer tout le parti possible des avantages inhérens au système de 1860 : ils surent en obtenir de nouveaux et de bien plus importans par la fermeté qu'ils déployèrent après la paix de Nikolsbourg dans les débats du parlement de l'Allemagne du nord, ainsi que dans leurs négociations avec les états au sud et au nord du Mein.

Un article de la constitution votée par le parlement de l'Allemagne du nord a réservé au roi de Prusse, qui est le généralissime de la confédération, le droit de décider à lui seul la quotité annuelle du contingent appelé sous les drapeaux. L'article 60 de la constitution a fixé, jusqu'au 31 décembre 1871, à 1 pour 100 de la population de l'Allemagne du nord la force effective de l'armée fédérale sur le pied de paix, et l'article 62, tranchant une fois pour toutes la question financière, statue que jusqu'à la même époque une somme ronde de 225 thalers (843 francs) par tête de soldat est allouée au généralissime pour l'entretien de l'armée et de ses établissemens. L'emploi de cette somme est soustrait à tout contrôle au sein du parlement, et, ainsi que le dit l'article 71, elle ne figure que pour ordre dans le budget des dépenses soumis chaque année au *Reichstag*. Elle est fournie par les recettes des douanes, des impôts communs de consommation, des postes et des télégraphes, et complétée dans la mesure nécessaire par les cotisations matriculaires de chaque état, cotisations proportionnées au chiffre des habitans.

Les bases de la législation militaire une fois fixées par la constitution fédérale, le gouvernement prussien s'est appliqué à régler avec ses confédérés un grand nombre de points de détail. Ces conventions peuvent être considérées comme autant d'annexes à la loi organique sur le service militaire, substituée en novembre 1867 à la loi du 3 septembre 1814. L'article 66 de la constitution avait laissé aux princes confédérés, de même qu'aux sénats des villes anséatiques, la qualité de chef des troupes fournies par eux à l'armée fédérale, et en même temps tous les droits inhérens à cette qualité. Toutefois ces droits étaient limités par ceux qui assuraient au généralissime certaines prérogatives exceptionnelles, et de plus l'article 66 statuait qu'au moyen de conventions particulières les princes confédérés et les sénats des villes anséatiques étaient libres d'aliéner en

de ces corps, sur le pied de paix, compte environ 23,000 hommes. C'est donc, en y comprenant les régimens d'infanterie casernés à Mayence, une masse de 75,000 hommes qui est échelonnée en deux lignes profondes le long de nos frontières entre Thionville et Forbach. Cette masse, mise sur le pied de guerre, pourrait atteindre rapidement le chiffre de 120,000 hommes. On voit que l'argumentation favorite des alarmistes de l'autre côté du Rhin pourrait provoquer plus d'inquiétudes en France qu'en Allemagne, surtout si l'on songe que l'organisation de chaque corps d'armée est combinée de telle façon qu'il lui suffit d'un délai de quelques jours pour atteindre son effectif de guerre.

faveur du roi de Prusse l'usage de tout ou partie de leurs droits. C'est en effet ce qui est arrivé. Aujourd'hui la plupart des gouvernemens de l'Allemagne du nord sont affranchis de toute responsabilité, à la condition de fournir à la caisse fédérale autant de fois 225 thalers que la Prusse, mise en leur lieu et place, lève d'hommes sur leur territoire. Seuls, le Brunswick et la Saxe royale n'ont pas encore aliéné leurs droits.

Pour la Saxe, l'état de choses récemment intronisé a de grandes chances de durée. Le pays s'est associé avec ardeur à la pensée qui a inspiré le gouvernement du roi Jean après le traité du 21 octobre 1866, et, pour conserver l'homogénéité de l'armée saxonne, qui a l'avantage de représenter une unité complète, c'est-à-dire le 12e corps de l'armée fédérale, on a été au-devant de tous les sacrifices d'hommes et d'argent; les chambres, se faisant l'organe du sentiment général, ont voté le 24 décembre 1866 une loi qui devait donner à la Saxe une organisation militaire tout à fait analogue à celle de la Prusse. Dès l'automne de la même année, le cabinet de Dresde s'était mis en mesure de prouver qu'il serait à la hauteur d'une tâche dont il entendait très noblement ne partager les soins avec personne. Les dépenses d'administration ne sont pas disproportionnées avec l'importance numérique du contingent saxon, et la population du royaume considère que cette charge est préférable au déplaisir de subir plus encore l'ingérence prussienne. Il ne pouvait en être de même dans le Brunswick et dans le Mecklembourg, qui avaient essayé de suivre l'exemple de la Saxe. Les frais généraux d'un contingent distinct devaient y paraître relativement bien plus onéreux, et il était aisé de comprendre que les habitans de ces petits pays ne s'accommoderaient guère de soutenir ainsi de leur argent la persistance de leurs souverains nominaux dans des idées d'autonomie locale qui, réelles et très explicables en Saxe, n'avaient plus aucune raison d'être, après les événemens de 1866, dans des pays aussi peu considérables que le Mecklembourg ou le duché de Brunswick.

Tous les gouvernemens ont donc cédé au courant; ils ont adopté le parti auquel s'étaient résignés tout d'abord les villes anséatiques et le grand-duc d'Oldenbourg. La Prusse a conclu avec la plupart de ses confédérés des conventions dont le texte n'est point identique, mais qui tendent toutes au même but. En vertu des arrangemens qui s'y trouvent stipulés, la Prusse se charge de tout. Les recrues prêtent serment au souverain de leur pays d'origine, et contractent en même temps un engagement d'obéissance envers le généralissime fédéral. Les régimens thuringiens, mecklembourgeois, oldenbourgeois, ont l'équipement et l'uniforme prussiens; mais les soldats qui en font partie, de même que ceux d'entre eux qui ser-

vent dans l'armée prussienne proprement dite (cavalerie ou armes spéciales) portent sur le casque la cocarde de leur pays d'origine et une distinction quelconque. La situation des princes régnans par rapport aux troupes cantonnées sur leurs territoires respectifs est celle de généraux commandans; mais c'est le roi de Prusse qui possède le droit de grâce, nomme et avance les officiers. Les souverains n'ont que le droit de nommer, mais en les payant, les officiers à la suite. Quant à leurs aides-de-camp et à ceux des princes héritiers, ils reçoivent leurs traitemens sur la caisse fédérale. Telles sont les dispositions générales au moyen desquelles la Prusse a maintenant dans sa main la totalité des forces de la confédération.

L'Allemagne du nord s'est trouvée ainsi dotée d'un jour à l'autre d'institutions militaires dont elle n'avait eu jusqu'alors aucune notion et surtout aucune pratique. Dans aucun des états confédérés, le principe du service obligatoire n'était en vigueur avant 1866. Le système du recrutement par le tirage au sort y avait été universellement adopté : les hommes désignés pour entrer dans l'armée pouvaient se faire remplacer partout, sauf en Saxe; le temps de service était en général de deux, tout au plus de trois années; enfin, pour ménager les finances et réaliser des économies, il arrivait très souvent que les différens petits contingens atteignaient à peine l'effectif normal exigé par l'ancienne législation militaire fédérale. Aujourd'hui tout cela est complétement changé, puisque chaque Allemand du nord (article 57 de la constitution) est obligé au service militaire (*wehrpflichtig*).

Ce n'est pas seulement sous cette forme que les habitans de l'Allemagne du nord doivent concourir à la puissance militaire de la patrie commune; des sacrifices pécuniaires considérables s'imposent désormais aux populations germaniques. Le budget des dépenses de la guerre pour le royaume de Saxe s'élevait en 1866 à 2,305,442 thalers; il est maintenant de 5,274,000 th. Le contingent de la Saxe grand-ducale coûtait autrefois au pays 200,250 thalers; il absorbe aujourd'hui la somme de 630,450 thalers. Le duché d'Anhalt contribuait aux dépenses militaires pour 162,975 th.; elles s'y élèvent sous le nouveau régime à 434,250 thalers, et ainsi de suite dans les mêmes proportions pour tous les états qui font partie de la confédération du nord. Cependant les budgets de ces divers pays ne se soldaient pas par des excédans de recettes considérables. Comment ont-ils pu faire face aux dépenses que la constitution et les lois organiques leur imposent? Évidemment ils devront tôt ou tard recourir à l'établissement de nouveaux impôts. A ce titre, la transformation que subit l'Allemagne a lésé les intérêts de toutes les classes de la société civile sur toute la surface du territoire germanique,

car les états du sud ont dû, de leur côté, se résigner à subir des sacrifices considérables.

Les conquêtes de l'esprit militaire prussien sur cette société de 40 millions d'âmes (1) s'expliquent sans doute par les passions politiques que le cabinet de Berlin a plus ou moins exploitées; mais aussi par les précautions qu'il a prises pour faire accepter des peuples annexés ses institutions. Nous avons vu que les corps de l'armée prussienne, excepté celui de la garde, se recrutent exclusivement dans l'intérieur des circonscriptions où ils sont cantonnés. Il en a toujours été ainsi depuis 1807. L'habitant de la Silésie, celui de la Poméranie, celui des bords du Rhin, lorsqu'ils arrivent à l'âge de porter les armes, n'ont pas à s'éloigner beaucoup du centre de leurs affections et de leurs intérêts. Tout en étant sous les drapeaux, ils restent dans leur pays natal, souvent à une bien petite distance de leur foyer; lorsqu'ils y rentrent pour passer dans la réserve et la landwehr, ils demeurent à proximité des régimens dans les rangs desquels ils sont immatriculés. Ces régimens eux-mêmes changent peu de cadres, et des relations étroites s'établissent, dans la mesure permise par la hiérarchie, entre les soldats et les officiers de tous grades, qui généralement parcourent toute leur carrière active dans le régiment, la brigade, la division, le corps auquel ils appartiennent. Ce qui était vrai de l'armée prussienne avant 1866 ne l'est pas moins de l'armée de la confédération du nord. Sans doute, tous les habitans de l'Allemagne septentrionale et aussi ceux des états du sud doivent subir les conséquences du service militaire obligatoire, sans doute ils doivent supporter des sacrifices d'argent très onéreux; mais là se bornent les effets du militarisme prussien émergeant sur toute l'Allemagne. Il n'a rien de vexatoire. Si les bourgeois de Brême ou de Hambourg, les montagnards de la Thuringe, les habitans des riantes contrées de Nassau, ont dû accepter la consigne prussienne, porter l'uniforme des soldats du roi Guillaume, prêter serment d'obéissance au généralissime, en somme c'est dans leur pays respectif que les uns et les autres paient leur dette à la patrie commune, et ils n'ont pas à s'éloigner du sol de leur « patrie restreinte. »

Le gouvernement prussien s'est empressé d'appliquer le même système à ses confédérés. Il a laissé tous les avantages d'une individualité distincte au plus modeste contingent du plus faible de ses vassaux. En dehors du droit absolu de direction et de contrôle qu'il a concentré exclusivement entre ses mains, il s'est gardé de poursuivre une uniformité sans profit : il a laissé aux Brêmois, aux Ham-

(1) En y comprenant l'Allemagne du sud.

bourgeois, aux soldats levés sur le territoire de la principauté de Reuss, ligne aînée ou ligne cadette, le plaisir de conserver sur leurs casques et sur leurs uniformes, coupés à la prussienne, des marques distinctives de leur pays d'origine; enfin et surtout il consent à les laisser servir chez eux. Tel est l'esprit qui a présidé aux arrêtés par lesquels le ministre de la guerre a organisé les treize corps de l'armée fédérale, ainsi répartis et composés :

1er corps,	comprenant la	Prusse proprement dite,	quartier-général — Kœnigsberg.
2e corps,	—	Poméranie,	quartier-général — Stettin.
3e corps,	—	Brandebourg,	quartier-général — Francfort sur l'Oder.
4e corps,	—	Province de Saxe,	quartier-général — Magdebourg (1).
5e corps,	—	Posen,	quartier-général — Posen.
6e corps,	—	Silésie,	quartier-général — Breslau.
7e corps,	—	Westphalie,	quartier-général — Munster (2).
8e corps,	—	Province rhénane,	quartier-général — Coblentz.
9e corps,	—	Slesvig-Holstein,	quartier-général — Slesvig (3).
10e corps,	—	Hanovre,	quartier-général — Hanovre (4).
11e corps,	—	Hesse-Nassau,	quartier-général — Cassel (5).
12e corps,	—	Saxe-Royale,	quartier-général — Dresde.
13e corps,	—	Corps de la garde,	quartier-général — Berlin (6).

II.

Tous les hommes de guerre sont d'accord pour proclamer que la valeur d'une armée dépend surtout de l'esprit qui l'anime. Sous ce rapport, la Prusse peut défier la comparaison avec les autres états de l'Europe. L'armée prussienne est à la fois une démocratie et une oligarchie. Le principe du service militaire obligatoire a son tempérament et son correctif dans l'institution des « volontaires d'un an, » qui a tant contribué à faire accepter l'ensemble du système par les classes les moins disposées en sa faveur. Le germe de cette création date des jours d'enthousiasme de 1813. L'article 7 de la loi du 3 septembre 1814 est ainsi conçu : « Les jeunes gens des classes élevées qui pourraient s'habiller et s'armer à leurs frais recevront la permission de se faire inscrire dans les corps de chasseurs ou de tireurs. Après une année de service, ils pourront, sur leur demande,

(1) Ce corps comprend les troupes du duché d'Anhalt.

(2) Ce corps comprend les troupes des principautés de Lippe et de Waldeck.

(3) Ce corps comprend les troupes des grands-duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg et celles des trois villes anséatiques.

(4) Ce corps comprend les troupes du duché de Brunswick.

(5) Ce corps comprend les troupes des états de la Thuringe.

(6) Ce corps s'est toujours recruté et continuera de se recruter avec des hommes d'élite provenant des diverses provinces de la monarchie prussienne.

être congédiés pour vaquer à leurs affaires. Une fois les trois années réglementaires de service actif (ou de réserve) accomplies, ils entreront dans le premier ban de la landwehr, où, dans la mesure de leurs capacités et de leurs aptitudes, les premières places d'officier leur seront réservées. »

Tandis que certaines parties reconnues défectueuses du système de 1814 ont été atténuées ou sensiblement modifiées, d'autres au contraire, qui primitivement tenaient dans l'ensemble une place peu importante, ont été constamment, de la part de l'administration prussienne, l'objet de soins vigilans et de développemens très heureux. L'institution des volontaires d'un an est de ce nombre. Elle est devenue, grâce à une réglementation habile, une source de véritable puissance pour le gouvernement, qui a pu enrégimenter l'élite de la jeunesse sans la détourner des travaux utiles au développement de la richesse publique. Les rigueurs qu'implique le principe du service obligatoire sont en effet beaucoup plus apparentes que réelles. Tout sujet prussien ayant accompli sa dix-septième année est admis à s'enrôler dans l'armée, et s'il justifie de certaines connaissances, soit en produisant des certificats de capacité, soit en passant un examen spécial, il peut se faire admettre dans la catégorie des volontaires et obtenir sa libération au bout d'une année, comme s'il avait servi trois ans sous les drapeaux. On s'est inspiré de ce principe, que le jeune homme qui a reçu une éducation littéraire ou scientifique comprend vite et bien tout ce qui constitue la profession des armes. En tenant compte de ces avantages, l'état montre qu'il veut non-seulement avoir de bons soldats, mais aussi favoriser l'essor et les progrès de la société civile.

Pour devenir volontaire d'un an, on est obligé cependant de faire ses preuves et de les faire sérieusement. Il faut, au plus tôt dans le courant du premier mois de sa dix-huitième année, au plus tard avant le 1er février de l'année dans laquelle on aura accompli sa vingtième année, se déclarer prêt à comparaître devant la commission de recrutement. Sous le rapport des conditions physiques, on est moins rigoureux pour les volontaires d'un an que pour les recrues ordinaires, car il est toujours sous-entendu que les jeunes gens de cette catégorie devront apprendre au régiment, moins les détails matériels du service que les notions et les principes de l'autorité dont ils peuvent être éventuellement investis dans les rangs de la landwehr. Par contre, sous le rapport de l'instruction, on leur demande beaucoup. On ne procède pas pourtant d'une façon très absolue, et le niveau des exigences n'est pas le même pour tous : aux sujets voués à l'agriculture et au commerce. on demande moins de connaissances littéraires; ceux qui doivent se consacrer aux arts

sont examinés avec beaucoup d'indulgence sur les sciences; il en est de même pour les jeunes gens qui se destinent à servir dans la cavalerie.

Les volontaires d'un an peuvent servir comme médecins militaires, comme vétérinaires, enfin comme pharmaciens de l'armée. Cette simple nomenclature prouve que le corps des volontaires d'un an ne se recrute pas seulement parmi les privilégiés de la naissance et de la fortune, mais qu'il est au contraire accessible à toutes les professions. Le nombre des volontaires ne doit pas généralement dépasser quatre par compagnie ou escadron, et les commandans de régimens sont chargés de veiller à l'observation de cette règle. Toutefois il y est fait exception pour les corps de troupes qui sont en garnison dans les villes d'université, où les volontaires d'un an peuvent concilier les devoirs de leur éducation militaire avec la poursuite de leurs études.

Il fut décidé à la fin de 1866 que dans les 9e, 10e et 11e corps d'armée, correspondant aux pays annexés, les volontaires d'un an pourraient être reçus jusqu'à nouvel ordre en nombre illimité. Ainsi dans les duchés de l'Elbe, en Hanovre, dans l'ancien électorat de Hesse-Cassel, dans le duché de Nassau, à Francfort, tout individu ayant reçu une certaine éducation peut échanger les charges que fait peser sur lui le principe du service obligatoire contre les avantages que lui assure dans l'avenir le titre de volontaire d'un an. Les sacrifices pécuniaires que la loi lui impose en échange de cet avantage sont insignifians; on évalue son équipement complet dans l'infanterie de 16 à 22 thalers (de 60 à 82 fr.). Les volontaires d'un an ne reçoivent pas de solde, ils doivent se loger et se nourrir à leurs frais.

Le but de l'institution étant de former des officiers et sous-officiers de landwehr très expérimentés, les volontaires d'un an sont placés dans chaque régiment sous la surveillance d'un officier quand ils sont moins de vingt; lorsqu'ils dépassent ce chiffre, deux officiers sont chargés de les diriger. L'étude du maniement des armes, de la marche, du tir, ne dure pas en général plus de huit semaines. Immédiatement après, les officiers instructeurs entament la partie la plus délicate et la plus élevée d'une éducation au sortir de laquelle un volontaire d'un an doit comprendre la mission toute d'abnégation passive et de dévoûment au roi qui est le propre de l'armée prussienne et de ses chefs. Le volontaire d'un an est pour ainsi dire sacré d'avance officier de la landwehr; il apprend le style militaire; il est exercé à faire des rapports, à raisonner sur la responsabilité des officiers, sur les devoirs de la subordination; on lui enseigne à diriger toutes les petites opérations dont peut être chargé un officier

de grade inférieur : reconnaissances, marches, patrouilles, piquets, service des avant-postes; il reçoit une connaissance théorique de tous les exercices de l'infanterie, de la cavalerie et des armes savantes, et quand il a obtenu, au bout de dix mois d'efforts et d'application, le premier grade de *gefreiter*, c'est-à-dire de premier soldat, il est admis à passer un examen après lequel il peut recevoir une commission d'officier dans la landwehr. A proprement parler, c'est l'élite de la nation qui est ainsi conviée à venir occuper le rang auquel la naissance, la fortune, l'éducation, peuvent donner droit. L'armée y gagne autant que la société civile.

En 1868, il est entré dans l'armée fédérale 4,587 volontaires d'un an, soit 36 pour 100 de plus qu'avant les événemens de 1866 et l'extension de l'hégémonie prussienne. Il en est entré 3,508 dans l'infanterie, 417 dans la cavalerie, 662 dans l'artillerie, le génie et le train des équipages. On comptait parmi eux 2,360 industriels ou artistes, 1,012 cultivateurs, propriétaires ou fermiers, 720 étudians et 222 employés. Si on calcule le nombre d'individus ayant satisfait par cette voie exceptionnelle aux obligations stipulées dans l'article 57 de la constitution fédérale, on trouve que dans son ensemble, c'est-à-dire en y comprenant la réserve et la landwehr, l'armée de l'Allemagne du nord en compte aujourd'hui de 30 à 32,000, dont 43 pour 100 ont obtenu le rang d'officier en quittant les drapeaux. Ces chiffres ont une grande signification et démontrent la facilité avec laquelle la société civile, telle qu'elle est organisée en Prusse, peut s'imprégner des vertus de l'esprit militaire sans rien perdre de sa puissance de travail et d'activité.

Qui voudrait nier les heureux effets que produirait l'introduction en France de cette institution des volontaires d'un an? Serait-elle contraire à nos mœurs? Ne serait-il pas facile d'y habituer notre société? En Prusse, elle est le correctif nécessaire du principe absolu du service obligatoire; en France, elle pourrait facilement devenir le correctif de la faculté de remplacement autorisée par notre législation militaire. En outre, chaque année, l'état est assiégé de demandes d'admission aux emplois publics. Croit-on qu'il ne serait pas mieux secondé dans les différens services administratifs, s'il réservait ses faveurs aux jeunes gens qui justifieraient d'une année passée sous les drapeaux, c'est-à-dire qui fourniraient la preuve irrécusable que, pour entrer plus dignement dans la vie, ils ont commencé par recevoir les sévères leçons de l'obéissance et de la discipline. Les Français ont un chevaleresque sentiment d'honneur qui a résisté à toutes leurs secousses sociales. Croit-on qu'il y aurait à craindre l'abstention des classes les plus aisées et les plus instruites? Avant peu d'années, les jeunes gens désireux d'occuper

un rang dans l'administration ne seraient plus les seuls à s'enrôler comme volontaires d'un an; à côté d'eux, on verrait accourir un grand nombre de ceux qui se destinent aux professions libérales, et en plus grand nombre encore ces privilégiés de la naissance et de la fortune, qui mettraient leur point d'honneur à payer noblement leur dette à la France.

L'armée y gagnerait d'être en contact perpétuel avec la société civile, qui de son côté profiterait de toutes les vertus fortifiantes qu'on apprend à l'école du devoir et du sacrifice. L'autorisation du remplacement serait ainsi amendée dans la pratique au point de ne plus soulever le mécontement et l'envie dans le cœur des masses populaires, et l'organisation militaire de la France serait mieux adaptée aux besoins de la société moderne.

Le sujet prussien qui atteint sa dix-huitième année a deux moyens de satisfaire aux obligations de la loi militaire : il peut devancer l'appel, subir un examen et s'engager à faire partie pendant un an de l'armée active avant l'expiration de sa vingt-troisième année, après quoi il passe quatre ans dans la réserve et trois ans dans la landwehr; il peut attendre le tirage au sort, et alors, comme le contingent demandé n'absorbe jamais la totalité des hommes valides, il se peut qu'il soit libéré de tout service. Même en dehors de cette situation exceptionnelle, il ne faut pas se hâter de conclure que la charge du service militaire obligatoire pèse également sur tous les hommes de la classe. Si pour une raison quelconque le gouvernement ne veut pas incorporer dans les régimens tous les hommes du contingent, il peut les laisser dans la *réserve de recrutement* (*ersatz-reserve*). C'est ici une institution toute particulière à la Prusse. Dans chaque classe, il y a de 8,000 à 10,000 soldats qui n'appartiennent à l'armée active que de nom, qui restent dans leurs foyers sous le contrôle des officiers de la landwehr, mais qui peuvent y être appelés en vertu d'un ordre du généralissime. Enfin il existe un grand nombre de cas dans lesquels les hommes formant le contingent de l'armée active peuvent obtenir leur libération complète ou partielle.

En vertu de l'ordonnance du 9 décembre 1858 (*militär-ersatz-instruction*) sont admis, sinon à réclamer leur libération provisoire ou définitive comme un droit, du moins à la solliciter comme une faveur à laquelle on leur reconnaît des titres :

« Les individus qui sont les seuls soutiens de leurs familles, quand ces familles sont sans ressources et exposées, par le départ de ces individus, à tomber dans le dénûment et la misère.

« Le fils unique d'une veuve qui est hors d'état de subvenir à ses be-

soins, et dont l'existence ne peut être assurée par aucun autre membre de sa famille.

« Les propriétaires de biens-fonds qui ne sont pas affermés, et dont l'exploitation ne peut être confiée par eux à d'autres mains. — On ne prend pas en considération la valeur plus ou moins grande de ces biens-fonds, mais il est entendu qu'ils doivent être tout au moins assez importans pour assurer l'existence de leurs possesseurs.

« Les fermiers des domaines royaux ou particuliers qui, par la mort de leurs pères ou de leurs proches, ou par d'autres circonstances, se sont trouvés chargés des obligations du fermage, et qui ne pourraient sans risque confier à d'autres le soin de leur exploitation. — La valeur du fermage ne doit pas être prise en considération, toutefois il doit avoir une importance suffisante pour assurer l'existence du fermier.

« Les propriétaires des fabriques, manufactures, établissemens industriels qui occupent plusieurs ouvriers, si le temps manquait aux propriétaires pour assurer en leur absence la bonne gestion de ces entreprises.

« Le fils d'un fermier, d'un propriétaire ou d'un fabricant, s'il est l'unique et indispensable soutien de son père, lorsque ce dernier est hors d'état de se procurer un autre aide. »

S'il est établi que l'individu appelé au service s'est placé par préméditation dans un des cas ainsi spécifiés, aucune faveur ne lui est accordée, le principe étant que nul, avant d'avoir accompli son temps de service dans l'armée active, ne doit contracter d'obligations de nature à l'entraver dans ses devoirs militaires. Ainsi le mariage ne peut jamais être invoqué comme un motif d'exemption. Des congés renouvelables (ce que l'ordonnance de 1858 appelle *zurückstellung*, position réservée) peuvent être également accordés aux individus qui sont en mesure de prouver qu'ils apprennent un métier, et que leurs études d'apprentissage ne pourraient être interrompues sans de graves inconvéniens. Les mêmes facilités sont accordées : aux élèves de l'école des arts et métiers de Berlin, aux élèves de l'établissement d'instruction chirurgico-médicale, aux élèves de l'école de médecine vétérinaire. — Les candidats aux places d'instituteurs primaires et les professeurs élémentaires qui ont été élevés dans les séminaires ou écoles normales sont libérés du service militaire dans l'armée active après six semaines d'exercice dans un régiment d'infanterie; ils passent de là dans la réserve d'abord, dans la landwehr ensuite, où ils sont légalement passibles des mêmes obligations que les autres sujets prussiens. Cependant, si les individus de cette catégorie quittent leur emploi avant d'avoir atteint leur trente-deuxième année, ils peuvent être requis d'accomplir le temps réglementaire de service dans l'armée active. — Les élèves de l'école

israélite de Munster qui justifient des connaissances exigées des instituteurs primaires jouissent des mêmes avantages. — Les jeunes ouvriers armuriers qui s'engagent à travailler pendant neuf ans dans les fabriques d'armes peuvent également obtenir un congé renouvelable au bout de six semaines d'exercice dans une batterie de campagne ou dans une forteresse. — Les infirmiers ne servent dans l'armée active qu'une année, mais ils restent soumis aux obligations ordinaires pour la réserve et la landwehr. En outre ils sont à chaque moment susceptibles d'être appelés dans les lazarets de l'armée en campagne ou des troupes en garnison. — Les militaires formés comme soldats du train peuvent être congédiés après un séjour de six mois dans un régiment de cavalerie ou d'infanterie, mais ils restent jusqu'à trente-huit ans susceptibles d'être rappelés pour le service du train des équipages. — On procède de même avec tous les hommes qui présentent quelques aptitudes particulières; ils servent peu de temps dans les rangs; on leur accorde des faveurs, des facilités, en retour desquelles ils doivent s'engager à laisser l'état bénéficier éventuellement de leurs connaissances spéciales: ainsi les jeunes médecins, les élèves des écoles de pharmacie, les médecins vétérinaires, les maréchaux-ferrans, obtiennent rapidement leur libération du service réel et effectif dans l'armée active; seulement ils contractent l'obligation de se tenir, en ces diverses qualités, à la disposition de l'autorité militaire supérieure. En un mot, l'économie de ces diverses dispositions repose sur une pensée de respect scrupuleux pour l'intérêt collectif de l'état. Les congés renouvelables, les libérations anticipées, ne sont accordés qu'autant que l'exige l'intérêt de l'agriculture, de la fortune publique, de la science, de l'instruction publique, toutes choses qui touchent à l'intérêt général; mais dans cette mesure les faveurs sont largement dispensées.

La difficulté était de concilier les complications résultant de ces exemptions avec les exigences du service dans un pays aussi centralisé que la Prusse. Heureusement la landwehr permet d'utiliser chacun des élémens dont l'ensemble doit constituer la force du pays. Cette institution n'est pas seulement une immense réserve d'anciens soldats et un vaste dépôt, elle est aussi un moyen de contrôle, de recrutement, et c'est par elle que l'état procède avec une sûreté infaillible au triage des hommes qu'il juge utile de ne pas appeler dans l'armée active. Chaque bataillon de la landwehr correspond à une circonscription fixe, dans laquelle tout Prussien est immatriculé pour le tirage au sort. Les commandans de ces bataillons sont, en vertu de la loi, investis comme les sous-préfets (*landräthe*) du droit de figurer dans les conseils de révision. L'autorité civile et l'autorité militaire se prêtent ainsi un mutuel concours, pour veiller

dans chaque localité aux intérêts de l'armée et pour ménager les intérêts de la société civile. Pendant le temps qui s'écoule entre le tirage au sort et l'envoi sous les drapeaux, les recrues sont placées sous les ordres des officiers de la landwehr; il en est de même pour les hommes qui jouissent de congés illimités. C'est donc la landwehr qui prépare pour ainsi dire à l'armée active son contingent annuel, en attendant qu'elle ouvre plus tard ses rangs aux hommes qui sortent de la réserve; c'est sous le contrôle des officiers de la landwehr que sont placés les hommes de la *réserve de recrutement* qui font partie du contingent annuel, mais qui ne sont pas appelés sous les drapeaux par mesure d'économie.

Plus on étudie le puissant mécanisme de cette organisation, moins on demeure surpris que la société prussienne ait révélé pendant la dernière guerre la puissance, la fécondité de ressources morales qui ont été entre les mains de la couronne et de ses conseillers de si efficaces instrumens de victoire. A ce point de vue, nous devons mentionner le concours prêté au gouvernement, en 1866, par les hospitaliers volontaires. Ici en effet, on n'est plus seulement en présence d'une pensée touchante de dévoûment individuel : on distingue clairement, dans la manière dont les devoirs de la charité ont été compris et pratiqués, les inspirations d'une ardente solidarité entre les membres les plus marquans de toutes les classes de la société prussienne et les hommes qui ont, les uns conçu la pensée de la guerre en 1866, les autres guidé l'armée dans les combats. A ce titre, les *johanniter* ou *chevaliers de Saint-Jean* méritent une mention spéciale. L'ordre de Saint-Jean, formé au moyen âge après les croisades, avait été sécularisé en 1810. Depuis cette époque, il n'était plus qu'une corporation nobiliaire plus ou moins privilégiée, lorsque le roi Frédéric-Guillaume IV, sous la préoccupation de ses goûts archéologiques, résolut de rappeler les chevaliers de Saint-Jean à leur mission primitive, de les encourager à soulager les misères humaines, et particulièrement à venir en aide aux victimes de la guerre.

L'idée qui semblait, en 1853, entachée de romantisme a tout à coup acquis une valeur pratique, grâce aux événemens de 1864 et de 1866, grâce aussi aux fortes passions politiques qui animent la haute société prussienne. Les chevaliers de Saint-Jean se sont distingués pendant la guerre du Slesvig par leur activité et leur dévoûment. Plusieurs hôpitaux ont été organisés par eux, à leurs frais, dans les duchés, sous la direction du comte Eberhard de Stolberg, président de la chambre des seigneurs (1). Le prince Charles de

(1) La France pourrait revendiquer pour elle la première inspiration de cette grande idée : le maréchal Marmont, dans son livre sur l'*Esprit des Institutions militaires*, s'étend sur les avantages que présenterait pour les armées modernes la création d'un

Prusse, frère du roi Guillaume, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, a fait, dès le 15 mai 1866, appel au dévoûment et à la générosité des chevaliers rangés sous la bannière de Brandebourg. Beaucoup d'entre eux se sont mis aussitôt à la disposition du gouvernement, les uns pour organiser dans leurs châteaux et à leurs frais des services d'ambulance, les autres pour solliciter l'autorisation de suivre les troupes et de seconder les chefs des services médicaux de l'armée. Dès le début de la campagne, plus de 500 lits avaient été préparés dans les établissemens que l'ordre possède sur divers points du territoire prussien. On a eu en outre à enregistrer un grand nombre d'actes de munificence individuelle de la part des *johanniter*. Le prince Frédéric des Pays-Bas, qui est commandeur de l'ordre, avait établi une ambulance de 70 lits dans son château de Muskau, en Silésie. Le comte Eberhard de Stolberg avait fait installer dans ses propriétés de Kreppelhof et de Lapersdorf des maisons où l'on put recevoir plus de 300 blessés. A Wernigerode, un autre comte Stolberg en reçut chez lui plus de 40. On pourrait multiplier ces exemples. Beaucoup d'autres personnages haut placés dans la société prussienne s'étaient disputé l'honneur de recueillir chez eux les victimes de la guerre. Enfin plus de 200 chevaliers se rendirent à l'armée pour prodiguer leurs soins aux blessés sous le feu de l'ennemi et dans les hôpitaux. Après la bataille de Kœniggrætz, il n'y avait pas en Bohême une localité un peu importante où l'on n'eût été obligé d'établir soit un lazaret volant, soit un dépôt. Tous ces établissemens, à la surveillance desquels l'administration militaire n'aurait jamais pu suffire, étaient placés sous la direction des chevaliers de Saint-Jean. C'est à eux que revenait également le soin d'assurer la répartition équitable des dons de toute nature que la charité privée faisait affluer sur le théâtre des hostilités. Les *johanniter* étaient encore chargés d'utiliser le concours des personnes de tout sexe qu'attirait en Bohême le désir de soulager les maux de la guerre, de mettre en pratique les pieuses vertus dont le libre exercice est désormais assuré par les stipulations de la convention de Genève. Par leur situation sociale, les chevaliers de Saint-Jean marchaient partout de pair avec les chefs les plus considérables de l'armée; l'accord le plus absolu régnait entre eux et les commandans d'étapes : loin d'être une complication pour des services qu'il est toujours si difficile d'assurer dans le trouble inséparable de la guerre, leur présence simplifiait beaucoup de choses, et justifiait la confiance qu'on leur avait témoignée en acceptant leurs services à l'armée.

ordre d'hospitaliers volontaires liés entre eux par la même solidarité qui unit les membres de l'ordre de la Légion d'honneur.

Si les détails qui précèdent ont bien fait saisir la nature des élémens dont se composent les forces de l'Allemagne du nord, on doit être frappé de l'étroite corrélation qui existe chez nos voisins entre l'armée et la société civile, comme de l'harmonie avec laquelle toutes les parties actives de la population concourent à la grandeur militaire. L'état d'un peuple si bien disposé pour entrer en lutte est fait pour inquiéter les nations voisines. A la suite des événemens de 1866, celles-ci ont à leur tour porté une sérieuse attention sur leur armée. De là, une charge qu'elles supportent, mais qui pèse lourdement sur la nation allemande. Des publicistes éminens s'en sont émus, ils ont voulu provoquer un désarmement général en agissant sur l'opinion publique en France et en Prusse. Par malheur, on ne s'est pas bien rendu compte des obstacles que l'exécution rencontrerait dans les institutions de la Prusse moderne.

Quand on met en présence les deux grands pays que sépare le Rhin, ce ne sont pas seulement leurs budgets qu'il faut comparer, c'est tout l'ensemble des lois qui ont organisé leur puissance. Le budget de la guerre prussien n'est que de 247,500,000 francs, celui de la France est de 384,500,000 francs; mais le premier ne comprend dans ses prévisions que les dépenses absolument nécessaires pour l'entretien d'une armée irréductible, dans laquelle d'ailleurs il est aisé de fondre des forces doubles en nombre et égales en valeur sans affaiblir en rien la solidité des cadres, tandis que le budget français calcule toutes les prévisions de dépenses pour l'entretien d'une grande armée permanente.

Dans l'Allemagne du nord, il suffit d'un ordre du généralissime, qui peut être tenu secret, pour mobiliser les quatre contingens de la réserve, c'est-à-dire pour mettre sur pied 240,000 hommes, à raison de 80,000 par contingent. — En France, si l'empereur veut appeler la réserve sous les drapeaux, il peut le faire sans doute par un simple décret, mais ce décret doit recevoir une véritable publicité; en outre le nouvel ordre de choses établi par le sénatus-consulte du 8 septembre dernier ne permettrait pas au pouvoir exécutif de prendre une décision aussi grave sans consulter les chambres. Tandis que le gouvernement français devrait aussi faire précéder tout déploiement de forces militaires d'un appel aux ressources financières du pays sous la forme d'un emprunt, le cabinet prussien trouverait du jour au lendemain dans les caves du château de Berlin un trésor de plus de 30 millions de thalers, 112 millions de francs, dont lui seul a la gestion en dehors de tout contrôle parlementaire. — En Prusse, le total des hommes valides propres au service, atteignant leur vingtième année, est de 125,000. Sur ce nombre, le roi décide, en vertu de l'article 9 de la loi du 9 novembre 1867,

quel sera le chiffre du contingent de l'année; c'est en moyenne 100,000 hommes. Ainsi qu'on l'a vu, tous ces hommes ne sont pas appelés dans le service actif par raison d'économie. Aujourd'hui 8,000 ou 10,000 recrues restent dans leurs foyers sous le nom de réserve de recrutement; mais ils sont toujours à la disposition de l'autorité militaire, et ce chiffre pourrait être augmenté sans inconvénient très sensible pour la solidité de l'armée sur le pied de paix et sans diminuer en rien le chiffre de l'armée sur le pied de guerre. En vertu d'un ordre du généralissime, toute cette catégorie d'hommes qui ne sont libérés en quelque sorte que par tolérance, peut être rappelée sous les drapeaux. La législation française ne laisse pas au pouvoir exécutif une pareille latitude. Que sous le coup de nécessités imprévues, la Prusse croie devoir diminuer l'effectif de son armée sur le pied de paix, elle peut le faire sans altérer son effectif de guerre. En France, si les chambres se décident à diminuer de 20,000 hommes le contingent, cela équivaut après neuf ans à une diminution de 160,000 hommes sur le chiffre des troupes prêtes à entrer en campagne.

Ce qu'il importe surtout de ne pas perdre de vue dans le rapprochement établi entre nos institutions et celles de l'Allemagne du nord, c'est qu'en vertu de la constitution de ce dernier pays les dépenses militaires ne figurent que pour ordre au budget. Le montant en est invariablement fixé pour les cinq années qui n'expirent que le 31 décembre 1871, et, si le roi de Prusse croyait devoir faire des économies sur le chiffre des hommes incorporés, il pourrait les appliquer aux autres branches des services militaires. Quand cette échéance arrivera, le gouvernement obtiendra-t-il la prolongation des pouvoirs et des crédits qui lui ont été accordés si libéralement au lendemain de Kœniggrætz. C'est alors que se posera la question du désarmement. D'ici là, c'est à l'opinion publique allemande de réagir contre des tendances dont elle voit clairement le péril, et qui sont la cause du malaise de la situation. L'Allemagne peut juger ce que lui a coûté une politique qui échappe à son contrôle. Elle aura à décider si, pour compléter son organisation nationale, elle veut à tout jamais abandonner ses destinées entre les mains d'une chancellerie souveraine et irresponsable.

F. de Rougemont.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

Chrysostome à Cucuse. — Consolations à Olympias. — Propagande chrétienne en Phénicie, en Gothie et en Perse (1).

I.

Cucuse, où s'acheminait Chrysostome, était une petite et pauvre ville, ou plutôt une bourgade fortifiée, placée dans une profonde vallée du Taurus, au point de jonction des routes qui conduisaient de Cappadoce en Perse et des provinces syriennes dans l'Arménie supérieure. Comme station militaire, elle n'était pas sans importance : une garnison nombreuse et ordinairement bien choisie y veillait à la sûreté des rares voyageurs en passage et à la protection des habitans. Rien de plus désolé que ce pays, où l'on apercevait à peine de loin en loin quelques hameaux groupés autour d'une maison de maître ; quant à la ville, elle était dénuée de toute ressource, même pour les premiers besoins de la vie. Un climat insupportable régnait dans la vallée, où l'on passait sans transition d'une chaleur lourde et étouffante, température de l'été, à des froids d'hiver excessifs, et l'hiver commençait à Cucuse dès que la neige envahissait les hautes cimes du Taurus. Le flanc des montagnes, à perte de vue, était couvert d'épaisses forêts et percé d'une multitude de cavernes où aurait pu loger à l'aise tout un peuple de troglodytes. On montrait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1869.

dans le nombre celle où les persécuteurs ariens, au temps de l'empereur Constance, avaient enfermé un autre exilé de Constantinople, l'archevêque Paul, pour l'y laisser mourir de faim, et où ils l'avaient ensuite assassiné, parce qu'ils trouvaient sa mort trop lente. C'est dans cet affreux tombeau, au milieu de ces funèbres pronostics, que l'impératrice Eudoxie avait fait reléguer Jean Chrysostome.

Il approchait de la ville, lorsqu'il vit accourir au-devant de sa litière un homme empressé de lui parler; c'était Dioscorus, qui lui avait fait offrir sa maison par un de ses serviteurs à Césarée, et qui venait en personne la lui offrir de nouveau. Dioscorus, riche citoyen de Cucuse, possédait à la ville une maison bien accommodée pour l'hiver et munie de tout ce qui pouvait combattre le froid, et près de la ville une autre maison qu'il se proposait d'habiter pendant le séjour de son hôte. Il expliqua toutes ces choses à Chrysostome, qui avait déjà accepté son offre à Césarée et se confondait en remercîmens, quand un second personnage intervint. C'était un envoyé de l'évêque (car Cucuse, si petite qu'elle fût, avait un évêque), lequel mettait à la disposition de l'exilé la demeure épiscopale et sa propre chambre, la seule probablement qui fût convenable pour un tel hôte dans ce modeste palais. « Je ne sais, en vérité, écrivait à ce propos Chrysostome, s'il ne m'eût pas donné en sus son trône d'évêque et son église, tant cet homme se montra pour moi bon et hospitalier. » Le banni que les évêques, tout le long de sa route, n'avaient guère habitué à de pareils traitemens, en fut touché jusqu'aux larmes; mais il avait promis à Dioscorus et resta fidèle à sa promesse.

Adelphius (c'était le nom de ce bon évêque) trouva un digne rival dans le gouverneur de la ville appelé Sopater, magistrat honnête et grave « qui est un père pour ses administrés, écrivait l'exilé, et s'est montré plus que cela pour moi. » Aussi recommande-t-il à Olympias les fils de cet excellent homme qui étudiaient dans les écoles de Constantinople. Tout le monde au reste, suivant l'exemple des deux chefs de la petite cité, s'efforça d'adoucir ce que la pauvreté et la rudesse du pays avaient de cruel pour un vieillard malade. C'était à qui lui enverrait des villas voisines les choses nécessaires à son établissement, et sa porte était pour ainsi dire assiégée par les propriétaires ou leurs intendans. Il éconduisait avec douceur cette foule obligeante. « Dans ce pays où l'on manque de tout, disait-il à ses amis, moi seul je ne manque de rien. » Un riche Syrien d'Antioche, propriétaire aux environs de Cucuse, avait chargé son intendant de porter à Chrysostome les produits de ses fermes. « Merci de tout cela, répondit-il au maître; je ne garde que votre amitié, c'est d'elle seule que j'ai besoin. » Les petites villes, on le voit, lui por-

taient bonheur plus que les grandes, et les villages plus que les métropoles, siéges de tant de jalousies, d'ambitions et de lâchetés.

Son escorte le quitta après l'avoir installé. Il chargea de ses lettres pour Constantinople les deux officiers prétoriens, Anatolius et Théodorus, devenus ses amis et ses protégés dans la ville impériale. Il y en avait une pour Olympias et deux autres pour l'eunuque Brison et Péanius. Ces dernières furent confiées particulièrement à Théodorus, à qui elles devaient servir d'introduction près de ces hauts personnages toujours bien en cour. Les lettres à Péanius et à l'eunuque étaient plutôt de simples billets brefs et assez froids dans les termes; ils portent l'empreinte des ombrages conçus par l'exilé contre ces cœurs fidèles auxquels il rendit bientôt pleine justice. Il leur annonçait son arrivée à Cucuse, ajoutant qu'il y était bien, et demandant en grâce qu'on l'y laissât, attendu qu'il s'était trop mal trouvé des voyages et qu'il redoutait plus un nouveau changement que la mort même.

La lettre à sa chère Olympias avait été écrite le lendemain de son arrivée. Son langage est le même au sujet de Cucuse, où il désire rester, car tout dans ce lieu lui promet la paix, et il est trop faible pour être ballotté de résidence en résidence, au milieu des aventures. « Que personne donc, ajoute-t-il, n'ait la malencontreuse idée de me tirer d'ici, dans l'intention de m'accorder une faveur. Que si, par grâce inouie, on me donnait le choix d'une résidence suivant mon cœur, si l'on m'accordait une ville maritime voisine de Constantinople, par exemple Cyzique ou Nicomédie (c'étaient les deux séjours dont il avait été question pour Olympias), gardez-vous de refuser; pour tout autre lieu, combattez-en la pensée avec votre prudence ordinaire; ce serait à mes yeux un vrai malheur. Je me repose du moins ici d'âme comme de corps, à tel point que deux jours m'ont suffi pour faire disparaître les suites les plus fâcheuses de mon voyage. »

Dans cette lettre, il raconte à sa douce confidente l'histoire lamentable de son séjour à Césarée, de son trajet de cette ville à Cucuse, des souffrances qui l'ont assailli sous la main de ses ennemis, acharnés à sa perte, et sous la menace perpétuelle des brigands. « Trente jours durant et même davantage, lui disait-il, je n'ai cessé de lutter contre une fièvre dévorante, et c'est ainsi que j'ai parcouru cette longue et pénible route, sans compter d'autres infirmités non moins cruelles et mes faiblesses d'estomac. Vous devinez ce que je suis devenu au milieu d'une telle accumulation de souffrances, sans médecin, sans médicamens, sans possibilité de me procurer des bains et les choses même les plus indispensables à la vie, ne goûtant de repos ni jour ni nuit, et en alerte perpétuelle à cause des Isaures. Je

puis vous confesser tout cela maintenant que tout cela est fini, et je vous en parle sans réticence. Pour rien au monde, je ne l'eusse fait plus tôt, de peur de vous causer trop de chagrin. Aujourd'hui cette nuée de maux s'est dissipée, cette épaisse fumée s'est évanouie; aussitôt que j'eus mis le pied à Cucuse, j'ai jeté bas la maladie et son cortége. Me voilà en pleine santé, délivré de la crainte des brigands par la saison qui s'approche, protégé d'ailleurs par une bonne garnison, décidée à les recevoir rudement s'ils se présentent. Quoique la contrée que j'habite soit bien solitaire et bien sauvage, toutes choses abondent autour de moi. Le cher et respectable Dioscorus se multiplie pour me faire plaisir, si bien que je suis obligé de réclamer sans cesse contre les prodigalités dont il use à mon profit; à cause de moi, il s'est transporté à sa villa, et cela pour être plus à même de m'entourer de soins et mieux disposer à mon usage sa maison de ville pour l'hiver. La bienveillance de tous répond à la sienne... Aussi il ne me reste plus qu'un sourd ressentiment de mes souffrances, comme après une violente tempête de la mer les flots continuent à s'agiter, quand déjà les vents ne soufflent plus et que le calme s'est rétabli dans l'air. »

On était alors au commencement de septembre, et la neige tardait à se montrer sur les montagnes du Taurus; aucun froid ne se faisait donc sentir encore dans la vallée. Cette douce température, jointe à la bienveillance qu'il lisait sur tous les visages, rendit à l'exilé force et contentement; il sembla renaître, et pour Chrysostome les impressions morales étaient presque toute la vie. Dans le ravissement de son âme, il écrivait qu'il trouvait les hivers de Cucuse tout à fait semblables à ceux d'Antioche, et qu'il s'y portait mieux qu'à Constantinople. Cette agréable illusion ne devait pas durer; en effet, quand, vers la fin de novembre, les neiges s'amoncelèrent dans la montagne, et que, le froid s'abattant sur la vallée, un vent glacial pénétra jusque dans les maisons, l'exilé vit Cucuse sous ses vraies couleurs. Dioscorus accourut calfeutrer sa demeure et lui enseigner avec quelles précautions il fallait se conduire vis-à-vis des hivers d'Arménie. Nous le retrouverons un peu plus tard luttant péniblement contre cette funeste influence et reconnaissant combien avait été prévoyant le choix de l'impératrice quand elle avait envoyé dans un tel lieu un Syrien débile et malade.

Une grande consolation attendait Chrysostome à Cucuse : il y trouva une de ses parentes, diaconesse de l'église d'Antioche, qui malgré son grand âge était venue du fond de la Syrie pour le voir. Dès la première nouvelle de son bannissement, quand le bruit courait qu'il devait être transporté en Scythie, elle avait formé le projet de l'y suivre; puis, ayant connu le décret qui fixait sa résidence en

Arménie, elle avait changé de direction, et, passant le Taurus, elle l'avait précédé dans son lieu d'exil. La courageuse diaconesse fut reçue à Cucuse comme un tel dévoûment le méritait; l'évêque voulut qu'elle siégeât au même titre dans son église, et le reste du clergé lui montra un égal respect et un égal empressement. Sabiniana (c'était son nom) tenait déjà un rang distingué parmi les dames illustres du christianisme en Orient. Elle était, suivant un historien ecclésiastique, tante paternelle de Chrysostome et liée d'amitié avec Olympias. On nous la peint comme une fille d'un mysticisme exalté qui avait des visions et s'entretenait, croyait-on, familièrement avec Dieu. En tout cas, sa société et ses soins furent d'un grand soulagement pour Chrysostome, jeté seul dans une contrée si déserte et si désolée.

Les illusions de l'exilé sur les hivers de Cucuse ne se prolongèrent pas longtemps, car deux mois environ après son arrivée, les neiges ayant envahi la montagne, la vallée devint inhabitable. Contre les bouffées d'un vent qui glaçait tout, la première précaution était de ne point respirer l'air du dehors. Chrysostome fut donc obligé de se clore hermétiquement dans sa chambre, où il devait entretenir jour et nuit un grand feu; mais la précaution fut inutile, et le mal qu'il craignait d'aller gagner dehors vint le chercher au coin de son foyer. Il fut pris d'une toux violente dont les quintes étaient suivies de vomissemens et de douleurs de tête à lui fendre le crâne. Outre cela, quand il voulait élever la température de sa chambre, la fumée ne lui était guère moins insupportable que le froid; il manqua d'en être étouffé; elle provoquait d'ailleurs des redoublemens de toux qui empiraient son mal. Pour obvier à ce double inconvénient, il prit le parti de faire moins de feu et de passer les journées au lit : il y resta cloué ainsi tout l'hiver. Dans cette situation où il était privé de tout mouvement, le dégoût des alimens le gagna, puis l'insomnie opiniâtre. « Je suis allé jusqu'aux portes de la mort, écrivit-il plus tard à un ami, et durant deux mois je n'ai eu de vie que pour en sentir les maux. » Ces demi-confidences, il ne les faisait pas à Olympias, ou du moins il attendait que le mal fût passé et déjà loin de lui. Vers la fin de l'hiver, lorsque l'air du dehors lui était moins contraire, qu'il avait pu se lever et que sa santé paraissait meilleure, arriva chez lui un serviteur de sa chère diaconesse, nommé Antonius, porteur d'une lettre de sa maîtresse. « Je suis heureux, écrivit-il à celle-ci avec la naïveté d'un enfant, que votre serviteur soit venu lorsque ma maladie était terminée; s'il m'avait vu dans les crises terribles que j'ai traversées, il n'eût pas manqué de vous tout dire, et vous seriez morte d'inquiétude. » En dépit de tant de souffrances et des inconvéniens inévitables de cet affreux climat, il ré-

pétait dans presque toutes ses lettres qu'il aimait Cucuse, qu'il s'y trouvait heureux, car du moins il y avait la paix, l'entière liberté de sa personne, quelques amis qui le visitaient et le servaient avec joie, et, par-dessus tout, la tranquillité; aucun ennemi n'était là pour le molester et le chasser.

La solitude cependant diminuait autour de lui. Les amis du dehors arrivaient peu à peu malgré le froid, les mauvais chemins et la crainte des Isaures. Évéthius ne l'avait point quitté; plusieurs prêtres de Syrie, échappés aux bourreaux de Porphyre, avaient trouvé refuge auprès de lui. Il en attendait bien d'autres encore, retenus jusqu'à ce moment dans les geôles de Constantinople ou d'Antioche. Lorsqu'il apprit que leurs prisons étaient ouvertes, il s'écria avec une généreuse confiance : « Les voilà libres, ils ne tarderont pas à me rejoindre! » Le sort ne répondit point à cette sainte persuasion de l'amitié. Cependant l'affluence se dirigea de tous côtés vers Cucuse, principalement des contrées de l'extrême Orient. Dans les intervalles de ses souffrances, il se mit au travail avec cette activité qui le dévorait. Une masse de lettres l'attendaient à Cucuse; il lui en arriva bientôt davantage quand on sut que le gouverneur de la ville et l'évêque professaient pour lui un attachement et un respect sincères, et qu'ainsi, sauf les hasards de la route, la correspondance avec lui était à peu près sûre. Il trouva dans ces lettres accumulées la révélation complète de ce qui s'était passé à Constantinople depuis son départ : incarcération des évêques ses partisans, poursuites et souffrances de ses amis, détails des procès criminels intentés pour fait d'incendie, situation de l'église fidèle, tyrannie des schismatiques, sentimens des Occidentaux à son égard, toutes choses qu'il ignorait ou qu'il n'avait apprises qu'imparfaitement pendant son voyage, soit par la rumeur publique, soit par des informations encore incertaines. A mesure que se déroulait sous son regard le tableau des événemens accomplis depuis son expulsion de Constantinople, il prenait la plume et écrivait, ou plutôt il dictait à des scribes qui l'assistaient. Ainsi s'ouvrit cette immense correspondance qui devait comprendre l'histoire entière de sa persécution, et dont malheureusement il ne nous reste plus que deux cent quarante-deux lettres. Dans le cours de cette correspondance, il s'aperçut que bon nombre de ses envois ne parvenaient pas à leur adresse et se perdaient en route, soit qu'ils fussent interceptés dans les provinces qui lui étaient hostiles, soit que les porteurs fussent infidèles ou dévalisés en chemin par les brigands; les rapports en effet avaient lieu entre Chrysostome et ses correspondans tantôt par des messagers à gages, tantôt par des voyageurs connus de ses amis, tantôt et le plus souvent par des ecclésiastiques qui

s'entouraient de toutes les précautions imaginables, et cette voie était la seule assurée.

Ce qui surtout dut le toucher au cœur, ce fut la conduite des évêques, membres du concile, qui avaient préféré encourir une accusation infâme et se laisser mettre aux fers comme des incendiaires convaincus plutôt que de le renier comme on le leur proposait, et de communiquer avec « le loup, le pirate, le bourreau » usurpateur de son église. Si la conduite de ces évêques, qui avaient siégé parmi ses juges, était une protestation de son innocence en face de la chrétienté tout entière, en face de l'empereur, en face du préfet de la ville et de ses inquisiteurs, elle contenait aussi la condamnation solennelle de ces autres évêques, ses adversaires, qui poursuivaient lâchement en eux la minorité du concile. Il écrivit à ces courageux athlètes, pour les remercier et les bénir, une lettre magnifique intitulée : « Aux évêques, prêtres et diacres emprisonnés pour la religion, » voulant y joindre aussi ses anciens compagnons du sanctuaire. Il les croyait encore dans les prisons de Constantinople, car on ne put connaître que beaucoup plus tard à Cucuse le décret du 29 août, en vertu duquel ils avaient été relâchés et leur peine commuée en un exil perpétuel.

« Vous êtes heureux, leur écrivait-il, à cause de votre captivité, de vos liens, de vos chaînes, heureux, dis-je, et trois fois heureux et mille fois encore. Vous vous êtes attiré l'admiration du monde entier, même de ceux qui sont loin de vous par la distance et par le temps. Partout, sur la terre comme sur la mer, on chante vos glorieuses actions, votre courage, votre constance dans vos sentimens, la sainte indépendance de vos âmes. Rien de ce qu'on regarde comme effrayant n'a pu vous ébranler; ni tribunal, ni bourreau, ni diversité de tortures, ni menaces annonçant des morts sans nombre, ni juges soufflant le feu par la bouche, ni adversaires grinçant des dents et dressant autour de vous des embûches, ni calomnies, ni accusations impudentes, ni enfin la mort étalée chaque jour devant vos yeux, rien n'a pu vous faire trembler; au contraire la persécution même se changeait en consolation pour vous. C'est pour cela que tous vous couronnent et vous proclament à l'envi, non-seulement vos amis, mais vos ennemis et vos persécuteurs; si ces derniers ne le font pas hautement, regardons au fond de leurs consciences, nous verrons qu'ils vous admirent comme nous. Tel est le caractère de la vertu, ceux mêmes qui la combattent lui rendent justice; tel est aussi celui de la perversité, ceux qui la pratiquent la condamnent... »

J'ai cité cette lettre, parce qu'elle se rapporte à des personnages qui ont joué un rôle daus nos récits, et aussi parce qu'elle offre un

des plus beaux spécimens des nombreuses épîtres adressées par Chrysostome aux confesseurs et martyrs de sa persécution.

Il trouva, dans le nombre des dépêches venues de Constantinople, celles où ses diaconesses lui rendaient compte de leur mise en accusation comme incendiaires ou schismatiques, de ce qu'elles avaient souffert, soit au forum devant le juge, soit dans la prison. Pentadia y énumérait toutes ses douleurs avec un amer plaisir, rappelant peut-être que les juges d'Eudoxie avaient su dépasser en barbarie ceux de son ancien persécuteur Eutrope. Nous avons reproduit en grande partie, dans un des récits précédens, la réponse de Chrysostome à cette infortunée qu'il avait sauvée autrefois, et qui maintenant souffrait pour lui. Ampructé lui racontait également les épreuves auxquelles avaient été soumises elle et ses sœurs, pour leur fidélité envers leur pasteur légitime et envers l'église. Ampructé était une des diaconesses qui avaient assisté dans la basilique de Sainte-Sophie aux derniers adieux de l'archevêque, et qui, à ce titre seul, avait dû être englobée dans l'accusation d'incendie. Cette généreuse fille dirigeait, à ce qu'il paraît, un monastère de nonnes à Constantinople; elle était étrangère à cette ville et venue probablement de Syrie lorsque Jean avait pris possession de son archevêché, et on croit qu'elle retourna mourir dans sa terre natale. Elle savait mal le grec et s'excuse par cette raison d'écrire rarement à son père bien-aimé. Chrysostome lui répondit à ce sujet que, plutôt que de le priver de ses lettres, Ampructé ferait bien de lui écrire dans son idiome maternel qu'il comprenait tout aussi bien que la langue grecque. Quant à Olympias, elle n'avait rien écrit au sujet de sa confession. La fière diaconesse eût rougi peut-être d'aller entretenir un exilé accablé de maux de ce qu'elle avait été heureuse de souffrir en son nom. Qu'était-ce à ses yeux que son obscure persécution? que serait-ce que sa mort même à côté des malheurs de ce grand homme dont l'exil ébranlait la chrétienté tout entière? Voilà ce qu'elle s'était dit, et elle n'avait pas eu le courage de parler d'elle-même; elle s'était contentée de mentionner en passant, dans ses lettres, qu'elle avait été poursuivie cruellement, comme beaucoup de fidèles, et qu'elle avait récolté sa part de maux pour la cause de l'église et pour la sienne. Ce ne fut que par les lettres des autres ou par les rapports de ses visiteurs venus de Constantinople, que Chrysostome apprit avec quelle noblesse de langage et quelle fermeté d'âme Olympias avait fait reculer ses bourreaux et mis à néant toutes les accusations d'Optatus.

C'est ici qu'il faut placer la série des lettres de Chrysostome à Olympias, lettres toutes personnelles, précieux monumens d'une incomparable amitié, conservés jusqu'à nous par la piété des sou-

venirs. Ces lettres sont au nombre de dix-sept dans nos éditions de Chrysostome, et Photius n'en comptait aussi que dix-sept; mais on voit par quelques passages du texte que dans le principe il y en eut davantage. Elles furent toutes écrites de l'exil, et de Cucuse pour la plupart. L'antiquité en fit une estime toute particulière, non-seulement comme œuvre de philosophie chrétienne, mais comme modèles d'un style pur, élégant, animé; l'histoire peut y voir en outre un sujet d'étude psychologique sur les sentimens du temps, et comme un dialogue entre deux grandes âmes qui ne se cachaient rien l'une à l'autre. Les lettres de Chrysostome nous permettent en effet de reconstruire celles de son amie, pour le fond des idées sans doute, mais souvent aussi pour la forme. Voici dans quelles circonstances et dans quelle intention cette correspondance a été écrite.

II.

Aucune œuvre philosophique de l'antiquité ne me paraît plus digne d'une admiration sérieuse que l'ensemble des opuscules adressés, sous le titre de lettres et de traités, par Jean Chrysostome à Olympias pendant son exil. La nature du sujet, qui présente une des plus profondes analyses du cœur humain, la beauté du style, qui les faisait compter par l'église d'Orient entre les plus belles perles de sa couronne, enfin les événemens particuliers au milieu desquels ils furent écrits et qui constituent le lien entre l'auteur et le livre, donnent à ces opuscules une place à part dans les ouvrages du grand archevêque. Ils appartiennent au genre que la rhétorique latine appelait *consolatorium*, la rhétorique grecque παρακλητικόν, *consolatoire;* c'est un père qui les écrit pour une fille, un ami pour une amie, victime à cause de lui de la plus injuste des persécutions; mais quel consolateur que l'auteur des lettres à Olympias! Il parle de maux qu'il éprouve, il apaise des douleurs qu'il ressent; il verse dans une âme qui est la moitié de la sienne, d'après ses propres théories touchant l'amitié spirituelle, un baume dont l'effet rejaillit sur lui-même, car il souffre autant et plus encore. « Dites-moi que mes leçons vous profitent, écrit-il à son amie, et prouvez-le-moi par la sérénité de votre cœur. Secouez, secouez cette cendre de tristesse qui vous aveugle et vous consume, relevez-vous d'un fatal accablement, et je serai payé de tous mes soins. Votre courage raffermira le mien, et le calme de vos pensées viendra me réconforter dans mes misères... »

Sans doute on avait pu voir dans les temps païens des philosophes composer à loisir et parfois sous les lambris dorés des consolations

sur l'exil; mais ici la consolation est donnée, sur la route même de l'exil, par un proscrit chassé d'une ville à l'autre vers un désert, à l'extrémité du monde romain, par un malheureux que deux conciles ont injustement condamné, qu'un empereur bannit, que les tribunaux poursuivent comme incendiaire, que les évêques, ses collègues, renient, qui manque de tout, même de pain pour sa nourriture, de lit pour son sommeil, et qu'une escorte de soldats, ses gardiens, traîne plutôt qu'elle ne le conduit vers son dernier séjour, sous la menace perpétuelle des brigands. Voilà le consolateur qui écrit les lettres à Olympias. On voit, d'après le texte, qu'une partie fut écrite dans les stations de la route, sous des toits ouverts à toutes les intempéries, pendant le loisir des haltes qu'on lui laissait pour son sommeil, et l'autre rédigée dans des solitudes sauvages, tantôt à Cucuse sous la crainte des Isaures, tantôt à Arabissus au milieu des neiges éternelles. Il n'est pas une souffrance du plus affreux bannissement dont il n'épuise l'amertume goutte à goutte, et c'est pendant ce temps-là qu'il console les autres, et qu'il dit de lui-même : L'exil n'est rien!

La philosophie de Chrysostome est fondée en fait sur le principe stoïcien, que le mal n'existe que dans le péché, et que c'est nous qui le faisons. Tout ce qui porte atteinte à la pureté de l'âme, tout ce qui la ravale et empêche son essor vers des destinées supérieures est mal; tout le reste est indifférent comme transitoire et contingent : telles sont les joies et les douleurs de ce monde, qui n'atteignent point l'âme, mobiles comme des ombres et des fantômes, éphémères comme l'herbe des champs, ou mieux comme la fleur de l'herbe que le moindre souffle emporte et dissipe. Le bien et le mal qui affectent l'âme sont seuls réels, parce qu'ils affectent une substance impérissable et la purifient ou l'avilissent; ce qui affecte le corps n'est ni bon ni mauvais, ce sont des accidens passagers comme le corps lui-même. Les stoïciens avaient déjà professé ce principe; mais, comme application morale de leur système, ils disaient à ceux qui souffrent : « Méprisez la douleur, méprisez les fers, la prison, l'exil, et méprisez aussi ceux qui vous les infligent sans raison. Isolez-vous d'un monde où règnent les adversités et l'injustice, et renfermez-vous en vous-mêmes dans un *moi* impeccable et serein. » Le stoïcisme chrétien de Chrysostome fait un grand pas au-dessus de ces orgueilleuses doctrines. Il dit aux persécutés : Souffrez, car Dieu le veut; savez-vous s'il n'a pas lié vos douleurs à ses desseins sur l'ordre moral du monde, et si la persécution qui ébranle en ce moment-ci nos églises n'est pas pour elles, dans la profondeur des prévisions divines, ce qu'est la tempête pour épurer l'air vicié, l'hiver et les frimas pour mûrir le grain sous la terre, la nuit pour ra-

viver nos corps? Dans cette sorte de fatalisme sublime et respectueux pour celui qui ordonne et règle tout, le persécuteur devient un instrument de rigueur ou de rénovation dans la main de Dieu; le persécuté, l'ouvrier obéissant d'une œuvre inconnue à laquelle il travaille sous le poids du jour et au bout de laquelle est le salaire. Il faut donc marcher le front levé dans les traverses de la vie, et non-seulement avec résignation, mais avec allégresse, avec actions de grâce pour la Providence, qui nous conduit toujours au bonheur quand nous aimons le bien. Une telle philosophie si élevée, si forte, nous paraîtrait presque une pure théorie, une simple spéculation de l'esprit, impossible en pratique, sinon dans l'élan momentané qui mène au martyre; ce fut pourtant celle que pratiqua Chrysostome dans une longue accumulation de misères et d'injustices pendant les trois ans de son exil. Sans vouloir comparer l'auteur des *Consolations à Helvia* à celui des *Lettres à Olympias*, j'en dirai pourtant deux mots : le philosophe qui prêchait la résignation à la pauvreté et à l'exil sous le palais d'or de Néron a besoin qu'on oublie sa vie pour admirer son livre; mais, quand on lit Chrysostome, on peut se demander ce qu'il faut le plus admirer du livre ou de l'auteur.

J'ajouterai encore une chose, c'est que ces opuscules de l'ancien archevêque de Constantinople nous le font apercevoir sous un point de vue tout nouveau. L'évêque dominateur dont l'orgueil et l'humeur irritable avaient soulevé tant de haines contre lui au temps de sa prospérité nous apparaît ici comme l'ami le plus tendre, qu'une souffrance de ceux qu'il aime tourmente plus dans son exil que les aiguillons de la persécution. Le prêtre audacieux qui avait bravé deux conciles, un empereur, et, ce qui est plus, la colère d'une impératrice, se laisse presque abattre à l'idée qu'une amie souffre pour lui. Les hommes publics que l'histoire seule nous fait connaître se montrent à nous dans le drame des choses par l'enveloppe de leur caractère, si je puis ainsi parler, par les côtés souvent âpres et rugueux qu'ils doivent aux circonstances ou au dur combat de la vie : ils passent ainsi dans le monde, et souvent on ne connaît d'eux que l'apparence. Leurs lettres au contraire nous font pénétrer dans tous les replis de leur cœur, et nous révèlent l'homme intérieur. C'est ce que nous démontre la correspondance de Chrysostome. On pourrait dire, d'après les matériaux qui doivent composer l'histoire du célèbre archevêque de Constantinople, qu'il y avait réellement en lui deux personnages : l'un grand à jamais par la parole, mais chef inflexible, trop ami de la guerre et qui périt par la guerre, l'autre doux et tendre, d'une tendresse infinie pour ses amis, clément pour ses ennemis, même quand il voyait en eux un fouet levé par la main de Dieu sur l'église et sur lui. La réunion

de ces deux hommes fait assurément du persécuté de Cucuse un des personnages les plus grands et les plus saints qui aient occupé la scène du monde.

Nous avons trop souvent parlé d'Olympias dans le cours de ces récits pour avoir besoin de la faire connaître; nous nous bornerons donc à redire que, issue de la plus illustre maison et réputée la plus riche héritière de l'Orient, elle avait épousé, toute jeune encore, un homme qu'elle aimait et qu'elle perdit au bout de six mois; que, résolue dès lors à rester dans le veuvage, elle eut à lutter contre les persécutions de Théodose, qui voulait la remarier à son gré, et mit le séquestre sur ses biens. Échappée à ce double danger par son courage inébranlable, Olympias entra dans l'église de Constantinople comme diaconesse, et consacra au service de la profession de son choix son argent, son crédit dans le monde et toutes les ressources d'un esprit et d'un savoir éminens. Nectaire, homme du monde lui-même et digne appréciateur des mérites d'Olympias, l'avait prise pour conseillère; Chrysostome la prit pour conseillère et pour amie. Elle coulait des jours heureux entre les pauvres et le sanctuaire, fière d'être attachée à un si grand homme qu'elle regardait comme un père et comme un maître, lorsque la révolution suscitée par les mauvaises passions d'Eudoxie vint tout bouleverser, jeter le schisme dans l'église, envoyer Chrysostome en exil et disperser son troupeau fidèle. Olympias ne fut pas la dernière, ainsi qu'on l'a vu, à ressentir pour elle-même les conséquences de la persécution.

Elle avait alors trente-six ans, et les traces de cette beauté fameuse chez les historiens du temps n'avaient point encore disparu sans doute, malgré les austérités et les privations dans lesquelles elle usait son corps. Le spectacle de la tempête qui venait fondre sur tout ce qu'elle respectait et aimait la frappa d'étonnement en même temps que de douleur. Elle ne put voir le renversement de tous les principes, le supplice des bons, la victoire des méchans, le triomphe de la calomnie sur l'innocence, la profanation du sanctuaire laissée impunie par la justice divine, sans que sa foi naïve en fût ébranlée. Elle se demanda s'il y avait une providence qui réglât les choses de la terre, ou si Dieu n'avait pas abandonné son église, quand elle vit les sycophantes étaler insolemment leur luxe et leur prospérité, tandis que le nom de celui que la chrétienté tout entière eût dû bénir était anathématisé dans sa propre basilique. Elle lutta en vain par la prière contre ces doutes qui l'effrayaient, suppliant Dieu de montrer sa justice pour soutenir la foi de ses enfans. Ces orages de l'âme anéantirent presque sa raison. Elle tomba dans un accablement moral d'où elle ne sortait que par quelque

crise violente qui la rejetait sur la scène des événemens, comme son accusation pour crime d'incendie et son interrogatoire par le préfet, ou lorsqu'elle recevait de Chrysostome quelque recommandation de travailler pour ses amis ou pour lui. Les livres saints mêmes, autrefois sa lecture assidue, n'étaient plus une consolation pour elle. « Je n'entendrai plus, disait-elle, la parole de Dieu descendre de ces lèvres d'or, ses plus dignes interprètes. » Sa santé ne résista point à ce désordre intérieur; une fièvre continue s'empara d'elle, puis le dégoût de toute nourriture et de tout mouvement. Bientôt elle ne quitta plus son lit, où une ardente insomnie la tenait enchaînée, et, quand elle le quittait, c'était pour se prosterner à terre et pleurer; en un mot, tout défaillait en elle, l'âme et le corps.

Le mal qui consumait Olympias était connu de la Grèce païenne, qui l'appela *mélancolie;* ses grands médecins l'attribuèrent à une corruption des humeurs et cherchèrent des remèdes physiques pour le combattre. Les sociétés chez lesquelles l'idée religieuse était développée avec exaltation le connurent aussi, et plus encore. Les Juifs le considérèrent comme une maladie de l'âme, un châtiment de Dieu plus terrible que la mort. Jéhovah, dans le *Deutéronome*, après avoir énuméré tous les fléaux dont il menaçait les Hébreux, s'ils lui devenaient infidèles, et parmi ces fléaux la servitude, la contagion, les plaies hideuses, la famine, qui forcerait les mères à manger leurs enfans, ajoute, comme le couronnement de toutes les misères : « Je donnerai à ce peuple un cœur flétri par le chagrin, des yeux abattus et languissans, une âme consumée de douleur. » Les prophètes de l'ancienne loi éprouvèrent plus d'une fois les atteintes de ce mal redoutable en voyant Israël, sourd à leurs leçons, persévérer dans le crime. Élie, dompté par lui dans les cavernes du Carmel, s'écriait avec angoisse : « Mon Dieu, reprends mon âme, je te la rends. » Et un autre prophète ajoutait : « Reprends-la, car mieux vaut mourir que vivre ainsi. » Sous l'empire de la nouvelle loi, ce mal s'appela *tristesse* et ne sévit pas avec moins de force. Jésus, qui voulut parcourir l'échelle de toutes les souffrances humaines, éprouvait celle-ci quand il disait, tout baigné de larmes : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Le christianisme, si occupé de la médecine spirituelle, trouva des remèdes moraux à une affection qu'il regardait comme toute morale; mais la tristesse n'en régna pas moins parmi les fidèles, attaquant de préférence les âmes tendres et ombrageuses. Elle vécut dans la solitude avec les ermites, dans les cloîtres avec les recluses. Enfin la société civile ne devait pas plus l'ignorer que la société religieuse : on la voit paraître au lendemain des grandes catastrophes, des grandes passions, des grandes espérances déçues.

Ce mal affreux, qui tuait l'âme et le corps à la fois, et qu'à cause de cela les pères de l'église déclaraient un piége du démon pour prendre plus aisément possession de nous-mêmes, ce mal n'avait pas échappé à l'œil pénétrant de Chrysostome; il en avait observé les premiers symptômes dans la correspondance d'Olympias, puis il les avait vus grandir, avait essayé de les combattre, et son peu de succès lui faisait voir combien le danger était pressant. « O ma sœur, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, vous voulez mourir, je le vois bien! » Elle mourait en effet; mais il résolut, au milieu des misères et des préoccupations de l'exil, d'arracher cette fille de son cœur à l'abîme où une pente fatale l'entraînait.

En habile médecin, il remonte à la source du mal pour étudier les moyens de le combattre. Il vit que la tristesse d'Olympias découlait de deux sources: le désordre de l'église, qui s'aggravait d jour en jour, et leur mutuelle séparation. A chacune de ces causes il appliqua un remède différent: à la première, le raisonnement et les textes des livres saints, à la seconde les argumens de la plus touchante affection et l'espérance d'une réunion prochaine. Nous examinerons successivement ces deux parties de sa consolation en les réunissant sous deux titres, quoiqu'il ne les traite pas méthodiquement, et qu'elles soient entremêlées dans ses lettres. Tout en essayant de présenter dans une courte analyse la marche de l'argumentation, je m'attacherai à reproduire autant que possible les paroles mêmes de l'auteur.

I. — Il aborde donc en premier lieu la grande question des maux de l'église dont le spectacle avait porté au cœur d'Olympias une si profonde blessure, et il attaque alors avec force cette disposition des âmes tendres à se *scandaliser*. On sait que les chrétiens désignaient par ce mot l'état d'une âme qui, troublée dans sa confiance en Dieu par des incidens extérieurs qu'elle ne comprend pas, met son jugement faillible au-dessus de sa foi, et se laisse ainsi détourner de la vraie voie. Ce danger, un des plus grands pour le chrétien, il le combat avec persévérance dans ses lettres à Olympias; il composa même dans sa prison un traité particulier, destiné à prémunir contre ces tentations d'une fausse raison, soit sa douce et pieuse amie, soit les autres fidèles qui se scandalisaient comme elle au sujet des événemens d'alors. Cette facilité à critiquer en quelque sorte les œuvres de Dieu, à placer son impression irréfléchie ou son jugement en regard des insondables desseins de celui qui a créé le monde et le fait vivre, Chrysostome la considère comme une maladie mortelle du cœur et un piége du démon, car il ne voit là qu'une révolte et une folie de l'orgueil humain. Croyez-en la sagesse de Dieu, con-

fiez-vous à sa bonté infinie, et ne le jugez pas, voilà le fond de ses préceptes, qu'il applique avec de magnifiques développemens à la nature, à la société humaine, à l'histoire même de la foi. Olympias, il nous l'apprend, et nous le voyons d'ailleurs par ses réponses aux lettres de la pieuse diaconesse, Olympias était douée d'un esprit sagace, nourri de la lecture des livres saints et de ce qu'on appelait alors la divine philosophie, mais assez tenace et porté vers la controverse; Chrysostome avait donc affaire à un disciple peu facile à convaincre, à un malade qui discutait ses remèdes : aussi revient-il à plusieurs reprises sur les mêmes choses, et insiste-t-il avec une vivacité passionnée sur les plus importantes, ce qui nous a valu de lui plus d'un morceau d'éloquence comparable aux plus belles choses de l'antiquité.

L'église sans doute est tourmentée, ses chefs sont proscrits; des loups rapaces ont envahi la bergerie et dispersé le troupeau; les puissances du siècle se sont élevées contre le sanctuaire et y ont installé l'usurpation et le schisme : qu'importe? s'écrie-t-il; ne s'est-il passé jamais rien de pareil dans le monde? Comme si l'église du Christ n'avait pas grandi au milieu des désordres, et que le Christ lui-même, depuis son berceau jusqu'à sa mort, n'eût pas été entouré de scandales? S'il en est ainsi, pourquoi nous plaindre, et que sommes-nous avec nos souffrances misérables, quand le fils de Dieu et ses apôtres ne nous ont apporté la vérité qu'au milieu des persécutions et des tourmentes?

Qu'est-ce d'ailleurs que la persécution, et que sont les maux de ce monde? « Croyez-le bien, ma chère et vénérée dame, il n'y a de mal que le péché, il n'y a de bien que la vertu; tout le reste, bonheur ou malheur, quelque nom qu'on lui donne, n'est que fumée, fantômes et illusion. » En d'autres termes, le mal est en nous, c'est nous qui le faisons; nous le créons par notre propre déchéance; quant au dehors, il ne peut rien sur nous, lorsque nous restons fermes en notre confiance dans la sagesse et la bonté infinies d'en haut.

Examinons votre pensée, quand elle se laisse troubler par les désordres qui nous agitent. Vos amis en souffrent, vous en souffrez vous-même, et vous pleurez sur tant de calamités dont vous n'apercevez ni le but ni la fin probable. De sombres et noires idées vous assiégent, un nuage de chagrin vous enveloppe; vous tombez dans le découragement, parce que vous ne comprenez rien à tout ce qui se passe. Ah! je ne veux pas vous déguiser le mal qui vous effraie, je ne veux ni le nier ni l'amoindrir; je veux au contraire que vous l'envisagiez tel qu'il est, c'est-à-dire plus affreux, plus profond, qu'il ne vous apparaît encore. Oui, « nous voguons au

sein d'une tempête immense. Le navire qui nous emporte flotte sans direction au gré des fureurs de l'océan. Une moitié de ses matelots est à la mer, et leurs cadavres roulent sous nos yeux à la surface de l'onde; l'autre moitié va périr. Plus de voiles, plus de mâts; les rames sont abandonnées, le gouvernail brisé, et les pilotes, assis sur leur banc, ne savent que serrer leurs genoux de leurs bras, incapables de former un projet et n'ayant plus de force que pour gémir. Une nuit obscure leur dérobe jusqu'à l'écueil qu'ils vont toucher, et leurs oreilles ne sont plus frappées que par le bruit assourdissant des vagues. La mer elle-même soulève de son fond des monstres hideux qu'elle lance sur le navire, au grand effroi des passagers... J'essaie vainement d'exprimer par ces images accumulées la multitude des maux qui nous accablent, car quel langage humain pourrait les rendre? Et pourtant moi qui plus que tout autre devrais en être troublé, je n'abandonne pas l'espérance; je porte mes regards en haut, vers le suprême pilote de l'univers, à qui l'art n'est pas nécessaire pour gouverner dans la tempête... »

Il ne faut donc pas se décourager, mais au contraire avoir toujours présente à l'esprit cette vérité : : il n'y a qu'un malheur à redouter en ce monde, le péché et les défaillances de l'âme, qui conduisent au péché; tout le reste n'est qu'une fable. Embûches et inimitiés, fraudes et calomnies, injures et délations, spoliation, bannissement, glaives acérés, mers bouleversées, guerre du monde entier, tout cela n'est rien et ne va pas jusqu'à ébranler une âme vigilante. L'apôtre Paul nous l'enseigne par ces paroles : « les choses visibles n'ont qu'un temps. » Pourquoi donc craindre, comme des maux véritables, des accidens que le temps entraîne comme un fleuve emporte ses eaux?...

« Mais, me dira-t-on, c'est un dur et lourd fardeau que l'adversité! » — Sans doute; voyons-la pourtant sous une autre face, et nous apprendrons à la dédaigner. Les outrages, les mépris, les sarcasmes, qui nous viennent de nos ennemis, qu'est-ce que cela? La laine d'un manteau pourri que les vers rongent et que le temps consume. «Pourtant, ajoute-t-on, au milieu de ces épreuves infligées au monde, beaucoup périssent et beaucoup sont scandalisés. » — Assurément, et cela est arrivé bien des fois; puis après les ruines, après les morts, après les scandales, l'ordre renaît, le calme règne et la vérité reprend son cours. Ah! vous voulez être plus sage que Dieu! Vous sondez les décrets de la Providence! Inclinez-vous plutôt devant les lois qu'elle impose; ne jugez pas, ne murmurez pas, répétez seulement avec le même apôtre : « Profondeurs des desseins de Dieu, qui pourrait pénétrer jusqu'à vous? »

Qu'on se figure un homme qui n'aurait jamais vu lever et coucher

le soleil, ne sera-t-il pas scandalisé de voir l'astre du jour disparaître du firmament et la nuit envahir la terre? Il croira que Dieu l'abandonne. Et celui qui n'a vu que le printemps ne sera-t-il pas scandalisé de voir arriver l'hiver, cette mort de la nature? Il croira que Dieu, reniant son ouvrage, délaisse le monde qu'il a fait. Et celui qui voit semer le grain sur la terre, et ce grain pourrir sous la glèbe et les frimas, n'est-il pas scandalisé en se demandant pourquoi ce grain perdu? Mais plus tard il le verra renaître en moissons jaunissantes; l'autre verra le soleil se lever de nouveau à l'horizon, et le printemps succéder encore à l'hiver. Ces hommes se repentiront alors de leur aveuglement et s'inclineront avec respect devant l'ordre établi par la Providence. Il en est ainsi des choses morales et des événemens de la vie; il suffit de les observer, pour reconnaître bientôt avec douleur que le doute qu'on avait conçu n'est qu'un blasphème.

Mais l'histoire même de notre rédemption n'est-elle pas environnée de scandales? Quel objet de scandale pour beaucoup n'a pas dû être ce Dieu enfant enveloppé de langes, déposé dans une étable, forcé bientôt de quitter la crèche qui lui servait de lit pour s'enfuir chez un peuple barbare! Beaucoup ne pouvaient-ils pas dire à la vue de la pauvre famille de Joseph se bannissant elle-même : « Quoi! c'est là le sauveur des hommes, le roi du ciel et des mondes, le fils de Dieu? » Et ils ont dû se scandaliser. Plus tard, quand cet enfant est revenu de l'exil et qu'il a grandi, une guerre implacable s'élève contre lui de tous côtés. Ce sont d'abord les disciples de Jean qui le poursuivent de leurs haines jalouses. « Maître, disent-ils au précurseur, celui qui était avec toi au-delà du Jourdain baptise maintenant et tous viennent à lui! » Paroles d'envie, inspirées par l'esprit du mal.

Quand Jésus commence à opérer des miracles, que de calomnies contre lui et que de scandales pour les faibles! « Vous êtes un Samaritain, lui crie-t-on de toutes parts, et vous êtes possédé du diable. » On l'accuse d'être ami de la bonne chère et du vin, des hommes pervers et corrompus. Un jour qu'il s'entretient avec une femme, on l'appelle faux prophète; « s'il était prophète, murmurait-on, il saurait ce qu'est la femme qui lui parle. » On grinçait des dents à son aspect, et les Juifs n'étaient pas les seuls à lui faire la guerre... « Ses frères eux-mêmes, fait remarquer un évangéliste, ne croyaient pas en lui... »

Olympias objectait, comme une justification de ses tristesses, le grand nombre de ceux qui, cédant à la persécution, tombaient dans l'erreur et le schisme. « Croyez-vous donc, réplique avec énergie Chrysostome, qu'il n'y ait pas eu de disciples scandalisés en pré-

sence de la croix? Quand les ennemis de Jésus, le tenant désormais en leur pouvoir, assouvissaient lentement sur lui les plus brutales vengeances, le disciple qui l'avait livré, présent à son humiliation, dut avoir un moment de triomphe qui tourna pour les autres en scandale. — Et le simulacre de jugement, et la flagellation, et la royauté dérisoire, et le crucifiement, quel scandale ont-ils dû produire! Le Christ est abandonné de ses disciples; on ne voit plus autour de lui qu'attentats de la soldatesque ou du peuple, ironie, outrages, mauvais traitemens. — « Si tu es fils de Dieu, lui cria-t-on du pied de sa croix, descends de ce gibet, et nous croirons en toi. » Mais ce qui dépasse toutes les bornes de l'insulte, toutes les inventions de la perversité, c'est qu'on lui préfère un voleur, un homme de rapine et de sang. « Qui voulez-vous que je délivre en ce jour, le Christ ou Barabbas? — Barabbas! s'écrie tout le peuple juif, nous voulons Barabbas, et celui-là, crucifiez-le. » Fut-il jamais une mort plus ignominieuse? Et il meurt seul, sans amis, sans disciples; c'est un voleur, compagnon de son supplice, qui le confesse au haut d'une croix. Non, jamais tous les scandales accumulés n'approchèrent de celui-là. Sa sépulture même est une aumône. — C'est ainsi que la vérité envoyée du ciel a pris naissance sur la terre : son passage a été environné de circonstances qui ont été l'épreuve des forts et la perte des faibles. Elle a accompli le mot divin prononcé par elle-même : malheur à celui qui se scandalise!

La vie des apôtres, la prédication de l'Évangile n'ont pas été plus exemptes de scandales et de persécutions. Les apôtres se dispersent, ils fuient et se cachent, ils prêchent dans l'ombre, et pourtant la religion fleurit; elle s'étend rapidement, en vertu des prodiges qui ont signalé son berceau. Un d'entre eux descend par une fenêtre pour échapper à la mort; d'autres emprisonnés, chargés de chaînes, ont besoin qu'un ange les délivre. Quand les puissans du monde les chassent, des pauvres, des artisans les accueillent. Ils sont entourés d'une pieuse sollicitude par des revendeuses de pourpre, des faiseurs de tentes, des corroyeurs, dans des quartiers retirés des villes ou sur les bords de la mer. Telle était la marche tracée par Dieu même dans son inénarrable sagesse. Quand Paul lui demandait le calme et la paix pour le succès de sa prédication, Dieu lui répondait : « Il te suffit de ma grâce, car ma puissance éclate dans la faiblesse. »

« Maintenant, ma pieuse et vénérée dame, continue l'auteur de la consolation, si vous dégagez les événemens heureux du milieu de nos adversités, vous pourrez bien n'y pas trouver des prodiges et des miracles; mais à coup sûr vous y reconnaîtrez un enchaînement merveilleux de desseins qui proclament la Providence. — Il ne faut

pourtant pas, Olympias, que vous recueilliez tout de ma bouche sans aucun effort de votre part; je vous laisse le soin de rechercher et de réunir ces divers traits de la protection céleste, en les comparant à nos revers. Ce travail salutaire à l'âme contribuera à dissiper vos ennuis, à fortifier votre foi, et vous y puiserez pour vos douleurs un grand soulagement. »

Tel est le contenu de la première lettre de Chrysostome à sa chère diaconesse, de celle-là du moins que les plus anciens éditeurs ont mise en tête de ce recueil. On voit combien elle renferme d'allusions à la situation même de l'exilé, à son dénûment actuel, à ses souffrances, à la malice de ses ennemis; on voit aussi comment, rattachant son martyre à un dessein général de Dieu sur l'église, dessein encore inaccessible aux regards, il en accepte d'avance toutes les conséquences, comme un bien, avec foi et courage. Pourquoi alors se décourager quand on souffre moins, et ne pas puiser de la constance dans les paroles de celui qui souffre davantage? et comment oser se plaindre et se laisser abattre quand le fils de Dieu lui-même n'annonce ici-bas son Évangile qu'à travers les persécutions et les scandales?

Il paraît que le remède n'eut pas tout l'effet qu'en attendait le médecin, et que les lettres d'Olympias dénotaient toujours un profond affaissement de l'âme. Chrysostome ne se découragea pas, et en écrivit une seconde non moins développée que la première, mais qui touchait à des points différens de sa thèse.

« Je ne vois que trop, lui disait-il, que la douleur et les ennuis exercent sur vous un empire obstiné; je veux donc vous écrire encore : puisse votre cœur en être plus intimement consolé et votre santé mieux raffermie! Courage! je viens de nouveau, et par d'autres moyens, secouer cette cendre de deuil dont vous êtes couverte. La cendre de l'esprit, comme celle de la matière, produit avec une effrayante activité des résultats désastreux : elle trouble d'abord la vue, et finit par la détruire entièrement. Écartons-la donc avec le plus grand soin, afin de voir clair dans ce qui nous environne; mais, vous aussi, travaillez avec moi, et ne m'épargnez pas votre concours. Les hommes de l'art, dans les maladies du corps, ont beau en déployer toutes les ressources; si les malades n'agissent pas de leur côté, la médecine reste impuissante : il en est ainsi des maladies de l'âme...

« Je voudrais bien agir, me dites-vous, mais je ne puis pas; le mal est plus fort que moi. Je ne saurais dissiper ces épais nuages qui m'enveloppent malgré tous mes efforts pour les écarter. » Illusion que tout cela, vaine excuse, car je connais l'élévation de vos pensées, la force et la piété de votre âme; je connais la grandeur de

votre prudence, les ressources de votre philosophie; je sais enfin qu'il est en votre pouvoir de commander à cette mer furieuse de la tristesse, et de ramener la sérénité dans votre cœur... Qu'y a-t-il donc à faire? Lorsque vous entendrez dire que telle église est tombée, que telle autre est chancelante, que telle autre encore est cruellement battue par les flots et menace de sombrer, que plusieurs ont un loup pour pasteur, un pirate pour pilote, un bourreau pour médecin, il vous est sans doute permis de vous attrister, puisqu'on ne saurait voir ces choses sans douleur; mais ne vous affligez pas outre mesure. Si pour nos propres péchés, pour les actes dont nous avons à rendre compte, il n'est ni nécessaire ni bon de trop s'affliger, à plus forte raison est-ce inutile, fatal et même satanique de tomber dans l'abattement et le désespoir pour les péchés des autres... »

Il cite à ce sujet l'exemple de saint Paul, qui, après avoir chassé de l'église un chrétien coupable d'un grand crime, l'y fait rentrer, pour que sa douleur excessive, fruit du repentir, ne le consume pas. « Or, continue-t-il, dites-moi, Olympias, si l'apôtre ne permet pas qu'un homme aussi criminel se laisse plonger dans le chagrin; s'il a recours au plus extrême des moyens, le pardon, pour arrêter cette plaie de la tristesse, persuadé que tout excès est diabolique, ne serait-ce pas une folie, une démence véritable de vous laisser abattre pour les péchés d'autrui?... Si vous me dites encore : Je veux, mais je ne puis pas, et moi aussi je vous répéterai : Vaines excuses, inutiles prétextes! Quand de noires pensées vous assailleront, ou que vous entendrez quelque récit capable de les réveiller en vous, retirez-vous dans le fond de votre conscience, et pensez au jour terrible où le monde sera jugé. Devant celui qui n'a besoin ni d'accusateurs, ni de témoins, personne ne répond pour un autre; à chacun ses actions, à chacun sa sentence. Songez-y et opposez une frayeur salutaire à cette tristesse qui sert d'instrument au démon, puis engagez la lutte avec fermeté. Il vous suffira d'un peu de décision pour que le sombre tissu disparaisse plus promptement qu'une toile d'araignée... »

Eh! pourquoi donc Olympias se laisserait-elle troubler pour les péchés d'autrui, et, persécutée, s'exposerait-elle à périr pour les crimes des persécuteurs? Olympias peut comparaître telle qu'elle est et sans crainte devant le redoutable tribunal. Quelle vie est plus pure que la sienne, quel cœur plus grand, quelles mains plus libérales, et qui, ayant reçu du ciel les dons les plus magnifiques, en a jamais fait un plus magnifique emploi?

Pour soutenir la noble créature, qu'une fatale défaillance de l'âme entraîne à sa perte, lui rendre confiance en elle-même, la relever enfin à ses propres yeux, il exalte les perfections de cette fille de son

cœur; il se plaît à lui montrer ce qu'elle est, ce qu'elle a été depuis son enfance, et combien en se considérant dans ses mérites elle doit se trouver supérieure aux misérables adversités qui l'abattent. Dans son désir d'être écouté, il ne recule pas devant une sainte et digne flatterie, cette flatterie qui consiste à exagérer la force de ceux qui ont à livrer un grand combat pour les mettre en quelque sorte de niveau avec les difficultés qui les attendent. Le tableau qu'il trace à ce sujet nous intéresse principalement parce qu'il nous fait voir Olympias telle que son ami la voyait lui-même : pour lui en effet, c'était à peine une femme, c'était déjà un être angélique, et cet être se laissait dominer par des calamités apparentes, méprisables aux yeux du sage!

Il entre dans l'énumération des vertus dont elle offre l'ensemble merveilleux. Il vante la pureté de sa vie, qui, passée dans le plus chaste veuvage, égale en mérite celle des vierges consacrées à Dieu; la charité vient ensuite, l'aumône supérieure à la virginité même, et dont Olympias tient le sceptre entre toutes; — la patience, les épreuves l'ont en quelque sorte multipliée chez elle sans que rien la pût lasser. Un discours entier, une histoire même ne suffirait pas à raconter toutes les peines qui l'ont assaillie depuis sa jeunesse : persécutions de ses proches, persécutions des étrangers, grands et petits, de ses amis, de ses ennemis, sans oublier les prêtres; chaque épisode de ces douloureuses aventures fournirait à sa glorification un sujet inépuisable. Que dire aussi de ses privations volontaires, des mortifications, des jeûnes, de la lutte de l'âme contre la chair?

« Les mots de sobriété, de frugalité dans les repas ne vous sont point applicables, ma pieuse et vénérée dame, lui dit-il; il faut en chercher d'autres, il faut élever son langage pour rendre la perfection idéale de votre vie. L'austérité de vos veilles sacrées, quelle expression la rendra? Vous avez dompté le sommeil pour la prière, comme vous avez dompté la faim pour l'abstinence, et il vous est devenu naturel de veiller comme aux autres de dormir; votre bienfaisance et votre charité, plus ardentes que les plus ardentes fournaises, ont porté votre renommée jusqu'au-delà des mers. Retracer votre histoire serait ouvrir et déployer aux yeux tout un océan de merveilles : je l'eusse essayé peut-être, si je n'avais ici un but plus utile encore et plus respectable, vous assister et vous guérir. »

Je laisserai de côté les développemens qu'il consacre aux principales vertus d'Olympias pour me borner à un passage éminemment curieux, parce qu'il a trait au luxe des femmes dans la capitale de l'Orient, luxe insensé qui laissait bien en arrière les extravagances de Rome et de tout l'Occident. — Or Olympias s'était toujours distinguée par sa tenue modeste et par son mépris de la parure, vertu

très louable assurément chez une grande dame qui avait eu besoin, pour la pratiquer, de lutter non-seulement contre l'entraînement général, mais aussi contre les exemples de sa famille, tandis que cette même passion de la parure, unie à la coquetterie (qu'on me permette d'employer ce mot), avait envahi dans Constantinople les pauvres comme les riches et jusqu'aux vierges attachées au sanctuaire.

Les esprits superficiels, nous dit le moraliste dans un langage digne de lui, peuvent reléguer la modestie des femmes au dernier rang de leur mérite; moi je le place au premier. A considérer sérieusement les choses, on se convainc que cette vertu exige de celles qui la connaissent non moins d'élévation d'âme que de sagesse de conduite. Le Nouveau-Testament n'a pas été seul à la prescrire lorsque l'apôtre Paul défend aux femmes même mariées les ornemens d'argent, ainsi que les étoffes précieuses. L'Ancien-Testament ne tient pas un autre langage, quoiqu'on n'y rencontre rien de semblable à cette divine philosophie qui nous régit maintenant, et que Dieu n'y conduise les hommes qu'à travers des ombres et des figures par le règlement de la société extérieure. Écoutez en effet avec quelle force le prophète Isaïe gourmande le luxe des femmes dans la société israélite. « Voix du Seigneur contre les filles de Sion! s'écrie-t-il, emporté par une sainte colère. Parce qu'elles se sont élevées avec orgueil, qu'elles ont marché la tête haute avec des regards pleins d'affectation en faisant mouvoir les plis de leurs robes, en cadençant leurs pas, le Seigneur rabaissera les filles de Sion. — La poussière remplacera tes parfums, une corde te sera donnée pour ceinture, la superbe parure de ta tête tombera, et tu seras chauve à cause de tes œuvres! »

Parcourant la série des ravages que cette maladie de l'âme exerce sur toutes les classes de la société byzantine, Chrysostome arrive aux religieuses, qui, sous l'étoffe grossière de leurs vêtemens, rivalisent de coquetterie avec les femmes du monde couvertes d'or et de soie. « Voyez, dit-il, cette vierge dont les vêtemens respirent la mollesse et dont la tunique est lâche et traînante : par sa démarche, le son de sa voix, le mouvement de ses yeux, comme par ses ajustemens, elle présente un poison délétère en appelant les regards, en provoquant les passions, et creuse de la sorte des abîmes sous les pieds des passans! Peut-on bien lui donner le nom de vierge, et ne seriez-vous pas plutôt tenté de la ranger au nombre des courtisanes? Celles-ci mêmes ne sont pas aussi dangereuses que celle-là... »

L'humilité dans les grandes actions était surtout la vertu d'Olympias, là du moins elle n'avait point de rivale. Les récits précédens nous ont fait voir avec quelle magnanimité d'âme, quelle inébran-

lable fermeté, quelle hauteur de dédain, elle avait traité l'accusation, les accusateurs et les bourreaux quand elle avait été traduite devant le tribunal du préfet sous l'inculpation d'incendie. Cette audacieuse atteinte à l'honneur d'une telle femme avait appelé sur la courageuse diaconesse l'admiration du monde chrétien, et la renommée avait proclamé ses hauts faits jusqu'aux extrémités de l'empire. Dans les églises fidèles à l'orthodoxie, il n'était question que de sa gloire et de ses trophées, c'étaient les termes dont on se servait. Ce fut le bruit public qui informa d'abord Chrysostome de l'héroïsme de son amie, car, ainsi que nous l'avons dit, elle avait dédaigné de faire parade d'une conduite où elle ne voyait que le simple accomplissement d'un devoir. Et lorsque Chrysostome voulut la féliciter en employant ces mêmes mots de gloire et de trophées, Olympias le réprimanda. « Que me parlez-vous de gloire et de trophées? lui avait-elle répondu, je suis aussi loin de tout cela que les morts le sont des vivans. » — « Quoi! reprit Chrysostome dans la lettre que nous analysons, vous n'avez pas érigé des trophées à l'innocence des persécutés! vous n'avez pas remporté la grande victoire et ceint la couronne qui fleurit à jamais! Vous êtes, prétendez-vous, aussi loin de ces trophées que les morts le sont des vivans : vos paroles ne me prouvent qu'une chose, c'est que vous savez fouler aux pieds tout sentiment d'orgueil; mais l'arène arrosée de votre sang a eu pour spectateur la terre entière. — Vous avez été chassée de votre maison et de votre patrie, séparée de vos amis et de vos proches, vous avez connu l'exil et goûté chaque jour les amertumes de la mort, non pas que l'homme éprouve réellement plusieurs morts; mais vous les avez souffertes dans votre cœur, et sous l'étreinte des adversités présentes, comme dans l'attente de celles qui menaçaient, vous avez rendu grâce à Dieu, qui les autorisait dans sa sagesse... »

Il ajoute cette magnifique comparaison à l'appui de son raisonnement : « Songez, ma chère et vénérée dame, que l'âme humaine se fortifie dans la lutte par les épreuves mêmes qui l'ébranlent. Telle est la nature des afflictions : elles élèvent au-dessus de tous les maux ceux qui les supportent avec calme et générosité. Les arbres qui croissent à l'ombre manquent de vigueur et deviennent incapables de produire de bons fruits; ceux qui sont exposés à tous les changemens de l'air, à tous les assauts des vents, à tous les rayons du soleil, sont pleins de force, se couronnent de feuilles et se couvrent de fruits, et ce sont les naufrages de la mer qui forment les marins... Dites-vous cela très fréquemment à vous-même, ma très excellente Olympias, dites-le à ceux qui combattent avec vous ce magnifique combat. Loin de vous laisser décourager, ranimez les pensées des autres; apprenez-leur à mépriser les vaines ombres, les

fantômes de la nuit, les illusions, la boue qu'ils foulent, à ne pas tenir compte d'une fumée passagère, à ne pas regarder des toiles d'araignée comme de vrais obstacles, à passer sans s'arrêter sur une herbe qui va tomber en pourriture, car les bonheurs et les malheurs d'ici-bas sont-ils autre chose que cela?... »

Un instant Chrysostome put croire, il crut en effet que ses soins avaient réussi : les lettres d'Olympias indiquaient plus de calme et de résolution; elle affirmait qu'elle était guérie ou en train de se guérir. Chrysostome avait donc pris d'assaut, comme il le disait avec un peu d'emphase, la citadelle de sa douleur; il n'était pourtant qu'à la première enceinte, et il lui restait bien des travaux à faire pour être maître de la place.

II. — En dehors des causes générales qui entraînaient Olympias dans cet abîme de la tristesse, il s'en trouvait une plus particulière, toute personnelle, leur séparation. Chrysostome y revient assez souvent et avec assez d'insistance pour nous montrer qu'à ses yeux cette cause était au nombre des principales. Aux premières, il oppose les remèdes généraux, qui consistent à raffermir la foi dans la Providence divine, à fortifier l'âme contre l'atteinte des choses contingentes qui ne sont après tout que des apparences et de la fumée, à prouver que le vrai bonheur est dans le contentement de soi-même ici-bas et dans l'attente d'une récompense éternelle là-haut, qu'au fond c'est le persécuteur qu'il faut plaindre, le persécuté qu'il faut envier. A la cause particulière, il oppose un seul remède, l'espoir ou plutôt l'assurance que leur séparation va cesser. Lui aussi éprouve le même chagrin de leur commune absence, il ne le cache pas à son amie, et c'est un des moyens qu'il prend pour la consoler. Il lui conseille de méditer ses livres : là encore elle peut l'entendre et le voir; puis il lui écrira de longues lettres, il compose pour elle, ou du moins à son intention, des traités qu'elle devra relire sans cesse et à haute voix, si ses forces le lui permettent. Ainsi il cherche à distraire du sentiment de sa souffrance, par une tendre et sainte sollicitude, la douce femme dont il a été le père spirituel, le guide, l'ami, et dont il est le dernier et frêle soutien dans leur vie d'épreuves.

Il faut voir comment, dans une de ses lettres, la seconde, il aborde, sans hésitation comme sans voile, sa doctrine des amitiés spirituelles.

« Les malheurs publics, lui dit-il, ne sont pas la seule source de vos chagrins, je ne le sais que trop, ma chère et vénérée dame; notre séparation en est aussi une source amère. Bien que je ne sois qu'un brin d'herbe, je vous entends d'ici gémir et répéter à tout le monde : « Sa parole ne retentit plus à nos oreilles; nous n'avons plus

le bonheur de recueillir ses enseignemens; nous sommes condamnés à mourir de faim, de cette faim dont parle le prophète Amos, la faim de la céleste doctrine. » — Que répondre à cela? Avant tout, je vous dirai, Olympias, que, si vous ne m'entendez plus de vos oreilles, vous pouvez converser avec mes livres, ce qui n'empêchera pas mes lettres, chaque fois que je trouverai un messager sûr. — Mais votre vœu de m'entendre ne peut-il pas être un jour accompli, et Dieu ne permettra-t-il pas que vous me revoyiez? Pourquoi ce doute? Non, non, ne doutez pas; je sais que cela sera. Je vous rappelerai alors que cette promesse ne vous fut pas faite sans raison et comme pour vous calmer par de vaines paroles. Si le retard vous est pénible, songez qu'il ne sera pas perdu pour la récompense, pourvu qu'il ne vous arrache aucun murmure.

« Oui, c'est un rude combat, un combat qui réclame un cœur généreux et une intelligence éclairée par la vraie philosophie, que d'avoir à supporter l'éloignement d'un être qui vous est cher. Qui parle ainsi? Celui qui sait aimer sincèrement et connaît la puissance de la charité comprend ce que je dis; mais, pour ne pas nous égarer à la recherche de l'ami véritable, ce rare et précieux trésor, courons droit au bienheureux apôtre Paul : c'est lui qui nous dira la grandeur du combat et la force d'âme nécessaire pour le soutenir. Paul avait comme dépouillé la chair et déposé la grossière enveloppe du corps; c'était en quelque sorte un pur esprit qui parcourait l'univers. Il semblait s'être affranchi de toutes passions, imitant l'impassibilité des puissances surnaturelles et vivant sur la terre comme s'il eût été déjà aux cieux. Les maux de ce monde, il les supportait aisément, et comme dans un corps étranger : prison et chaînes, expulsion et mauvais traitemens, menaces et supplices, lapidation et submersion, tous les genres imaginables de tourmens; mais que ce même homme, impassible devant la souffrance, se voie séparé d'une âme qui lui est chère, il en ressent un tel trouble, une telle douleur, qu'il s'éloigne aussitôt de la ville où n'est pas l'ami qu'il y venait chercher. — « Étant venu à Troade, dans l'intérêt de l'Évangile du Christ, dit-il lui-même aux frères de Corinthe, quoique le Seigneur m'eût ouvert les portes de cette ville, je n'ai pas eu l'esprit en repos, parce que je n'avais pas trouvé là mon frère Tite. Prenant donc congé d'eux, je suis parti pour la Macédoine. »

« Qu'est-ce donc, ô Paul? Emprisonné dans les ceps, chargé de fers, lacéré de coups et tout couvert de sang, vous prêchez, vous baptisez, vous célébrez le divin mystère, et vous ne négligez rien pour sauver un homme seul. Et lorsque vous arrivez à Troade, que vous voyez le champ préparé pour la bonne semence, que tout vous promet un travail aisé et une aire pleine de riches moissons, vous

repoussez le gain que vous aviez déjà dans la main! Et pourtant nul autre but ne vous conduisait à Troade, « y étant venu pour prêcher l'Évangile. » — Personne ne vous faisait opposition : « la porte m'avait été ouverte, » et vous partez aussitôt! — Oui, certes, me répond-il, car je suis subjugué par le chagrin; l'absence de Tite a jeté le trouble dans mon esprit et l'abattement dans mon cœur, au point que je suis forcé d'agir de la sorte. — Que le chagrin ait été la cause de ce départ, nous n'avons pas à le conjecturer, nous le savons d'une manière sûre, par le témoignage même de l'apôtre : « je n'ai pas eu l'esprit en repos; prenant donc congé d'eux, je suis parti. »

« Vous le voyez, Olympias, ce n'est pas sans un rude combat qu'on supporte l'absence d'un ami; c'est une amère et terrible épreuve qui demande une âme pleine de noblesse et d'énergie. Ce combat, vous le subissez maintenant. Souvenez-vous que plus il est rude, plus belle est la couronne et plus riche le prix; c'est là ce qui doit vous adoucir la peine du retard, et avec cela la certitude de la récompense. Oh! sans doute, il ne suffit pas aux amis d'être unis par le lien des âmes. Là ne se borne pas la consolation d'une amitié brisée. Ils réclament aussi la présence de l'ami, et s'ils en sont privés, c'est une grande partie de leur bonheur qui disparaît. Paul nous le dit encore. « Mes frères, écrivait-il aux Macédoniens, privé de vous pour un peu de temps, de corps et non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur revoir votre visage, et moi Paul, je l'ai voulu plus d'une fois; mais Satan m'en a empêché... C'est pourquoi, ne pouvant supporter plus longtemps cette absence, nous avons jugé bon de nous arrêter seul à Athènes, et nous vous avons envoyé Timothée. » Quelle force dans chaque mot! Comme elle y brille d'une vive lumière, la flamme de la charité qui brûlait en lui! L'expression dont il se sert pour désigner sa peine n'implique pas seulement l'idée d'éloignement, de violence ou d'abandon, mais l'état d'un père à qui ses enfans ont été enlevés : telle était l'affection de l'apôtre.

« Il semble dire aux amis dont il est séparé : J'aurais cru que ce serait une consolation de vous être uni par l'âme, de vous conserver dans mon cœur, de vous avoir vus naguère; mais non, cela ne suffit pas, rien de tout cela ne dissipe mon chagrin. — Mais que voulez-vous donc? dites-le; que désirez-vous avec tant de violence? — Le bonheur même de les voir. « Nous avons ardemment souhaité de voir votre visage. » — Que signifie cela, ô grand et sublime apôtre? Vous pour qui le monde est crucifié et qui êtes crucifié au monde, qui vous êtes dépouillé de toutes les affections charnelles, vous qui n'êtes plus en quelque sorte un être corporel, avez-vous à ce point subi l'esclavage de l'amour, que vous dépendiez de ce

corps de boue, de ce peu de terre, de ce qui tombe sous les sens? — Oui, répond-il, je ne m'en défends pas, je n'en rougis pas, je m'en glorifie plutôt, car c'est la charité, mère de tous les biens, qui déborde ainsi de mon âme. — La présence corporelle de ses enfans ne suffit pas même à son désir, il faut surtout qu'il contemple leur visage. « Nous désirons ardemment revoir votre visage. » Quelle étrange envie, je vous le demande! Quoi! bien réellement vous désirez revoir leur visage? — Et beaucoup, répond-il, car c'est là que se manifeste la personne. Une âme liée d'affection à une autre âme ne sait rien exprimer, rien entendre par elle-même: par la présence corporelle, je puis entendre ceux qui me sont chers, et je puis leur parler. Voilà pourquoi je désire contempler votre visage: là est la langue interprète de nos pensées, l'oreille qui vous portera mes discours, les yeux où se peignent les plus intimes mouvemens du cœur. C'est ainsi seulement qu'il nous est permis de converser pleinement avec une âme bien-aimée.

« Persuadez-vous bien, Olympias, que vous me reverrez, et que vous serez affranchie de cette séparation qui aura même produit pour vous des fruits de miséricorde. Montrez-moi votre affection en accordant à mes lettres le même pouvoir qu'à ma parole, et vous me l'aurez montré avec certitude, si j'apprends que ces lettres vous ont fait tout le bien que je désire, et quel bien? c'est que votre âme rentre dans le calme et la joie dont vous jouissiez quand j'étais près de vous; ce sera pour moi une grande consolation dans l'affreuse solitude qui m'entoure. Si vous avez à cœur de m'inspirer un peu plus de courage (or je sais que c'est là votre vœu le plus cher), faites-moi savoir que vous avez dissipé tous vos chagrins. C'est ainsi que vous paierez de retour mon dévoûment et mon amitié. Vous n'ignorez pas, vous savez, à n'en pas douter, le bien que vous me ferez, et à quel point mon cœur sera réconforté, si je reçois par vos lettres la certitude que votre tristesse s'est évanouie. »

Sous l'empire de ces douces et fermes consolations, l'âme d'Olympias se rasséréna, pour quelque temps du moins; elle voulut vivre et revint à la vie. Nous la verrons reparaître plus tard, et dans des circonstances plus douloureuses encore, car la source de ses larmes ne devait pas tarir.

III.

Cependant les lettres se multipliaient, et les visites affluaient de toutes les parties de l'Orient à Cucuse. Les provinces limitrophes de l'Arménie envoyaient nombre de visiteurs qui se hasardaient dans la montagne dès que les chemins paraissaient libres. On y voyait des laïques à qui il était indifférent de déplaire aux gouver-

neurs, des prêtres qui se dérobaient à la surveillance de leurs supérieurs schismatiques, des troupes de moines assurés de la tolérance de leurs abbés, et quelques évêques qui mettaient la conscience et le devoir au-dessus des faveurs de cour. Il y eut même de pieuses femmes, et parmi elles de très grandes dames, qui projetaient une visite dans son désert dès que le printemps serait revenu; mais il le leur défendit en prétextant la fatigue du voyage et les périls de la route. Le patriarche schismatique de Syrie, Porphyre, écrivait avec colère à son complice de Constantinople : « Tout Antioche est à Cucuse. » Il eût été plus exact de dire : Tout ce qu'il y a d'honnête dans les clergés de l'extrême Orient consulte notre ennemi ouvertement ou secrètement; Chrysostome est plus que jamais l'oracle de l'église. C'était à qui lui enverrait, pour sa santé, des remèdes qu'on savait bons contre l'âpre froid du Taurus. Il avait reçu entre autres d'une noble matrone, nommée Syncletium, un cordial qui en trois jours avait fait disparaître ses faiblesses d'estomac, et le comte Théophile, qui en avait la recette, tenait ce remède à sa disposition et à celle d'Olympias. Sa correspondance d'ailleurs était assez suivie avec ce bon médecin Hymnétius dont il avait fait la connaissance à Césarée. Il lui parvenait aussi de fortes sommes d'argent, quoique ces envois lui déplussent, et cet argent était distribué aussitôt aux pauvres de l'Arménie, ou employé aux entreprises de propagande dont nous allons parler. Les autres étaient à sa charité comme il était à celle des autres. Dénué de tout, infirme et à la merci d'un climat impitoyable, il professait pour lui-même ce qu'il avait prêché au milieu des splendeurs du premier siége de l'Orient, à savoir que la possession des biens de la terre n'était qu'un prêt que Dieu nous faisait pour le restituer par l'aumône : il n'avait jamais su thésauriser que dans le ciel.

Au plus fort de ces soins divers, son inépuisable besoin d'activité ne lui permit pas un instant de repos. Ce ne fut pas assez de sa lutte formidable contre l'empereur, trois patriarches schismatiques et une coalition d'évêques intéressés à le perdre; il aimait la guerre et en chercha une qui fût, pour ainsi dire, un délassement à ses persécutions personnelles. C'est une chose étrange autant qu'admirable de le voir, du fond de cette prison de Cucuse où il se mourait, traqué par des brigands, se jeter dans trois grandes entreprises dont une seule eût suffi à toute l'activité d'un homme ordinaire. Ces entreprises n'étaient pas moins que le triomphe complet de la foi chrétienne en Phénicie, le raffermissement de l'orthodoxie dans l'église catholique des Goths, et, ce qu'on aurait peine à croire, la conversion du royaume de Perse.

J'ai parlé, dans le cours de ces récits, des premières tentatives de Chrysostome pour extirper le culte païen de la province de Phé-

nicie, et j'ai dit combien cette œuvre était difficile, soit par l'opiniâtreté des croyances païennes dans le cœur des habitans, soit par la mollesse des magistrats, qui ne se souciaient ni de se donner la peine d'une propagande officielle, ni d'exciter, par une tolérance trop affichée, des soulèvemens qu'il leur faudrait ensuite réprimer. Chrysostome, dès la première étape de son exil, avait organisé à Nicée, comme on l'a vu, une mission de moines et de prêtres dans le dessein de renouer à Tyr et à Béryte les fils de la propagande interrompue; cette mission, malgré de généreux efforts, avait complétement échoué, en grande partie par le mauvais vouloir des évêques schismatiques de ces contrées, qui aimaient mieux laisser en paix les adorateurs d'Hercule et de Vénus Astarté que de devoir leur conversion à un exilé de la cour. L'héroïsme des démolisseurs de temples avait donc été paralysé presque partout par l'opposition des clergés locaux. Les pauvres moines n'avaient pas tardé à manquer de tout, et la charité n'y suppléait pas. Quand ils mouraient de faim, il ne manquait pas de prêtres schismatiques pour leur dire : « L'homme qui vous envoie ne peut rien pour vous; il n'a pas une obole pour vous donner du pain, pas une ombre de crédit pour vous protéger dans vos expéditions; vous n'êtes que des insensés qui vous offrez en holocauste à sa vaine gloire. » Ces propos et d'autres pareils ne laissèrent pas de décourager des gens dont le chef était un proscrit; les marteaux leur tombaient des mains, et les païens les assommaient à leur tour. Les églises qu'ils commençaient à construire étaient rasées, les temples relevés tant bien que mal, et la Phénicie n'offrait plus qu'un triste spectacle de débris païens ou chrétiens. Les anti-joannites triomphaient de la victoire des polythéistes.

Ces nouvelles, apportées à Cucuse par le prêtre Constance, qui, de refuge en refuge, avait pu y parvenir, poursuivi qu'il était par les espions et les sicaires de Porphyre, remplirent l'exilé de consternation. Le tableau de ces désastres lui navra le cœur. « Il faut y retourner, dit-il au prêtre d'Antioche, il faut y retourner, coûte que coûte! » Et, prenant une assez forte somme qu'il avait mise en réserve sur les aumônes qu'on lui adressait, il la lui remit. « Pars, ajouta-t-il, et ne crains rien des méchans; voici ce qui peut pourvoir à l'œuvre de Dieu en beaucoup de choses. Que les moines désormais ne manquent de rien, qu'ils soient nourris comme dans leurs couvens, vêtus comme dans leurs couvens, et, puisque les souliers leur font défaut, qu'on leur en achète; je veux qu'ils se trouvent aussi bien que dans leurs monastères; je veux aussi qu'une partie de cet argent soit employée à relever les églises. » Constance était de la même trempe d'âme que son ami; il n'hésita point à partir sur-le-champ, en dépit de ses propres dangers, pour prendre le commandement d'une nouvelle expédition. Vers le même temps, un ci-

toyen d'Antioche nommé Diogène adressait à Chrysostome, par son intendant Aphraate, une somme d'argent assez considérable; Chrysostome la refusa en répondant à Diogène : « Je n'ai pas besoin de cela, mais mes frères de Phénicie en ont besoin, » et il la lui renvoya par son serviteur. Il fit plus; s'étant aperçu, en sondant Aphraate, qu'il était homme de résolution et de foi, et ferait un bon missionnaire, il l'enrôla dans son armée, et exigea de lui le serment d'aller rejoindre les convertisseurs de la Phénicie.

Ce n'était pas d'ailleurs autour de lui seulement qu'il recrutait; son rayon d'action s'étendait fort au loin. Ainsi il entra en rapport pour le même objet avec les solitaires du couvent de Saint-Publie à Zeugma, situé près du pont de l'Euphrate, fameux dans l'histoire pour avoir été de ce côté-là la borne de l'empire romain. Ce monastère, peuplé de Grecs et de Syriens, avait deux enceintes séparées, deux abbés distincts et une église commune où l'office se célébrait dans les deux langues. Chrysostome écrivit à l'un et à l'autre abbé pour obtenir d'eux des auxiliaires à son armée de Phénicie, et il les obtint. Un de leurs moines nommé Nicolaüs, qui était prêtre, lui écrivit, en se mettant à sa disposition, qu'il irait le voir d'abord à Cucuse, probablement pour prendre ses ordres. « Ne viens pas, lui répondit l'exilé, la Phénicie t'attend, et si tu venais ici, les neiges pourraient te retenir. » Nicolaüs devint un des lieutenans les plus intelligens et les plus zélés du prêtre Constance. Chrysostome faisait surtout ses levées de moines dans le diocèse d'Apamée, en Syrie, où se trouvaient une vraie multitude de monastères. Il en tira entre autres un prêtre nommé Jean, chez qui une grande mansuétude de caractère et la douceur d'un langage persuasif cachaient un cœur de héros. Chrysostome tenait beaucoup à l'avoir, parce qu'il était aussi bon pour pacifier que pour agir, et savait mieux encore attirer que contraindre. Il le fit circonvenir de toute façon et obtint enfin son consentement. Ce fut une grande conquête pour le parti de la conversion et qui attira bien des soldats sous le saint drapeau. Chrysostome, en lui écrivant, le proclame son général d'armée.

En même temps que le bataillon des moines grecs et syriens, sa seconde armée, s'acheminait vers les montagnes du Liban, Chrysostome adressa aux soldats découragés de la première une longue lettre où il ne leur épargnait pas les reproches. D'où provenait le désarroi actuel de leur mission? De ce qu'ils avaient manqué de fermeté, manqué aussi de confiance en sa parole, et surtout dans la grâce de Dieu. — « Ce n'est point, disait-il avec une sainte sévérité, ce n'est point au moment où la mer se gonfle, où la tempête accourt menaçante, que le pilote abandonne son navire; il fait appel au contraire à tout son courage et cherche à ranimer les passagers par son exemple. Ce n'est pas non plus quand la fièvre sévit et at-

teint son paroxysme que le médecin quitte son malade; alors au contraire il déploie les ressources suprêmes de son art et invoque l'assistance des autres... » Et comme c'était surtout leur détresse et leur dénûment que les imposteurs, comme il les appelle, faisaient sentir aux moines pour les décourager, il leur donne cette assurance qu'ils ne manqueront jamais de rien. « Si moi, environné comme je le suis de tribulations et d'épreuves, relégué dans le plus sauvage des déserts, j'ai l'œil sur vous et vous tiens abondamment pourvus de tout ce que vos nécessités exigent, pourquoi craindre comme vous le faites et laisser défaillir vos âmes? Courage, encore une fois; remettez-vous à l'œuvre. Le bienheureux Paul, plongé dans un cachot, déchiré par les fouets, ruisselant de sang, chargé d'entraves, remplissait au milieu des souffrances sa mission mystérieuse, il baptisait son geôlier. »

Ces éloquentes objurgations eurent leur effet : la guerre sainte recommença avec acharnement; mais la résistance ne fut pas moins acharnée. Les païens, secondés par la mauvaise volonté des ennemis de Chrysostome, s'organisèrent par bandes, et les moines furent traqués de toutes parts, beaucoup furent tués; mais ils revenaient sans cesse à la charge, et Chrysostome continuait à leur envoyer, du fond de l'Arménie, de courageuses recrues. Dans le nombre fut un prêtre nommé Rufin, qu'il découvrit dans on ne sait quel couvent de ces provinces sauvages; ce prêtre avait un cœur intrépide, fait pour briller doublement dans la milice du Seigneur. « J'apprends, lui écrivit-il, que la Phénicie est de nouveau à feu et à sang; cours-y au plus vite; c'est quand on voit le feu gagner sa maison que l'on comprend le mieux l'imminence du péril. » Rufin se mit en route avec de nombreux compagnons levés sur son passage. Tant d'efforts persévérans eurent leur récompense : les chrétiens reprirent le dessus et réussirent à élever quelques églises, points de ralliement de leur armée et sanctuaires de leur culte; pour imprimer à la population convertie un nouvel élan, on voulut les consacrer par des reliques de martyrs. Rufin en demanda à Chrysostome. « Il y en a, répondit celui-ci, beaucoup et d'incontestables dans la ville d'Arabissus, près d'ici; l'évêque m'en donnera, » et il lui envoya à cet effet le prêtre Terentius, un de ses acolytes. L'évêque d'Arabissus, Otreïus, dont nous aurons à reparler plus tard, était un bon et simple prêtre pour qui Chrysostome était un oracle. Il lui donna ce qu'il voulut. Des messagers dévoués portèrent le saint fardeau à travers le Taurus, et, ce qui était plus difficile, à travers les provinces livrées au schisme. Ils le déposèrent en Phénicie. La présence de ces restes vénérables produisit l'effet désiré; l'enthousiasme rendit les chrétiens invincibles, et la conquête commença de se consolider. Il fallut pourtant bien des années encore pour

qu'elle s'étendît à tout le territoire des adorateurs d'Astarté, et les faits nous montrent, jusqu'à la fin du ve siècle, plus d'un signe de paganisme parmi les Phéniciens; mais enfin leur pays devint chrétien, et il aimait à rattacher sa conversion aux efforts surhumains d'un prisonnier en exil. « C'est l'évêque Chrysostome, nous dit l'historien Théodoret, qui fit abattre les temples de cette contrée païenne, n'y laissant pas pierre sur pierre. » Étrange siècle où de pareils prodiges s'accomplissaient! On peut en dire tout le mal qu'on voudra, et il le mérite assurément; mais on ne lui refusera pas du moins le courage, la confiance en ses propres œuvres et la foi qui les féconde.

La seconde des préoccupations apostoliques de Chrysostome le reportait bien loin de l'Euphrate, près des rives du Bosphore cimmérien, sur une église barbare dont il était également le protecteur, l'église catholique des Goths.

On sait que la grande nation des Visigoths, au moment où, chassée par les Huns, elle vint demander asile sur les terres de l'empire romain, était à peine chrétienne, mais que du moins son christianisme était orthodoxe. Valens ne consentit à l'admettre au midi du Danube qu'à la condition qu'elle et son évêque Ulfilas adopteraient le symbole de foi formulé par Arius, lequel repoussait l'égalité du père et du fils dans le mystère de la Trinité. Ulfilas le jura, et les Visigoths ne furent que trop fidèles au serment de leur évêque, car, lorsque l'empire d'Orient rentra dans la communion catholique, sous le règne de Théodose, les Visigoths ne le suivirent point dans son évolution religieuse. Ils restèrent ariens, ariens fanatiques et persécuteurs, ce qui créa pour l'empire un double péril. D'un côté, en effet, ils formèrent un noyau d'opposition chrétienne à la religion de l'état, qui servit de point de ralliement aux sujets romains dissidens, et de l'autre ils attirèrent à eux par la persuasion ou la force les autres races barbares établies dans l'empire, de sorte que l'arianisme devint le christianisme des barbares par opposition au catholicisme, culte officiel des Romains. Ce double danger se manifestait déjà au temps d'Arcadius et d'Honorius. C'était donc une œuvre bonne et utile, au point de vue politique comme à celui de la religion, de tenter sur les Visigoths un rappel à leur ancienne foi catholique, ou du moins de les diviser de manière à rendre leur action moins redoutable. Chrysostome s'y était mis avec ardeur pendant les jours paisibles de son épiscopat; il fonda d'abord à Constantinople une église pour les Goths convertis, où lui-même officiait et prêchait fréquemment, assisté d'un interprète qui traduisait ses paroles en langue gothique. Il établit ensuite, vers les bouches du Danube, mais à l'intérieur de l'empire, un couvent de Goths catholiques qu'on appela les Marses, on ne sait pourquoi, et

qui forma un second noyau de prosélytisme pour les races barbares. C'est dans ce couvent, ainsi qu'on l'a vu précédemment, que l'ancien diacre de Chrysostome, devenu évêque d'Héraclée, Sérapion, s'était caché, aux premiers temps de la persécution, pour échapper aux ennemis de son ancien maître, et les moines Marses, par ce fait, se plurent à proclamer leur attachement à l'archevêque exilé et à sa cause.

Outre ces deux centres de catholicisme existant parmi les Goths sur les terres de l'empire, il s'en trouvait un beaucoup plus considérable au dehors, chez ceux de la presqu'île cimmérienne. Comment s'était-il formé, et était-ce un reste des affiliations primitives de cette race? Nous l'ignorons; mais nous le voyons, au IVe siècle, rattaché à Chrysostome par des liens intimes. C'est Chrysostome qui donne à cette église des Goths un évêque nommé Unilas, qu'il qualifie lui-même d'homme admirable. Les relations de ce clergé barbare avec l'archevêque de Constantinople avaient lieu par l'intermédiaire des moines Marses, qui correspondaient régulièrement avec lui. Or, au plus fort des divisions religieuses de l'Orient et lorsque l'archevêque allait partir pour l'exil, Unilas mourut, laissant l'église des Goths dans un complet désarroi. Le roi de ce petit peuple n'ayant rien trouvé de mieux à faire que de demander un autre évêque à Constantinople, le diacre goth Modowar était parti pour le couvent des Marses, porteur de la lettre royale, et s'y arrêta d'abord pour conférer avec ses coreligionnaires barbares. Il apprit là ce qui s'était passé à Constantinople, la déposition de Chrysostome et son exil; il l'apprit de bouches amies et de cœurs en communion avec l'exilé. L'embarras de Modowar fut grand. La lettre du roi, autant qu'on peut le croire, était adressée à l'archevêque; irait-il la porter au successeur intrus? C'était un objet de justes scrupules, et Modowar hésitait. Cependant il fallait qu'il ramenât un évêque aux Goths cimmériens, et le temps pressait à cause des difficultés de la navigation sur la Mer-Noire aux approches de l'hiver. Profitant des hésitations du diacre, les moines Marses informèrent de tout Chrysostome par une lettre qu'il reçut à Cucuse.

Son émotion fut grande à cette nouvelle, car il aimait l'église des Goths cimmériens comme sa fille. Il se hâta d'écrire à Olympias une lettre que nous avons encore. Il y recommande à sa chère diaconesse d'employer tout ce qu'elle avait de crédit et d'habileté pour faire différer la nomination de l'évêque goth, si Modowar était à Constantinople. « Rien ne presse, lui disait-il, puisque la saison est assez avancée pour rendre dangereux le voyage par mer; on peut attendre jusqu'au printemps. » Ce qui valait encore mieux que ce parti, c'était de lui envoyer Modowar, mais secrètement et sans bruit, afin de ne point donner l'éveil aux schismatiques, et tous les

deux s'entendraient aisément pour un bon choix. Il avait le cœur oppressé par l'idée qu'à la tête de cette église, sur laquelle il avait veillé si longtemps avec les yeux d'un père, ses ennemis placeraient un homme dont le premier acte serait de renier sa communion, ne comprenant pas que son nom pût être maudit et couvert d'anathèmes par ses propres enfans. Il sentait bien la difficulté de réussir dans cette délicate affaire, mais il terminait sa lettre par ces mots : « Il faut faire ce qui se peut, qu'importe un échec? Dieu considère notre cœur et non le succès de nos actions. » Cette affaire en effet était fort embrouillée; Olympias, frappée elle-même d'exil, ne put s'en occuper beaucoup, et Modowar, chargé de ramener un évêque à son roi, s'impatientait sans doute des lenteurs. En tout cas, Chrysostome mourut avant de connaître la fin de cette histoire.

Le troisième projet qui agitait le cœur et l'esprit de l'ancien archevêque dans sa solitude de Cucuse dénote une audace à peine croyable. Ce banni, emprisonné à l'extrême limite du monde romain, entre des bandits et des neiges, se mit à rêver la conversion de la Perse. Il n'avait pu se trouver là, sur la frontière, pour ainsi dire, de ce paganisme fameux des mages, sans se sentir ému de colère au récit de leurs superstitions, et dès lors il n'eut plus qu'une idée, chasser ces prêtres imposteurs, dévoiler leurs mensonges, éteindre leur foyer sacrilége, et planter la croix de Jésus-Christ dans le palais du grand-roi. Une fois cette idée bien arrêtée dans sa tête, il chercha des hommes d'action aventureux, intrépides, et n'hésita pas à s'adresser à un évêque qui s'était montré son ennemi au concile du Chêne; leur réconciliation devait être à ce prix. L'évêque dont je parle n'était autre que ce Maruthas, un des juges de l'archevêque, et celui dont la sandale ferrée avait écrasé le pied de Cyrinus dans un conciliabule à Chalcédoine.

La Perse n'avait pas été complétement fermée aux tentatives de prédication chrétienne, et, pour ne point parler des temps apostoliques, quelques succès avaient été obtenus, du vivant de Constantin, par l'initiative courageuse d'un solitaire appelé Siméon de Nisybe; mais les adorateurs du feu reprirent bientôt le dessus, et la persécution de Sapor anéantit pour un demi-siècle ces rudimens vénérables de la foi chrétienne. Une circonstance fortuite les ranima. L'empereur Théodose avait une négociation à suivre vis-à-vis du roi de Perse, pour des intérêts que nous ignorons, peut-être quelque délimitation de territoire, et il choisit pour son envoyé un prêtre de la province de Sophêne, située sur la frontière même de la Mésopotamie et de la Perse. L'ambassadeur était un homme simple, mais avisé; tout en traitant des intérêts qu'il venait débattre, il observait l'état religieux de la Perse, et s'aperçut

que les semences du christianisme n'avaient pas tellement disparu qu'on ne pût les raviver encore. Plein de cette idée, il entra dans la confiance du roi, et obtint que les os des chrétiens persansm artyrisés sous le règne de Sapor lui fussent livrés. Il réunit ainsi une énorme quantité de reliques qu'il transporta dans une église située à douze lieues d'Amyde, du côté du nord, et sur la rivière de Nymphée, limite commune des deux nations. Autour de cette église, comme autour d'un fort élevé pour la conquête religieuse, des maisons s'agglomérèrent, et il se forma une petite ville qui porta le nom de Martyropolis. Martyropolis choisit pour son évêque le prêtre à qui elle devait sa fondation, et ce prêtre était Maruthas.

Ce collègue de Chrysostome, peu digne de ce nom quant au savoir, capable de se laisser égarer, sans mauvaise conscience, dans les subtilités théologiques dont on l'enveloppait au concile du Chêne, possédait en revanche une arme puissante pour la propagande chrétienne, cette foi qui entraîne les cœurs, si elle ne transporte pas les montagnes. La simplicité un peu rustique de son extérieur n'avait rien au reste qui pût choquer ses voisins les Perses. Peu à peu il se fit aimer de la foule, et, comme il se mêlait de médecine, il fut assez heureux pour rendre quelques services au roi Isdégerde dans une maladie; il parvint même à guérir par ses prières, disait-on, l'héritier royal qu'il prétendait possédé du diable. Cette cure, comme on le pense bien, le mit tout à fait en faveur à la cour. Isdégerde ne put plus se passer de lui, et Maruthas conçut l'espoir qu'un jour ou l'autre le grand-roi embrasserait la religion de la croix. Les mages, de leur côté, ne furent pas sans appréhensions, et, pour couper court à la conversion commencée, ils ourdirent un complot qui devait éclater dans le principal de leurs temples, au milieu du peuple et en présence du souverain. En effet, à l'instant marqué dans la cérémonie où le roi devait s'approcher du feu sacré, une voix sortit de la flamme qui déclara qu'il fallait le chasser comme un impie abandonné aux séductions d'un chrétien. Isdégerde recula effrayé et quitta le temple; mais Maruthas, soupçonnant quelque imposture, lui conseilla de faire creuser le sol à l'endroit d'où la voix était partie, et on y trouva un caveau communiquant avec des soupiraux habilement distribués. Le roi n'avait plus de doute; il châtia sévèrement ses mages. Toutefois ses bonnes dispositions en faveur du christianisme avaient plus d'apparence que de réalité, ou du moins elles ne furent pas de longue durée, car l'histoire nous apprend qu'il souilla la fin de son règne par une persécution sanglante, laquelle fut continuée par son fils Vararanne. Les événemens que je viens de résumer en quelques lignes comprennent une période d'environ vingt-cinq ans, qui se termine à

l'année 420, après la mort de Maruthas, suivant toute probabilité. C'était quand les chances favorables de la propagande commençaient à se dessiner, et dans le cours de l'année 405, que l'archevêque exilé eut l'idée d'entreprendre une conquête en grand de la Perse; il avait besoin de Maruthas, et, quels que fussent ses griefs, il se décida à nouer des rapports avec lui.

Au fond, cet évêque, dont la rusticité n'excusait pas la faiblesse de jugement, était, dans les affaires qui divisaient l'église d'Orient, un ignorant passionné. Il ne sut pas répondre aux avances d'un homme tel que Chrysostome, qui ne voulait de lui qu'une alliance de prosélytisme. Il se rendit de Martyropolis à Constantinople, à la fin de 405, en évitant Cucuse. Chrysostome en fut vivement contrarié, et pour dissiper les ombrages de son ancien adversaire il lui écrivit à Constantinople au sujet des affaires de Perse, l'engageant à une réconciliation dans l'intérêt de leur foi commune. Maruthas ne lui répondit pas. Une seconde lettre de l'archevêque n'eut pas plus de succès que la première : Maruthas avait été circonvenu. Impatienté du silence de cet homme dont il avait besoin, il s'adressa à sa douce missionnaire Olympias, la priant de l'aller trouver et de faire tout ce qu'elle pourrait pour le gagner à la concorde et le retirer « de la fosse, » expression par laquelle il désignait l'alliance avec ses ennemis. « Faites qu'il me revienne, écrivait Chrysostome; il m'est indispensable pour mes desseins sur la Perse. » Il espérait que, par autorité morale ou persuasion, la vénérable diaconesse l'entraînerait à passer par Cucuse à son retour dans la Mésopotamie, et qu'alors lui Chrysostome aurait aisément raison de cet esprit opiniâtre et étroit. Les rancunes de Maruthas furent invincibles.

On ignore ce qui serait arrivé dans l'empire des Sassanides, sous la direction d'un chef de parti tel que le banni de Cucuse, avec les moyens de propagande dont il disposait, et ces milices monacales qui seraient toutes sorties à sa voix des couvens de la frontière. A voir ce qu'elles faisaient alors en Phénicie, on peut comprendre que la conquête religieuse de la Perse, sur un plan tracé par un homme de génie, eût été fortement entamée. Il serait trop aventureux de dire que ce grand royaume eût été converti, nous ne le croyons pas : la corporation des mages était trop puissante, et les adorateurs du feu avaient mille moyens d'animer des populations féroces contre ceux qu'ils appelaient les adorateurs du bois; mais du moins la grande ennemie de l'empire romain eût été divisée, et qui sait quelles conséquences aurait pu avoir sa conversion, même incomplète, au christianisme, lors de l'avénement de Mahomet?

AMÉDÉE THIERRY.

LE

MARI DE DELPHINE

SECONDE PARTIE (1).

X.

Peu de jours après, M[me] Ducormier recevait chez elle ses habitués. En attendant le dîner, la compagnie s'éparpillait; les uns se tenaient dans le salon, où l'on faisait de la musique, les autres dans le jardin. Comme pour passer de l'un à l'autre il suffisait de descendre ou de remonter quelques marches, et que la douceur de la saison avait permis de laisser les portes et les fenêtres ouvertes, il s'établissait du salon au jardin un courant perpétuel. Lucette trottait parmi les fleurs, ravie d'être chez sa marraine, qui la laissait libre de s'ébattre à son gré. Delphine venait de chanter. Justin Plantier s'approcha d'elle : — Que je vous complimente! dit-il; hier vous étiez souffrante, aujourd'hui vous cultivez la romance... Il n'y a que la santé des femmes pour avoir de ces complaisances...

— Que dites-vous? demanda M. de Busserolles, qui passait.

— J'adressais toutes mes félicitations à votre femme. Hier vous savez comme elle toussait, aujourd'hui elle chante...

Tout en parlant, son regard faisait le tour du salon et s'arrêtait sur M. d'Ambleuse. — Il me prend un peu sur les nerfs avec ses perpétuelles taquineries, M. Justin Plantier! murmura le capitaine Fernay, qui était assis auprès de Raymond.

M. de Busserolles attachait de longs regards sur Delphine. —

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

Mais si vous toussez, dit-il, pourquoi cette robe de mousseline qui laisse presque à nu vos épaules?

— Ah! mon Dieu! d'où sortez-vous? s'écria Justin avec un rire aigu, ne savez-vous pas que, lorsqu'une femme est décolletée, elle n'a jamais froid?

Raymond vit passer une ombre sur la figure attristée de Delphine. Que n'aurait-il pas donné pour avoir le droit de chercher querelle à cette méchante guêpe qui bourdonnait toujours autour d'elle! N'y pouvant tenir, il descendit au jardin. Quelques secondes après, Mme de Busserolles se leva et se dirigea vers la porte. — Vous sortez? lui cria son mari.

— Quel singulier personnage n'êtes-vous pas! poursuivit Justin. Vous voyez bien qu'il n'y a plus personne ici...

Delphine parut dans le jardin, un peu pâle et les yeux humides. Sa fille, à qui rien n'échappait, courut vers elle et lui mit dans les mains un bouquet de roses que M. d'Ambleuse venait de lui cueillir. Delphine les porta à ses lèvres comme pour les flairer de plus près. M. de Busserolles survint. — Qui vous a donné ce bouquet? demanda-t-il.

— Moi, répondit Lucette vivement.

— Voyons les doigts, dit Justin, et prenant sa petite main: — Pas une piqûre!.. C'est superbe! s'écria-t-il.

— Si je le tuais? murmura le hussard en se penchant à l'oreille de son voisin.

Si Raymond avait les nerfs tendus, Justin Plantier ne les avait pas moins irrités. Le venin qu'il avait sur les lèvres et qui le brûlait cherchait sans cesse où se répandre. Un hasard voulut qu'après le dîner on vînt à parler des guerres d'Afrique. Un étranger était là qui questionna Guillaume. — Au lieu de répondre, s'écria Justin, racontez donc à monsieur votre charge, la fameuse charge d'El-Habaïça.

— Ah! monsieur, c'est donc vous qui?...

— Comment, si c'est lui! reprit Justin; mais le héros, le voilà, c'est M. de Fernay. Cela se passait, je crois, en 1857.

— En 1857, au mois d'avril, répondit Guillaume.

— Vous aviez avec vous un peloton de hussards, cent hommes au plus?

— Soixante avec une dizaine de spahis.

Raymond souffrait de la naïveté du capitaine, qui, tête baissée, donnait toujours dans cette même plaisanterie d'atelier. Il crut remarquer néanmoins qu'en répondant au rapin le hussard l'observait du coin de l'œil. — C'est cela, s'écria Justin, une poignée de sabres contre mille yatagans! Ne s'agissait-il pas de tirer d'affaire une compagnie d'infanterie qui battait en retraite?

— Ah! vous vous en souvenez?

— Certes! Je me rappelle aussi que, tirant votre latte du fourreau, vous avez réuni vos cavaliers autour de vous comme autrefois un chevalier du Temple prêt à charger les Sarrasins.

M. de Fernay passa la main sur sa barbiche et fronça le sourcil; mais Justin, qui était tout à l'ardeur de son récit, se jeta au milieu du cercle, et s'appliquant à imiter le geste, la voix, l'attitude du capitaine : — Je me rappelle encore que, debout sur vos étriers et d'une voix tonnante, vous avez dit : Soldats, faisons voir à ces moricauds que les hussards de France valent les chasseurs d'Afrique!... Oh! je n'ai rien oublié.

— Je vous demande pardon, s'écria M. de Fernay, qui s'avança et posa lourdement sa main sur l'épaule de Justin, vous avez oublié qu'il me déplaît qu'on se moque de moi... J'attendais une occasion de vous dire l'opinion que j'ai de votre caractère et de votre personne. Je la trouve, je la prends.

— Mais,... murmura Justin.

Le capitaine l'interrompit. — Demain, au point du jour, deux de mes amis seront chez vous, et il faudra que ce soit fini avant le déjeuner.

Là-dessus, M. de Fernay s'éloigna, laissant Justin effaré et d'une main tremblante essuyant la sueur qui coulait de son front. L'aplatissement de cet être rampant faisait pitié. Dominique répétait à demi-voix : — Le vilain rêve! ah! le vilain rêve!

Le lendemain, le malheureux Justin Plantier arriva sur le terrain accompagné de M. de Busserolles. Il avait passé la nuit à essayer des pistolets contre une muraille et à se monter l'esprit pour être au niveau de la situation. Quand on fut en présence, M. de Busserolles intervint, et s'approchant de M. de Fernay : — Mon ami M. Plantier a eu tort, dit-il; comme moi, il le reconnaît, et, cédant à mes conseils, il est prêt à vous exprimer ses regrets de ce qui s'est passé.

— Des regrets seulement?

— Deux balles échangées n'ajouteront rien à votre réputation de courage, et quelques paroles malséantes valent-elles la peine qu'on tue un homme du premier coup?

Le capitaine parut réfléchir, et comme s'il avait été saisi d'une idée subite : — Eh bien! laissez-moi causer un instant avec votre ami, reprit-il, et, s'il n'est pas un sot, tout peut s'arranger sans qu'il lui en coûte un cheveu.

Justin arriva, affectant un air rogue, mais le regard anxieux et la bouche contractée. — Mon cher monsieur, lui dit l'ancien officier, l'expression de vos regrets acceptée, j'ai un conseil à vous donner... Il faut que vous preniez le sage parti de vous éloigner de ce pays.

Vous avez la parole vive, moi j'ai les nerfs irritables... Une allusion lointaine à ce que vous savez, et tout peut être remis en question... Voyez si vous voulez en subir les conséquences; vous avez trois jours pour réfléchir...

Dès le lendemain, le beau Guillaume venait surprendre M. d'Ambleuse au Rocher. — Je ne suis pas bien sûr d'avoir agi sagement en ne poussant point l'affaire jusqu'au bout, lui dit-il. Vous savez le proverbe : morte la bête, mort le venin! Je suis tranquille en ce qui me concerne, je le suis moins en ce qui touche une autre personne... Et à ce sujet il m'est venu une idée. Si je tuais M. de Busserolles?...

— Y pensez-vous? s'écria M. d'Ambleuse.

— Beaucoup; je ne suis pas tout à fait aussi sot que cet animal de peintre le supposait hier encore. J'avais remarqué déjà bien des choses, mais la manière dont Mme de Busserolles a mis hier ses lèvres dans ce bouquet de roses que vous aviez cueillies a suffi pour dissiper mes doutes; vous l'adorez, et je crois qu'elle vous aime. Or Mme de Busserolles est une honnête femme. Je voudrais la voir heureuse, et c'est pourquoi j'ai songé à la débarrasser de son mari.

— Mais c'est de la folie!

— Point. M. de Busserolles mort, vous épousez sa veuve, et grâce à moi Morsan compte un excellent ménage de plus.

M. d'Ambleuse sourit, et donnant une vigoureuse poignée de main au capitaine : — Je ne vous ferai pas mystère de mes sentimens pour celle dont vous parlez, reprit-il; mais nous ne sommes plus au temps où l'on se tirait d'embarras à coups de lance ou de masse d'armes. Rengaînez donc votre grand sabre.

— C'est donc impossible?

— Tout à fait.

— Tant pis, j'avais admirablement arrangé tout cela dans ma tête. Remarquez que je ne suis bon à rien, et que tout de suite je devenais très utile...

M. de Fernay quitta le Rocher dans un état visible de contrariété. Il sifflait entre ses dents et poussait son cheval, qui filait au grand trot. Dans un chemin creux, il rencontra M. de Busserolles. — Je vous cherchais, dit celui-ci.

— Oh! quand on me cherche, on me trouve. Qu'y a-t-il?

— J'ai appris hier un peu tard que vous aviez engagé M. Plantier, mon ami, à quitter Morsan.

— C'est un conseil en effet que je lui ai donné.

— Eh bien! moi, j'ai un service personnel à vous demander. M. Plantier m'est fort utile. Il possède sur le bout du doigt le détail de mes affaires. Vous ne voudriez pas, j'imagine, me priver de son concours?

— Je n'en ai pas le droit certainement; mais, puisque vous n'ignorez rien de ce que j'ai dit, vous savez qu'une imprudence nouvelle peut faire renaître les mêmes difficultés si heureusement aplanies?

— Il n'y en aura plus.

— Vous en prendriez l'engagement?

— Sans hésiter.

Guillaume retint la bride de son cheval, et se rapprochant de M. de Busserolles : — Si donc, ce que je ne prévois pas, votre ami revenait à la charge, vous m'autoriseriez à vous rendre responsable de ses incartades?

— Certainement; je réponds de lui comme de moi-même.

— J'ai votre parole, dit M. de Fernay; M. Justin Plantier peut rester à Morsan aussi longtemps qu'il lui plaira.

Le capitaine tourna bride, et regagna le Rocher au grand galop. — Je viens de causer avec M. de Busserolles, s'écria-t-il en entrant; que M. Justin, pour lequel il a un faible tout particulier, se laisse aller à quelque intempérance de langage, et, à cheval sur nos conventions, c'est le mari que j'extirpe comme un chardon.

Il s'éloigna là-dessus, mais cette fois très satisfait, en fredonnant le refrain d'une complainte qui avait cinquante couplets, et qu'il avait apprise au régiment. Une chose que le beau Guillaume ignorait et qui peut-être eût rendu moins vive l'expression de sa joie, c'est que la démarche de M. de Busserolles avait eu lieu à l'instigation de Justin.

XI.

Depuis la journée qu'on avait passée aux ruines d'Armentières, une pensée unique préoccupait l'esprit du rapin : il ne croyait pas que Mme de Busserolles se fût hasardée seule à la pointe extrême du Bec. Une main devait l'avoir soutenue et conduite. Il avait commencé des recherches. Pour les continuer, sa présence à Morsan était indispensable. Il s'était donc rendu sur la colline et de là sur l'étroite plate-forme où M. de Busserolles avait rejoint Delphine; comme lui, il s'était penché au-dessus de l'abîme, fouillant du regard les déclivités du rocher et l'inextricable toison de broussailles qui tapissait les ruines. Essayant d'y descendre, il remarqua une touffe de fleurs écrasée, et plus bas, sur un ressaut de terre glaise, l'empreinte d'un pied nettement marquée. — J'en étais sûr, s'écria Justin, à qui cette courte promenade au-dessus du vide avait donné le vertige. — Faut-il qu'il l'aime! reprit-il, et l'aimerait-il autant, si elle ne l'aimait pas?

Ce qu'il avait découvert suffisait pour assurer sa conviction per-

sonnelle; il fallait autre chose pour la faire partager. — J'attendrai, je guetterai, se dit-il. — Un hasard servit sa haine à souhait; M. d'Ambleuse possédait un petit portefeuille garni d'acier avec un porte-crayon d'or auquel il tenait beaucoup, — qui lui venait de son frère. Il l'avait toujours sur lui. Un soir, Mme Ducormier le lui demanda pour écrire une note. — Hélas! je ne l'ai plus, répondit Raymond.

— Ah! fit Justin, qui dressa l'oreille.

— Voilà déjà plusieurs jours que je le cherche. Je l'aurai certainement perdu dans quelque promenade.

Justin se tut. Dès le point du jour, le lendemain, il retourna aux ruines; mais, au lieu de les aborder par le sommet, il s'arrêta au pied même de l'escarpement, et en commença l'ascension. Avec la sagacité d'un sauvage qui suit une piste, il remarqua certaines places où la terre éboulée conservait la trace de pas mal effacés, et plus loin, au travers d'un rideau de buissons, quelques branches fraîchement cassées. — C'est par là, se dit-il, et il poursuivit sa marche lentement, fouillant partout du regard. Quand il se sentait fatigué, il s'accrochait des mains aux racines qui rampaient autour de lui et reprenait haleine, évitant de regarder dans le vide.

Il avait franchi à peu près un tiers de la distance, lorsque son regard fut attiré tout à coup par l'éclat métallique d'un petit objet qui brillait au milieu d'une touffe d'herbe sur la saillie d'un rocher. — Si c'était cela! murmura-t-il. — Justin réunit tout ce qu'il avait de force, d'adresse et de sang-froid, et se dirigea vers le roc.

Au bout de quelques pas, allongeant le cou, il reconnut un petit portefeuille en cuir de Russie dont un rayon de soleil faisait étinceler les angles et le fermoir d'acier. Un soupir de satisfaction gonfla sa poitrine. C'était bien celui qu'il avait vu cinquante fois aux mains de M. d'Ambleuse. Il fit un effort, se glissa le long de l'arête du rocher, étendit le bras et s'en empara. Ses genoux se mirent à trembler si violemment qu'il dut s'accroupir pour ne pas tomber. Il serra sa trouvaille dans une poche, boutonna soigneusement sa jaquette, et descendit en prenant mille précautions. Une voix retentit soudain qui faillit le faire rouler jusqu'au bas du rocher. C'était celle de Dominique, qui se promenait dans cette solitude et qui l'interpellait. — Voilà que je rêve à présent que vous chassez, et cela sans chien et sans fusil!

Un dernier effort porta Justin jusqu'auprès du rêveur. — Oui, je chasse, dit-il, et le gibier que je viens de ramasser, je ne le donnerais pas pour son pesant d'or!

Et il se mit à courir dans la direction de Morsan.

Après le déjeuner, il profita d'un instant où M. de Busserolles

travaillait dans son cabinet pour rejoindre Delphine; alors baissant la voix : — Madame, dit-il, vous êtes sur le penchant d'un abîme plus dangereux encore que celui au bord duquel M. d'Ambleuse vous a conduite l'autre jour.

— Je ne vous comprends pas, répliqua Delphine, qui changea de couleur.

Justin soupira : — Quand M. de Busserolles vous a surprise sur la pointe du Bec, j'ai eu tout de suite la pensée que vous n'y étiez pas arrivée seule. J'en ai la preuve aujourd'hui : reconnaissez-vous cet objet que j'ai trouvé parmi les rochers au-dessus desquels s'élèvent les ruines d'Armentières?

A la vue du petit portefeuille que Justin lui présentait, Delphine se troubla; puis d'une voix irritée : — L'auriez-vous trouvé, monsieur, si vous ne l'aviez pas cherché?

— Est-ce ma faute si je vous aime? est-ce ma faute si je suis dévoré par la jalousie?... A la pensée qu'un autre a su trouver le chemin de votre cœur, la colère m'envahit et la fureur aveugle ma raison. D'un mot cependant vous me feriez votre esclave; je suis à vos pieds, vous n'auriez qu'à me tendre la main...

— Jamais, répondit Delphine.

Justin pâlit, et se relevant : — Vous réfléchirez! reprit-il.

Le soir même, Raymond se présenta chez Mme de Busserolles. Il la trouva entre son mari et Justin dans une petite pièce où l'on se réunissait quelquefois pour prendre le thé. A sa vue, elle ne put réprimer un mouvement d'effroi; se levant aussitôt néanmoins comme pour donner un ordre et se glissant auprès de lui : — Quelque chose s'est passé entre M. Plantier et moi, dit-elle fort vite, ne restez pas longtemps, vous saurez tout.

Lucette jouait autour d'elle à portée de sa main. Elle se jeta dans les bras de Raymond. — Quelle tendresse! dit Justin.

Au moment où Raymond avait paru, un petit portrait, dans son cadre de cuivre ciselé, se trouvait sur une table auprès de M. de Busserolles, qui l'examinait. C'était celui d'Henri de Berville, que sa mère venait d'envoyer comme un souvenir à la femme qui avait eu pour son fils le dévoûment d'une sœur. Justin le prit sans affectation, et, le retournant dans tous les sens : — Voici justement M. d'Ambleuse qui va nous tirer d'embarras, dit-il.

Puis, mettant le portrait en pleine lumière : — Figurez-vous que nous discutions tout à l'heure un point de ressemblance. Je ne connais pas le jeune homme dont le visage charmant a été reproduit sur cet ivoire... Regardez bien à présent Mlle Lucette, et dites-nous si vous ne trouvez pas entre eux un certain air de famille.

— Oui, un peu, ce me semble, répondit M. d'Ambleuse au hasard. Est-ce le portrait d'un parent?

— Mieux que cela, d'un ami, répondit M. Plantier, qui reposa le portrait sur la table.

Lucette cependant ramassait de petits ustensiles de bois qui traînaient par la chambre. L'un d'eux tomba. — Ah! vous faites un bruit d'enfer! Sortez! cria M. de Busserolles.

Delphine voulut la suivre. — Et pourquoi? reprit-il. Lucette ne peut-elle rester seule un instant?

— A propos, continua Justin, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, mon cher monsieur d'Ambleuse; mais ne me remerciez pas; c'est un hasard qui a tout fait...

Il regarda M[me] de Busserolles, qui avait pris un ouvrage d'aiguille, et continuant : — Vous vous souvenez d'un bibelot que vous regrettiez d'avoir perdu ces temps derniers?

— Un portefeuille?

— Ah! vous avez la mémoire bonne... Eh bien! je l'ai trouvé.

— Que se passe-t-il donc? se demanda Raymond, qui voyait Delphine chanceler.

— Mais où, quand, comment l'avez-vous trouvé, ce portefeuille? s'écria M. de Busserolles.

— Oh! vous ne devineriez jamais; il faut que le diable s'en soit mêlé... Vous connaissez cette muraille de rochers qui tombe dans la vallée à la pointe du Bec? Eh bien! c'est là, et non pas tout en bas, comme vous le pourriez croire; non, mais sur la pente même, dans un endroit où je ne sais pas si un écureuil oserait se risquer.

— Et vous en avez fait l'ascension, vous? dit Raymond.

— Moi-même, cher monsieur. J'ai beau avoir dépouillé le vieil homme, j'ai encore des heures d'enthousiasme où une voix intérieure me crie : « Toi aussi, tu as été peintre!.. » Quand ces heures sonnent, — et je ne les appelle ni ne les désire, croyez-le, — j'ai la rage de croquer des motifs que mes confrères célèbres ne daignent même pas regarder. Il y a donc par là un bouquet de houx et de framboisiers dont les feuilles d'un vert métallique s'enlèvent sur un fond de rochers fauves... C'est d'un effet merveilleux. J'ai pris mes crayons, et je me suis hissé jusque-là, au risque de me casser le cou vingt fois.

— Et le portefeuille était là? dit M. de Busserolles.

— Il y était, et si je sais comment il y est parvenu, je veux être pendu, à moins que M. d'Ambleuse n'y soit allé en promenade, ce qui n'est guère vraisemblable.

Justin tira le portefeuille de sa poche et le posa sur la table, auprès du portrait de M. de Berville. — Tenez, cher monsieur, voilà le fugitif. Il est encore tout humide. Ah! dame, il a plu l'autre nuit, et la pluie est une impertinente qui ne respecte pas le cuir de Russie.

M. de Busserolles, qui était devenu livide, donnait du bout des

doigts de petits coups secs sur la table. Des bouffées de colère folle montaient au cerveau de Raymond. Delphine fit un effort violent. — M. d'Ambleuse aura laissé tomber ce portefeuille du sommet des ruines, dit-elle, et de chute en chute il aura rebondi jusqu'à l'endroit où M. Plantier l'a ramassé.

— Oui, de cabriole en cabriole, et avec l'aide d'un coup de vent!

Quand M. d'Ambleuse se retira, M. de Busserolles l'accompagna jusqu'à la porte. — Demain, lui dit-il, j'aurai l'honneur de me présenter au Rocher.

— Je vous y attendrai, monsieur, répliqua Raymond.

Delphine cependant était montée dans sa chambre; M. de Busserolles l'y suivit. Quand il entra, elle était debout devant la cheminée; elle tressaillit et se retourna. — Eh bien! madame, est-ce assez clair? dit-il d'une voix que la colère faisait trembler... Après M. Henri de Berville, M. Raymond d'Ambleuse...

Mme de Busserolles resta immobile, appuyée au chambranle de la cheminée, les bras pendans le long du corps. Il la saisit par le poignet, et la secouant : — Mais parlez, madame, parlez donc... Voyons, répondez, dites quelque chose...

— Et que voulez-vous que je dise?.. Une première fois vous m'avez jugée et condamnée sans vouloir même m'écouter. Ce sera pour M. d'Ambleuse comme pour M. de Berville... A quoi bon me défendre?

— Oserez-vous nier que M. d'Ambleuse était avec vous sur cette plate-forme où je vous ai trouvée?

— Je n'y songe même pas.

— Et pourquoi ne m'y a-t-il pas attendu? pourquoi m'avez-vous affirmé que vous étiez seule?

— Parce que j'ai eu peur... Vous ne savez pas quelle voix terrible vous aviez... M. d'Ambleuse, voyant ma terreur, a disparu dans le vide; il a risqué sa vie pour m'éviter les effets de votre colère.

En parlant ainsi, Mme de Busserolles venait de se traîner vers un canapé sur lequel elle était tombée avec accablement. Ses cheveux s'étaient en partie défaits et se répandaient sur une robe de nuit dont elle s'était enveloppée. Le désordre de sa toilette, qui laissait voir à nu son cou délicat et les rondeurs blanches de ses épaules, à peine voilées par la transparence de la mousseline, rappela soudain à M. de Busserolles des beautés qu'il avait adorées. Il pensa qu'un autre en était le maître, un mouvement de rage folle s'empara de lui, il se précipita sur Delphine et voulut l'étreindre dans ses bras; mais elle se débattit sous ses lèvres, effrayée de cette haine qui avait le langage de la passion. — Oh! je sais que tu ne m'as jamais aimé, reprit-il; mais patience, je me vengerai de lui, comme

je me vengerai de toi! — Et, avec la même force qu'il avait mise à la serrer sur sa poitrine, il la renversa sur le sol.

Lucette, qui depuis une minute avait entr'ouvert la porte timidement, poussa un cri et se jeta sur Delphine. — Vous ici! et qui vous l'a permis? s'écria M. de Busserolles. — Lucette ne répondait pas; cramponnée au cou de sa mère, elle l'embrassait et sanglotait. M. de Busserolles l'en arracha avec violence : — Ça me lasse à la fin de savoir toujours là cette petite espionne qui écoute aux portes, dit-il; dorénavant elle couchera à l'autre bout de la maison, dans la chambre verte.

Lucette s'était jetée dans la robe de sa mère. — Monsieur, s'écria Delphine, qui joignit les mains, faites de moi ce que vous voudrez, battez-moi, tuez-moi; mais épargnez cette enfant...

Sans répondre, M. de Busserolles s'empara de Lucette vivement et l'emporta jusqu'au fond d'un long corridor, ouvrit une porte qu'on apercevait tout au fond, y poussa l'enfant, et d'un coup sec retira la clef de la serrure. — Oh! vous la tuerez! s'écria Delphine, qui colla son visage contre la porte.

— On verra bien, dit M. de Busserolles, la figure enflammée par la colère.

XII.

Tandis que ces choses se passaient à la Maison-Blanche, M. d'Ambleuse envoyait un exprès à M. de Fernay pour le prier d'être au Rocher le lendemain au point du jour. Il avait la presque certitude que M. de Busserolles, en lui rendant visite, exigerait une explication. De cette explication difficile à une provocation, la distance était courte.

Il y avait une sorte d'ironie dans ce dénoûment qu'il prévoyait. Sa pensée le ramena dès lors à cette heure d'exaltation où il avait cru tout possible parce que Delphine l'aimait. Que n'eût-il pas fait pour lui épargner un chagrin, et le premier résultat de cet amour, c'était de rendre plus dur et plus lourd le fardeau sous lequel ployait sa vie. N'était-elle pas livrée sans défense à la tyrannie exaspérée d'un homme qui avait maintenant des griefs à faire valoir, et la responsabilité de ce malheur n'était-ce pas lui qui la portait? Un sentiment d'amertume et de déception se dégageait de cette pensée, qui avait la sécheresse et l'exactitude d'une démonstration mathématique. Après l'idylle venait la tragédie. Il n'y voyait point de solution.

Vers le matin, un cheval tout fumant entra dans la cour du Rocher, et M. de Fernay monta quatre à quatre l'escalier. Mis au courant de la situation, il appliqua un furieux coup de poing sur la table. —

Quand je vous le disais ! s'écria-t-il; on a toujours tort de ne pas suivre sa première inspiration. Si j'avais tué cette bête venimeuse, rien de tout cela ne serait arrivé ! J'expédiais le Busserolles après le Justin Plantier; je faisais coup double... Eux par terre, nous debout, chacun restait à sa place.

Et marchant de long en large : — Çà voyons, ajouta-t-il, puisque les choses ont tourné autrement, vous plaît-il que nous ferraillions un peu, ne fût-ce que pour nous mettre en haleine?

Raymond eut beaucoup de peine à faire comprendre au capitaine que son intention bien arrêtée était de ménager M. de Busserolles.

— Voilà qui me passe! Nous avons connu de ces oursons que l'on appelle des maris dans le 4e hussards, mais jamais pareille philanthropie n'y a été professée.

Le bruit d'une voiture entrant dans la cour interrompit l'entretien. M. de Busserolles en descendit. — Laissez-nous, dit Raymond à Guillaume.

Tout aussitôt M. de Busserolles entra, un portefeuille bourré de papiers sous le bras. Il tendit la main à M. d'Ambleuse, qui s'était levé. — Vous m'en voudrez peut-être de vous déranger à pareille heure, dit le maître de la Maison-Blanche; mais nous sommes à la campagne, et puis les affaires ne souffrent point de retard.

Un soupir d'allégement souleva la poitrine de Raymond. Le mari s'effaçait; il n'avait plus en face de lui qu'un spéculateur. — Voici des actes que je vous propose de signer, poursuivit M. de Busserolles. Il s'agit d'une vente à réméré de sept ou huit hectares de prés qui confinent le Rocher du côté de Morsan, et dont je désire me rendre acquéreur au prix de dix-huit cents francs l'arpent. Je vous ai déjà parlé de cette petite affaire, je crois.

— Je sais, dit Raymond, qui souleva l'un des papiers du bout des doigts. N'est-il pas question d'établir par là un chemin de fer et d'élever une gare sur ces mêmes prés?

— Ah! vous savez?... balbutia M. de Busserolles, qui pâlit. On en a parlé en effet, mais d'une manière peu sérieuse.

— Oh! je ne m'y arrête pas, et je signe, répliqua Raymond.

Une légère rougeur passa sur les joues de M. de Busserolles, qui prit alors les actes et les serra dans son portefeuille; puis, embarrassé comme un homme qui a le sentiment de sa vilaine situation, il se retira sans donner plus de suite à l'entretien.

A l'heure même où M. de Busserolles quittait la Maison-Blanche pour traiter l'affaire qui avait eu un dénoûment si prompt, Delphine, revenue d'un long évanouissement, grattait à la porte de Lucette. Effrayée d'un silence que n'interrompait aucun cri, aucune plainte, elle s'alarma, et fit enfoncer la porte. La première chose qui frappa sa vue en pénétrant dans la chambre verte, ce fut le corps

de sa fille étendu par terre. Elle l'appela, elle l'embrassa; rien. Le médecin arriva; il trouva l'enfant dans un état effrayant de catalepsie. Toute apparence de vie avait presque disparu. M. de Busserolles se montra tout à coup. En présence du médecin, ce fut un autre homme. — Quoi! Lucette malade! Que s'est-il donc passé?

— J'allais vous le demander, dit le médecin.

— Mais rien. Mme de Busserolles est là pour vous le raconter. Cette chère enfant est sujette à des caprices. Elle en a eu un hier, dans la soirée, plus tenace que les autres. Pour la corriger, j'ai dû l'enfermer dans une chambre isolée.

— Oui, la chambre verte, dit Delphine; la terreur a saisi ma pauvre Lucette.

— Pourquoi cela? Est-ce que cette chambre verte ne ressemble pas à toutes les chambres de la maison?

— Docteur, reprit M. de Busserolles, c'est un enfantillage... Des filles de service ont fait croire à cette enfant que cette chambre est hantée. J'avais la pensée de la punir efficacement et en même temps de dissiper cette fantasmagorie dont on a bercé son imagination. Je l'ai donc enfermée dans la chambre verte.

— Seule?

— Pouvais-je penser que la peur la mettrait dans l'état où vous la voyez? Devais-je m'attendre à une excitation nerveuse aussi inexplicable? Ah! je suis bien malheureux...

Le médecin ne répondit pas directement à M. de Busserolles, mais la main sur le pouls de Lucette : — Vous auriez pu ne ramasser qu'un cadavre, dit-il.

M. de Busserolles tressaillit, et, passant un mouchoir sur ses yeux, se baissa pour embrasser Lucette. Celle-ci ouvrit ses paupières lourdes, un regard vague en sortit; elle reconnut le visage de son père penché sur elle, poussa un faible cri, et fut prise de convulsions.

Mme Ducormier, avertie par un mot, accourut sur-le-champ; bientôt les amis envahirent la maison. — Delphine faisait peine à voir; mais la douleur la plus bruyante était celle de M. de Busserolles. Il se répandait en plaintes et en gémissemens; il s'accusait, il était le plus misérable des hommes. Ces témoignages extérieurs eurent leur effet; une part de la sympathie générale se tourna vers lui. Mme Ducormier, qui savait le fond des choses, éprouvait des mouvemens d'indignation et de mépris.

A la première nouvelle du danger qui menaçait Lucette, Raymond s'était rendu à Morsan. Mme Ducormier l'entraîna dans l'appartement de Delphine. Les cheveux coupés, la tête ravagée et pâle sur l'oreiller, les lèvres pincées, le nez bridé, Lucette avait l'aspect de la mort. Delphine, elle aussi, avait le visage tendu, le regard fié-

vreux, quelque chose de sombre dans la physionomie. Elle parlait par monosyllabes. Tandis qu'elle tournait autour du lit de sa fille, Mme Ducormier se pencha à l'oreille de M. d'Ambleuse. — Son état ne m'inspire pas moins d'inquiétude que celui de Lucette, lui dit-elle. Regardez ses yeux secs et luisans; je voudrais la voir pleurer.

— Attendez, dit Raymond.

Il s'approcha de Lucette et lui parla doucement. L'enfant, qui avait les paupières à demi ouvertes, sembla écouter. Elle fit un léger mouvement de la tête, et presque aussitôt un pâle sourire glissa sur sa bouche décolorée.

— Ah! vous savez l'aimer,... s'écria Delphine.

Ses yeux se mouillèrent; elle vit ceux de Raymond pleins de larmes, et tomba en sanglotant dans les bras de Mme Ducormier.

Cependant le désespoir simulé de M. de Busserolles faillit devenir réel. On lui écrivit tout à coup que le tracé du chemin de fer serait probablement modifié. Les prés laissés en dehors du parcours, la ligne attaquerait une partie du bois qui dépendait encore du Rocher, mais dans une direction opposée. Les fruits d'or que le spéculateur croyait déjà récolter se changeaient en cendres sous ses mains. Effaré, il étala cette lettre sous les yeux de Justin. — N'est-ce que cela? s'écria le peintre; je vois un coup de fortune où vous voyez la fin de vos espérances. Allez trouver M. d'Ambleuse, et jouez cartes sur table. Dites-lui tout. Il y a des gens que ces semblans de franchise touchent. Proposez-lui alors d'acheter le Rocher tout entier aux conditions qui vous ont rendu maître d'un bout de prairie. La terre restera indivise entre vous. Chacun de vous aura sa part des bénéfices, et ils seront considérables, si les rails passent par là. De cette manière vous ne risquez rien, et toutes les chances de profit vous restent.

— Et vous croyez que M. d'Ambleuse acceptera?

Justin sourit. — Et comment voulez-vous qu'il refuse?... Voyez comme il aime Lucette!

M. de Busserolles suivit exactement les inspirations de son confident. — Je suis prêt à faire tout ce qui vous plaira, répondit M. d'Ambleuse; mais je dois vous avertir que mes renseignemens ne concordent pas avec les vôtres. Le chemin de fer suivra-t-il la vallée ou les coteaux? On ne le sait pas encore. Ainsi, croyez-moi, avant de signer un acte qui, pour être valable, veut être rédigé par un notaire, entouré de formalités légales et enregistré, ce qui entraîne toujours des frais considérables, prenez de nouvelles informations. Les chances sont égales. Si elles tournent en notre faveur, je vous engage ma parole que dès aujourd'hui le Rocher vous appartient comme à moi.

M. de Busserolles n'osa pas insister. Il avait vaguement con-

science que M. d'Ambleuse pénétrait le motif secret qui le faisait agir. Les actes signés, maître du Rocher au même titre que lui, il était libre de lui fermer sa maison; l'affaire ajournée au contraire, quelle raison avait-il de ne pas le recevoir en associé, presque en ami? Une parole, c'était bien quelque chose; mais M. de Busserolles estimait que ce n'était pas tout. En somme, il restait son obligé, ce qui lui constituait une position d'infériorité. S'il n'avait écouté que les murmures et les grondemens sourds de son ressentiment, il aurait rompu en visière à M. d'Ambleuse et donné satisfaction à sa rancune jalouse par un éclat; mais ne perdait-il pas alors le bénéfice d'une opération qui devait mettre un terme à ses embarras? Il fallait donc user de patience et attendre. Les traits contractés, le cœur lourd, mécontent de lui-même, il prit congé de Raymond, et rentra dans le cabinet où Justin alignait des chiffres. Quand celui-ci apprit l'insuccès relatif de la démarche qu'il avait conseillée, il eut un sourire moqueur. — Allons, dit-il, vous n'êtes pas adroit... Il y a des situations dont il faut savoir abuser; mais je suis là, et rien n'est encore perdu.

Le premier soin de Justin fut de s'enfermer dans le cabinet de M. de Busserolles pour se rendre un compte exact de l'état de ses affaires. Bientôt après, il était entouré de dossiers sur lesquels il prenait des notes. Un flair particulier lui donnait le pressentiment qu'il y avait dans ces liasses de devis et de projets informes des élémens dont il était possible de tirer parti. Le silence où la maison était plongée l'aidait dans ce travail délicat. La crise aiguë qui avait failli emporter Lucette avait pris le caractère d'une maladie de langueur. Si le péril n'était pas immédiat, il n'était pas moins redoutable. La séve intérieure semblait épuisée. Justin n'apercevait presque jamais Mme de Busserolles, qui l'évitait; quand il rencontrait M. d'Ambleuse, il le saluait et passait. Entre eux, l'inimitié avait des allures froides et polies. Depuis l'aventure du portefeuille, le peintre craignait, s'il poussait les choses plus loin, de s'attirer une méchante affaire. Le souvenir de celle qu'il avait eue avec M. de Fernay l'invitait à la prudence : non point qu'il ne pût avoir, lui aussi, son heure de bravoure, si une impérieuse nécessité l'y obligeait; mais c'était par d'autres moyens qu'il voulait rester maître de la place et en évincer Raymond.

Un matin, appelant M. de Busserolles dans son réduit et frappant joyeusement sur un paquet de papiers : — Je pourrais me servir de la formule inventée par Archimède et vous crier *eurêka!* Non, j'aime mieux vous dire en bon français : La fortune est là, et il dépend de vous de l'en faire jaillir!

— Expliquez-vous, s'écria M. de Busserolles, dont les yeux brillèrent.

— Le moyen est fort simple, et je m'étonne qu'un homme d'une sagacité si parfaite ne l'ait pas découvert. Et ce n'est pas sur une source unique de richesse que j'ai mis la main, il y en a deux!

Alors, avec le langage précis des affaires, il lui parla d'un procès important que M. de Busserolles avait perdu jadis, et qu'il pouvait recommencer avec toutes les chances d'un bon résultat, grâce à l'existence d'une pièce oubliée que lui, Justin, avait tirée d'un fouillis de paperasses. Cette pièce changeait la face de la question. Et comme M. de Busserolles le regardait avec étonnement : — Eh! eh! reprit-il, avant de faire courir les dieux et les héros sur la toile, j'ai fait bien des métiers;... de tous, il m'est resté quelque chose. Donc, en avant le papier timbré, et si vos adversaires sont solvables, il vous rentrera bien une centaine de mille francs de ce côté-là. Ce n'est pas tout encore. Il y a par ici un projet d'association pour des mines d'anthracite dont la concession n'est pas tombée en déchéance. J'ai eu vent de cette affaire autrefois. Je sais un homme habile qui en a eu quelque envie. Que je le retrouve! je le mets sur la piste, et avant trois semaines vous m'en direz des nouvelles.

Et s'animant comme un bon cheval de course sous l'éperon : — Nous allons multiplier les annonces, les prospectus, les réclames, et ce sera bien le diable si une compagnie anonyme au capital de deux ou trois millions n'en sort pas pour fleurir à la quatrième page des journaux! Nous en laissons la plus grosse part à mon capitaliste, et le reste nous suffira pour nettoyer le passif et asseoir l'avenir sur un pied doré. A présent donnez-moi vite une centaine de louis, et je pars pour Paris.

Le soir même Justin était en route, et trois jours après M. de Busserolles, qui se mourait d'impatience, reçut une lettre ainsi conçue : « Si je ne crie pas victoire, c'est par modestie. Mon avoué est en campagne. Dès la première signification, la maison Grollin, Plinchon et compagnie a mis les pouces. On vous offre cinquante mille francs pour vous désister; j'ai refusé net. De plus j'ai réussi à m'aboucher avec l'homme à l'anthracite. Il a pris feu; plans, devis, mémoires, il prépare tout. Mon capitaliste avance les premiers fonds. Il pense que les actions cotées à la Bourse feront prime à l'émission. Nous sommes sur la grande route... Il ne s'agit plus que de prendre le galop! »

Un sentiment de folle joie inonda le cœur de M. de Busserolles. Tandis qu'il lisait et relisait cette dépêche, dont chaque mot lui semblait écrit en lettres d'or, il entendit la voix de M. d'Ambleuse. Il perdit la tête. — Monsieur, s'écria-t-il, si vous venez pour savoir où en est l'affaire du Rocher, votre visite est inutile; j'y renonce.

— C'est bien, monsieur, j'aviserai, dit Raymond, qui passa.

Ces quelques mots qui venaient de l'assaillir au seuil de la maison lui firent l'effet d'une déclaration de guerre; mais il ne lui convenait pas d'accepter un congé signifié d'une voix si brève avant d'avoir vu Mme de Busserolles, à qui seule il reconnaissait le droit de lui dicter sa conduite. Il l'informa sur-le-champ de ce qui s'était passé. — Vous comprenez, dit-il, que j'aurais relevé d'une autre façon l'impertinence de M. de Busserolles, si je n'avais redouté un éclat où votre nom eût peut-être été mêlé; cependant je ne puis pas m'y exposer de nouveau. Que voulez-vous que je fasse?

Les yeux de Delphine se remplirent de larmes. — Voilà un coup auquel je n'étais pas préparée, murmura-t-elle; puis d'un air de résolution : — Si ce que je fais est mal, que Dieu me pardonne, dit-elle; mais vivre de longs jours, des semaines, des mois peut-être sans vous voir, c'est impossible... Je vais respirer souvent le soir au jardin pendant le premier sommeil de Lucette; on est habitué à m'y voir descendre. La haie qui l'entoure ne touche pas au bas de la rivière; on y peut entrer sans être aperçu du dehors. Quand vous verrez du milieu des champs une lumière à cette fenêtre, venez... Si vous ne me trouvez pas dans le jardin, à cette place où les arbres font une ombre si noire, cherchez au pied de cette statue de l'Automne que vous connaissez. Il y a un trou dans le socle... J'y aurai mis une lettre...

Elle entendit la voix de M. de Busserolles et se sauva.

XIII.

Dès le lendemain, M. d'Ambleuse quitta le Rocher au coucher du soleil; il prit à travers champs, gagna les bords de la rivière et la suivit jusqu'auprès de Morsan. Aucune lumière ne brillait dans la nuit à l'angle de la Maison-Blanche. Il poussa cependant jusqu'à la haie qui faisait le tour du jardin, trouva le passage que Delphine lui avait indiqué, et se glissa jusqu'à la statue de l'Automne, dont il entrevoyait la forme vague près d'un massif d'arbustes. Il n'y avait rien dans l'intérieur du socle; la maison semblait endormie. Les rainettes chantaient au bord de l'eau. Un merle, réveillé par la marche lente de Raymond, partit du milieu des ramées en poussant des cris qui le firent tressaillir; puis tout rentra dans le silence, et il resta dans l'ombre, regardant la façade éteinte de la Maison-Blanche, où le souffle léger du vent faisait passer des frissons et des murmures dans les rameaux tremblans de la vigne et du lierre.

Cette promenade devint bientôt son pèlerinage de chaque jour. Il ne prenait jamais le même chemin, dans la crainte d'attirer l'attention de quelque passant, et s'arrêtait aussitôt qu'il pouvait voir la Maison-Blanche. Un soir, il aperçut la lumière promise et courut au

jardin; il en tourna le coin avec mille précautions et regarda de tous côtés. Personne n'était là. Aucun bruit de pas ne faisait crier le gravier. Il se dirigea vers la statue et plongea la main dans le socle; il en retira un papier. Son cœur se mit à battre, et, saisi d'une joie folle, il prit sa course dans la direction du Rocher. Une heure après, seul, les portes fermées, il ouvrit cette lettre.

« Mon ami, je ne sais pas ce qui se passe; M. de Busserolles est comme fou. Il a des projets de fêtes; il veut avoir des chevaux. Lui et M. Plantier, qui est revenu après une absence de quinze jours, parlent sans cesse de grandes affaires... Que m'importe tout cela? Lucette ne va pas mieux. M. de Busserolles prétend qu'elle est tout à fait bien. Elle a un courage extraordinaire, cette enfant. Elle a voulu se lever, et elle s'est levée. Elle va, vient, s'efforce de sourire. — Vous voyez, ce n'était rien, me dit son père. Moi, elle me fait pitié. Sa poitrine manque d'air; ses veines n'ont point de sang. Elle s'arrête épuisée au moindre effort; le moindre bruit l'effraie. Une fièvre lente la consume. Elle me parle de vous sans cesse. — C'est bientôt qu'il doit revenir, n'est-ce pas? dit-elle.

« Quel triste bientôt! Il s'appellera jamais... peut-être! Quand M. de Busserolles survient, elle se met toute droite. S'il lui parle et qu'il faille répondre, elle étouffe; cela me navre. S'il pouvait ne pas entrer chez elle! Le médecin, qui la trouve faible, voudrait qu'elle changeât d'air et de milieu. Elle aurait besoin d'enfans autour d'elle, d'expansion, de gaîté. J'en ai parlé à M. de Busserolles. Il s'est mis à rire, de ce rire bruyant que vous connaissez. — Pourquoi pas un voyage en Italie? m'a-t-il répondu.

« Et comme j'insistais : — Nous la mettrons à l'école, voilà tout.

« Je n'ai plus rien dit; Lucette s'est jetée dans mes genoux, et tout en pleurs m'a suppliée de la garder.

« Voilà comment nous vivons! Quand vous étiez là, au moins je pouvais pleurer; à présent les larmes m'étouffent. Parfois cependant l'espoir me revient; une nuit paisible, un rire plus franc dissipe mes craintes; c'est le rayon du matin qui met du rose sur les nuages.

« Je ne vous parle que d'elle et de moi; mais *nous*, n'est-ce pas *vous?*... Je vous ai quelquefois entendu dire, dans ces derniers temps surtout, que vous regrettiez presque de m'avoir connue, que vous n'aviez apporté que des tristesses dans ma vie; ne le croyez pas, mon ami : vous m'avez ouvert un monde qui m'était inconnu, et où, à votre suite, j'ai pénétré avec enchantement. Toutes les misères de mon cœur, votre souvenir les efface; vous seul m'avez fait entendre les mots qui consolent. Je ne me sens plus isolée depuis que vous prenez votre part dans tout ce que j'éprouve. Pensez-y donc... Avant de vous avoir, — car je vous ai, vous êtes bien à moi,

n'est-ce pas? — quel était mon refuge?... L'amitié de Mme Ducormier; mais il y a des choses qu'on ne dit pas à sa meilleure amie; sa voix n'a pas assez de tendresse pour vous consoler, de persuasion pour vous donner l'espérance... Vous seul m'avez donné la force de supporter le présent et d'envisager l'avenir sans épouvante. Aux heures les plus mauvaises, j'invoque votre souvenir, et votre souvenir me soutient. »

Un soir, en traversant les cultures maraîchères qui entouraient Morsan, Raymond aperçut le phare qu'il cherchait toujours à l'angle de la Maison-Blanche. Il pressa le pas. Il ne trouva personne sous l'ombre des arbres. La main qu'il plongea dans le socle n'y découvrit rien. Il attendit. Bientôt une porte s'ouvrit, et le perron du jardin fut illuminé par un jet de flamme. La forme noire d'une femme s'y montra dans un encadrement lumineux. Delphine, — car c'était elle, — resta un instant accoudée à la balustrade, puis descendit dans le jardin, et, quand elle eut atteint la zone d'ombre qui tombait des grands arbres, se mit à courir. Elle arriva tout essoufflée auprès de Raymond : — Ah! que j'ai peur! dit-elle; puis vivement, en passant ses mains sous son bras, elle l'entraîna vers une place où brillait la clarté des étoiles. — Que je vous voie au moins! reprit-elle, et se haussant sur la pointe des pieds : — M'aimez-vous?

Elle resta un instant renversée dans ses bras, la tête ployée, un beau sourire ouvrant ses lèvres. Il y chercha son cœur dans un baiser. — Va, lui dit-elle d'une voix mourante, c'est le premier que je donne.

Un léger bruit la fit tressaillir. Toute pâle, elle regarda autour d'elle. — Ce n'est rien,... un oiseau qui s'éveille, une feuille qui tombe, lui dit Raymond.

Ses bras de nouveau entourèrent la taille flexible de Delphine. Elle s'en dégagea doucement : — Je t'en prie, mon ami, ne gâte pas cette heure de bonheur. Regarde cette fenêtre derrière laquelle tu vois un rideau blanc; je viens d'y laisser dans le sommeil un être innocent qui met ton nom dans sa prière,... permets que j'y retourne confiante et tranquille.

Raymond s'agenouilla à ses pieds : — Ce que tu voudras, je le voudrai, dit-il.

— Je t'aime ainsi; tu es bon. J'ai le cœur plein de joie... Peut-être M. de Busserolles me laissera-t-il partir avec Lucette. Où j'irai, tu viendras, n'est-ce pas? Ne m'as-tu pas donné le droit de disposer de ta vie? C'est ce matin qu'il me l'a presque dit. Le médecin était là. Je lui faisais remarquer la maigreur de ma fille, ses bras grêles, la transparence de sa peau, le cercle bleuâtre qui s'étend sous ses yeux. — Je le sais, m'a-t-il répondu, le climat du midi lui serait bon. — Ah! oui, Nice ou Pau! s'est écrié M. de Busserolles en ri-

canant; à présent on traite toutes les filles comme des princesses.

Le médecin surpris l'a regardé. Alors changeant de ton : — C'est que je ne suis pas un roi, a-t-il dit, je n'ai pas une liste civile inépuisable; mais un événement me permettra peut-être de vous dire bientôt : Partez... — Je n'osai pas lui laisser voir ma joie; je me disais : Raymond saura tout ce soir. J'en ai parlé à Mme Ducormier. Eh bien! elle a hoché la tête. Est-elle singulière! Tant d'autres femmes voyagent pour des riens; quand il s'agit de ma fille, pourquoi donc ne partirais-je pas aussi?

Delphine posa ses deux mains sur les épaules de Raymond. — Et vous, dites-moi, que faites-vous?

— Je vais du Rocher à Morsan, et de Morsan au Rocher.

Elle devint songeuse. — Pauvre ami! reprit-elle, je sais des malheureux qui peuvent dire : Demain, ce sera mieux; après-demain, cela changera;... mais nous, nos jours ne seront-ils pas toujours les mêmes?

— Non, si vous le voulez, répondit Raymond.

— Vous prévoyez des temps où nous pourrions être moins séparés que nous ne le sommes en ce moment?

— Non pas séparés, mais unis. M'aimez-vous assez pour me confier votre existence et celle de Lucette?... Un mot, et tous trois nous disparaissons.

— Ah! ne me tentez pas! s'écria-t-elle en l'interrompant.

Il voulut parler. — Non, non, reprit-elle avec force, quelque chose de plus impérieux que l'amour même me crie que c'est impossible.

Et comme il essayait de répondre, Delphine lui fit voir son visage baigné de larmes. — Votre amour sera-t-il sans pitié? lui dit-elle, et voulez-vous que je remonte là-haut avec cette pensée désespérante que je vous ai vu pour la dernière fois?

— A demain donc, s'écria Raymond.

M. d'Ambleuse pouvait croire avec le bon Dominique que la vie était un rêve. Il ne voyait point d'issue à celui qui le charmait et le torturait. Il avait des heures de découragement où il quittait le Rocher avec l'intention de dire un éternel adieu à Mme de Busserolles; puis il la voyait le visage fatigué par les veilles, pâli par les angoisses et les pleurs, et une immense pitié donnait de nouvelles forces à son amour, lui inspirait la pensée de se dévouer sans réserve à cette mère en deuil qui voulait bien le prendre pour confident de ses peines. Quand il la quittait, perdu dans la solitude noire des champs, il levait un front enorgueilli vers le ciel. — Que d'autres me raillent, se disait-il, se moquent de mon amour, ma journée n'est-elle pas remplie, si j'ai soulagé le cœur oppressé de Delphine? Ce bonheur me suffit. J'y trouve d'amères délices qui valent bien

leurs vulgaires jouissances; du moins le dégoût n'est pas au fond de la source où je m'abreuve.

XIV.

Un soir, il était auprès de Delphine au fond de ce jardin dont il connaissait tous les brins d'herbe. Il faisait une nuit pâle sous un ciel labouré de nuages entre lesquels courait éperdu le disque aminci de la lune. Delphine avait le visage inquiet. Il la questionna. — Quelque chose est dans l'air qui nous menace, dit-elle.

Alors, se rapprochant de lui : — M. de Busserolles est comme un taureau que les mouches harcèlent. Je l'ai toujours vu irritable; il est farouche. Ses yeux me font peur; que lui est-il arrivé? Ce voyage qu'il semblait promettre, il n'en est plus question. Pour un rien, les éclats de sa voix remplissent la maison. Lucette en a des tremblemens. C'est d'elle aussi que me vient ma plus grande peine... La nuit, dans son sommeil, elle est baignée de sueur... Elle a une petite toux sèche et dure qui me déchire. J'ai beau inventer mille prétextes pour empêcher M. de Busserolles d'entrer dans sa chambre; il m'y accompagne, et, sitôt qu'elle l'aperçoit, des frissons la parcourent. Elle reste contractée, l'oreille tendue, l'œil sur la porte, la poitrine oppressée. Ah! mon ami, je suis bien malheureuse...

Comme elle parlait encore, elle chancela soudain, et pâle comme une morte : — C'est lui! murmura-t-elle.

Son regard fit voir à Raymond une forme arrêtée au bas du perron; il avait à peine eu le temps de reconnaître M. de Busserolles, que déjà celui-ci s'avançait vers eux. Éperdue, Delphine s'était collée contre M. d'Ambleuse. Une ombre se leva soudain à son côté; elle réprima un cri. — N'ayez pas peur, lui dit à l'oreille la voix bien connue de Dominique,... je vous garde... — Vous, monsieur Raymond, cachez-vous là.

Dominique lui indiqua un coin sombre dans l'épaisseur d'un massif. Raymond se jeta précipitamment sous les feuilles; les branches se refermèrent sur sa tête. En un clin d'œil, M. de Busserolles fut auprès d'eux. — Vous êtes là, madame? dit-il.

Elle eut à peine la force de répondre par un signe de tête. — Mais qui donc est auprès de vous?... On parlait tout à l'heure.

Dominique s'avança. — J'ai rêvé qu'il y a des carpes dans ce creux de rivière, et je viens les pêcher. Mon bateau est là, dit-il.

M. de Busserolles courut vers la rivière; un bateau s'y balançait attaché aux racines d'un saule, dans un coin où la rive était masquée de broussailles. — C'est du braconnage, je le sais; mais je ne rêve pas que je prenne grand'chose, ajouta Dominique.

M. de Busserolles regardait partout. Ne voyant rien, il parut ras-

suré. — Je crois qu'il va pleuvoir, dit Dominique, qui mit sa main en l'air... Oui, voilà des gouttes d'eau... Le poisson mord par ces temps de pluie chaude...

Il amorça tranquillement ses hameçons. — Vous permettez? reprit-il, les yeux tournés vers M. de Busserolles.

M. de Busserolles sourit d'un air de pitié et s'éloigna, entraînant Delphine éperdue. Tous deux disparurent. Seul avec Dominique, Raymond fit un mouvement. — Pas encore, lui dit le rêveur à voix basse, M. de Busserolles pourrait revenir sur ses pas...

Il retourna en sifflotant à son batelet. Dominique ne se trompait pas; la porte de la maison, qu'on avait fermée, se rouvrit, et M. de Busserolles descendit rapidement vers le fond du jardin. — Est-ce vous encore? lui cria Dominique.

M. de Busserolles fit quelques pas le long de la berge. — Vous n'avez vu personne? dit-il enfin.

— J'ai vu M[me] de Busserolles; elle m'a même dit que M[lle] Lucette n'allait pas bien.

— Elle exagère toujours, ma femme. Ce n'est pas d'elle que je vous parle.

— De qui alors?

— De quelqu'un que vous auriez rencontré.

Dominique secoua la tête, et, levant le front: — Ah! la pluie augmente... Pêche perdue! J'en serai pour ma peine.

M. de Busserolles resta encore deux ou trois minutes à rôder autour de Dominique, puis s'éloigna. Le rêveur, sans se presser, acheva de ranger ses appâts et ses lignes. Bien sûr enfin que personne ne l'observait plus, il écarta doucement les branches du buisson. — Venez à présent, dit-il à M. d'Ambleuse, qui sortit de sa cachette et se dirigea vers le bateau, caché parmi les saules. En quelques coups de rame, Dominique eut vite fait de gagner un endroit où la rivière traçait un coude et que protégeait un rideau d'arbres. — Nous voici en sûreté, reprit-il en s'approchant du bord; cependant plus loin il y a des maisons, on pourrait nous voir; laissez-moi descendre le premier.

Dominique amarra son bateau, regarda dans la plaine, et tendant la main à Raymond pour l'aider à gravir le talus de la rive : — Un vrai désert, fit-il. — M. d'Ambleuse le remercia avec effusion. — Mais comment étiez-vous là? Par quel hasard? lui dit-il.

— Le hasard n'y a que faire... Vous savez si j'aime M[me] de Busserolles. Un soir, il y a déjà quelque temps, j'ai rêvé que vous marchiez dans la campagne comme un homme qui ne veut pas être reconnu. Vous preniez le chemin de la Maison-Blanche. J'ai pensé que vous aviez à parler à M[me] de Busserolles, mais j'ai pensé aussi

que vous pourriez être surpris par M. de Busserolles ou par M. Justin Plantier, et alors je me suis mis en observation. — Et ce que j'ai fait ce soir-là est devenu une habitude.

Delphine ne s'était pas méprise quand elle avait parlé à M. d'Ambleuse du trouble et des mouvemens d'humeur dans lesquels s'agitait M. de Busserolles. On sait de quelle ivresse il avait été saisi après la lettre de Justin. La suite avait d'abord répondu à son espérance; lui aussi put croire qu'il avait trouvé son filon d'or. Des dommages-intérêts considérables lui avaient été alloués par un arrêt de la cour d'appel. Il parlait déjà de s'établir à Paris et d'y avoir un hôtel. Un coup de foudre mit en poussière tous ses projets. La maison qui avait été condamnée à lui payer cette grosse somme tomba subitement en déconfiture. Ce fut un écrasement. L'affaire des mines d'anthracite lui restait, il est vrai : les commencemens en avaient été superbes; mais une crise industrielle éclata qui la fit avorter. Le faiseur, atteint par une liquidation désastreuse, disparut, et un nuage de frais creva sur la tête de M. de Busserolles, qui rassembla toutes ses ressources pour parer au plus pressé. Le jour même où Justin arrivait à Morsan avec cette terrible nouvelle, on apprit à M. de Busserolles que le tracé du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme était décrété, et que la ligne traversait en plein la terre du Rocher. Ce dernier coup acheva de lui faire perdre l'esprit.

— Je me suis trop pressé, se dit-il en pensant à M. d'Ambleuse; puis l'idée de le provoquer, de se battre et de le tuer lui traversait le cerveau.

— Si vous étiez sûr de le laisser sur place, ce serait bien, lui dit Justin; mais la chance est pour lui.

— C'est vrai, s'écria M. de Busserolles; il ne fait rien, et sa fortune sera plus que triplée. Moi, en travaillant, je me ruine.

Tout ce qu'on faisait autour de lui l'aigrissait et le disposait à la colère. Si Delphine semblait attristée, c'est qu'elle pensait à M. d'Ambleuse et le regrettait; si elle se montrait joyeuse, c'est qu'elle avait eu connaissance de la fortune que lui apportait le nouveau décret. Son esprit se livrait à tous les soupçons d'une âme jalouse, ingénieuse à se créer des tourmens.

Il arriva sur ces entrefaites qu'une grande chasse fut organisée par un propriétaire du pays. Plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait M. d'Ambleuse, se réunirent à jour fixe dans un pavillon d'où l'on devait partir pour battre une grande étendue de plaines et de bois. M. de Busserolles, qui voulait ne rien laisser paraître de ses embarras, affectait de ne pas manquer une partie de plaisir, et déployait dans ces circonstances un entrain et une gaîté qui trom-

paient les observateurs inattentifs; mais la vue de Raymond le jeta soudain dans un courant d'idées irritantes. Si Mme de Busserolles était en pleine révolte, n'était-ce pas l'influence de M. d'Ambleuse qu'il fallait en accuser? Si, comme il le prévoyait, ses affaires l'obligeaient à quitter la Maison-Blanche, il était aisé de prévoir ce qui arriverait. Raymond l'aurait tout entière à lui, dans l'épanouissement de l'amour sincère, de la passion jeune et confiante : et c'était lui, M. de Busserolles, qui lui ferait ce bonheur!

Ces idées s'enfonçaient dans son esprit comme des milliers d'épines dans une chair saignante. Pendant le déjeuner, qui le plaça non loin de M. d'Ambleuse, elles acquirent un degré d'intensité plus vif. La voix de Justin, qui pérorait, le tira de ce tourbillon de pensées noires. — Oui, messieurs, disait-il, cela s'est passé devant moi, il y a quatre ou cinq ans, en pleine forêt,... un jour de chasse comme aujourd'hui, seulement on traquait des sangliers; mais, au lieu de porter bas la bête, ce fut un homme qu'on tua.

M. de Busserolles tendit l'oreille. — Et voyez le miracle! poursuivit Justin, ce coup de maladresse, qui ne coûta au tireur qu'une pincée de chevrotines, le débarrassa d'un galant qui rôdait autour de sa femme, et quand je dis *rôder*, c'est pour employer un verbe honnête.

— Et après? demanda l'un des auditeurs.

— Comment après? Ce fut tout. Est-ce que la loi punit un homicide involontaire? Lisez le code. Mon notaire, car c'était un notaire, le savait bien. Par exemple, il fallut lui arracher son fusil des mains pour l'empêcher de se brûler la cervelle. Oh! tout cela fut très bien fait. On entend du bruit dans un fourré, on tire au jugé, un homme tombe, tout est dit.

Les yeux de Justin rencontrèrent ceux de M. de Busserolles. — Je ne chasse jamais sans me souvenir de cette histoire, ajouta-t-il; j'y ai gagné de fuir comme la peste toute femme qui a un mari.

Après le déjeuner, la chasse continua; chacun reprit sa place. M. de Busserolles marchait à pas lents, le fusil sur l'épaule. En ce moment, le passage des chiens fit lever du milieu d'une bruyère deux chevreuils qui se jetèrent dans un bouquet de bois. On proposa d'entourer l'enceinte et d'y faire une battue; les chevreuils ne pouvaient pas manquer d'en sortir. Les chasseurs coururent à leur poste. Le hasard mit à côté l'un de l'autre M. de Busserolles et M. d'Ambleuse. — Changez vos plombs, cria le maître de la chasse.

M. de Busserolles enleva de son fusil des cartouches du numéro 8 et les remplaça par des cartouches du numéro 4. Raymond était sur sa gauche, à la corne d'un gaulis, séparé de son voisin par un taillis de chênes. M. de Busserolles le regardait, il lui trouvait l'air heureux. — Il est jeune, il est beau, pensait-il, sa fortune s'élargit,

on l'aime, tandis qu'autour de moi tout s'écroule... Et c'est à mon côté qu'il vient étaler insolemment son bonheur!

Un coup de soleil qui prenait le bois en écharpe illuminait Raymond, dont le vêtement de toile blanche se détachait sur le gazon vert. Justin, qui regagnait une place écartée, passa auprès de M. de Busserolles, et désignant le chasseur d'un mouvement de tête : — Se mettre ainsi en vedette un jour de battue, quelle imprudence! dit-il, c'est une cible. — Et il se perdit dans la plaine, cherchant un fossé où se blottir.

Bientôt après la battue commença. On entendait les coups secs des traqueurs frappant contre les arbres avec leurs bâtons; leurs cris, d'abord éloignés, se rapprochèrent. Quelques lièvres, qui étaient tapis dans les broussailles, filèrent à travers champs. Des coups de fusil retentirent. La chasse s'anima. Une compagnie de perdreaux, qui s'était remisée dans une clairière, en plein bois, prit le vol, et en s'éparpillant au-dessus des hêtres et des bouleaux fut saluée d'une décharge. Raymond avait fait coup double. — Tout lui réussit! murmura M. de Busserolles, qui tourmentait la batterie de son fusil. Un vieux coq partit soudain, et, rasant la cime des buissons, fila dans la direction de M. d'Ambleuse en faisant luire au soleil sa gorge rouge et noire. Quand il fut par le travers de son voisin, M. de Busserolles épaula et fit feu. Raymond poussa un grand cri, et roula comme un chevreuil. M. de Busserolles devint livide et resta tout tremblant, le dos contre un arbre.

M. d'Ambleuse était parvenu à se relever sur les genoux. On accourut. Un garde prit le blessé dans ses bras et l'assit sur un tertre. — Tonnerre! dit-il, toute la charge!... Qui a fait le coup?

M. de Busserolles, qui venait de se traîner jusque-là tout décomposé, joignit les mains. — Je n'y comprends rien, dit-il, j'ai vu un faisan, j'ai tiré.

— Et vous ne l'avez pas manqué, dit Justin, qui ramassa le coq, dont les ailes battaient encore.

— Allons! c'est un malheur, fit le garde.

— Oui, dit Raymond, un malheur dont il ne faut accuser personne; si j'avais vu le faisan, peut-être aurais-je tiré, et peut-être M. de Busserolles serait-il par terre à ma place.

XV.

M. de Busserolles s'assit sur une souche, la sueur au front. Il n'avait regardé ni M. d'Ambleuse ni Justin. Le vêtement de forte toile que portait Raymond, la cartouchière, la crosse de son fusil, avaient amorti une partie de la charge, mais une trentaine de plombs avaient pénétré dans les chairs çà et là : on ne savait point encore si

quelque organe essentiel avait été lésé. Le blessé perdait beaucoup de sang; on le déshabilla, on lava les plaies avec de l'eau fraîche, et on le coucha sur un brancard fait de quelques perches couvertes de ramées. M. de Busserolles suivait le cortége la tête basse.

Quand il reparut chez lui, une impulsion dont il n'était pas le maître le poussa chez Delphine. A l'aspect de son mari, elle eut le pressentiment de quelque malheur. — Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle.

— Il y a qu'un chasseur a été blessé.

— Qui donc?... M. d'Ambleuse peut-être?

Le silence de M. de Busserolles lui répondit. Elle tomba sur une chaise. Lucette, qui était à demi couchée sur un canapé, respirant avec peine, se glissa auprès de sa mère, toute glacée. — Est-ce qu'il va mourir? dit-elle.

— On ne sait pas, répliqua M. de Busserolles à voix basse.

— Mais qui l'a frappé? demanda Delphine.

M. de Busserolles se tut. Elle se leva toute blanche, éperdue. — Eh bien, quoi!... que croyez-vous? Un coup part... Est-ce ma faute? s'écria M. de Busserolles.

En entendant ces paroles, Delphine se précipita vers sa fille, et voulut fuir avec elle. M. de Busserolles étendit le bras comme pour la retenir, et saisit Lucette. — Non! non!... j'ai peur!... dit l'enfant.

— Ah! vipère! te tairas-tu, hurla M. de Busserolles, qui la secoua par l'épaule.

Quand il lâcha Lucette, elle tomba comme morte. Une fièvre ardente la saisit dans la soirée, le délire la prit, un transport au cerveau se déclara. On n'épargna rien pour en combattre les effets; mais il n'y avait aucune force dans ce corps épuisé pour aider à la réaction. Au point du jour, l'agonie commença; au milieu du deuil et de l'épouvante qui remplissaient la maison, M. de Busserolles allait et venait çà et là, montant, descendant. Les domestiques se collaient aux murs quand il passait. Vers le matin, une fille qui avait soigné l'enfant dès le berceau et qui veillait à sa porte parut devant Mme de Busserolles. — Madame, voici monsieur, dit-elle.

M. de Busserolles, qui la suivait, entra sur ses talons, et comme elle se tenait devant lui : — Mais faites-moi donc place! s'écria-t-il en la repoussant.

Lucette entendit sa voix; un dernier frisson la parcourut tout entière, et elle resta raide entre les bras de sa mère. Delphine, effarée, cherchait sur les lèvres de sa fille un souffle de vie qu'elle n'y trouvait plus. Pendant quelques minutes, muette, affolée, elle n'osa pas remuer. Il fallut détacher l'enfant de ses bras. Quand elle vit Lucette immobile sur son petit lit, les yeux ternes, la bouche décolorée et sans haleine, elle se tourna vers M. de Busserolles : — Monsieur, dit-elle, à présent la mesure est comble!

La nouvelle de cette mort se répandit bientôt dans Morsan. Ce fut une consternation. De toutes parts on accourut. Ceux qui pénétrèrent chez Mme de Busserolles la trouvèrent sans larmes, dans un état effrayant d'apparente insensibilité. Et comme on cherchait à la consoler : — Dieu sait ce qu'il fait, dit-elle; c'est pour ma fille une bénédiction que cette mort!

— Cela vous étonne de me voir ainsi, disait-elle à Mme Ducormier, voilà des années que je vis dans la crainte de ce jour... Il me brise, il ne me surprend pas.

Elle se pencha sur les petits doigts de Lucette, qu'elle embrassa. — Le plus terrible, c'est que c'est ma faute.

— Votre faute, à vous?

— Oui, la mienne; j'aurais dû l'arracher à son père il y a longtemps, coûte que coûte...

A la dernière heure, quand on vint prendre le petit cercueil, Delphine marcha derrière les restes de sa fille; mais arrivée au pied de la rampe, au moment où la bière, couverte d'un drap blanc, franchissait la porte, elle tomba raide, tout d'une pièce, sur la dernière marche de l'escalier.

Elle resta douze heures sans connaissance, un médecin à son chevet, ses mains dans les mains d'Honorine. Quand elle s'éveilla de cette léthargie, tout lui revint à la fois d'un seul coup. — Dieu cruel, je ne suis pas morte! s'écria-t-elle.

Trois jours après, elle se leva. Réunissant alors en un paquet tout ce qui avait appartenu à Lucette, son linge, ses livres, ses jouets, ses vêtemens, elle le fit porter chez Mme Ducormier; puis, sortant elle-même, elle se rendit à la justice de paix. Honorine lui tendit les bras. — Je viens vous demander de me garder avec vous, dit Delphine. La Maison-Blanche ne me reverra plus.

Mme Ducormier prit son amie par la main, et employant pour la première fois le langage de la plus tendre amitié : — Si je t'ai bien comprise, dit-elle, c'est une séparation absolue que tu désires?

— Oui, une séparation qui me permette de n'avoir plus rien de commun avec lui.

— Tu es bien convaincue, n'est-ce pas, que M. de Busserolles n'y consentira jamais? Il faudra donc que tu l'appelles devant les tribunaux?

— Je le ferai.

— As-tu bien calculé les conséquences de cette séparation?

— Quoi qu'il arrive, ton affection ne me restera-t-elle pas?

— Un mot encore : M. de Busserolles plaidera et fera valoir contre toi, s'il te voit bien décidée à ne pas revenir, tous les argumens que lui fournira sa rancune... Laisse-moi te parler comme si tu étais ma sœur.

— Parle.

— M. d'Ambleuse t'a aimée avec passion... Toi, tu l'as aimé aussi.

— Je l'aime encore...

— Eh bien ! permets-moi de te demander si M. de Busserolles ne tirera pas de cet amour des armes contre toi?...

— Des armes, dis-tu? lesquelles?

Mme Ducormier, qui la regardait attentivement, lui sauta au cou, et avec ce mélange de raison et de gaîté qui était dans sa nature : — Pardonne-moi et embrasse-moi... Il faut que tu aies la vertu enracinée dans l'âme! Je t'aimais, je vais t'admirer. A présent suis-moi, M. Ducormier nous dira comment il faut entamer cette affaire.

Elle conduisit immédiatement Delphine dans le cabinet de son mari, et en quelques mots lui fit part des intentions de Mme de Busserolles. — Diable! fit le juge de paix, qui se gratta l'oreille... moi, par fonction, j'arrange les choses... je ne les embrouille pas;... puis, un procès en séparation de corps et de biens, on sait comment ça commence, on ne sait pas comment ça finit... Il y a des incidens qui peuvent surgir...

— Vous allez dire des sottises, comme moi tout à l'heure; prenez garde, dit Honorine.

— Mais...

— Je vois bien où le bât vous blesse... Moi qui vous parle, je n'aurais répondu de rien, si un homme qui eût ressemblé à M. de Busserolles m'avait épousée; mais Delphine est blanche comme neige, donc vous prendrez en main sa cause, et vous obtiendrez bel et bien une séparation.

— Est-ce votre volonté bien arrêtée? dit M. Ducormier en s'adressant à Mme de Busserolles.

— Ma volonté formelle.

— Eh bien! je me charge de tout, et dès ce soir vous êtes sous ma protection.

Peu d'heures après, et selon sa rude expression, il avait mis les fers au feu. Requête avait été déposée aux mains du président du tribunal civil, et avis donné à M. de Busserolles, dans la forme légale, de la résolution de sa femme. En revenant de Paris, où ses affaires l'avaient appelé, le mari de Delphine trouva cette pièce.

Il bondit comme un tigre atteint d'une balle en plein corps. C'était la guerre. S'il perdait son procès, il fallait rendre les cent mille francs de la dot, et, pour les réunir, faire flèche de tout bois. Son premier mouvement fut de courir chez M. Ducormier.

— Vous savez sans doute ce qui m'amène? lui dit-il.

— Je puis tout au moins le deviner, répondit le juge de paix.

— M'est-il permis de croire que le magistrat qui prête l'asile de sa maison à Mme de Busserolles est encore mon ami?

— Rien ne vous autorise à penser le contraire.

— Alors j'espère que la malheureuse mère qui a suivi des conseils de rancunes mal justifiées entendra la voix de la raison.

— Si vous voulez dire par là qu'elle rentrera chez vous avant que le tribunal ait jugé la question qui lui est soumise, je crains qu'il ne soit inutile d'y penser.

— Ne lui avez-vous pas fait remarquer tous les périls de la résolution où elle s'obstine?

— J'ai pu la voir avec chagrin prendre un grand parti; mais, l'y voyant décidée, je lui ai offert mon toit et mon appui.

— Ainsi, monsieur, entre la femme et le mari, vous avez choisi?

— Je me suis souvenu du moins que Mme Ducormier n'avait jamais cessé d'être la meilleure amie de Mme de Busserolles.

— Il y a une chose, je crois, que vous avez oubliée? M. d'Ambleuse...

— Quelle part M. d'Ambleuse a-t-il dans cette affaire? Ne lui aviez-vous pas vous-même ouvert la porte de votre maison?

— Sans doute; mais je ne lui avais pas ouvert celle de la chambre de Mme de Busserolles...

M. Ducormier prit sur le bureau un léger couteau à papier et en frappa le bras de son fauteuil à petits coups, ses yeux sur les yeux de M. de Busserolles.

— Voilà un mot qui semble vous faire réfléchir? reprit celui-ci.

— En effet, répliqua M. Ducormier, il me fait entrevoir l'accident du coup de fusil qui a failli tuer M. d'Ambleuse sous un aspect où je ne l'avais point considéré jusqu'à ce jour.

— Monsieur!... dit M. de Busserolles, qui pâlit.

— Nous sommes entrés dans la voie des suppositions. Vous supposez que Mme de Busserolles a pu se rendre coupable, je suppose que vous avez peut-être voulu vous venger... Cela vous étonne; précisons donc les faits, si vous le voulez bien. Quelles raisons avez-vous d'accuser Mme de Busserolles, que tout le monde aime et respecte ici? Des inductions seulement, quelques visites que le voisinage et l'intimité de nos réunions autorisaient, des apparences sans fondement; le tribunal les appréciera. De l'autre côté, les inductions sont bien autrement formidables. Vous avez laissé voir une jalousie que rien ne motivait; on a recueilli des propos; on a surpris des mouvemens de colère. Invoqués, les témoignages ne manqueraient pas... Une partie de chasse s'organise sur ces entrefaites; on vous sait chasseur habile et expérimenté, tireur adroit. M. d'Ambleuse est auprès de vous; un faisan part, rase les buissons; vous lâchez le coup précisément au moment où l'oiseau se trouve en face de votre voisin... Hum! un avocat malintentionné tirerait un singulier parti de ces diverses circonstances!

M. de Busserolles fit un effort. — Il est impossible que personne songe à lancer contre moi une pareille accusation, dit-il.

— Certainement; mais ces choses-là naissent du conflit des plaidoiries...

M. de Busserolles réfléchit un instant, puis avec un sourire froid: — Décidément vous êtes l'ami de Mme de Busserolles plus que je ne le supposais, vous voulez me faire peur; mais il y a des armes qu'on n'emploie pas... Vous parliez tout à l'heure d'inductions; je puis articuler un fait précis, qui sera appuyé du témoignage de M. Justin Plantier...

— Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander ce qu'il a vu?

— Nullement; il s'agit d'un portefeuille perdu au sommet des ruines d'Armentières, où Mme de Busserolles, que je cherchais, se trouvait avec le propriétaire du Rocher...

— N'étions-nous pas une vingtaine dans les ruines ce jour-là?

— Vingt ou trente en effet; mais M. d'Ambleuse et Mme de Busserolles étaient seuls à la pointe du Bec... Et comme j'arrivais par la rampe presque impraticable qui la relie au château, M. d'Ambleuse, qui ne voulait pas être surpris, est descendu par le côté opposé. Or, de ce côté-là, c'est le précipice... A sa place, et causant avec ma femme, vous m'auriez attendu, je pense. La précaution de M. d'Ambleuse était héroïque; malheureusement il a perdu un portefeuille, et M. Justin Plantier l'a ramassé.

M. Ducormier, qui avait d'abord écouté M. de Busserolles avec une attention presque craintive, prit de nouveau le couteau d'ivoire, et, frappant de petits coups sur le bureau: — Allons! dit-il, M. Justin Plantier, votre ami, je pourrais dire votre complaisant, sera, quoi qu'il fasse, mêlé à cette affaire, et la compliquera au profit des amateurs d'incidens dramatiques.

— Que voulez-vous dire?

— On pourra peut-être lui demander l'explication d'un mot qu'il a dit en désignant M. d'Ambleuse avant que la battue aux chevreuils fût commencée, mot qu'un traqueur a entendu. Il comparait, ce me semble, votre voisin à une cible... Ce mot imprudent, rapproché du récit que vous venez de me faire et où il joue un rôle principal, donnerait à l'accident du coup de fusil un caractère fâcheux de préméditation. Des esprits prévenus ne manqueraient pas d'y voir un désir de vengeance clairement indiqué...

— Vraiment, monsieur, à vous entendre, on croirait que vous préparez les élémens d'un réquisitoire!

— A Dieu ne plaise!.. Je tiens seulement à vous faire bien comprendre la gravité du débat que vous allez susciter. Et remarquez encore que je laisse de côté l'incident qui a si vivement excité l'attention des convives pendant le déjeuner; cette histoire où figure

un notaire qui, d'un coup de fusil, jette à bas une personne qui le gêne, n'est-ce pas M. Justin Plantier qui l'a racontée?.. Fâcheuse coïncidence encore!

M. de Busserolles venait de se lever, M. Ducormier l'imita. — Si Mme de Busserolles m'interroge, reprit-il, que dois-je lui répondre?

— Vous lui direz que je plaiderai.

L'affaire engagée, Delphine fut informée que, si elle consentait à ne pas réclamer les cent mille francs qui constituaient sa dot, M. de Busserolles ne se défendrait pas, et laisserait prononcer la séparation. — Qu'à cela ne tienne! dit-elle tout de suite.

— Non pas! s'écria M. Ducormier; on a toujours besoin de vivre, et cinq mille francs de rente, c'est l'indépendance. — D'ailleurs, ajouta Mme Ducormier, si tu consentais à laisser à M. de Busserolles ce qui t'appartient légitimement, on pourrait croire que tu paies la rançon d'une faute... Donc point de transaction.

Raymond cependant, qu'on avait transporté tant bien que mal dans une maison voisine de Morsan, entrait lentement dans la voie de la guérison après avoir été en péril de mort. Il avait auprès de lui M. de Fernay, qui le soignait comme un frère; en outre il voyait presque tous les jours M. ou Mme Ducormier, qui le tenaient au courant de ce qui se passait. La crise que Mme de Busserolles traversait, la tristesse profonde où elle vivait, expliquaient son silence à M. d'Ambleuse; néanmoins il s'étonnait de n'avoir point reçu de nouvelles directes. Comment n'avait-elle pas eu la pensée de lui envoyer un souvenir, ne fût-ce qu'une ligne, un mot? Elle l'aimait pourtant! Il n'osait interroger M. Ducormier; mais avec Honorine, qui, bravement, en plein jour, sûre de sa bonne renommée, sonnait à sa porte, il avait plus d'abandon. Elle lui parut embarrassée dans ses réponses. Pressée de plus en plus, elle s'ouvrit enfin. — Delphine n'a pas changé, dit-elle, mais le désespoir a pris chez elle les formes du remords... Vous me regardez tout surpris?

— C'est qu'en effet je ne vous comprends pas.

— Rien n'est plus clair cependant. Vous savez si elle adorait sa fille; cette mort terrible l'a ébranlée jusqu'au fond de l'âme... Elle s'accuse de n'avoir pas uniquement pensé à elle... Elle torture son cœur pour racheter ce qu'elle appelle un crime.

— Alors je ne la verrai plus?

Mme Ducormier ne répondit pas. — Vous me cachez quelque chose, reprit-il. Parlez, je vous en prie; après ce que vous m'avez dit, je puis tout entendre.

— Eh bien! sachez donc que, si la séparation est prononcée, l'intention de Mme de Busserolles est de se retirer dans un couvent.

Cette révélation jeta M. d'Ambleuse dans un abattement qui faillit compromettre sa santé, à peine rétablie. Delphine perdue pour

lui, il n'avait plus qu'à recommencer le dur apprentissage de la vie dans des conditions qui ne lui permissent pas de regarder en arrière. Il pensa de nouveau à partir pour l'Amérique, moins dans l'espoir d'y trouver une existence nouvelle qu'avec le désir secret de disparaître du monde. — Je verrai M[me] de Busserolles une fois encore, se dit-il, et ce sera fini.

XVI.

Cependant M. de Busserolles usait de tous les moyens que peut fournir le code de procédure pour retarder le jugement de son procès; mais sa robuste constitution commençait à plier sous le poids des inquiétudes et de l'effroi. Ses jours étaient sans repos, ses nuits sans sommeil. Il n'y avait pas moins de menaces dans l'avenir que dans le présent. Pris entre le souci quotidien des affaires et la jalousie que lui inspirait M. d'Ambleuse, il était comme un taureau que l'aiguillon d'un bouvier piquerait sans relâche. Mille projets roulaient dans sa tête, aussitôt conçus qu'abandonnés.

A mesure que le moment décisif approchait, son esprit se troublait de plus en plus. Il ne pouvait guère douter du résultat qu'il appréhendait, et alors, une fois affranchie, Delphine n'aurait-elle pas toute liberté de voir M. d'Ambleuse, et qui sait, même de s'expatrier avec lui? Cette idée lui était intolérable. Un amour en quelque sorte rétrospectif, un amour fait de haine et de colère, de rancune et de jalousie, lui brûlait le cœur. Il passait des heures dans cette chambre déserte de la Maison-Blanche où il l'avait conduite jeune, belle, ignorante, où chaque objet la lui rappelait, et il eût fait le sacrifice de sa vie pour la savoir morte.

Quand vint le jour où le jugement dut être prononcé, on l'aperçut dans l'édifice où siégeait le tribunal. Il allait et venait des corridors dans la rue, de la salle d'audience au parquet du ministère public. Quelquefois il marchait vite, comme un homme qu'une pensée subite a saisi; puis il s'affaissait sur un banc, ou restait immobile, la tête basse, le dos contre un mur. Quand on vint l'avertir que le procureur impérial allait donner ses conclusions, il se glissa vers la porte du tribunal, et se cacha dans un coin. — A quoi bon attendre à présent, se dit-il, ne sont-ils pas tous contre moi? — Il sortit, puis revint à pas discrets et sourds, comme une bête fauve qui a peur d'être éventée, et tendit l'oreille. Si par miracle il allait gagner sa cause!... Aux premières paroles que prononça le président, une sueur de mort mouilla son visage. Il se traîna dehors.

Quand M[me] de Busserolles reçut la nouvelle de sa séparation, sa première réflexion fut un retour amer vers sa fille. — Si elle avait

eu plus de courage, si elle avait osé faire autrefois ce qu'elle venait de tenter avec un plein succès, le tribunal ne lui aurait-il pas donné raison? Sa fille, enlevée de ce milieu où elle étouffait, ne vivrait-elle pas à présent? — Mme Ducormier vit l'ombre de toutes ces pensées sur le visage de Delphine. — Tu es ingénieuse à te tourmenter, lui dit-elle. Si quelqu'un avait pu sauver Lucette, c'est toi... Ne crois pas d'ailleurs que, si ta fille se fût placée entre vous deux, la séparation eût été obtenue dans les mêmes conditions... Une part de l'autorité, la plus large peut-être, serait toujours restée au père.

La maison qu'occupait M. d'Ambleuse donnait sur les champs. De sa fenêtre, il voyait passer Delphine chaque jour, à la même heure, se rendant au cimetière. Il la suivait longtemps du regard. Il la voyait revenir la tête basse, cherchant les sentiers déserts, et il se rappelait les jours heureux où ils avaient traversé la campagne du même pas. Il avait remarqué qu'en dehors des visites quotidiennes à la tombe de sa fille, Delphine faisait quelquefois de longues promenades dans les champs. Un matin, il l'aperçut au loin sur la route de la Plâtrière. Il s'empressa de la rejoindre. C'était à cette même place qu'il l'avait rencontrée pour la première fois. En le voyant, elle eut comme un tressaillement, mais ne chercha point à l'éviter, et la première tendant la main à Raymond : — Vous m'en voulez? dit-elle.

— Non, j'ai souffert seulement; la pensée de vous accuser ne m'est pas venue.

— Vous me soulagez d'une crainte qui m'était douloureuse. Ce qui se passe en moi, je ne puis le définir. Il me semble que dans le passé j'ai fait un vol à ma fille... J'en punis mon cœur; mais, si ma conscience est rigoureuse, soyez sûr qu'elle n'a pas fait de moi une ingrate.

Raymond avait résolu de ne rien dire qui pût offenser la tristesse de Mme de Busserolles; il resta donc maître de son émotion, marchant auprès d'elle dans ce même chemin où il avait porté Jérôme. — Je vous remercie de me faire lire dans votre cœur, Delphine, et ne vous irritez pas si je vous donne ce nom dont vous m'aviez permis de me servir. C'est la dernière fois que vous l'entendrez.

— Que voulez-vous dire?

— J'ai su que vous vouliez entrer en religion; moi, je pars.

— Vous quittez Morsan?

— Non pas Morsan, mais la France et l'Europe.

— C'est à cause de moi que vous partez? dit-elle, et une grande pâleur se répandit sur son visage.

— Comprenez-moi bien, reprit-il; je suis seul, des parens éloignés et que je connais à peine composent toute ma famille; mon

départ ne peut ni les surprendre ni les affliger. Ils sont habitués à ne pas me voir. Vous vous rappelez dans quelles conditions je suis arrivé au Rocher. Déjà je flottais entre des résolutions extrêmes qui toutes devaient m'éloigner pour longtemps, — peut-être pour toujours. Je vous ai rencontrée, et je suis resté... Je reprends mon projet au point où je l'ai laissé. Ce que vous ne savez pas, c'est la place que vous avez tenue dans ma vie depuis le jour déjà lointain où vous m'êtes apparue ici même.

Oppressée, Delphine s'assit sur un quartier de roche. — Vous ne m'avez pas dit où vous alliez? reprit-elle.

— En Amérique. Je ne serai pas séparé du monde par la distance plus que vous n'en serez séparée vous-même par les murs d'un couvent.

— C'est que, moi, j'ai tout perdu... C'est l'irréparable.

— J'ai perdu aussi ce que je ne retrouverai jamais. Il y a des choses, des sentimens dont ceux qui les éprouvent sont seuls juges. J'ai vécu par vous et pour vous. Il n'y a plus de place dans ce cœur pour un autre attachement, et il m'est impossible de considérer dans la vie autre chose que ce que je vais perdre irrévocablement, vous, ma Delphine bien-aimée que je tiens dans mes bras pour la dernière fois.

Et tandis qu'il parlait, il l'étreignait fortement, embrassant ses mains, éperdu, fou, des pleurs dans les yeux, la prière à la bouche, n'écoutant que son amour. Ce délire dura quelques secondes. Mme de Busserolles pâlit affreusement, et le repoussant : — Ah! ne parlez pas ainsi, dit-elle, regardez plutôt de quels vêtemens je suis couverte!

— Vous le voyez, s'écria-t-il, il faut que je parte! Si de nouveau je vous rencontrais, — malgré mes sermens, malgré vos pleurs, ce même langage, je le tiendrais toujours. Il vous offense, et mes lèvres ne s'en pourraient déshabituer... Et cependant, hélas! il y a quelque chose contre moi dans votre cœur, ne me dites pas non! je le sens, et ce quelque chose est peut-être ce qui vous pousse à vous ensevelir toute vivante dans un tombeau.

Delphine cacha son visage entre ses mains. — Eh bien! oui, dit-elle, c'est vrai... Je puis bien vous le dire, puisqu'il y aura bientôt des abîmes entre nous. Je vous ai aimé de toute la puissance de mon âme, et d'un tel amour que j'en suis déchirée, parce qu'il me semble que c'était un sacrilége. Maintenant j'ai soif d'expiation. J'ai mis toute ma résolution à vous fuir, et pourtant, à ce moment même où nous allons être séparés, il n'y a pas un battement de mon cœur qui ne vous appartienne...

Elle s'éloigna hâtivement. Raymond voulut courir après elle, mais

ses pieds restèrent cloués à la place qu'elle avait occupée. Quand Delphine eut atteint l'extrémité de la lande, elle se retourna, fit un signe de la main et disparut.

XVII.

Vers le soir, Delphine étant assise à l'écart dans le jardin de la justice de paix, Dominique parut devant elle. Dans la disposition d'esprit où elle se trouvait, la présence de cette créature simple et douce lui apportait un soulagement. Elle ramena le pan de sa robe comme pour lui faire place à côté d'elle. — Je vous cherchais, dit-il d'un air inquiet. Un rêve triste me poursuit, je ne sais pas encore comment il finira.

— Est-ce qu'il dépend de moi qu'il finisse bien?

— Peut-être.

Il regarda autour de lui, et d'une voix plus faible : — Est-ce que vous ne savez pas que M. Raymond doit partir?

— Il me l'a appris lui-même aujourd'hui, répondit Delphine. Ce n'est pas avec vous que je dissimulerai la peine que j'en ressens.

— Ce n'est pas un voyage que M. d'Ambleuse entreprend, c'est la mort qu'il cherche. Il ne reviendra pas. Je l'ai surpris l'autre jour en train de causer avec M. de Fernay, qui l'aime sincèrement. M. de Fernay frappait du pied; il avait l'air désespéré. « C'est de la folie, répétait-il sans cesse, plus que cela même, c'est un suicide! » Prières et supplications, rien n'y a fait. M. Raymond secouait la tête, les yeux sombres, l'air morne. — Ah! quel rêve! me disais-je, quel triste rêve! — C'est alors que j'ai pris la résolution de m'adresser à vous... Le laisserez-vous partir?

Dominique parlait d'une voix forte et émue. Il tourna la main du côté du soleil couchant, où des nuages couleur de plomb s'entassaient, çà et là zébrés de bandes de feu. — Demain, il sera trop tard, reprit-il; une fois il a failli mourir à cause de vous, le laisserez-vous sans secours à présent?

Immobile à sa place, bouleversée, Delphine regardait les ombres qui grandissaient autour d'elle et la clarté qui s'éteignait dans le ciel. Son cœur battait par secousses lentes et profondes. Quand les ténèbres eurent envahi le jardin, tout à coup elle se leva, s'enveloppa d'un manteau et sortit. Il tombait une petite pluie fine et serrée qui augmentait l'obscurité épaisse où la ville était ensevelie. On ne voyait personne dans la rue. Les rares réverbères devant lesquels Delphine passait jetaient une clarté tremblante sur les maisons assoupies. Des frissons la prenaient par instans, mais elle con-

tinuait sa route silencieuse. Bientôt, et dans ce même silence, elle se trouva à l'extrémité de la ville, en plein champ. Une maison était devant elle, précédée d'un petit jardin séparé de la route par une haie. Elle poussa une porte à claire-voie, traversa le jardin et entra dans la maison. Une clarté qui s'échappait par la rainure d'une porte intérieure la guida. Elle posa la main sur le bouton et l'ouvrit. Raymond se retourna. Delphine jeta par terre son manteau : — Me voici, dit-elle, ne partez pas. — Il poussa un grand cri et tomba à ses genoux.

A quinze jours de là, Mme Ducormier reçut une lettre qui portait le timbre de Paris. Elle l'ouvrit avec un sentiment de crainte et de joie. Elle y lut ce qui suit :

« M'as-tu pardonnée, ma chère Honorine? Oui, n'est-ce pas? Si ma fuite avait été préméditée, je serais sans excuse; mais c'est un mouvement irrésistible qui tout d'un coup a triomphé d'une résistance que je croyais invincible. Dieu t'épargne ces crises orageuses qui anéantissent le courage, la patience, la résignation, la vertu! Et pourtant, te le dirai-je? ce que j'ai fait, je ne le regrette pas. Il y a de ces dévoûmens si complets qu'ils commandent d'autres dévoûmens.

« Je croyais connaître Raymond; c'est à présent que je comprends bien ce qu'il est. Comme il était vrai, cet instinct qui dès le premier jour m'a poussée vers lui, cet instinct qui a fait que Lucette s'est jetée dans ses bras aussitôt qu'elle l'a vu! Auprès de lui, la vie est douce et bonne, elle a un charme inexprimable qui prend sa source dans l'inépuisable tendresse de son cœur; cependant, pour être tout à fait heureuse, tu devines ce qui me manque. J'étais née pour le bien, j'avais l'horreur du mal, et que suis-je devenue! Cette blessure secrète dont je souffre, je ne veux pas que Raymond en soupçonne ni l'étendue ni la profondeur; elle empoisonnerait tout. Si je pleure, c'est quand je suis seule. Je suis déchue à mes propres yeux; mais, si je pouvais croire que je le suis également aux siens, c'est alors que je disparaîtrais, et que nul ne saurait, pas même toi, où j'ai caché ma honte.

« Nous vivons à quelques lieues de Paris; de grands bois nous entourent, nous y faisons de longues promenades. L'endroit est écarté, dans un pays que l'on connaît à peine. Un hameau dans le creux d'un vallon, quelques maisons rustiques, une ferme, et c'est tout. Les gens du pays nous prennent pour un ménage que le malheur a frappé, et qui veut vivre dans le silence et l'obscurité. Dans cette profonde solitude qui nous cache, nous sommes comme des oiseaux voyageurs toujours prêts à fuir. A la moindre alerte, nous serions loin... L'avenir nous est inconnu. Raymond hésite et me

questionne; moi, j'hésite aussi. Irons-nous hors de France, en Italie ou en Amérique? Je ne sais. En attendant, les jours passent.

« Moi, si loin de Morsan, si loin du coin de terre où j'ai laissé Lucette, est-ce possible? Que de fois n'ai-je pas vu dans mon sommeil les rosiers blancs qui s'effeuillent sur cette pierre! Je me réveille en sanglotant, et j'étouffe mes larmes pour que Raymond ne voie pas que j'ai pleuré; mais tu es là, n'est-ce pas? tu me remplaceras dans ces soins de tous les jours dont j'entourais la place où elle dort; tu lui diras que ma pensée est auprès d'elle...

« Et toi, chère Honorine, si tendre, si dévouée, si sûre, se peut-il faire que je sois séparée de toi sans retour?.. Peut-être aurai-je à subir de nouvelles traverses, mais aucune existence ne me paraîtra ou belle ou désirable, si tu n'y es pas mêlée par quelque chose. Le jour où je te reverrai, tu m'ouvriras tes bras, n'est-ce pas? et je m'y jetterai... »

La nouvelle du départ de Delphine avait atteint M. de Busserolles comme un coup de foudre. Elle le surprenait dans tous les embarras d'une liquidation qui menaçait d'être désastreuse. Sa santé, altérée déjà par les précédentes secousses, en reçut un plus grave ébranlement. Les accidens se multiplièrent. Après des accès de fièvre violens, impétueux, il eut une attaque d'apoplexie, puis à la suite il fut frappé d'une hémiplégie qui le priva du libre usage d'une partie de son corps. La continuité de ses souffrances et l'opiniâtreté de ses rancunes le firent tomber dans une sorte d'humeur noire qui tourna bientôt à l'hypocondrie. Il ne supportait plus que la présence de Justin, qui avait le secret de toutes ses colères, qui l'y maintenait par un travail habile de consolations perfides et de réticences calculées; mais dans de telles circonstances le séjour de Morsan n'offrait plus à Justin le profit et l'agrément qu'il en espérait. Il savait M. de Busserolles à bout d'expédiens; une chose encore cependant le retenait auprès de lui, le désir de recueillir les débris de sa fortune, quitte à y renoncer, si une occasion se présentait d'en faire ailleurs une meilleure ou plus prompte. Il se rendait donc fréquemment à Paris pour voir les avoués et les notaires. Un jour, il crut apercevoir M. d'Ambleuse, qui disparut dans la foule. Il fit part de cette rencontre à M. de Busserolles. — Mme de Busserolles ne pouvait être bien loin, ajouta-t-il.

D'un coup de poing violent, M. de Busserolles brisa le bras d'un fauteuil. — Je ne l'aurai donc jamais entre les mains? s'écria-t-il.

— Qui? lui ou elle?

— Elle, parbleu!... Une heure, un instant, et je la tuerai!

Depuis qu'il avait abandonné la Maison-Blanche, M. de Busserolles habitait, à quelque distance de Morsan, une petite maison

qu'il avait prise à bail. La pièce principale, dont il avait fait sa chambre à coucher, était située au premier étage; elle s'ouvrait sur un large balcon de bois qui en occupait toute la façade, et dominait un jardin mal entretenu qu'une haie vive séparait des champs. Un vieux pied de vigne grimpait le long du mur et mêlait ses pampres aux branches noueuses d'un poirier dont les fruits pendaient autour des fenêtres. Un sentier qui courait à travers les cultures conduisait de la route voisine à cette maisonnette isolée. M. de Busserolles y dépérissait à vue d'œil. La plupart du temps il était obligé de garder la chambre et même le lit. L'hémiplégie dont il avait été frappé avait laissé des traces redoutables. Le médecin craignait une nouvelle attaque d'apoplexie qui pourrait ou l'enlever en une heure ou le rendre paralytique tout à fait.

Cette situation presque désespérée inspirait de sérieuses réflexions à Justin. Ce qui restait de la fortune de M. de Busserolles s'en allait en outre par lambeaux comme s'effondre pièce à pièce un navire naufragé battu par les vagues. D'autres inquiétudes venaient l'assaillir. Le cri poussé par M. de Busserolles à propos de sa femme lui avait fait voir le fond d'une haine qui prenait, sous l'influence de la souffrance et de l'immobilité, les proportions d'une monomanie. La gêne dans le présent, dans l'avenir une catastrophe, c'était trop. Son intérêt passait avant sa rancune. Si les choses tournaient mal, il voulait qu'aucune éclaboussure ne l'atteignît. Ses absences devinrent plus fréquentes, plus longues, et tout en s'occupant des affaires de M. de Busserolles, il songea aux siennes. L'un des capitalistes avec lesquels il avait eu des relations, frappé de ses aptitudes, de sa dextérité et de certaines connaissances spéciales qu'il avait l'art de mettre en lumière, offrit de lui confier une exploitation de forêts proposée jadis à M. de Busserolles. — Vous le représenterez, ajouta-t-il en souriant, et au besoin vous lui succéderez. — Justin comprit à demi-mot et accepta. Sa résolution prise, il crut inutile de se jeter dans les ennuis d'une explication. Une lettre prévint donc M. de Busserolles; en termes laconiquement polis, elle lui parlait de la nécessité de sauvegarder ses intérêts et d'une absence momentanée. Le malade froissa la lettre. — Après la femme, l'ami! murmura-t-il.

On pouvait le croire cependant plié à la vie qu'il menait. Il n'avait plus d'accès de colère, il ne se plaignait même plus. Cet oubli profond du passé surprenait les personnes qui le voyaient. L'une d'elles se faisait remarquer par sa constance à lui prodiguer des soins. C'était Dominique, dont l'âme tendre s'était émue au spectacle de cet abandon et de ces longues souffrances. La pitié ne devait-elle pas être la compagne du châtiment? Il s'empressait donc

autour de M. de Busserolles, sans parvenir à vaincre l'incrédulité de Mme Ducormier au sujet du repentir et de la résignation que manifestait le mari de Delphine.

Un soir, en tisonnant près du feu, M. de Busserolles tourna la tête à demi du côté de Dominique. — J'ai réfléchi, dit-il; je ne pourrai pas manquer de voir Mme de Busserolles dans peu de temps.

— Et comment cela?

— N'y aura-t-il pas un an bientôt que nous avons eu le malheur de perdre notre petite Lucette? C'est un anniversaire que Mme de Busserolles n'a pas oublié; si loin qu'elle soit, elle quittera tout ce jour-là pour venir au cimetière de Morsan.

— Elle n'y sera pas seule!

— Mon regret à moi, c'est de ne pouvoir l'y rencontrer: mes pauvres jambes ne me permettent pas de m'y traîner; mais vous, mon ami, vous pouvez me rendre un grand service.

— Que faut-il faire?

— De bonne heure, le matin, vous irez au cimetière, vous attendrez Mme de Busserolles, vous lui remettrez une lettre que j'aurai préparée, et, joignant vos supplications aux miennes, vous obtiendrez qu'elle se décide à paraître devant moi. J'ai si peu de temps à vivre!... De quel poids mon cœur ne serait-il pas soulagé, si je pouvais la voir avant de mourir?

M. de Busserolles ne se trompait pas. Quand revint la date du jour où sa fille était morte, Delphine quitta la maison où elle vivait cachée auprès de Raymond, et prit le chemin de Morsan. Le visage enveloppé d'un voile, elle y arriva de grand matin, se dirigea vers le cimetière, et vint s'agenouiller sur une pierre où ses yeux mouillés de larmes pouvaient lire encore le nom de Lucette. Tandis qu'elle restait abîmée dans sa douleur, quelqu'un qui l'avait suivie depuis la station du chemin de fer sans qu'elle l'eût remarqué s'approcha d'elle timidement. — Madame, lui dit Dominique, pardonnez-moi si je me présente devant vous. Je savais que je vous trouverais ici; j'ai une prière à vous adresser. C'est au nom d'un malade, au nom de M. de Busserolles que je viens. Vous êtes bonne, et vous me comprendrez.

Sans répondre, Delphine prit la lettre que lui tendait le rêveur et l'ouvrit. Dès les premiers mots, elle tressaillit. — C'est presque un mourant qui vous appelle, reprit Dominique.

Elle hésitait, les yeux sur la lettre. — Le danger qui menace M. de Busserolles est de tous les instans, poursuivit Dominique. Dans une semaine, dans trois jours, demain peut-être, il sera trop tard... Ne ferez-vous pas à un malheureux qui implore votre pardon la charité d'une bonne parole? C'est au nom de celle qui n'est plus qu'il la sollicite.

— Eh bien ! dit-elle, marchez, je vous suis.

Quand il fut à quelque distance de la maison occupée par M. de Busserolles, Dominique s'arrêta. — Voici le chemin, dit-il à Delphine; votre mari m'a fait comprendre que pour ce dernier entretien il désirait être seul avec vous. Je vous attends ici.

M[me] de Busserolles s'engagea dans le sentier au bout duquel on apercevait la petite maison. Presque aussitôt un homme en sortit, dans lequel le rêveur reconnut un armurier de Morsan. Comme il passait auprès de lui, Dominique l'arrêta. — Vous venez de chez M. de Busserolles, mon ami? lui dit-il.

— Oui, il m'a fait demander une paire de pistolets; je les lui ai portés avec les munitions et les balles; il m'a prié de les charger devant lui. Il paraît que le pauvre homme a peur la nuit, quand il est seul.

L'armurier s'éloigna. Un vague effroi s'empara de Dominique. Il se mit à courir vers la maison par un mouvement spontané aussi vif que la pensée. Cela lui paraissait singulier que M. de Busserolles eût demandé des pistolets juste au moment où sa femme se rendait chez lui. Pourquoi d'ailleurs en avoir fait mystère? Dominique n'aurait-il pas pu se charger de cette commission? Tout en courant, il se rappela certains regards, certaines paroles qui augmentèrent son angoisse. Il avait pris à travers champs et arriva auprès de la maison quelques instans avant Delphine. Quand il vit la fenêtre derrière laquelle attendait le malade, la terreur fit place à la pitié. — Quelle folie ! se dit-il. Comment puis-je rêver que de telles pensées visitent une créature humaine à ses dernières heures?

Il laissa M[me] de Busserolles tourner autour du jardin et gagner une porte près de laquelle se tenait une fille de service qui avait mission de la conduire ; mais lorsqu'il ne la vit plus, sous le coup d'un sentiment tout contraire, il franchit la haie, et, trouvant l'entrée principale de la maison fermée, il saisit les branches du poirier qui en couvrait la façade pour grimper sur le balcon.

M. de Busserolles était à demi couché sur une chaise longue, les jambes enveloppées d'une couverture. Au moment où Dominique collait son visage au coin d'une vitre, il venait de prendre dans le tiroir d'une table une paire de pistolets qu'il tournait dans tous les sens. De la place où il se trouvait, Dominique entendait le claquement métallique de la batterie, dont il faisait jouer les ressorts. Bientôt il en renouvela l'amorce. Un frisson parcourut le corps du rêveur. Il vit alors M. de Busserolles pencher la tête du côté de la porte comme un homme qui écoute. Un bruit de pas se fit entendre sur l'escalier.

— Ah! c'est elle enfin! murmura le malade, qui cacha les pistolets sous un coussin.

Dominique n'y tint plus. D'un coup d'épaule il enfonça la fenêtre, dont les carreaux volèrent en éclats, et, sautant dans la chambre, où Delphine venait de paraître : — N'entrez pas! cria-t-il. Pour l'amour de Dieu, n'entrez pas!...

Fou de rage, M. de Busserolles leva le bras et fit feu. La balle atteignit Dominique entre les épaules. Il tomba sur les genoux, et des deux mains jeta Delphine sur le palier. Un cri de bête fauve retentit derrière lui. Delphine, qui ne comprenait rien à ce qui venait de se passer, se pencha sur le blessé. — Mais fuyez donc! lui cria-t-il. Il est là... il vous guette... fuyez!

De la chambre voisine s'échappait une sorte de râle mêlé de sourdes imprécations. C'était M. de Busserolles qui s'efforçait, malgré ses tortures, de poursuivre sa femme. Tout ce bruit cependant avait attiré l'attention d'un jardinier et de la fille qui avait servi de guide à Delphine. Il entendit leurs pas précipités sur l'escalier, et soudain une nouvelle détonation éclata derrière la porte que Dominique avait entraînée dans sa chute. Delphine voulut s'élancer. — N'entrez pas! répéta la voix étouffée de Dominique.

Sans rien écouter, elle pénétra dans la chambre, et vit par terre, tout sanglant, le corps de M. de Busserolles, qui se débattait déjà dans l'agonie. Elle poussa un cri et s'affaissa le long du mur.

Lorsque Mme Ducormier accourut, prévenue par la rumeur publique, elle trouva Mme de Busserolles agenouillée auprès de Dominique expirant. Celui-ci tenait les mains de Delphine dans les siennes et la regardait en souriant. — Je rêve que je meurs pour vous, lui dit-il; c'est un beau rêve!... A présent vous êtes libre; vous aurez le droit d'être heureuse! — L'expression de la mort passa sur le visage de Dominique; mais, faisant un effort : — Vite, dit-il, une plume et du papier!

On lui apporta ce qu'il demandait. Il parvint à se soulever, et d'une main à demi paralysée il écrivit deux lignes qu'il passa à Mme Ducormier. — C'est la fin du songe, reprit-il. A présent je rêve que je m'en vais... Quand vous verrez M. d'Ambleuse, vous lui remettrez ceci.

Les deux lignes qu'il avait écrites ne contenaient que ces mots : « Aimez toujours Mme d'Ambleuse comme j'ai toujours aimé Mme de Busserolles. »

AMÉDÉE ACHARD.

HISTOIRE DU DIABLE

SES ORIGINES, SA GRANDEUR ET SA DÉCADENCE.

Geschichte des Teufels (*Histoire du Diable*), par M. Gustave Roskoff, professeur à la faculté impériale de théologie protestante à Vienne.

Parmi les majestés déchues que le temps, plus encore que de brusques révolutions, a fait lentement descendre du trône qu'elles occupèrent, il en est peu dont le prestige ait été aussi imposant et aussi prolongé que celui du roi des enfers, — Satan. Nous pouvons, en parlant de lui, employer en toute sécurité l'expression de majesté déchue, car ceux de nos contemporains qui font encore profession de croire à son existence et à son pouvoir vivent absolument comme s'ils n'y croyaient pas, et, quand la foi et la vie ne se pénètrent plus, on a le droit de dire que la première est morte. Je parle, bien entendu, de nos contemporains instruits; les autres ne comptent plus dans l'histoire de l'esprit humain. Aussi il nous a semblé qu'il serait intéressant de ramener à une vue d'ensemble et de décrire dans leur genèse logique les transformations et les évolutions de la croyance au diable. C'est presque une biographie. L'occasion nous en est offerte par un récent et remarquable ouvrage que nous devons à un professeur en théologie de Vienne. Malgré quelques longueurs, le livre du professeur Roskoff n'en est pas moins une encyclopédie de tout ce qui concerne la matière, et l'auteur ne se plaindra pas des nombreux emprunts que nous ferons à son opulente érudition. Puisse l'université de Vienne, rajeunie, elle aussi, par les événemens qui

ont changé la face de l'Autriche, payer les arrérages dont elle est redevable à l'Europe savante en produisant beaucoup de livres comme celui-là!

I.

Les origines de la croyance au diable remontent très haut, et, comme celles de toute croyance plus ou moins dualiste, c'est-à-dire basée sur l'opposition radicale de deux principes suprêmes, elles doivent être cherchées dans l'esprit humain se développant au sein d'une nature qui lui est tantôt favorable, tantôt hostile. Il est un certain dualisme relatif, un antagonisme du moi et du non-moi, qui se révèle dès la naissance de l'homme. Sa première respiration est douloureuse, car elle le fait crier. C'est en luttant qu'il apprend à manger, à marcher, à parler. Plus tard, le travail indispensable à sa conservation reproduira cette lutte perpétuelle sous d'autres formes. Quand le sentiment religieux s'éveille en lui et cherche d'abord son objet et ses alimens dans la nature visible, il se trouve en face de phénomènes qu'il personnifie, qui sont les uns aimables et aimés, tels que l'aurore, la végétation nourricière, la pluie qui rafraîchit et fertilise, les autres effrayans et redoutés, comme l'orage, le tonnerre, la nuit. De là des dieux bons et des dieux mauvais. En règle générale et en vertu de cet égoïsme naïf qui caractérise les enfans et les peuples dans l'enfance, les dieux redoutés sont plus adorés que les dieux aimables, qui leur feront toujours du bien d'eux-mêmes et sans qu'on les en prie. Tel est du moins le résultat convergent des observations de tous les voyageurs qui ont vu de près dans les deux hémisphères les peuples demeurés dans l'état sauvage. Inutile d'ajouter que leurs divinités n'ont point de caractère moral proprement dit. Elles font le bien ou le mal parce que leur nature est ainsi faite, voilà tout. En cela, elles ne font que ressembler à leurs adorateurs. L'homme en effet projette toujours son propre idéal sur la divinité qu'il adore, et, tout bien considéré, c'est encore de cette manière qu'il arrive à posséder tout ce qu'il peut comprendre de la vérité divine. Il a toujours le sentiment que son dieu est parfait, et c'est là l'essentiel; mais les traits de cette perfection sont toujours plus ou moins ceux de son idéal. On demandait un jour à deux petits gardeurs de pourceaux dans je ne sais plus quelle province reculée de l'Autriche : — Que feriez-vous tous les deux, si vous étiez Napoléon? — Moi, dit le plus jeune, j'irais tous les matins beurrer ma tartine à même le pot au beurre. — Et moi, dit l'autre, qui trouvait sans doute cette réponse trop prosaïque, moi, je garderais mes cochons à cheval! — De même un Bushman invité par un mission-

naire qui s'était efforcé de lui donner quelques notions de moralité, — à citer quelques exemples montrant qu'il savait distinguer le bien du mal : — Le mal, dit-il, c'est un autre qui vient prendre mes femmes; le bien, c'est moi qui prends les siennes. — Les dieux des sauvages sont donc nécessairement des dieux sauvages. Ils ont le plus souvent des formes hideuses, comme leurs adorateurs se croient tenus de se rendre hideux pour aller au combat ou simplement pour se parer. Le beau pour eux, c'est le bizarre et le grotesque; le mystérieux, c'est l'étrange, et l'étrange, c'est l'effrayant. Pour nos ancêtres européens, l'étranger était tout à la fois l'hôte et l'ennemi (*hostis*). N'en déplaise aux poètes, la religion des peuples de cette catégorie revient en fait à l'adoration de génies ou démons d'un mauvais caractère. Lorsque des peuples sauvages, qui ne vivent que de chasse et de pêche, on passe aux peuples pasteurs et surtout aux agriculteurs, cette adoration des dieux méchans n'est plus aussi exclusive. Cependant on retrouve encore le plus souvent chez eux la prédominance du culte des dieux redoutables. Citons seulement à titre d'exemple cette naïve prière des Madécasses, qui reconnaissent, entre beaucoup d'autres, deux divinités créatrices, Zamhor, qui fait les bonnes choses, et Nyang, qui fait les mauvaises :

« O Zamhor! nous ne t'adressons pas de prières. — Le dieu bon n'a pas besoin qu'on le prie. — Mais il nous faut prier Nyang. — Il nous faut apaiser Nyang. — Nyang, méchant et puissant esprit, — ne fais pas gronder le tonnerre sur nos têtes! — Dis à la mer de rester dans ses bords. — Épargne, Nyang, les fruits qui mûrissent. — Ne sèche pas le riz dans sa fleur. — Ne fais pas accoucher les femmes pendant les jours maudits. — Tu le sais, tu règnes déjà sur les méchans, — et il est grand, Nyang, le nombre des méchans. — Ne tourmente donc plus les bonnes gens. »

Il serait facile de multiplier les faits attestant ce trait caractéristique de la religion des peuples primitifs, que la terreur tient plus de place dans leur piété que la vénération ou l'amour. De là l'énorme quantité d'êtres malfaisans de second ordre que connaissent toutes les religions inférieures et qui se retrouvent dans les superstitions populaires longtemps adhérentes aux religions d'un niveau spirituel plus élevé. Dans les grandes mythologies, comme celles de l'Inde, de l'Égypte ou de la Grèce, le dualisme apparent de la nature se reflète dans la distinction qui s'opère entre les dieux de l'ordre et de la production et les dieux de la destruction et du désordre. Le sentiment qu'en définitive l'ordre l'emporte toujours dans les combats que se livrent les forces opposées de la nature in-

spire les mythes comme ceux d'Indra vainqueur du nuage orageux, de Horus vengeant son père Osiris, méchamment mis à mort par Typhon. Dans le brahmanisme développé, c'est Çiva, dieu de la destruction, qui concentre et met en œuvre les élémens perturbateurs de l'univers. Çiva est encore le plus adoré des dieux hindous. Dans le polythéisme sémitique, le dualisme devient sexuel, ou bien, le soleil étant toujours l'objet principal de l'adoration, le dieu suprême est conçu sous deux formes, l'une riante, l'autre terrifiante, Baal ou Moloch.

Ce double caractère des divinités adorées n'est pas moins frappant lorsqu'on étudie le plus poétique et le plus serein des polythéismes, celui de la Grèce. Comme tous les autres, il plonge par ses racines dans le culte du monde visible, mais plus qu'ailleurs, si ce n'est toutefois en Égypte, les dieux grecs joignent à leur nature physique une physionomie morale correspondante. Ils ont vaincu les agens de désordre qui, sous le nom de titans, de géans, de typhons, menaçaient l'ordre établi. Ils sont donc les conservateurs invincibles de l'ordre régulier des choses; mais, comme après tout cet ordre régulier est loin de se conformer toujours au bien physique et moral de l'homme, il en résulte que les dieux grecs ont tous, en proportion variée, leur face aimable et leur côté sombre. Par exemple, Phébus Apollon est un dieu de lumière, civilisateur, inspirateur des arts, purificateur du sol et des âmes, et pourtant il envoie aussi la peste, il est impitoyable dans ses vengeances, et il n'est pas très prudent de nouer avec lui des relations d'amitié. On en pourrait dire autant de sa sœur Diane ou plutôt de la lune, qui se personnifie tantôt sous les traits enchanteurs d'une belle et chaste vierge, tantôt sous la physionomie sinistre d'Hécate, de Brimo ou d'Empuse. Les horizons azurés de la mer sont d'abord de beaux oiseaux bleus, puis des filles de la mer admirablement belles jusqu'à la ceinture, qui ensorcellent les navigateurs avec leurs doux chants d'amour; mais malheur à ceux qui se laissent séduire! Cette physionomie mélangée de bien et de mal est un trait commun du panthéon hellénique, et se continue sans jamais se démentir du couple suprême, Jupiter et Héré (Junon), au couple souterrain d'Ædoneus ou Pluton et de son épouse la belle Proserpine, l'*étrangleuse*.

La mythologie latine suggère le même genre de réflexions, et, par ce qu'elle possède en propre, elle est encore plus dualiste que le polythéisme grec. Elle a son Orcus, ses Stryges, ses Larves, ses Lemures, etc. La mythologie slave a son dieu blanc et son dieu noir. Nos pères gaulois n'avaient pas des divinités fort attrayantes, et les dieux germains-scandinaves joignent à de précieuses qualités des défauts qui rendent le commerce avec eux tout au moins diffi-

cile. Partout où de nos jours on a conservé la croyance aux lutins, aux dames blanches, aux fées, aux sylphes, aux ondines, nous retrouvons ce même mélange de qualités bonnes et mauvaises. Ces derniers débris de la grande armée divine d'autrefois sont tout à la fois gracieux, attirans, généreux quand ils le veulent, mais aussi capricieux, vindicatifs, dangereux. Il importe de relever tout cela du moment qu'il s'agit de rechercher les origines du diable, car nous verrons qu'il est d'ordre composite, et que par plusieurs de ses traits essentiels il se rattache aux élémens sombres de toutes les religions qui ont précédé le christianisme.

Il est toutefois une de ces religions qui, à ce point de vue spécial, mérite qu'on s'arrête un peu plus longtemps sur ses doctrines fondamentales : c'est la religion du Zend-Avesta, ou, pour employer l'expression usuelle, celle des Perses. C'est en effet dans cette religion que la hiérarchie divine et les croyances se montrent à nous dominées par un dualisme systématique s'appliquant au monde entier, y compris le mal moral. Les dieux de lumière et les dieux de ténèbres se partagent le temps et l'espace. Ne parlons pas ici du Zerwan Akérène, le temps sans bornes, qui aurait donné naissance à Ahuramazda ou Ormuzd, dieu du bien, et à son frère Angramainju ou Ahriman, dieu du mal. C'est évidemment une notion philosophique bien plus récente que ce point de vue original et originel de la religion zende, qui ne connaît que deux puissances également éternelles toujours en lutte, se rencontrant pour se combattre à la surface de la terre aussi bien que dans le cœur des hommes. Partout où Ormuzd plante le bien, Ahriman sème le mal. L'histoire de la chute morale des premiers hommes, due à la perfidie d'Ahriman, qui a pris la forme d'un serpent, offre les analogies les plus surprenantes avec le récit parallèle de la Genèse. Là-dessus on a bien souvent prétendu que le récit biblique de la chute n'était qu'un emprunt aux doctrines de la Perse. Je crois cette opinion mal fondée, parce qu'il est question dans le mythe iranien d'un déguisement du génie du mal. Dans le récit hébreu au contraire, c'est bel et bien un serpent qui parle, agit et entraîne toute sa descendance dans le châtiment qu'il s'attire. Il faut donc adjuger à celui-ci le privilége de l'antiquité supérieure, sinon dans sa rédaction actuelle, du moins quant à son idée-mère. La substitution d'un dieu déguisé à un animal qui raisonne et qui parle dénote une réflexion inconnue aux âges de formation mythique. C'est la réflexion aussi qui plus tard conduisit les Juifs à voir leur Satan sous les traits du serpent de la Genèse, bien que le texte canonique soit aussi revêche que possible à cette supposition. Je préfère donc regarder les deux mythes, hébreu et iranien, comme deux variantes inégalement anciennes d'un

même thème primitif, remontant peut-être aux temps où Iraniens et Sémites vivaient encore ensemble à l'ombre de l'Ararat.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que dans le polythéisme le plus sérieusement moral de l'ancien monde l'on rencontre une conception religieuse qui touche de fort près à celle que le monothéisme sémitique nous a léguée sous le nom du diable ou de Satan. Ahriman, comme Satan, a ses légions de mauvais anges qui ne songent qu'à tourmenter et à perdre les mortels. Ce ne sont pas seulement les maux physiques, les orages, les ténèbres, les débordemens, les maladies, la mort, qui leur sont attribués; ce sont aussi les mauvais désirs et les actes coupables. L'homme de bien est par cela même un soldat d'Ormuzd combattant sous ses ordres les puissances du mal; le méchant est un serviteur et devient un instrument d'Ahriman. La doctrine zende enseignait qu'à la fin Ahriman serait vaincu et même se convertirait au bien. Ce dernier trait le distingue à son avantage de son confrère judæo-chrétien, mais on peut se demander là aussi jusqu'à quel point cette belle espérance faisait partie de la religion primitive (1). Ce qui est certain, c'est que la parenté entre le Satan juif et l'Ahriman persan est des plus étroites, et cela n'a rien que de fort naturel quand on pense que de tous les peuples polythéistes les Perses sont les seuls avec lesquels les Juifs, émancipés par eux de la servitude chaldéenne, entretinrent des rapports prolongés de bonne amitié.

Cependant on doit encore s'inscrire en faux contre l'opinion très répandue qui ne voit dans Satan qu'une transplantation de l'Ahriman persan sur le sol religieux du sémitisme. Il est vrai, le diable juif et chrétien doit beaucoup à Ahriman. A partir du moment où le Satan juif fait sa connaissance, il l'imite, il adopte ses manières, ses mœurs, sa tactique, il établit sa cour infernale sur le même patron : en un mot, il se transforme à sa ressemblance; mais il existait déjà, bien que menant une vie encore obscure et mal définie. Tâchons de résumer son histoire dans l'Ancien-Testament.

Les Israélites, nous l'avons démontré dans une autre étude (2), ont cru longtemps, avec les autres peuples sémites, à la pluralité des dieux, et le dualisme qui se retrouve au fond de tous les polythéismes a dû par conséquent revêtir chez eux les formes particulières aux religions du groupe ethnique dont ils font partie. A mesure que le culte de Jehovah devint exclusif de tous les autres, ce dualisme dut changer de formes. Croyant encore à l'existence réelle

(1) Il y eut aussi des théologiens chrétiens, tels qu'Origène, qui crurent à la conversion finale de Satan.

(2) *La Religion primitive d'Israël et le développement du monothéisme*, 1er septembre 1869.

des divinités voisines, telles que Baal et Moloch, l'adorateur fervent de Jehovah dut considérer ces dieux immoraux, cruels, hostiles au peuple d'Israël, à peu près du même œil qu'on regarda les démons d'un autre âge. On peut aller plus loin et soupçonner quelques débris d'un dualisme primitif, ou d'une opposition entre deux dieux autrefois rivaux, dans cet être énigmatique, désespoir des exégètes, qui, sous le nom d'Azazel, hante le désert, et à qui, le jour des expiations, le grand-prêtre envoie un bouc sur la tête duquel il a fait passer tous les péchés du peuple. Seulement il faut ajouter qu'aux temps historiques le sens de cette cérémonie semble perdu pour ceux mêmes qui l'accomplissent, et il n'y a en réalité rien de plus opposé à tout dualisme que le point de vue jehoviste dans sa rigueur absolue. Si nous exceptons les livres de Job, de Zacharie et des Chroniques, tous trois comptant parmi les moins anciens du recueil sacré, il n'est pas dit un mot de Satan dans l'Ancien-Testament, pas même, nous le répétons à dessein parce que presque tout le monde se trompe encore là-dessus malgré l'évidence des textes, pas même dans le livre de la Genèse. Jehovah, une fois adoré comme le seul dieu réel, n'a point, ne saurait avoir de compétiteur. Il tient dans sa main toutes les forces, tous les ressorts du monde. Rien n'arrive, rien ne se fait sur terre qu'il ne le veuille, et plus d'un auteur hébreu lui attribue directement, sans la moindre réserve, l'inspiration des erreurs ou des fautes que l'on attribuera plus tard à Satan. Jehovah endurcit ceux qu'il veut endurcir, Jehovah foudroie ceux qu'il veut foudroyer, et nul n'a le droit de lui en demander compte; mais, comme on le croit aussi souverainement juste, il est admis que, s'il endurcit le cœur des méchans, c'est pour qu'ils creusent eux- mêmes leur propre tombe, et que, s'il distribue à sa guise les biens et les maux, c'est de manière à récompenser les justes et à châtier les injustes. On ne pouvait pas en rester toujours à cette notion trop commode en théorie et trop souvent démentie par l'expérience; mais on y resta longtemps, et ce qui le prouve, c'est le genre d'idées religieuses au sein desquelles nous allons enfin voir naître Satan.

Le monothéisme hébreu n'excluait pas la croyance aux esprits célestes, aux *fils de Dieu* (*bené Élohim*), aux anges, qui étaient censés entourer comme une milice divine le trône de l'Éternel (1). Soumis à ses ordres, exécuteurs de ses volontés, ils étaient en

(1) Il n'excluait pas non plus la croyance orientale aux esprits de la nuit, espèce de *djinns* dont il est question dans Ésaïe et dans Jérémie, et dont le caractère était plutôt malfaisant. Seulement il proscrivait tout ce qui ressemblait à un culte des génies ténébreux. C'est un démon féminin de ce genre qu'Ésaïe nomme *Lilith, la nocturne*, et qui a servi plus tard de prétexte à une foule de rêveries rabbiniques. On en fit une épouse de Satan et une séductrice d'Adam.

quelque sorte les fonctionnaires du gouvernement divin des choses. L'application directe des châtimens ou des grâces de Dieu leur était dévolue. Par conséquent il y en avait dont les fonctions inspiraient plus d'effroi que de confiance. Par exemple, c'est un esprit envoyé par Dieu qui vient punir Saül de ses méfaits en l'affligeant d'idées noires que la harpe de David parvient seule à dissiper. C'est un ange de l'Éternel qui apparaît à Balaam, l'épée nue à la main, comme pour le transpercer, ou qui détruit en une nuit toute une armée assyrienne. Il vint un moment où l'on distingua tout particulièrement un ange qui pourrait passer pour la personnification de la conscience coupable, car il remplissait dans la cour céleste les fonctions spéciales d'accusateur des hommes. Sans doute la justice souveraine décidait seule et dans la plénitude de sa souveraineté, mais c'était après débat contradictoire. Or celui qui faisait ainsi profession de poursuivre les hommes devant le tribunal divin, c'était un ange dont le nom de *Satan* signifie l'*adversaire* au sens juridique aussi bien qu'au sens propre de ce mot. Tel est bien le Satan du livre de Job, encore membre de la cour céleste, faisant encore partie des *fils de Dieu,* mais ayant pour spécialité d'accuser continuellement les hommes, et devenu si soupçonneux dans sa pratique d'accusateur public qu'il ne croit à la vertu de personne, pas même à celle de Job le juste, et suppose toujours des motifs intéressés aux manifestations les plus pures de la piété humaine. On voit que le caractère de cet ange commence à se gâter, et l'histoire de Job démontre que, lorsqu'il veut venir à bout de la résignation d'un juste, il n'épargne rien. C'est aussi comme accusateur d'Israël que Satan paraît dans la vision de Zacharie (III, 1). De ce caractère particulier, et une fois admis que les anges interviennent dans les affaires humaines, résulte que Satan n'avait pas besoin d'Ahriman pour être redouté des Israélites comme le pire ennemi des hommes. On incline depuis lors à soupçonner ses maléfices dans les malheurs nationaux et privés. Par conséquent les inspirations fatales que le jehovisme antérieur attribuait directement à Jehovah seront désormais regardées comme provenant de Satan. On trouve dans l'histoire du roi David un curieux exemple de cette évolution de la croyance religieuse. Le roi David eut un jour l'idée malencontreuse, et même impie au point de vue théocratique-républicain des prophètes de son temps, de faire un dénombrement de son peuple. Là-dessus le second livre de Samuel (XXIV, 1) dit que « Dieu courroucé contre Israël excita David » à donner les ordres nécessaires pour cette opération; au contraire le premier des Chroniques (XXI, 1), racontant absolument la même histoire, la commence en ces termes : « Satan s'éleva contre Israël et excita David à faire le dénombrement de son peuple. » Rien ne montre mieux que ce rapprochement

le changement qui s'était accompli dans l'intervalle de la rédaction des deux livres. Dorénavant le monothéiste reportera sur l'*adversaire* les mauvaises pensées et les calamités qu'il eût jadis fait remonter directement à Dieu. Il est même à présumer qu'il trouvera quelque soulagement religieux à cette solution de certaines difficultés qui doivent commencer à lui peser, car, à mesure que la notion de Dieu s'élève, on ne peut plus se contenter des théories naïves qui avaient pu suffire à des âges moins réfléchis.

Le rôle d'adversaire des hommes, de malintentionné, de l'ange Satan, voilà l'origine proprement dite du diable juif et chrétien. Il ne faut donc pas l'identifier brusquement avec les divinités plus ou moins méchantes des religions polythéistes. Qu'il ait avec elles des affinités qui deviendront de plus en plus étroites, c'est ce que nous admettons pleinement; mais enfin son acte de naissance est distinct, et, dans la supposition même où les Juifs n'auraient jamais été en contact avec les Perses, nous aurions reçu de la tradition juive un Satan armé de pied en cap. Satan n'est donc ni le fils ni même le frère d'Ahriman; mais on peut dire que le temps vint où la ressemblance fut si grande qu'il fut possible de les confondre. En effet, dans les livres dits *apocryphes* de l'Ancien-Testament et qui se distinguent des livres canoniques du même recueil par les élémens alexandrins et persans qu'ils renferment, on voit Satan grandir en importance et en prestige. Les septante en traduisant son nom par *diabolos*, d'où vient notre mot *diable*, définissent encore exactement son caractère primitif d'accusateur; mais désormais il est bien autre chose que cela. Il est agent provocateur de première classe. C'est un très haut personnage qui comptait parmi les anges de premier rang, et qui, jaloux de s'élever plus haut encore, a été banni du ciel avec les autres anges complices de son ambition. Maintenant la haine de Dieu se joint chez lui à la haine des hommes. Voilà l'imitation d'Ahriman qui commence. Comme le dieu persan, il est à la tête d'une armée d'êtres méchans qui exécutent ses ordres. On en connaît plusieurs par leurs noms, entre autres Asmodée, démon de la volupté, qui joue un grand rôle dans le livre de Tobie, et dont l'origine persane, depuis les savantes recherches de M. Michel Bréal, ne peut plus être mise en doute. Par suite de cette importance croissante et de sa séparation absolue d'avec les anges fidèles, Satan a son royaume à part et sa résidence dans l'enfer souterrain. De même que l'Ahriman persan, il a voulu gâter l'œuvre de la création et s'est attaqué aux hommes, dont le bonheur innocent lui était insupportable. Depuis lors on veut que ce soit lui qui, comme Ahriman, s'est adressé à la première femme sous la forme du serpent. C'est donc lui qui a introduit la mort et ses horreurs; c'est pourquoi les adversaires qu'il redoute le plus, ce sont

les hommes capables par leur sainteté supérieure de prémunir leurs semblables contre ses attaques insidieuses. Une foule de maladies, celles surtout qui, par leur étrangeté et l'absence de symptômes extérieurs, défient les explications naturelles, la folie, l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, le mutisme, certains genres de cécité, etc, sont attribuées à ses agens. On suppose que les milliers de démons qui sont sous ses ordres s'échappent continuellement des soupiraux de l'enfer, et — par analogie avec les démons de la nuit auxquels on avait cru toujours — hantent de préférence les régions désolées et les déserts; mais là ils s'ennuient, ils ont soif, ils tourbillonnent çà et là sans trouver de repos, et leur grande ressource est d'aller se loger dans un corps humain pour en pomper la substance et se rafraîchir dans son sang. Parfois même ils s'y logent à plusieurs. De là les *démoniaques* ou *possédés* dont il est tant de fois question dans l'histoire évangélique. Toutefois la mythologie juive ne voulut pas pousser jusqu'au bout cette ressemblance avec Ahriman. Jamais Satan, par exemple, n'oserait s'attaquer directement à Dieu. Il suffit même ordinairement de certaines formules, dans lesquelles le nom du Très-Haut se présente en première ligne, pour l'exorciser, lui ou ses représentans, c'est-à-dire pour le chasser. Son pouvoir est strictement resserré dans le cercle qu'il a plu à la sagesse divine de tracer à sa domination. Le dualisme demeure donc très incomplet. En revanche, le Satan juif ne se convertira jamais. Prince du mal incurable, se sachant condamné par les décrets divins à une défaite finale et irrémédiable, il persistera toujours dans le mal, et il servira de bourreau à la justice suprême pour tourmenter éternellement ceux qu'il aura entraînés dans ses terribles filets.

Tel fut l'état d'esprit dans lequel la première prédication de l'Évangile trouva sur ce point le peuple juif. Les idées messianiques, en se développant aussi de leur côté, avaient beaucoup contribué à cet enrichissement de la croyance populaire. Si le diable, dans cet ordre d'idées, n'osait pas s'en prendre à Dieu, ni même à ses anges de haut rang, il ne craignait pas de résister en face à ses serviteurs sur la terre. Or le messie devait être le serviteur de Dieu par excellence. Il allait paraître pour établir le royaume de Dieu dans cette humanité qui presque tout entière était assujettie au pouvoir des démons. Par conséquent le diable défendrait ses possessions contre lui jusqu'à la dernière extrémité, et l'œuvre du messie attendu pouvait se résumer dans une lutte corps à corps et victorieuse avec le « prince de ce monde. » C'est un point de vue qu'il ne faut jamais oublier quand on lit les Évangiles. Satan et le messie personnifiaient, chacun de son côté, la puissance du mal et celle du bien se livrant un combat à outrance sur toute sorte de points de rencontre. Jamais Jésus, par exemple, n'eût pu passer pour le

messie aux yeux de ses compatriotes, s'il n'avait eu la réputation d'être plus fort que les démons toutes les fois qu'on lui amenait des possédés.

C'est une question qui a beaucoup préoccupé les théologiens modernes, qui ne croient guère au diable, que de savoir si Jésus lui-même a partagé les croyances de ses contemporains en fait de satanisme. Pour la traiter comme il le faudrait, nous aurions besoin de nous arrêter longtemps sur d'autres questions étrangères à cette histoire. Disons seulement que rien ne nous autorise à penser que Jésus se serait prêté, par condescendance pour les superstitions populaires, à feindre des croyances qu'il ne partageait pas, mais ajoutons que les principes de sa religion n'étaient pas en eux-mêmes favorables à ce genre de croyances. Nulle part Jésus ne fait de la foi au diable une des conditions de l'entrée dans le royaume de Dieu, et le diable ne serait qu'une idée, qu'un symbole, ces conditions resteraient littéralement les mêmes. La pureté du cœur, la soif de la justice, l'amour de Dieu et des hommes, ce sont là toutes exigences complétement indépendantes de la question de savoir si Satan existe ou non. C'est ce qui fait que là où Jésus parle d'une manière abstraite, générale, sans préoccupation aucune de circonstances de lieu et de temps, il élimine régulièrement la personne de Satan de son champ d'enseignement. Par exemple, il déclare que nos mauvaises pensées viennent de notre cœur; selon la théorie satanique, il aurait dû les faire remonter au diable. Parfois il est visible qu'il se sert des croyances populaires comme d'une forme, d'une image, à laquelle il n'attribue pas lui-même de réalité positive; il en fait une matière à paraboles; il appelle *satan* l'un de ses disciples qui l'engage à se soustraire aux douleurs qui l'attendent, et qui par son affection même devient pour lui un tentateur momentané. On peut faire une observation du même genre en étudiant la théologie de saint Paul, du moins dans ses épîtres authentiques. Saint Paul évidemment croit au diable, et pourtant chez lui le mal moral est rattaché à la nature terrestre de l'homme, et non pas à l'action extérieure et personnelle du démon. En un mot, l'enseignement de Jésus et de Paul ne combat nulle part la croyance au diable, mais il peut s'en passer, et il tend à s'en passer. On le voit de nos jours, où tant d'excellens chrétiens n'ont plus le moindre souci du roi des enfers; mais ce fut là un de ces germes, comme l'Évangile en contient beaucoup, qui avaient besoin pour éclore d'une autre atmosphère intellectuelle. Tout ce qui précède nous explique pourquoi il est bien plus question du diable dans le Nouveau-Testament que dans l'ancien. La croyance au diable et l'attente du messie avaient grandi parallèlement. Remarquons toutefois que si le Nouveau-Testament parle très souvent de Satan, de ses anges, des es-

prits « qui sont dans l'air » et du diable, *quærens quem devoret*, il est plus que sobre dans les descriptions qu'il en donne. Une certaine réserve spiritualiste plane encore sur tout cet ordre de conceptions; les diables sont invisibles; on ne leur attribue point de corps palpable, et une foule de superstitions qui dériveront plus tard de l'idée qu'on peut les voir et les toucher sont encore inconnues. Pourtant, à partir de notre ère, nous pouvons considérer la période des origines de notre Satan comme close. Il représente le point de jonction du dualisme polythéiste et de ce dualisme relatif que le monothéisme juif pouvait à la rigueur supporter. On va le voir grandir encore et revêtir des formes nouvelles; mais, tel qu'il est déjà, nous ne pouvons plus le méconnaître. C'est bien lui, le vieux Satanas, cauchemar de nos pères, en qui se concentre toute impureté, toute laideur, tout mensonge, en un mot l'idéal du mal.

II.

Les premiers siècles du christianisme, bien loin de développer ce côté de l'Évangile, par lequel la doctrine nouvelle tendait logiquement à reléguer le diable dans les régions du symbole et de l'inutilité personnelle, ne firent au contraire qu'accroître son domaine en multipliant ses interventions dans la vie humaine. Il servit de bouc émissaire à l'horreur des premiers chrétiens pour les institutions du paganisme. Dans les premiers jours même, les chrétiens ne distinguaient pas très clairement l'empire romain de l'empire de Satan. Ce point de vue trop juif ne dura pas, mais le thème favori de la plupart des apologistes fut d'attribuer aux ruses et à l'orgueil du diable tout ce que le polythéisme présentait de beau et de laid, de mauvais et de bon. Le beau et le bon qui pouvaient s'y trouver mêlés n'étaient autre chose à leurs yeux que des parcelles de vérité artificieusement mélangées par l'ennemi du genre humain avec d'épouvantables erreurs, afin de mieux retenir les hommes que le faux absolu n'aurait pu captiver si longtemps. Les alexandrins seuls se montrèrent plus raisonnables, mais n'eurent pas grande prise sur la masse des fidèles. Alors surtout se répandit l'idée que Satan était au fond un rival ridicule, mais longtemps puissant, de Dieu, seul adorable. Ayant soif d'honneurs et de domination, il avait imité du mieux qu'il avait pu la perfection divine, il n'avait réussi qu'à en faire une odieuse caricature; mais, telle qu'elle était, cette caricature avait aveuglé les nations. Tertullien trouva même à ce sujet l'un de ces mots caractéristiques où excellait sa verve insultante. « Satan, dit-il, est le singe de Dieu, » et le mot resta. Par conséquent les dieux gréco-romains furent, pour les chrétiens comme pour les Juifs, des démons ayant usurpé le rang divin. La

licence des mœurs païennes, trop souvent consacrée par les cérémonies de la religion traditionnelle, procurait à ce point de vue passionné une sorte de justification populaire rehaussée encore par la supériorité morale que l'église naissante avait le plus souvent le droit d'opposer aux corruptions qui l'entouraient. Satan était donc plus que jamais le prince de ce monde.

N'oublions pas toutefois une circonstance très importante, c'est que d'autres courans, extérieurs à l'église chrétienne, contribuaient à répandre partout la croyance aux démons malfaisans. Le polythéisme à son déclin obéissait à sa logique interne, c'est-à-dire qu'il devenait toujours plus dualiste. Ses dernières formes, celles par exemple qui se distinguent par leurs emprunts au platonisme et au pythagorisme, sont toutes saturées de dualisme, et par conséquent elles ouvrent une large carrière à l'imagination pour créer toute espèce de génies du mal. A cette époque, l'ascétisme, qui consiste à tuer lentement le corps sous prétexte de développer l'esprit, n'est pas uniquement le fait des parties les plus exaltées de l'église chrétienne; il est partout où l'on pratique une morale religieuse. Les rêvasseries dont le jeûne est le générateur physiologique donnent aux êtres imaginaires qu'elles évoquent toutes les apparences de la réalité. Apollonius de Thyane ne chasse pas moins de démons qu'un saint chrétien. Comme le remarque très justement M. Roskoff, la doctrine des anges et des démons offrait au polythéisme et au monothéisme juif et chrétien une sorte de terrain neutre sur lequel on pouvait jusqu'à un certain point se rencontrer. Les mouvemens religieux connus sous le nom de sectes gnostiques, qui représentent avec des proportions variées un mélange de vues païennes, juives et chrétiennes, ont pour trait commun la croyance à des esprits déchus, tyrans des hommes et rivaux de Dieu. Les grands succès du manichéisme, ce confluent du dualisme persan et du christianisme, sont dus à la complaisance de l'opinion générale pour tout ce qui ressemblait à une lutte systématique du génie du mal avec l'esprit du bien. Le Talmud et la Kabbale subirent la même influence. Il ne faut donc pas imputer au christianisme seul la grande place que Satan prit alors dans les affaires de ce monde; ce fut un penchant universel de l'époque, et il serait plus vrai de dire que le christianisme en subit l'influence comme toutes les formes religieuses contemporaines.

Le messie juif était devenu pour la chrétienté le sauveur de l'humanité coupable : c'est pourquoi l'antagonisme radical de Satan et du Messie se refléta dans la première doctrine de la rédemption. Elle se résuma, depuis la fin du IIe siècle, dans un grand drame dont le Christ et le diable étaient les principaux acteurs. La multi-

tude se contenta de penser que le Christ, descendu aux enfers, avait, en vertu du droit du plus fort, enlevé à Satan les âmes qu'il retenait captives; mais cette idée grossière se raffina. Irénée enseigna que les hommes, depuis la chute, étaient de droit la propriété de Satan, qu'il eût été injuste de la part de Dieu de lui ravir violemment ce qui était à lui, que par conséquent le Christ, en qualité d'homme parfait et indépendant du diable, s'était offert à lui pour racheter le genre humain, et que le diable avait accepté le marché. Bientôt pourtant on s'aperçut que le diable avait fait un très sot calcul, puisqu'en définitive le Christ n'était pas resté en son pouvoir. Origène, dont il ne faut pas toujours prendre les enseignemens ecclésiastiques pour des représentations littéralement exactes de ses vues réelles, se fit l'organe d'un point de vue qui admettait sans répugnance que, dans l'œuvre de la rédemption, le Christ et Satan avaient joué au plus fin, celui-ci croyant qu'il garderait en son pouvoir une proie qu'il préférait à tout le genre humain, le Christ sachant bien qu'il ne demeurerait pas entre ses mains. Ce point de vue, qui aboutissait à faire de Satan la partie trompée et de Jésus la partie trompeuse, tout scandaleux qu'il nous paraisse, n'en fit pas moins fortune, et fut longtemps prédominant dans l'église. On conçoit qu'une telle manière d'envisager la rédemption n'était pas faite pour diminuer le prestige du diable dans les esprits. Rien n'augmente la peur de l'ennemi comme des descriptions à perte de vue de sa puissance et des dangers que l'on court quand on est exposé à ses attaques, d'autant plus que, par une contradition singulière dont l'ancienne théologie ne sut jamais se tirer, le diable déclaré vaincu, terrassé, réduit à l'impuissance par le Christ victorieux, n'en continuait pas moins d'exercer son pouvoir infernal sur la grande majorité des hommes. Les saints seuls pouvaient se dire à l'abri de ses embûches, et encore selon les légendes, qui commençaient à se répandre, que ne leur avait-il pas fallu de prudence et d'énergie pour y échapper! Tout subissait l'influence de cette préoccupation continue. Le baptême était devenu un exorcisme. Se faire chrétien, c'était déclarer qu'on renonçait à Satan, à ses pompes, à ses œuvres. Être chassé de l'église pour indignité morale ou pour hétérodoxie, c'était « être livré à Satan. » Ce fut aussi pendant cette période que se développa la doctrine de la chute des anges maudits. Tantôt on crut qu'il s'agissait de démons dans ce verset mythique de la Genèse qui raconte que « les fils de Dieu » s'unirent aux filles des hommes, qu'ils trouvaient belles, et dans cette hypothèse la luxure fut considérée comme leur péché originel et leur inspiration continuelle; tantôt, et puisque cela n'expliquait pas la présence antérieure d'un mau-

vais ange dans le paradis terrestre, on reporta la chute des esprits rebelles au moment de la création. Augustin pense que, par l'effet de cette chute, leurs corps, auparavant subtils et invisibles, se sont épaissis. C'est le commencement de la croyance aux apparitions visibles du diable. Vint ensuite cette autre idée que les démons, afin de satisfaire leur luxure, profitent de la nuit pour surprendre les jeunes gens et les femmes pendant leur sommeil. De là les *succubes* et *incubes*, qui jouèrent un si grand rôle au moyen âge. Saint Victorin, d'après la légende, est vaincu par l'artifice d'un démon qui avait pris la forme d'une séduisante jeune fille égarée la nuit dans les bois. Les ordonnances des conciles, depuis le IVe siècle, enjoignent aux évêques de surveiller de près ceux de leurs diocésains qui s'adonnent aux arts magiques, inventés par le diable; il est même déjà question de femmes vicieuses qui s'imaginent qu'elles vont courir les champs pendant la nuit à la suite des déesses païennes, Diane entre autres. Seulement on ne voit encore dans ces sabbats imaginaires que des rêves suggérés par Satan à celles qui lui donnent prise par leurs penchans coupables.

Mais bientôt tout devient réel et matériel. Il n'est pas de saint qui ne voie au moins une fois le diable lui apparaître sous forme humaine; saint Martin l'a même rencontré déguisé de manière à ressembler au Christ. Le plus souvent toutefois, en sa qualité d'ange des ténèbres, il apparaît comme un homme tout noir, et c'est sous cette couleur qu'il s'échappe des temples païens et des idoles que renverse le zèle des néophytes. Enfin l'idée que l'on peut faire un pacte avec le diable pour se procurer ce que l'on désire le plus en échange de son âme surgit au VIe siècle avec la légende de saint Théophile. Celui-ci, dans un moment d'orgueil blessé, remit à Satan une abjuration signée; mais, dévoré de remords, il obtint de la vierge Marie qu'elle reprît au mauvais ange la pièce fatale (1). Ce détail d'une légende, écrite surtout dans le dessein de répandre le culte de Marie, devait avoir de graves conséquences. Le diable en effet vit augmenter bien plus encore son prestige lorsque la conversion des envahisseurs de l'empire et les missions envoyées dans les contrées qui n'en avaient jamais fait partie eurent introduit dans le sein de l'église une masse absolument ignorante et toute pénétrée encore de polythéisme. L'église et l'état, unis depuis Constantin et plus encore depuis Charlemagne, firent ce qu'ils purent pour dégrossir les esprits épais dont ils étaient les tuteurs; mais, à vrai dire, il

(1) La *Légende dorée* de Jacques de Voragine nous apprend pourquoi Satan ne se contentait pas d'une simple promesse verbale. « C'est que les chrétiens, dit-il, sont des tricheurs, me promettent tout aussi longtemps qu'ils ont besoin de moi, et me plantent là pour se réconcilier avec le Christ lorsque, par mon pouvoir, ils ont obtenu ce qu'ils désiraient. »

aurait fallu que les princes temporels et spirituels fussent moins dominés eux-mêmes par les superstitions qu'ils voulaient combattre. Si quelques papes habiles purent faire entrer dans les plans de leur politique une certaine tolérance pour des coutumes et des erreurs qui semblaient indéracinables, la grande majorité des évêques et des missionnaires crurent fermement qu'ils combattaient le diable et sa séquelle en s'efforçant d'extirper le polythéisme; ils inoculèrent la même croyance à leurs convertis et prolongèrent par là bien longtemps l'existence des divinités païennes. Les bons vieux esprits de la nature champêtre eurent surtout la vie dure. La légende sacrée en recueillit beaucoup, et la mythologie comparée reconnaît un grand nombre d'anciens dieux celtes et germains dans les patrons vénérés par nos ancêtres. Bien longtemps, et sans que cela fût regardé comme une renonciation à la foi catholique, il y eut en Angleterre, en France, en Allemagne, des offrandes présentées, soit par la reconnaissance, soit par la crainte, aux esprits des champs et des forêts; les femmes surtout se montrèrent tenaces dans leurs vieilles habitudes. Comme pourtant l'église ne cessait d'appeler démons et diables tous les êtres surhumains qui n'étaient pas saints ou anges, et que le caractère des anciens dieux n'avait après tout rien d'angélique, il s'opéra un dédoublement. Le royaume des saints s'enrichit de leurs bons côtés sous des noms nouveaux, le royaume des démons eut le reste. La croyance au diable, qui, dans les premiers siècles, avait encore quelque chose d'élevé, devint décidément grossière et stupide. C'est au commencement du moyen âge que l'on se mit à regarder certains animaux, tels que le chat, le crapaud, le rat, la souris, le chien noir, le loup, comme servant, de préférence à tous les autres, de symboles, d'auxiliaires et même de forme momentanée au diable et à ses serviteurs. On a vu de nos jours qu'ordinairement ces animaux étaient consacrés ou sacrifiés aux divinités dont les démons avaient pris la place. Des souvenirs de sacrifices humains célébrés en l'honneur des anciens dieux doivent être à la base de l'idée que Satan et ses esclaves sont friands de chair humaine. Le loup-garou, l'homme-loup qui dévore les enfans, a été successivement un dieu, un diable et un sorcier allant au sabbat sous forme de loup pour ne pas être reconnu. Nous savons tous qu'il n'y eut jamais de sorcière sans chat. Une plaie trop fréquente au sein de populations dénuées de toute habitude de propreté, la vermine, fut aussi depuis lors mise sur le compte du diable et de ses serviteurs. C'est aussi vers le même temps que la forme corporelle du diable devient quelque chose d'arrêté : c'est celle des anciens faunes et satyres, le front cornu, la bouche lippue, la peau velue, une queue, le pied fourchu du bouc ou le sabot du cheval.

Nous pourrions accumuler ici les détails semi-burlesques, semi-tragiques; nous préférons marquer les points saillans du développement de la croyance. Au moment où nous sommes arrivés, il faut l'envisager sous un nouveau jour. Chez les Juifs des derniers temps avant notre ère, Satan était devenu l'adversaire proprement dit du Messie, — chez les premiers chrétiens, l'antagoniste direct du sauveur des hommes; mais au moyen âge le Christ est au ciel, bien loin et bien haut : l'organisme vivant, immédiat, devant réaliser son royaume sur la terre, c'est l'église. Par conséquent ce sont désormais l'église et le diable qui auront affaire ensemble. La foi du charbonnier consiste à croire ce que croit l'église, et quand on demande au charbonnier ce que croit l'église, le charbonnier répond intrépidement : Ce que je crois. De même, si l'on demandait pendant cette période : Que fait le diable? on devrait répondre : Ce que l'église ne fait pas. — Et qu'est-ce que l'église ne fait pas? — Ce que fait le diable. — Et tout serait dit par là. Les sabbats, que les anciens conciles appelés à s'en occuper relèguent encore dans les régions imaginaires, sont devenus quelque chose de très réel. L'idée germanique de *féauté*, c'est-à-dire l'idée que la fidélité au suzerain est la première des vertus, comme la trahison du vassal est le plus grand des crimes, s'est introduite dans l'église, et n'a pas peu contribué à donner à tout ce qui se rapproche d'une infidélité au Christ les couleurs de la plus noire dépravation. Le sorcier du reste est aussi fidèle à son maître Satan que le bon chrétien à son suzerain céleste, et de même que chaque année les vassaux viennent rendre hommage à leur seigneur, de même les hommes-liges du diable s'empressent d'aller lui rendre un honneur pareil, tantôt à jour fixe, tantôt sur une convocation spéciale. C'est encore une transformation du mythe celte et germain de la *chasse sauvage* ou du *grand-veneur* que les courses échevelées à travers les airs des sorciers et des sorcières s'empressant au rendez-vous nocturne; mais le maître qui a donné ce rendez-vous est une sorte de dieu, et dans les grandes assemblées de la tribu diabolique on l'honore surtout en célébrant le contraire de la messe. On adore l'esprit du mal en retournant les cérémonies qui servent à glorifier le Dieu du bien. Le nom lui-même de sabbat provient de la confusion qui s'est opérée entre le culte du diable et la célébration d'un culte non catholique. Aussi l'église met-elle absolument sur le même rang le juif, l'excommunié, l'hérétique et le sorcier. Une circonstance contribua beaucoup à cette confusion. La plupart des sectes révoltées contre l'église, celle surtout qui tient une grande et lugubre place dans notre histoire nationale, l'hérésie dite albigeoise, étaient pénétrées à un haut degré du vieux levain gnostique

et manichéen. Le dualisme était le principe de leur théologie (1). De là vint l'idée que leurs assemblées religieuses, rivales de la messe, ne sont autre chose que la messe dite à l'envers, et que tel est le genre de culte que Satan préfère. Si maintenant on se rappelle avec quelle docilité l'état, au moyen âge, se laissa persuader par l'église que son premier devoir était d'exterminer les hérétiques, l'on ne trouvera plus rien de surprenant dans la rigueur des lois pénales édictées contre les prétendus sorciers.

C'est le caractère absorbant de la croyance au diable pendant le moyen âge qu'il importe de faire bien comprendre; ceux qui croient encore de nos jours à Satan auraient de la peine à se figurer jusqu'à quel point elle dominait. C'est l'idée fixe de tout le monde, surtout du XIII[e] au XV[e] siècle, période que l'on peut signaler comme ayant marqué l'apogée de cette superstition. Une idée fixe tend, chez ceux qui en sont obsédés, à ramener tout à elle-même. Quand, par exemple, on suit d'un peu près ceux de nos contemporains qui donnent dans le spiritisme, on est émerveillé de la fertilité de leur imagination lorsqu'il s'agit d'interpréter en faveur de leur croyance les événemens les plus insignifians et les plus indifférens par eux-mêmes. Une porte mal fermée qui s'entr'ouvre, une mouche qui décrit des arabesques dans son vol, un objet mal équilibré qui tombe, le craquement d'un meuble pendant la nuit, il n'en faut pas davantage pour les lancer à perte de vue dans les espaces. Généralisons un tel état d'esprit en substituant la foi dans les interventions continuelles du diable à l'innocente illusion de nos spiritistes, et nous nous représenterons assez bien ce qui se passait au moyen âge. Parmi les faits et les écrits sans nombre que nous pourrions citer, nous signalerons les *Révélations*, bien oubliées aujourd'hui, mais jadis très répandues de l'abbé Richeaume ou Richalmus, qui florissait vers l'an 1270 en Franconie, et qui appartenait à l'ordre de Citeaux (2). L'abbé Richeaume s'attribuait un don particulier de discernement pour apercevoir et entendre les satellites de Satan, qui d'ailleurs, à l'en croire, lutinent toujours de préférence les gens d'église et les bons chrétiens. Lui en font-ils endurer, à ce pauvre abbé, ces suppôts de l'enfer! Depuis les distractions qu'il peut avoir pendant la messe jusqu'aux nausées qui troublent trop souvent ses digestions, depuis les fausses notes des

(1) Je parle, bien entendu, des chefs et des initiés, car la multitude ne pouvait guère pénétrer le fond de la doctrine compliquée du *catharisme*. Elle n'y voyait qu'une expression vigoureuse de sa haine du clergé. De là vient une autre confusion bien fréquente de nos jours encore entre les vaudois, purs de tout dualisme, et les albigeois, dont le dualisme était la croyance en quelque sorte officielle.

(2) *Liber revelationum de insidiis et versutiis dæmonum adversus homines.*

chantres officians jusqu'aux accès de toux qui interrompent ses discours, toutes les contrariétés qui lui arrivent sont œuvres démoniaques. « Par exemple, dit-il au novice qui lui donne la réplique, lorsque je m'assieds pour faire une lecture spirituelle, les diables font que l'envie de dormir me prend. Alors j'ai pour coutume de sortir les mains hors de mes manches pour qu'elles deviennent froides; mais ils me piquent sous mes habits à la façon d'une puce, et attirent ma main à l'endroit piqué, de sorte qu'elle se réchauffe, et que ma lecture redevient nonchalante. » Ils aiment à enlaidir les hommes. A celui-ci ils font un nez rugueux, à celui-là des lèvres fendues. S'aperçoivent-ils qu'un homme aime à fermer décemment les lèvres, ils rendent la lèvre inférieure pendante. « Tiens, dit-il à son novice, regarde cette lèvre : voilà vingt ans qu'un diablotin s'y tient accroché, uniquement pour qu'elle pende. » Et cela continue sur ce ton. Quand le novice lui demande s'il y a beaucoup de démons qui fassent ainsi la guerre aux hommes, l'abbé Richeaume lui répond que chacun de nous est entouré d'autant de démons qu'un homme plongé dans la mer a d'eau tout autour de son corps. Heureusement le signe de la croix suffit le plus souvent pour déjouer leur malice, mais pas toujours, car ils connaissent bien le cœur humain et savent le prendre par ses faibles. Un jour que l'abbé faisait ramasser par ses moines des pierres pour édifier un mur, il entendit très distinctement un jeune diable, caché sous les pierres, qui s'écriait : « Quel pénible travail ! » Et il ne disait cela que pour inspirer aux moines l'envie de se plaindre de la corvée qui leur était imposée. Au signe de la croix, il est souvent utile d'ajouter l'effet de l'eau bénite et du sel. Les démons ne peuvent pas souffrir le sel. « Quand je suis à table et que le diable m'a ôté l'appétit, dès que j'ai goûté un peu de sel, l'appétit me revient; un peu après, il disparaît encore, je reprends du sel, et de nouveau j'ai faim. » Dans les cent trente chapitres dont se composent ses *Révélations*, l'abbé Richeaume ne fait guère autre chose que de soumettre ainsi à son idée fixe les circonstances les plus triviales de la vie domestique et surtout de la vie de couvent; mais la popularité dont jouit ce livre, qui parut après sa mort, prouve qu'il avait simplement abondé dans le sens de ses contemporains. On pourrait trouver d'innombrables parallèles dans la littérature du temps. La *Légende dorée* de Jacques de Voragine, l'un des livres les plus lus au moyen âge, peut en donner une idée suffisante.

Cette préoccupation perpétuelle du diable eut deux conséquences également logiques, bien que d'un caractère très opposé. Elle eut tout à la fois son côté comique et son côté sombre. A force de voir Satan partout, on avait fini par se familiariser avec lui, et par une sorte de protestation inconsciente de l'esprit contre les monstres

imaginaires créés par la doctrine traditionnelle, on s'était enhardi au point d'en prendre souvent à son aise avec sa majesté cornue. Les légendes le montraient toujours si misérablement attrapé par la sagacité des saints et des bons prêtres, que sa réputation d'astuce faisait lentement place à une renommée toute contraire. On en était venu à croire qu'il n'était pas impossible de spéculer sur la sottise du diable. Par exemple n'avait-il pas eu la naïveté de fournir à des architectes dans l'embarras des plans de construction superbes pour les cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne? Il est vrai qu'à Aix il avait exigé en récompense l'âme de la première personne qui entrerait dans l'église, et à Cologne celle de l'architecte lui-même; mais il avait trouvé plus fin que lui. A Aix, on fit entrer une louve à coups de pique dans l'église récemment achevée; à Cologne, l'architecte, déjà en possession du plan promis, au lieu de remettre à Satan une traite en due forme sur son âme, tire brusquement de dessous sa robe un ossement des onze mille vierges et le brandit au nez du diable, qui décampe en poussant mille jurons. On sait quel rôle de premier ordre lui est assigné dans le théâtre religieux du moyen âge. La rédemption passait encore dans l'imagination populaire pour une ruse divine saintement jouée aux dépens de l'ennemi des hommes. Il était donc naturel d'imaginer une foule d'autres cas où Satan était pris dans ses propres filets. Quels rires ces déconvenues excitaient chez le bon peuple! A mille indices, on serait tenté de croire qu'il était devenu le personnage, sinon le plus sympathique, du moins le plus goûté des mystères. Les autres avaient leur rôle tout tracé par la tradition; avec lui, on pouvait espérer de l'imprévu. Aussi pendant longtemps le voit-on représenter l'élément comique du drame religieux. Son caractère, moitié jocrisse, moitié gouailleur, se prête à tout. En France, où l'on a toujours aimé à soumettre le théâtre à des règles précises, il y eut un genre de pièces populaires qu'on appelait les *diableries*, mascarades grossières et souvent obscènes dans lesquelles devaient se démener au moins quatre diables. De là vient, paraît-il, l'expression *faire le diable à quatre*. En Allemagne aussi, le diable devient plaisant sur la scène. Il existe un vieux mystère saxon de de la passion où Satan répète comme un écho moqueur les dernières paroles de Judas qui se pend; puis, lorsque, selon la tradition sacrée, les entrailles du traître se sont répandues, il les ramasse dans un panier, et chante, en les emportant, une ariette appropriée à la circonstance.

Cela n'empêchait pourtant pas d'avoir le plus souvent une peur atroce du diable. Au théâtre, pendant le moyen âge, on était en quelque sorte à l'église. Là, rien ne défendait de berner à plaisir l'être détesté dont les maléfices étaient impuissans contre les ac-

teurs des saintes représentations; mais on ne pouvait passer sa vie à écouter les mystères, et les réalités quotidiennes ne tardaient pas à lui rendre tout son prestige. Naturellement le nombre des individus soupçonnés d'un commerce quelconque avec Satan devait être énorme. C'était la première idée qui vînt à l'esprit de quiconque ne savait comment expliquer le succès d'un adversaire ou la réussite d'une entreprise audacieuse. Enguerrand de Marigny, les templiers, notre pauvre Jeanne Darc, bien d'autres illustres victimes des haines politiques, furent convaincus de sorcellerie. Des papes eux-mêmes, tels que Jean XXII, Grégoire VII, Clément V, encoururent le même soupçon. A la même époque, on voit paraître l'idée que les pactes conclus avec le diable sont signés du sang du sorcier, afin qu'il soit bien stipulé que sa personne, sa vie entière appartient désormais au maître infernal. En même temps ressuscite une vieille superstition italienne qui consiste à faire périr ceux que l'on hait en mutilant ou en perçant des figurines de cire ensorcelées, faites à l'image de la personne désignée. Il y eut des conciles tout exprès pour sévir contre la sorcellerie que l'on croyait répandue partout. Le pape Jean XXII, accusé lui-même de sorcellerie, énonce dans une bulle de l'an 1317 la douleur amère que lui causent les pactes conclus avec le démon par ses médecins et ses courtisans, qui entraînent d'autres hommes dans le même commerce impie. A partir du XIII[e] siècle, on poursuivit le crime de sorcellerie à l'égal des plus grands forfaits, et l'ignorance populaire ne fut que trop disposée à fournir des alimens au zèle des inquisiteurs. Toulouse vit brûler la première sorcière, Angela de Labarète, dame noble, âgée de cinquante-six ans, qui fit partie en cette qualité spéciale du grand auto-da-fé qui eut lieu dans cette ville en 1275. A Carcassonne, de 1320 à 1350, on signale plus de quatre cents exécutions pour crime de sorcellerie. Cependant ces sanglantes horreurs avaient encore au XIV[e] siècle un caractère local; mais en 1484 un acte du pape Innocent VIII étendit à la chrétienté tout entière cette terrible procédure. Alors commença par toute l'Europe catholique la lugubre chasse aux sorciers qui marque le paroxysme de la la croyance au diable, qui la concentre et la condense pendant plus de trois siècles, et qui, succombant à la fin sous la réprobation de la conscience moderne, devait emporter avec elle la foi dont elle était issue.

III.

Au XV[e] siècle, une détente momentanée du fanatisme orthodoxe rendait la tâche des inquisiteurs assez difficile en ce qui concernait l'hérésie proprement dite. Il semble qu'aux bords du Rhin comme

en France on commençait à se lasser du vampire insatiable qui menaçait tout le monde et ne guérissait aucun des maux de l'église, qui se l'était appliqué comme un remède héroïque. La foi en l'église elle-même, comme institution parfaite et infaillible, périclitait, et les inquisiteurs se plaignaient au saint-siége des difficultés croissantes que leur opposaient les pouvoirs et les clergés locaux; mais ceux-là mêmes qui doutaient de l'église ou qui penchaient vers la tolérance des opinions religieuses n'entendaient pas qu'on laissât un libre cours aux maléfices du diable et de ses agens. C'est alors que parut la fameuse bulle *Summis desiderantes*, par laquelle Innocent VIII ajoutait aux pouvoirs des officiers de l'inquisition celui de poursuivre les auteurs de sortiléges et de leur appliquer les règles qui jusqu'alors n'avaient frappé que la *depravatio hæretica*. Longue est la liste des maléfices énumérés par la bulle pontificale, depuis les tempêtes et les dévastations des moissons jusqu'aux sorts jetés sur les hommes et les femmes pour les empêcher de perpétuer l'espèce humaine. Armés de cette bulle qui fulminait contre les récalcitrans les peines les plus sévères, qui fut confirmée par d'autres offices de même origine et de même tendance, les inquisiteurs Henri Institoris et Jacob Sprenger rédigèrent ce *Marteau des sorcières*, — *Malleus maleficarum*, — qui fut longtemps pour toute l'Europe le code classique de la procédure à suivre contre les individus soupçonnés de sorcellerie. Ce livre reçut la sanction pontificale, l'approbation de l'empereur Maximilien et celle de la faculté théologique de Cologne. La lecture de ce pesant et ennuyeux traité ne tarde pas à donner le frisson. Cette étude prolongée du faux tenu pour vrai, ces sophismes perpétuels, la pédantesque naïveté avec laquelle les auteurs ressassent tout ce qui peut donner une ombre de vraisemblance à leurs mauvais rêves, la froide cruauté qui dicte leurs procédés et leurs arrêts, tout remplirait le lecteur moderne de répulsion, s'il n'avait le devoir de traduire à la barre de l'histoire l'une des aberrations les plus lamentables qui aient faussé la conscience de l'humanité. On trouve réponse à tout dans cet affreux grimoire. On y voit pourquoi le diable (1) donne à ses serviteurs le pouvoir de se changer *reali transformatione et essentialiter* en loups et autres bêtes dangereuses, pourquoi c'est une hérésie que de nier la sorcellerie, comment les incubes et succubes s'y prennent pour en venir à leurs fins, *quomodo procreent*, pourquoi l'on n'a jamais vu tant de sorciers qu'au temps présent, pourquoi David chassait déjà le démon tourmenteur de Saül en lui montrant sa harpe, qui ressemblait à une croix, etc. S'il y a plus de sorcières que de sorciers,

(1) Les auteurs enseignent gravement que le mot *diabolus* vient de *dia* ou *duo*, et de *bolus, quod est marcellus*, parce que le diable, disent-ils, tue deux choses, *scilicet corpus et animam*.

c'est que les femmes sont plus crédules que les hommes aux promesses de Satan, c'est que la *fluidité* de leur tempérament les rend plus aptes à recevoir des révélations, c'est enfin que les femmes, étant les plus faibles, ont volontiers recours aux moyens surnaturels pour satisfaire leurs vengeances ou leur sensualité. Toute sorte de recettes sont recommandées aux personnes sages pour se garantir des sorts qu'on peut leur jeter. Le signe de la croix, l'eau bénite, l'usage judicieux du sel et du nom de la sainte Trinité constituent les principaux exorcismes. Le son des cloches est aussi regardé comme un préservatif d'une grande énergie, et c'est pourquoi il est bon de les faire sonner pendant les orages, car, en chassant les démons qui ne peuvent supporter ce son sacré, elles les empêchent de continuer leur œuvre de perturbation. Cette superstitieuse coutume, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, dénote clairement la confusion des démons de l'église et des anciennes divinités des tempêtes et du tonnerre.

Ce qui surtout commande l'attention, c'est la procédure criminelle développée par les auteurs, et qui fit loi partout. Elle est exactement calquée sur celle que l'inquisition avait instituée contre les hérétiques. La sorcellerie, provenant d'un pacte avec le diable, supposant l'abjuration du vœu baptismal, est une espèce d'apostasie, une hérésie au premier chef. Les dénonciations sans preuve sont admises. Il suffit même que le bruit public avertisse le juge pour que celui-ci instruise. Sont admis à déposer tous ceux qui se présentent, même les infâmes, même les ennemis personnels de la sorcière. Les débats doivent être sommaires et autant que possible allégés des formalités inutiles. L'accusée doit être minutieusement interrogée jusqu'à ce que l'on trouve dans les particularités de sa vie de quoi fortifier les soupçons qui pèsent sur elle. Le juge n'est pas tenu de lui nommer ses dénonciateurs. Elle peut avoir un défenseur, qui n'en saura pas plus qu'elle, et qui devra se borner à la défense de la personne incriminée, mais non de ses actes criminels; autrement le défenseur serait suspect à son tour. L'aveu de la coupable doit être obtenu par la torture, ainsi que la déclaration de toutes les circonstances relatives à son forfait. Toutefois on peut lui promettre la vie sauve, quitte à ne pas tenir cette promesse (cela est textuellement énoncé), si à cette condition les aveux sont complets et prompts. La torture est continuée de trois en trois jours, et le juge doit prendre toutes les précautions voulues pour que l'effet des tortures ne soit pas neutralisé par quelque charme caché dans quelque endroit secret du corps de l'accusée. Il doit même éviter de la regarder en face, car on a vu des sorcières douées par le diable d'un pouvoir tel que le juge dont elles avaient pu rencontrer le regard de face ne se sentait plus la force de les condamner.

Quand enfin elle est bien et dûment convaincue, elle est livrée au bras séculier, qui doit la mener à la mort... *sans phrase.*

Il est facile de voir par ce bref aperçu que les malheureuses qui tombaient sous les griffes de ce terrible tribunal n'avaient qu'à laisser l'espérance à la porte de leur prison. Rien de plus désolant que la revue attentive des procès en sorcellerie. Les femmes sont toujours, comme l'expliquent doctement les inquisiteurs, en majorité. Les haines, les jalousies, les vengeances, surtout les soupçons inspirés par la misère et l'ignorance pouvaient se donner libre carrière, et n'y manquèrent point. Souvent aussi de malheureuses femmes furent les victimes de leur propre imagination, surexcitée par un tempérament hystérique ou par la terreur de l'enfer éternel. Ceux qui de nos jours ont pu examiner de près les cas de *mania religiosa* savent avec quelle facilité les femmes surtout se croient l'objet de la réprobation céleste et fatalement vouées au pouvoir du diable. Toutes ces infortunées, que nous traitons aujourd'hui avec une extrême douceur dans des institutions spéciales, durent passer pour des possédées ou des sorcières, et ce qui est affreux, c'est que beaucoup crurent sérieusement l'être. Beaucoup racontèrent qu'elles avaient en effet été au sabbat, qu'elles s'y étaient livrées aux plus ignobles débauches. Combien de pareils aveux aggravaient ensuite la position de celles qui niaient avec la fermeté de l'innocence les turpitudes dont elles étaient accusées! La torture était là pour leur arracher ce qu'elles refusaient de dire, et ainsi s'enracinait dans l'esprit de juges, même relativement humains et équitables, la conviction qu'en outre des crimes commis par les moyens naturels il y avait toute une série de forfaits d'autant plus redoutables que leur origine était surnaturelle. Comment déployer trop de rigueur contre de pareils coupables?

Dans la seule année 1485 et dans le seul district de Worms, 85 sorcières furent livrées aux flammes. A Genève, à Bâle, à Hambourg, à Ratisbonne, à Vienne, dans une foule d'autres villes, il y eut des exécutions du même genre. A Hambourg, entre autres, on brûla vif un médecin qui avait sauvé une femme en couches abandonnée par la sage-femme. L'an 1523, en Italie et après une nouvelle bulle contre la sorcellerie lancée par le pape Adrien VI, le seul diocèse de Côme vit brûler plus de cent sorcières. En Espagne, ce fut pis encore : en 1527, deux petites filles de neuf à onze ans dénoncèrent une masse de sorcières qu'elles prétendaient reconnaître à un signe dans l'œil gauche. En Angleterre et en Écosse, la politique s'en mêla; Marie Stuart était particulièrement animée contre les sorciers. En France, le parlement de Paris avait eu l'heureuse idée en 1390 d'enlever cette sorte d'affaires au for ecclésiastique, et sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII il n'y eut presque

pas de condamnation du chef de sorcellerie; mais depuis François Ier et surtout depuis Henri II le fléau reparut. Un homme d'une réelle valeur à d'autres égards, mais littéralement fou sur l'article des sorciers, Jean Bodin, communiqua sa folie à toutes les classes de la nation. Son contemporain et disciple Boguet imprime tout au long que la France fourmille de sorciers et de sorcières. « Ils multiplient en terre, dit-il, comme chenilles en nos jardins... Je désireroys qu'ils fussent tous mys en un seul corps pour les faire brusler tout à une fois en un seul feu. » La Savoie, la Flandre, les montagnes du Jura, la Lorraine, le Béarn, la Provence, presque toutes nos provinces virent se consommer d'effroyables hécatombes. Au XVIIe siècle, la fièvre démoniaque se ralentit, mais non sans recrudescences partielles dont le plus souvent des couvens de nonnes hystériques étaient les ardens foyers. Tout le monde connaît les épouvantables histoires des prêtres Gaufridy et Urbain Grandier. En Allemagne, surtout dans la partie méridionale, les supplices de sorciers furent encore plus fréquens. Il est telle insignifiante principauté dans laquelle 242 personnes au moins furent brûlées de l'an 1640 à 1651. Détail qui fait frémir! on voit dans les actes officiels de ces supplices que, parmi les exécutés, il y eut des enfans d'un à six ans! En 1697, le juge en sorcellerie Nicolas Remy se vantait d'avoir fait brûler 900 personnes en quinze ans. Il paraît même que c'est aux procès de sorciers que l'Allemagne dut l'introduction de la torture comme moyen juridique ordinaire de découvrir la vérité. M. Roskoff a reproduit un catalogue des exécutions de sorciers et de sorcières dans la ville épiscopale de Würzbourg en Bavière jusqu'en 1629 (1), en tout 31 exécutions, sans compter quelques autres que les auteurs du catalogue n'ont pas regardées comme assez importantes pour être mentionnées. Le nombre des suppliciés, à chacune de ces exécutions, varie de 2 à 7. Beaucoup ne sont indiquées que par un surnom : « *la grosse Bossue,* » *l'Amoureuse,* » *le Gardien du pont,* » *la vieille Charcutière,* » etc. On y trouve toutes les professions et tous les rangs, des acteurs, des ouvriers, des jongleurs, des filles de la ville et de la campagne, de riches bourgeois, des nobles, des étudians, même des magistrats, ainsi qu'un assez grand nombre de prêtres. Plusieurs sont simplement notés : « un étranger, une étrangère. » Çà et là le rédacteur joint au nom de la personne condamnée son âge et une courte notice. Ainsi nous remarquons parmi les victimes de la vingtième exécution « Babelin, la plus jolie fille de Würzbourg, » « un étudiant qui savait parler toute sorte de langues, qui était un excellent musicien *vocaliter et instrumenta-*

(1) En 1659, le nombre des exécutés pour sorcellerie se montait dans ce diocèse à 900; l'évêché voisin de Bamberg en avait vu brûler au moins 600.

liter, » « le directeur de l'hôpital, homme fort savant. » On trouve aussi dans ce lugubre catalogue la navrante mention d'enfans brûlés comme sorciers, ici une petite fille de neuf à dix ans avec sa petite sœur, plus jeune encore (leur mère fut brûlée peu après), des garçons de dix et de douze ans, une jeune fille de quinze, deux enfans de l'hôpital, le petit garçon d'un conseiller... La plume tombe des mains quand il faut retracer de pareilles monstruosités. Ceux qui veulent doter la catholicité du dogme de l'infaillibilité des papes entendront-ils, avant d'émettre leur vote, ce que disent devant l'histoire et devant Dieu les cris des pauvres innocens jetés au feu par les bulles pontificales?

Cependant le XVIIe siècle vit diminuer de plus en plus les procès et surtout les supplices de sorciers. Louis XIV, dans une de ses bonnes heures, adoucit notablement, en 1675, les rigueurs de cette législation spéciale. Encore dut-il essuyer pour cela les remontrances unanimes du parlement de Rouen, qui crut que la société était perdue, si l'on se bornait à condamner les sorciers à la réclusion perpétuelle. Le fait est que la croyance aux sorciers était encore assez répandue pour que de temps à autre, même pendant tout le XVIIIe siècle, il y eût encore des exécutions isolées. L'une des dernières et des plus retentissantes fut celle de la supérieure du cloître d'Unterzell, près de Würzbourg, Renata Sœnger (1749). A Landshut, en Bavière, l'an 1756, on fit encore mourir une jeune fille de treize ans convaincue d'avoir mené un commerce impur avec le diable. Séville en 1781, Glaris en 1783, virent les deux derniers exemples connus de cette fatale démence.

IV.

On s'est quelquefois fait une arme contre le christianisme de ces sanglantes horreurs, dues en dernière analyse, disait-on, à une croyance que le christianisme seul avait inoculée à des populations qui l'eussent toujours ignorée sans lui. Ce point de vue est superficiel et pèche par son inexactitude historique. Le premier et vrai coupable, c'est le point de vue dualiste, qui est bien antérieur au christianisme et qui lui a survécu. L'antiquité païenne eut ses nécromans, ses magiciens, ses vieilles stryges, *lamiæ* et *veneficæ,* qu'on ne redoutait pas moins que nos sorcières. Nous avons montré que le dualisme est inhérent à toutes les religions de la nature; que, parvenues à leur développement complet, ces religions aboutissent, comme en Perse, dans l'Inde et même dans les dernières évolutions du paganisme gréco-romain, à une conception éminemment dualiste des forces ou des divinités qui dirigent le cours des choses; que le Satan juif doit, non son origine personnelle, mais sa

croissance et sa dépravation totale à son contact avec l'Ahriman persan; que le Satan chrétien a hérité à son tour, lui et ses démons, de ce que les divinités vaincues avaient de plus mauvais dans leur caractère et de plus effrayant dans leurs formes symboliques. En réalité, le diable du moyen âge est à la fois païen, juif et chrétien. Il est chrétien parce que son domaine proprement dit est le mal moral, les maux physiques dont il est l'auteur n'arrivant qu'en suite de son désir passionné de corrompre les âmes, et celles-ci ne se donnant à lui que dans des intentions coupables. Il est juif en ce sens que son pouvoir, quelque grand qu'il soit, ne saurait dépasser les limites qu'il a plu à la toute-puissance divine de lui tracer. Enfin il est païen par tout ce qu'il conserve des anciennes croyances polythéistes. On a le droit de regarder la foi aux démons, telle qu'elle est sortie du moyen âge, comme la revanche du paganisme, ou, si l'on veut, comme le résidu non absorbé du vieux polythéisme se perpétuant sous d'autres formes.

Ce qui prolongea le règne de Satan et de ses démons, ce ne fut pas seulement l'autorité de l'église, ce fut surtout l'état d'esprit que décèlent jusqu'à une époque rapprochée de la nôtre les travaux à prétention scientifique de toute la période antérieure à Bacon et à Descartes. La connaissance réelle de la nature était nulle, le sentiment de l'inviolabilité de ses lois encore à naître. L'alchimie, l'astrologie, la médecine du temps, versaient régulièrement dans la magie; elles croyaient, tout aussi bien que la théologie contemporaine, aux forces occultes, aux talismans, au pouvoir des paroles, aux transmutations impossibles; même après la renaissance quel fatras mystique et superstitieux que les doctrines physiologiques de Cardan, de Paracelse, de van Helmont! Il faut bien que l'état général des esprits, déterminé en grande partie par l'église, je le reconnais, mais par l'église subissant elle-même l'influence des idées régnantes, ait été la cause proprement dite de cette longue série de sottises et d'abominations qui constitue l'histoire du diable au moyen âge et dans les temps modernes. La preuve en est que, dans un temps et dans des pays où l'église était encore très puissante et très peu endurante, on vit la croyance au diable baisser, pâlir, se retirer de la vie réelle, subir des assauts réitérés, tomber lentement dans le ridicule sans qu'aucune persécution notable ait signalé ce très grave changement dans les idées de l'Europe éclairée. Les vieux contes prétendaient que les sabbats les plus tumultueux s'évanouissent comme une fumée au lever du soleil; en vérité, les vieux contes ne savaient pas jusqu'à quel point l'avenir devait leur donner raison.

Les deux grands faits qui, en modifiant profondément l'état gé-

néral des esprits, ont amené cette irrémédiable décadence, furent l'influence indirecte de la réforme et les progrès de la science rationnelle. On s'étonnera peut-être de voir mentionner ici la réforme. Les réformateurs du XVIe siècle ne combattirent nullement la foi au diable. Luther lui-même y tenait beaucoup, et la plupart de ses amis aussi. Calvin dut à une certaine sécheresse d'esprit, à sa défiance de tout ce qui laissait trop de jeu à l'imagination, de rester toujours très sobre en parlant d'un sujet qui faisait délirer les meilleures têtes; mais il n'en partagea pas moins les idées communes sur Satan, son pouvoir, et les énonça plus d'une fois. Aussi parlons-nous d'une influence indirecte, qui n'en fut pas moins très forte. Ce qui dans les populations qui adoptèrent la réforme porta un premier coup, et un coup très sensible, à sa majesté infernale, ce fut qu'en vertu même des principes proclamés on n'en eut plus peur du tout. L'idée si énergique chez les protestans du XVIe siècle de la souveraineté absolue de Dieu, cette idée qu'ils poussent jusqu'au paradoxe de la prédestination, les amena bien vite à ne plus voir dans Satan qu'un instrument de la volonté divine, dans ses agissemens que des moyens dont il plaisait à Dieu de se servir pour réaliser ses desseins secrets. En vertu de sa foi, le chrétien n'avait plus qu'à mépriser l'ange rebelle, totalement impuissant contre les élus. On sait comment Luther le reçut lors de la visite qu'il vint lui faire à la Wartbourg (1). La simplification du culte et la négation des pouvoirs surnaturels délégués au clergé contribuèrent aussi beaucoup à dissiper le cauchemar dans l'esprit des simples. Plus d'exorcismes, ni au baptême, ni dans les cas supposés de possession démoniaque; plus de ces mises en scène qui terrifiaient les imaginations, où le prêtre, brandissant le goupillon, se battait à coups d'eau bénite avec le démon, qui ripostait par d'affreux blasphèmes. Personne désormais ne croit plus aux incubes ni aux succubes. S'il est encore çà et là question de personnes possédées, la prière et l'exhortation morale sont les seuls remèdes pratiqués, et bientôt rien n'est plus rare que d'entendre parler de démoniaques au sein de ces populations. L'idée que les miracles racontés dans la Bible sont les seuls vrais, toute illogique qu'elle soit, n'en fait pas moins qu'on s'habitue à vivre tous les jours sans en espérer comme sans en craindre. Or les miracles du diable sont les premiers à souffrir de ce commencement de décadence de la croyance au surnaturel. Satan redevient donc purement ce qu'il était au Ier siècle, et même moins encore, un esprit tentateur, invisible, impalpable, dont il faut re-

(1) Comparez dans le même ordre d'idées les fortes expressions du catéchisme de Calvin, *Dim.* IV.

pousser les suggestions, et dont la régénération morale seule délivre, mais délivre à coup sûr. On ne sait même plus lui conserver son vieux rôle dans le drame de la rédemption. Tout se passe maintenant entre le fidèle et son Dieu. En un mot, sans qu'on songe encore à nier l'existence et le pouvoir de Satan, tout en faisant même grand usage de son nom dans l'enseignement populaire et la prédication, la réforme le relègue lentement dans une sphère abstraite, idéale, sans relation bien claire avec la vie réelle. On le considérerait uniquement comme une personnification commode de la puissance du mal moral dans le monde, qu'il n'y aurait rien de changé dans la piété protestante (1). Le catholicisme français dans sa plus belle période, c'est-à-dire au XVIIe siècle, subissant bien plus qu'on ne s'en doute l'influence de la réforme, présente un caractère tout semblable. Avec quelle sobriété ses plus illustres représentans, Bossuet, Fénelon, des prédicateurs même tels que Bourdaloue, traitent cette partie de la doctrine catholique! Le bon goût chez eux tient lieu de rationalisme, et qui s'étonne en les lisant qu'un Louis XIV, qui pourtant n'était pas tendre dès qu'il s'agissait de religion, ait pu se montrer sceptique en fait de sorcellerie et moins superstitieux que messieurs de Rouen?

Même au temps de la plus grande ignorance, il y avait eu des sceptiques à propos des sorciers et des sorcières. La loi lombarde, par une exception remarquable, avait interdit les poursuites contre les *masques* (c'est ainsi qu'on appelait les sorciers en Italie). Un roi de Hongrie, du XIe siècle, avait déclaré qu'il n'en fallait pas faire mention, par la simple raison qu'il n'y en avait pas. Un archevêque de Lyon, Agobard, avait rangé la croyance aux sabbats parmi les absurdités léguées par le paganisme aux ignorans. *Le Marteau des sorcières* devait certainement avoir en vue des adversaires qui niaient la sorcellerie et même l'intervention du diable dans les affaires humaines, lorsqu'il démontrait l'une et l'autre à grand renfort d'argumens scolastiques. A l'époque où les condamnations pour crime de *convenant* avec le diable étaient le plus fréquentes, il y eut un brave jésuite, du nom de Spee, chez qui le sens de l'humanité prévalut contre l'esprit de son ordre. Chargé de la direction des âmes en Franconie, il avait dû accompagner au bûcher, dans l'espace de quelques années, plus de deux cents prétendus sorciers. Un jour l'archevêque de Mayence, Philippe de Schœnborn, lui avait

(1) On peut trouver la confirmation de ce que nous avançons ici dans deux faits bien connus, quoique d'un ordre très différent. Le premier, c'est la conduite du médecin protestant Duncan dans l'affaire d'Urbain Grandier; le second, c'est la transformation poétique de Satan sous la plume de Milton dans un milieu et dans un temps de rigoureuse orthodoxie.

demandé pourquoi ses cheveux grisonnaient déjà, bien qu'il eût trente ans à peine. « De douleur, avait-il répondu, à cause de tant de sorciers que j'ai dû préparer à la mort et dont aucun n'était coupable. » C'est de lui que provient une *Cautio criminalis*, imprimée sans nom d'auteur en 1631, et qui, sans nier la sorcellerie ni même la légitimité des peines légales édictées contre elle, adjure les inquisiteurs et les magistrats de multiplier les précautions pour ne pas condamner tant d'innocens au dernier supplice. Avant lui, un médecin protestant, Jean Weier, attaché à la personne du duc Guillaume de Clèves, avait écrit dans le même sens un ouvrage fort savant pour l'époque, fruit de lointains voyages et d'observations nombreuses, dans lequel, tout en admettant la réalité de la magie, il niait la sorcellerie proprement dite, et accusait violemment le clergé d'entretenir les superstitions populaires en faisant croire aux bonnes gens que les maux dont il ne pouvait les délivrer avaient pour auteurs des sorciers vendus au diable. Il y avait du courage à tenir de tels propos en ce temps-là. Se poser en défenseur des sorciers, c'était s'exposer à être accusé soi-même de sorcellerie, et les exemples ne sont pas rares dans ces tristes annales de juges et de prêtres victimes de leur humanité ou de leur équité, c'est-à-dire condamnés et brûlés avec ceux qu'ils avaient essayé de sauver. Le médecin français Gabriel Naudé entreprit dans le même cours d'idées son *Apologie des hommes accusés de magie* (1669); mais les causes dont nous avons écrit la lente influence n'avaient pas encore transformé les esprits de telle sorte qu'ils fussent capables de s'émanciper du diable. Il fallait d'une part une démolition radicale de l'édifice, et de l'autre une justification religieuse de cette destruction. Là comme ailleurs, le progrès ne pouvait s'opérer d'une manière puissante qu'à la condition d'ajouter aux argumens de l'ordre purement rationnel la sanction du sentiment religieux. Autrement l'opinion générale se divise en deux camps qui se font mutuellement échec, et restent à se menacer du regard sans avancer d'un pas. Ce qui était venu de l'église devait s'en aller par l'église. L'honneur d'avoir porté un coup décisif à la superstition diabolique revient au pasteur hollandais Balthazar Bakker, qui s'avança dans la lice, non plus seulement au nom du bon sens ou de l'humanité, mais en théologien, et publia son fameux livre intitulé *le Monde enchanté* (1691-1693). Quatre mille exemplaires écoulés en deux mois, la rapide traduction de ce gros ouvrage dans toutes les langues de l'Europe, les controverses ardentes qu'il suscita et auxquelles il a seul survécu dans la mémoire de la postérité, tout cela montre jusqu'à quel point ce livre fit époque.

Assurément les démonstrations du théologien hollandais n'au-

raient pas toutes la même valeur à nos yeux. Par exemple, n'osant encore s'émanciper de l'Écriture, considérée par lui comme une autorité infaillible, il tord et retord les textes pour en éliminer la doctrine d'un diable personnel se mêlant aux actions et aux pensées des hommes. Cependant il rend attentif à bien des détails non remarqués avant lui, et dont il résulte que l'enseignement biblique sur le diable n'est ni fixe, ni un, ni conforme aux opinions du moyen âge. Il soumet à une critique impitoyable tous les argumens usités pour appuyer le préjugé populaire sur des faits tirés de l'expérience. Sa discussion du procès d'Urbain Grandier et des ursulines de Loudun, qui était encore dans toutes les mémoires, dut surtout frapper ses lecteurs. Un fait comme celui-là, qu'on pouvait analyser et discuter pièces en mains, jetait une éclatante lumière sur une masse d'autres faits plus anciens, plus obscurs, auxquels en appelaient constamment les partisans du diable. Pour la première fois aussi, l'histoire universelle était mise à contribution pour exposer l'incontestable filiation des croyances polythéistes et de la croyance chrétienne aux démons. Tout l'esprit du livre se condense dans ces aphorismes de la fin : « Il n'y a de sorcellerie que là où l'on y croit; n'y croyez pas, et il n'y en aura plus... Débarrassez-vous de toutes ces fables surannées et niaises, mais exercez-vous dans la piété. » C'était une vraie prophétie; mais il ne fut pas donné à l'auteur de la voir réalisée. A ses opinions irrespectueuses à l'égard de Satan, il joignait le tort, alors très grave aux yeux de l'orthodoxie hollandaise, d'être zélé cartésien. Il fut donc destitué par un synode et mourut peu de temps après; mais on ne put destituer son livre, qui fit son chemin tout seul, et le fit bien. Depuis lors en effet la cause du diable peut être considérée comme perdue dans la théologie scientifique. Les progrès de l'esprit humain dans la connaissance de la nature et la philosophie moderne firent le reste.

L'esprit scientifique, tel qu'il s'est constitué depuis Bacon et Descartes, ne souffre plus ces conclusions hâtives qui emportaient avec tant d'aisance l'assentiment des siècles où dominait l'imagination, où la promptitude que mettait l'homme à se prononcer sur les sujets les plus obscurs était en raison directe de son ignorance. La méthode expérimentale, qui est la seule véritable, procure autant de solidité aux thèses qu'elle vérifie, qu'elle inspire de défiance contre tout ce qui sort de son champ d'examen. Sans doute il est des vérités nécessaires que nous ne pouvons faire passer au creuset de l'expérience; du moins elles rachètent cet inconvénient par leur connexion étroite avec notre nature, notre vie, notre conscience. Si, par exemple, on pouvait dire que la croyance au diable se recommande par sa haute utilité morale, qu'elle améliore ceux

qui la partagent, qu'elle élève les caractères en les rendant plus chastes, plus courageux, plus dévoués, il y aurait encore des motifs d'un ordre respectable pour tâcher de la sauver des attaques formidables de la raison moderne; mais c'est tout le contraire qui arrive. La croyance au diable tend nécessairement à émousser le sentiment de la responsabilité individuelle. Si je fais le mal, non parce que je suis mauvais, mais parce qu'un autre m'y a poussé avec un pouvoir supérieur à ma volonté propre, ma culpabilité est certainement amoindrie, sinon anéantie. Nous venons de voir les déplorables superstitions, les niaiseries dangereuses, les crimes horribles dont cette croyance a été si longtemps l'inspiratrice. Ce qui prouve contre la sorcellerie, dira-t-on, ne prouve pas contre un génie personnel du mal dont les hommes ont à se défendre comme d'un ennemi tournant perpétuellement autour d'eux pour les pousser au mal. Que l'on veuille pourtant réfléchir que la sorcellerie ne se détache pas comme cela du principe même dont elle est la fille. Le diable une fois posé, le sorcier en provient tout naturellement. S'il existe réellement un être personnel, en possession de pouvoirs surhumains, cherchant, comme on dit, à nous perdre moralement pour sa satisfaction privée, n'est-il pas évident que, pour mieux réussir, il tâchera d'allécher les âmes faibles en leur fournissant les moyens de se procurer ce qu'elles désirent le plus? Ce n'est pas sans motif que la croyance au diable a trouvé son épanouissement définitif dans la croyance aux sorciers, et que celle-ci, ayant succombé devant l'expérience, a dans sa ruine entraîné la croyance au diable lui-même. S'il y a vraiment un diable, il y a des sorciers, et, puisqu'il n'y a pas de sorciers, il est clair qu'il n'y a pas de diable : voilà ce que le bon sens condensé des trois derniers siècles nous autorise à conclure, et cette conclusion attendra toujours sa réfutation.

Le XVIIIe siècle eut le tort de s'imaginer qu'il suffisait de jeter du ridicule sur les croyances traditionnelles pour les détruire. Quand une croyance dont on s'est moqué quelque temps a de profondes racines dans la conscience humaine, elle survit aisément aux sarcasmes dont elle a pu être l'objet, et le temps vient où ces sarcasmes ne font plus rire, parce qu'ils froissent le sentiment intime des esprits religieux et le bon goût des esprits délicats; mais, quant au diable, le rire du XVIIIe siècle est demeuré victorieux. C'est qu'en effet le diable est ridicule. Cet être que l'on prétend si rusé, si malin, si savamment égoïste, et qui s'évertue éternellement à exercer l'ennuyeux métier de corrompre les âmes, finit par être fort sot. Regardé ainsi de près, ramené des hauteurs où la poésie et le mysticisme ont pu quelquefois le porter, mis en regard de la

réalité nue, Satan est tout bonnement stupide, et depuis qu'on a clairement senti cela, il a été impossible de lui faire l'honneur d'admettre son existence réelle. Nous aurions pu prolonger cette étude rétrospective des ouvrages qui ont continué, pendant tout le XVIIIe siècle et de nos jours encore, une controverse désormais inutile. Depuis que la constitution réelle de l'univers a dissipé les illusions qui servaient de cadre indispensable à la personne du vieux Satan, c'est-à-dire le ciel fermé, les enfers souterrains et la terre au milieu, depuis que l'on a dû reconnaître la toute-présence et la vie partout active de Dieu dans l'universalité des choses, il n'y a plus, à vrai dire, de place pour lui dans le monde. Rien de pénible et de puéril comme les efforts de quelques théologiens réactionnaires, en Allemagne et ailleurs, pour redonner une ombre de réalité au vieux fantôme sans tomber dans les grosses superstitions que décidément nos rétrogrades eux-mêmes ne peuvent plus digérer. C'est en vain qu'on cherche à lui conserver une place tant soit peu honorable dans quelques traités dogmatiques ou dans des cantiques piétistes. La partie saine du clergé et des populations hausse les épaules ou s'irrite. On permet encore à Satan d'être une expression, un type, un symbole consacré par le langage religieux, mais voilà tout. Quant à lui faire une position quelconque dans les lois, les mœurs, la vie réelle, il n'en est plus question.

Cependant n'y aurait-il absolument rien à tirer de cette longue erreur, qui tient tant de place dans l'histoire des religions et même remonte jusqu'à leurs premières origines? Faudrait-il avouer que sur ce point l'esprit humain s'est nourri pendant tant de siècles de l'absolument faux? Cela ne saurait être. Il faut de toute nécessité qu'il y ait eu quelque chose dans la nature humaine qui ait plaidé en sa faveur et maintenu à travers les générations une foi contraire à l'expérience. Je ne dirai pas, comme quelques penseurs, que c'était l'aisance avec laquelle cette doctrine du diable permettait de résoudre le problème de l'origine du mal, car le fait est qu'elle ne résolvait rien. Elle reportait dans le ciel le problème que l'on croyait insoluble sur la terre; mais qu'y gagnait-on? Ce qui bien plutôt a soutenu la foi au diable, ce qui en constitue, à vrai dire, l'éternel fondement, c'est la puissance du mal en nous et hors de nous. J'admire la singulière tranquillité d'esprit avec laquelle presque tous nos philosophes français envisagent cette question, ou plutôt l'oublient pour se répandre en phrases éloquentes sur le libre arbitre. Mettons-nous donc en face des réalités. Le fait est que le meilleur d'entre nous est à cent lieues de l'idéal qu'il se propose à lui-même, qu'il est trop faible pour le réaliser, et qu'il en convient dès qu'il est sincère. Un autre fait encore, c'est que nous sommes à chaque

instant déterminés au mal par les influences sociales qui nous entourent, et que bien peu ont l'énergie voulue pour réagir victorieusement contre les courans vicieux qui les entraînent. Il ne faut pas tomber dans l'excès des théologiens qui ont enseigné la dépravation totale de la nature humaine, quitte à lui indiquer la voie de la régénération, comme si le miracle même était capable de régénérer une nature totalement corrompue. L'observation atteste que nous sommes égoïstes, mais capables d'aimer, naturellement sensuels, mais non moins naturellement attirés par la splendeur du vrai et du bien, très imparfaits, mais perfectibles. La première condition du progrès, c'est de sentir ce qui nous manque. Pour vivre d'accord avec la conscience, il faut savoir triompher des assauts que la sensualité égoïste, la chair et le sang, le monde et ses entraînemens nous livrent à chaque instant. Voilà le pouvoir diabolique dont il faut nous émanciper. En un sens, nous pourrions dire que nous sommes tous plus ou moins possédés. L'erreur commence dès que l'on veut faire une personne de cette puissance du mal. Quand les théistes disent que Dieu est personnel, ils ne méconnaissent pas ce qu'il y a de défectueux dans la notion de personnalité empruntée à à notre nature humaine; mais comme il est impossible de concevoir un autre mode d'existence que la personnalité et l'impersonnalité, comme Dieu doit posséder toute perfection, ils disent, — faute de mieux, — qu'il est personnel parce qu'il est parfait et qu'une perfection impersonnelle est une contradiction. Le mal au contraire, qui est l'antipode du parfait, est nécessairement impersonnel. C'est contre ses pernicieuses séductions, contre ses ensorcellemens toujours funestes qu'il faut lutter pour que notre vraie personne humaine, notre personne morale, se dégage victorieuse du fumier dans lequel il faut croître. C'est à cette condition qu'elle atteint les régions pures de liberté et d'inébranlable moralité où rien qui ressemble à Satan ne peut plus troubler l'ascension vers Dieu. Voilà tout ce qui reste de la doctrine du diable, mais aussi tout ce qui importe à notre santé morale, et ce qu'il ne faut jamais oublier.

ALBERT RÉVILLE.

LA

ROUTE DE L'INDE

PAR LA VALLÉE DE L'EUPHRATE

LES EXPÉDITIONS DU GÉNÉRAL CHESNEY

Narrative of the Euphrates expedition, carried on by order of the British government, during the years 1835-1837, by general Francis Rawdon Chesney. 1 vol. in-8°. London.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Angleterre a senti la nécessité d'établir une communication directe vers l'Inde, et depuis long-temps ses hommes d'état ont dirigé leurs efforts de ce côté. Quand on songe qu'il y a trente ans, pour aller de Calcutta à Londres, il fallait plusieurs mois, et que près d'une année s'écoulait avant qu'on pût obtenir de la métropole une réponse ou les secours dont on avait besoin, on comprend si l'on devait chercher à diminuer ces délais. Dès le siècle dernier, le marquis de Wellesley avait songé à faire passer les correspondances par l'Arabie. Il avait organisé des services réguliers bi-mensuels au moyen de petits bâtimens entre Bombay et Bassora, sur le Golfe-Persique. De là, des Arabes montés sur des dromadaires portaient, à travers le désert, les dépêches à Alep, d'où elles étaient envoyées à Constantinople par des Tartares. Ce fut par cette ligne que l'Angleterre entretint ses correspondances avec l'Inde pendant sa guerre contre la France et ses campagnes contre Tippoo-Saïb. On ne sait pourquoi ce service ne fut pas continué; mais la compagnie des Indes ne perdit pas de vue le projet d'ouvrir entre l'Inde et l'Angleterre une route plus courte

que celle du cap de Bonne-Espérance, et provoqua diverses études à ce sujet.

En 1829, M. Chesney, alors capitaine, aujourd'hui général, frappé de l'importance de ce projet, entreprit de faire la reconnaissance de l'Égypte et de la Syrie pour déterminer la direction à suivre; il traversa seul l'Égypte, le désert d'Arabie, descendit l'Euphrate, revint en Angleterre par la Perse et la Turquie, et décida le gouvernement à décréter une expédition officielle pour étudier le cours de l'Euphrate et la possibilité d'y établir un service régulier de bateaux à vapeur. Comme chef de cette expédition, il fit, de 1834 à 1837, la reconnaissance complète du fleuve et des contrées riveraines; mais, malgré ses efforts, aucune suite ne fut donnée à l'entreprise.

En 1857, il sollicita sans plus de succès la concession d'un chemin de fer depuis l'embouchure de l'Oronte, sur la Méditerranée, jusqu'au Golfe-Persique, et déploya dans toutes ces circonstances une énergie, une persévérance, une activité comparables à celles que M. de Lesseps a montrées plus tard pour le percement de l'isthme de Suez. Quoique, moins heureux que lui, il ne voie pas encore la réalisation de ses projets, il peut cependant se dire qu'un jour ou l'autre ils seront mis à exécution. Le gouvernement anglais paraît du reste en sentir aujourd'hui la nécessité, car après une première publication, interrompue par divers incidens (1), des documens relatifs à ces expéditions, il vient, après plus de trente ans, de les livrer à la publicité. Outre l'intérêt qu'ils présentent en eux-mêmes comme récit de voyage, ils en ont un considérable eu égard à l'objet qu'ils ont en vue : la question est encore pendante; il est d'ailleurs toujours utile de faire connaître au monde ce que peut un homme qui, sans aucune idée de lucre, consacre sa vie entière et ses efforts au triomphe d'une entreprise utile à son pays.

I.

En 1829, le colonel Chesney (nous lui donnerons ce titre dans le récit de son expédition, bien qu'il fût alors capitaine et qu'il soit aujourd'hui général), ayant appris que la compagnie des Indes s'occupait des moyens d'ouvrir vers ces possessions une voie de

(1) Dans le principe, l'ouvrage devait comprendre tous les détails historiques, géographiques et politiques en rapport avec les intérêts engagés; mais en 1843 l'auteur fut envoyé en Chine à la tête d'un régiment d'artillerie. A son retour, en 1847, son manuscrit lui fut volé par un cocher, qui emporta sa valise avec tout ce qu'elle contenait, au moment même où il allait le porter à l'imprimerie. Cependant il se remit à l'œuvre, et en 1852 il publia deux volumes; mais, ne pouvant continuer à ses frais l'impression d'une œuvre aussi considérable, il l'interrompit, jusqu'à ce que le gouvernement, éclairé sur la valeur de ces documens, lui demandât un récit succinct de ses travaux. C'est ce livre qui est aujourd'hui entre les mains du public anglais.

communication, soit par l'Égypte, soit par la Syrie, lui proposa d'entreprendre la reconnaissance de ces pays. Il commença par l'Égypte, et, bien qu'il eût reconnu la possibilité de creuser un canal à travers l'isthme, il ne s'arrêta pas à cette idée à cause de l'énormité de la dépense qu'elle devait entraîner. A ses yeux, la voie la plus pratique consistait à remonter le Nil jusqu'au Caire, et à traverser ensuite le désert jusqu'à Suez, sur la Mer-Rouge. C'est le tracé que suivit plus tard le chemin de fer, avant qu'on lui eût fait prendre la direction d'Ismaïlia.

En quittant l'Égypte, M. Chesney parcourut le littoral de la Syrie pour recueillir différens renseignemens; il visita Jaffa, Jérusalem, le mont Thabor, le Carmel, Tibériade, Sidon, les ruines de Tyr, Beyrouth, Tripoli, Balbeck et Damas. Il résolut ensuite de traverser le désert d'Arabie jusqu'à la ville d'Annah, sur l'Euphrate, puis de descendre ce fleuve jusqu'à la mer.

L'Euphrate prend sa source dans les montagnes de la Géorgie, aux environs de Trébizonde; il décrit vers l'ouest un immense demi-cercle à travers l'Asie-Mineure, de façon à se trouver, à la hauteur de la baie d'Antioche, éloigné seulement de 140 milles (225 kilomètres) du littoral de la Méditerranée; c'est le point où il s'en rapproche le plus. Arrêté dans sa course par une rangée de rochers et de collines, il dévie de sa direction première, fait un coude prononcé vers le sud-est et va se jeter dans le Golfe-Persique, après avoir reçu à Kornah le Tigre, qui forme avec lui un angle très aigu. L'espace compris entre les deux fleuves était l'ancienne Mésopotamie, berceau de l'humanité, et remarquable par les ruines magnifiques dont il est couvert. L'Euphrate est tout entier sur le territoire turc, le Tigre l'est également sur la moitié de son cours; mais dans la partie inférieure jusqu'à la mer, et après sa réunion avec le premier, il sert de limite entre cet empire et la Perse. C'est cette contrée que M. Chesney se proposa de parcourir, sans autre recommandation qu'une lettre du sultan qu'il avait obtenue par l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre, sir Robert Gordon.

Le 11 décembre 1830, il se mit en route avec une caravane qui se rendait à Bagdad, monté sur un de ces chameaux légers connus dans le pays sous le nom de *deluls*, et qui sont beaucoup plus rapides que les dromadaires ou que les chameaux ordinaires. Un âne réglait la marche de la caravane, car pendant la route les chameaux ne cessent de s'écarter à droite et à gauche pour brouter le maigre gazon ou les broussailles qu'ils rencontrent. Le premier jour, la caravane n'atteignit pas encore la limite du désert, et les animaux, délivrés de leur charge, purent, pendant quelques heures avant de se coucher en cercle, paître l'herbe du voisinage. Quant aux Arabes, ils soupèrent avec quelques dattes et du pilau.

Après avoir fait une ample provision d'eau, car pendant cinq jours elle ne devait plus en rencontrer, la caravane se remit en route, et commença sa marche dans le désert. C'est une plaine monotone, parfois sablonneuse, parfois couverte d'un maigre gazon et d'un petit arbrisseau appelé *épine de chameau*, parce que c'est la seule nourriture dont ces animaux puissent se repaître dans ces lieux désolés. Les Arabes variaient la monotonie de la route par des courses à perte de vue et des simulacres de petite guerre; ils sont en général bien montés et armés de lances faites en bambou léger, de huit pieds de long, terminées à la partie inférieure par une pointe qui sert à les planter dans le sol, à la partie supérieure par un fer au-dessous duquel flotte une touffe de plumes d'autruche noires ou blanches. Le danger le plus à redouter dans cette contrée, ce sont les attaques des Aniza, tribu importante qui parcourt le désert et pille les voyageurs; aussi, pour éviter d'attirer leur attention, la caravane dut-elle s'abstenir le soir d'allumer du feu. La provision d'eau tirant à sa fin au bout du quatrième jour, il fallut faire un crochet pour trouver un marais dans lequel bêtes et gens se plongèrent avec délices; mais le colonel fut pour ce motif, à son grand regret, forcé de renoncer à visiter les ruines de Palmyre, qui cependant étaient en vue. La caravane continua sa route, et le huitième jour atteignit un puits creusé au milieu du désert. C'était un ancien puits en pierres, très profond, qui fournit l'eau nécessaire pour remplir toutes les outres et abreuver les animaux de façon à leur permettre de continuer leur voyage. Le second estomac des chameaux peut, quand il est rempli, contenir de l'eau pour six jours, parfois même pour neuf. Guidée par le soleil, la caravane rejoignit bientôt une ancienne route qui allait de Palmyre au palais d'été de Zénobie, sur les bords de l'Euphrate. A partir de là, le paysage devient plus varié; à l'ouest, on aperçoit les montagnes qui dominent Palmyre, à l'est une immense plaine parsemée de grands arbres qui faisaient de loin l'effet de collines coniques; de temps à autre se montraient des mouettes volant vers la mer, ou bien des gazelles qui fuyaient effrayées. La végétation devenait plus abondante, un épais gazon tapissait le sol, et de nombreux arbustes couvraient la plaine.

Après quinze jours de marche, le colonel Chesney aperçut enfin des collines crayeuses, qu'on lui dit être sur la rive gauche de l'Euphrate, et bientôt après, prenant les devans, il arrivait à El-Werdi, sur les bords du fleuve tant désiré. Accompagné de son guide, il en suivit les bords, se dirigeant vers l'est pour se rendre à Annah, et rencontrant à tout instant des roues hydrauliques de cinquante pieds de diamètre, à la circonférence desquelles étaient adaptés des vases d'argile qui, à chaque tour de roue, se remplissaient d'eau et la déversaient dans des aqueducs construits sur la rive pour irriguer

les terres voisines. Ces aqueducs, de construction assyrienne, sont très pittoresques et donnent au paysage un caractère tout particulier. Annah est une ville importante qui contient environ cinq cents maisons d'argile éparpillées le long de la rive sur un espace de quatre milles et ombragées par des bouquets de dattiers, de figuiers et de grenadiers. Au milieu du fleuve se succèdent un certain nombre d'îles boisées et cultivées, où se montrent quelques moulins à blé avec leurs aqueducs en bon état. Sur la rive gauche sont les ruines d'Anatho, dont il reste peu de traces. Cette première partie de son voyage, non la plus périlleuse, accomplie, le colonel Chesney avait à reconnaître le fleuve, c'est-à-dire à le descendre, à le sonder et à relever la position des points principaux, afin d'en dessiner le cours. C'est dans cette seconde partie surtout qu'il montra tout ce qu'il avait de ressources dans l'esprit et d'énergie dans le cœur.

Il s'agissait avant tout pour M. Chesney de ne point éveiller la défiance des autorités locales. Dans cette intention, il se rendit chez le cheik, entouré d'une foule d'Arabes qui se pressaient sur ses pas pour voir l'étranger; il expliqua à ce fonctionnaire que, voulant se rendre à Bagdad, l'état de sa santé ne lui permettait pas de suivre la caravane à travers le désert, et qu'il désirait descendre l'Euphrate jusqu'à Felujah, d'où il atteindrait plus facilement sa destination. Le cheik accepta cette explication et consentit à envoyer au résident anglais à Bagdad, le major Taylor, un messager porteur d'une dépêche qui l'informait de ce projet.

Le mode de navigation le plus usité dans le pays est le radeau; c'est une simple plate-forme de planches de 13 pieds 1/2 sur 14 1/2 avec un creux à la partie postérieure, et reposant sur un tissu de branches entrecroisées de 2 pieds d'épaisseur, sous lesquelles flottent des outres remplies d'air. C'est sur une embarcation de ce genre que, le 2 janvier 1831, le colonel Chesney commença son voyage; il était accompagné d'un pilote arabe nommé Getgood, connu pour sa fidélité, d'un drogman, d'un jeune esclave et de deux Arabes chargés de diriger le radeau et de le maintenir au milieu du fleuve au moyen de rames dont l'extrémité, faite en bois de dattier, a la forme d'un éventail. Les deux Arabes se tenaient à l'arrière, assis, les pieds dans l'eau, prêts à souffler dans les outres pour remplacer l'air qui s'en serait échappé. Armé d'un compas de poche, le colonel relevait pendant la course la position des principaux points et faisait le croquis du cours du fleuve; mais, comme tout sondage eût éveillé les soupçons, il avait imaginé, pour avoir approximativement la profondeur de l'eau, de fixer à la partie postérieure de l'embarcation une perche de 10 pieds qui se soulevait quand elle venait

à rencontrer le fond. Il mesurait alors cette profondeur, certain que partout ailleurs elle devait être supérieure à 10 pieds.

Aux environs d'Annah, le paysage est de toute beauté; des moulins à eau, des aqueducs, des forêts, des chapelets d'îles verdoyantes défilaient sous les yeux de notre voyageur; tantôt le fleuve rapide et profond coule encaissé entre deux collines élevées couvertes de broussailles, tantôt il suit les contours de montagnes boisées ou parsemées de champs cultivés; parfois les rives sont nues, mais conservent néanmoins, grâce aux nombreux aqueducs qui les dominent, un aspect très pittoresque; de longues files de maisons cachées derrière les arbres s'égrènent le long des bords, et dénotent une population nombreuse, adonnée à l'agriculture.

Le trajet s'effectua sans incidens dignes d'être notés jusqu'à Hit, ville assez importante de 1,500 maisons, et à proximité de laquelle se trouvent d'abondantes sources de bitume connues déjà du temps d'Hérodote, des mines de soufre et de naphte qui donnent aux eaux du voisinage des propriétés médicinales. La principale industrie des habitans est la construction des bateaux et la fabrication des vases de terre, qui, placés sur les toits des maisons, servent à la conservation de l'eau, ou qui, appliqués sur le pourtour des roues hydrauliques, déversent dans les aqueducs l'eau dont ils s'emplissent. Quant aux bateaux, le procédé de construction est des plus ingénieux et des plus expéditifs. On commence par choisir sur le bord de la rive un emplacement convenable sur lequel le constructeur dessine la projection horizontale du futur bateau. Dans l'espace ainsi déterminé, il place parallèlement les unes aux autres un certain nombre de branches grossières qu'il entrelace, au moyen de roseaux, avec d'autres branches plus fortes destinées à donner au fond la solidité nécessaire. Pour construire les côtés, il fixe à un pied les unes des autres des perches de la hauteur voulue, remplit les intervalles de la même manière que le fond, et consolide le tout par de fortes branches. Cela fait, il enduit l'intérieur et l'extérieur du bateau d'une couche de bitume au moyen d'un rouleau qui le polit et lui donne une grande dureté. Les bateaux ainsi construits sont très solides, très propres à la navigation, et n'ont en pleine charge que 22 pouces de tirant d'eau. C'est sur un de ces bateaux que le colonel Chesney continua sa route après avoir abandonné le radeau, dont la navigation était beaucoup trop lente.

Au-dessous de Hit, le paysage est moins pittoresque, car les aqueducs, qui contribuaient à l'embellir, sont remplacés pour l'irrigation des terres par des outres en cuir que des buffles traînent sur des plans inclinés, et qui viennent se déverser dans des canaux; les rives d'ailleurs sont très peuplées, les villages nombreux, et les habitans

occupés aux travaux des champs. Ils portent des sandales, un mouchoir sur la tête et un vêtement flottant; quant aux femmes, elles ont une robe de coton bleu ouverte et un ornement d'or dans le nez.

Arrivé à Felujah, le colonel Chesney, bien reçu par le gouverneur, voulut faire une pointe jusqu'à Bagdad, afin de confier au résident anglais, le major Taylor, les renseignemens obtenus jusque-là, et de dresser la carte de la portion de l'Euphrate qu'il venait de parcourir; mais, chassé par la peste, il reprit son voyage le 10 avril. Au-dessous de Felujah, le fleuve, large et profond, ressemble au Nil pendant l'inondation, mais les rives, fréquentées à cette saison par les Arabes avec leurs troupeaux, sont bien plus animées. — Nous ne pouvons suivre notre voyageur dans toutes ses étapes, ni visiter avec lui les nombreuses ruines qu'il rencontre, et dont les plus importantes sont celles de Babylone, situées à peu de distance de la rive gauche. On aperçoit d'abord un rempart quadrangulaire, au-delà duquel se trouvent les restes des palais. Des arcs-boutans, des briques jaunes réunies par un ciment inaltérable, indiquent l'emplacement des jardins suspendus, sur lequel un cèdre isolé semble pleurer la mort de ses congénères. A l'ouest sont les ruines de Babel, auxquelles des ouvrages avancés en forme de tour, placés au sommet de chaque angle, donnent un caractère particulier. Rien ne saurait décrire l'impression de tristesse que cause la vue de ces ruines que ne foule plus aucun être humain, et qui servent de repaire aux animaux féroces.

A mesure qu'on descend, le fleuve s'élargit et se subdivise en plusieurs canaux; aux environs de New-Lamlum, il inonde les plaines voisines pendant les hautes eaux, et recouvre les marais qui étaient autrefois le lac de Chaldée. A cette époque de l'année, les habitans démontent leurs maisons de roseaux, et émigrent dans leurs bateaux avec leurs femmes et leurs enfans.

Jusque-là tout avait bien marché, et le colonel n'avait point eu trop à se plaindre de ses relations avec les habitans; mais à New-Lamlum, les Arabes, en l'absence de leur cheik, lui prirent ses provisions, ses habits, son argent, et allèrent jusqu'à le menacer de mort. A son retour, le cheik, au lieu de lui faire restituer son bien, lui enleva ce qui lui restait, ne lui laissant que sa montre, qui échappa par hasard au pillage; à cette condition, il put continuer sa route. — A Kornah, le Tigre se réunit à l'Euphrate, et, sous le nom de Shat-el-Arab, forme avec lui un puissant cours d'eau que les bâtimens d'un assez fort tonnage peuvent remonter en tout temps. A 50 kilomètres de l'embouchure, sur la rive droite du fleuve, se trouve Bassora. Autrefois importante, cette ville n'a plus que 60,000 habitans, la plupart Arméniens; son commerce, aujour-

d'hui peu considérable, ne tarderait pas à le devenir, si une voie de navigation s'établissait sur ces fleuves, car elle est en quelque sorte le port de toute la contrée arrosée par eux. De Bassora, M. Chesney fit voile pour Bushir, en Perse; mais, chassé encore par la peste, il revint sur ses pas, remonta le Shat-el-Arab jusqu'à Mahommerad, au confluent du Karun, et fit l'exploration de cette rivière, qui vient de l'intérieur de la Perse. Après avoir été volé par son escorte, il arrive à Shuster, ville de 15,000 habitans, renfermant d'importantes constructions, de beaux aqueducs et des canaux souterrains. Bien accueilli par le gouverneur, il put pendant son séjour terminer la carte du cours inférieur de l'Euphrate et l'envoyer à sir Robert Gordon par l'intermédiaire du major Taylor. Tombé malade et craignant la peste, il revint à Mahommerad, puis à Bushir, où il rétablit sa santé sous le toit hospitalier du capitaine Hennel.

Il repart au mois de juillet suivant, traverse la Perse dans toute sa longueur, et arrive à Trébizonde, sur la Mer-Noire, six mois après, c'est-à-dire le 3 décembre 1831. Malgré le froid et la neige, il se remet en route vers le sud, passe le Taurus et revient vers Alep, qui, pour lui, doit être le point central des communications avec l'Inde. Après avoir étudié le port de Séleucie et la baie d'Antioche, il se rend à Constantinople, d'où il se dirige enfin vers l'Angleterre.

II.

Pendant son voyage, le colonel Chesney avait adressé au gouvernement plusieurs rapports, en sorte qu'à son arrivée, et malgré la réforme parlementaire qui alors préoccupait l'opinion publique, il trouva un accueil des plus sympathiques de la part des hommes d'état. Il fut reçu par le roi Guillaume IV, auquel il présenta la carte du cours de l'Euphrate à l'échelle de 2 pouces par mille. Le roi fut frappé de l'importance qu'aurait l'ouverture d'une voie de communication vers l'Inde, aussi bien dans l'intérêt du commerce que pour empêcher les progrès de la Russie dans cette direction et au besoin secourir la Perse, si elle venait à être attaquée par cette puissance. Toutefois les opinions se partagèrent au sujet de la préférence à donner soit à la route de Suez, soit à celle de l'Euphrate, et ce fut seulement en 1834 que le parlement décida qu'on établirait pendant huit mois, à titre d'essai, un service à vapeur entre Suez et Bombay, tandis que d'un autre côté on entreprendrait une nouvelle expédition sur l'Euphrate. Une somme de 20,000 livres fut votée pour cet objet, et la compagnie des Indes y ajouta 5,000 livres.

Le colonel Chesney était le chef naturellement désigné pour commander cette expédition, qui devait être bien autrement importante

que celle qu'il avait exécutée seul. Il s'agissait en effet d'amener sur la côte de Syrie tout le matériel de deux bateaux à vapeur avec leurs chaudières, leurs machines, leurs approvisionnemens, — de transporter ce matériel par terre jusqu'aux bords de l'Euphrate, c'est-à-dire de lui faire franchir environ 140 milles ou 225 kilomètres, — de reconstruire sur place les deux bateaux et de faire, avec un équipage choisi et des hommes spéciaux, la reconnaissance complète du cours du fleuve et des côtes maritimes. L'entreprise était hardie; mais l'énergie du colonel et de ses officiers fut à la hauteur de cette tâche, et leur permit de triompher d'obstacles qui, par bien d'autres, eussent été considérés comme insurmontables. Tout le matériel des bateaux à vapeur, qui devaient porter les noms de l'*Euphrate* et du *Tigre*, fut embarqué à bord du *George Canning* avec des canons, des armes diverses, des instrumens astronomiques, des marchandises destinées à faire des échanges, des wagons pour le transport par terre, des provisions de toute espèce. Des officiers, pris dans la marine et dans différentes armes, furent attachés à l'expédition à divers titres; ce furent MM. Estcourt, Lynch, Fitz-James, Cleaveland, Charlewood, Ainsworth, etc. On leur adjoignit des artilleurs habitués au maniement des outils, afin de pouvoir monter et démonter les machines et les réparer au besoin. Entre autres instructions, l'expédition devait éviter les conflits avec les populations et bien se garder de prendre part aux querelles intestines. Elle devait conserver son caractère pacifique, et chercher à nouer des relations commerciales avec les indigènes.

Le *George Canning* mit à la voile le 10 février 1835; à Malte, il se procura des bateaux de débarquement, enrôla quelques Maltais, et se fit remorquer par un bâtiment à vapeur, la *Colombine*, jusqu'à l'embouchure de l'Oronte. D'un coup d'œil jeté sur le rivage, à une certaine distance en mer, on embrasse une baie de 7 milles de large entourée d'une chaîne de montagnes élevées. Au sud, un mur de rochers sort de la mer, et s'élève à pic au-dessous des flancs boisés du mont Cassius; vers l'est se dirige la belle vallée de l'Oronte, que ferment les collines des environs d'Antioche; au nord apparaissent Bin-Kilisch (les mille églises) et les ruines du couvent de saint Siméon Stylite, au milieu de myrtes et d'arbustes divers. Plus loin, et formant la corne opposée de la baie d'Antioche, le Jebel-Musa, belle montagne boisée, et les excavations de Séleucie terminent ce magnifique panorama.

A son arrivée, l'expédition fut informée que Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, dans les possessions duquel la Syrie se trouvait alors englobée, avait donné l'ordre aux autorités de s'opposer au débarquement, quoique le gouvernement turc eût formellement promis son concours. Ce mauvais vouloir, auquel on était loin de s'attendre

était dû au gouvernement russe, qui, voyant d'un œil jaloux l'Angleterre chercher à s'ouvrir une voie de communication vers l'Inde, avait agi sur l'esprit du vice-roi en lui persuadant que l'expédition avait une portée plus sérieuse qu'on ne l'avouait, et l'avait déterminé à s'y opposer. Il agissait alors envers l'Angleterre comme celle-ci, vingt ans plus tard, devait agir envers la France en cherchant à entraver le percement de l'isthme de Suez. Quoi qu'il en soit, la situation était embarrassante. Trois alternatives se présentaient : faire le tour de l'Afrique et remonter l'Euphrate par Bassora, retourner à Malte et attendre que le gouvernement eût réussi à vaincre la résistance de Méhémet-Ali, ou bien enfin débarquer quand même le matériel, renvoyer les vaisseaux et se montrer par là décidé à poursuivre l'expédition. C'est à ce dernier parti que l'on s'arrêta, et le point de débarquement choisi près de Souédie, à l'embouchure de l'Oronte, on se mit immédiatement à l'œuvre. En quatre jours, un camp retranché avec une pièce de canon à chaque angle fut construit; des tentes furent dressées pour abriter les instrumens et les provisions; un grelin fut jeté entre le rivage et le *George Canning*, afin de permettre aux bateaux de franchir plus facilement la barre de l'Oronte. Le débarquement s'opéra sans accident, favorisé par un temps magnifique et malgré les protestations des autorités locales, qui paraissaient consternées. Pendant ce temps, quelques officiers faisaient le levé de la côte, et le colonel Chesney, sur la *Colombine*, se rendait à Tripoli, où se trouvait Ibrahim-Pacha avec son armée. Ne pouvant rien en obtenir, il lui signifia qu'il poursuivrait quand même son expédition, et le renvoi du *George Canning* et de la *Colombine* ne laissa aucun doute sur cette détermination.

Il s'agissait maintenant de transporter jusqu'au bord de l'Euphrate, c'est-à-dire sur une longueur de 140 milles (225 kilomètres), tout le matériel des bateaux à vapeur, besogne difficile dans toute circonstance, mais rendue presque impossible par l'absence de routes et le refus de concours de la part des habitans. Le lieutenant Lynch fut envoyé en avant pour déterminer le point d'arrivée; il choisit un emplacement situé un peu au-dessous de Bir, et sur lequel il serait facile de reconstruire les bateaux à vapeur; en même temps deux autres officiers, MM. Cleaveland et Charlewood, remontaient l'Oronte pour en faire le sondage et voir s'il serait possible d'utiliser ce cours d'eau pour le transport d'une partie du matériel jusqu'au lac d'Antioche, à peu près à mi-chemin de l'Euphrate. La rivière paraissant navigable malgré la rapidité de son courant, on résolut de construire le *Tigre*, afin de s'en servir pour la remonter. Le 22 mai, ce bateau, complétement terminé, fut lancé en présence d'un grand concours d'habitans qui poussaient des cris d'en-

thousiasme. Il navigua convenablement; mais la machine n'était pas assez puissante pour qu'il pût remonter l'Oronte, car on était alors dans l'enfance de l'art en fait de navigation à vapeur. Il fallut y renoncer, démonter le bateau et s'en tenir pour le transport à la voie de terre. Entre Souédie, lieu du campement sur la Méditerranée, et le Port-William, sur l'Euphrate, on pouvait suivre deux routes : l'une, faisant un circuit et passant par Alep, devait servir au transport à dos de chameau des objets légers; l'autre, beaucoup plus courte, était à ouvrir à travers le pays. Cette dernière se composait de trois sections : la première allait de Souédie au lac d'Antioche, la seconde comprenait la traversée du lac, enfin la troisième aboutissait à Port-William. Chacune d'elles fut confiée à des officiers spéciaux. Pendant que les uns étaient occupés à frayer les chemins, d'autres construisaient des chariots et des bateaux.

Dans les premiers temps, les habitans refusèrent tout concours, et l'on dut s'adresser aux populations placées sous l'autorité du gouvernement turc, qui avait donné à ses fonctionnaires l'ordre de favoriser l'expédition autant qu'ils le pourraient; peu après, le vice-roi d'Égypte lui-même revint sur sa première détermination, et autorisa les habitans à prendre part aux travaux, à louer aux Anglais leurs chameaux et leurs bœufs, ce qu'ils firent d'ailleurs toujours à contre-cœur; mais les difficultés n'en étaient pas moins extrêmes. Les moyens de transport se composaient de 4 wagons d'artillerie, de 27 wagons construits sur place et d'un grand nombre d'*arabas* ou chars du pays.

La grande chaudière pesait 7 tonnes, et il ne fallut pas moins de 40 paires de bœufs et de 100 hommes pour lui faire escalader la colline qu'on avait appelée *colline de la difficulté*. A certains passages, on dut fixer des ancres dans le sol, y attacher des poulies et tirer le chariot au moyen d'une corde pendant qu'avec des crics on le poussait par derrière; on avançait pas à pas de quelques mètres par jour, et l'on répétait la même opération pour chaque voiture. La descente était presque aussi difficile, mais plus dangereuse que la montée, car il fallait retenir les voitures avec des cordes pour les empêcher de rouler dans le précipice; à tout instant, elles se brisaient et exigeaient des réparations qui occasionnaient des retards sans fin. Dans l'un des plus mauvais passages, le timon de la voiture qui portait la plus lourde chaudière, attelée de 60 buffles, vint à se briser. C'était un grave accident, car, s'il n'était immédiatement réparé, hommes et buffles s'en allaient, laissant tout à l'abandon. L'officier qui commandait le convoi, ne sachant que faire, se dirigea vers la seule maison qui fût en vue pour demander aide. Il trouva la famille à table et peu disposée à s'inquiéter de son em-

barras. Il allait se retirer, lorsqu'il s'aperçut que le toit était supporté par une poutre allant d'un mur à l'autre. Séance tenante, il proposa au propriétaire d'acheter sa maison, et avant que la famille eût eu le temps de la quitter, les matelots avaient démoli le toit, enlevé la poutre et fabriqué un nouveau timon qui servit à conduire la chaudière jusqu'au point où commençait le transport par eau. Toutes les pièces des bâtimens arrivèrent heureusement à destination avant la saison des pluies; plus tard, il eût été impossible de les transporter par des chemins détrempés.

Le lancement de l'*Euphrate* eut lieu le 25 septembre. Il avait fallu le construire parallèlement à la rivière, dont les rives à cet endroit ont 25 pieds d'élévation, et par conséquent le lancer de côté au moyen de trois glissoirs. Deux chaînes attachées aux extrémités devaient en ralentir la course; mais, l'une d'elles étant venue à se rompre, le bâtiment eût basculé, si le lieutenant Cleaveland n'eût eu la présence d'esprit de faire lâcher l'autre chaîne. Il glissa avec une grande rapidité et arriva heureusement jusqu'au fleuve, en éclaboussant les milliers de spectateurs qui étaient venus assister à ce spectacle. Les pavillons turc et anglais furent aussitôt arborés, et le chargement commença sans désemparer. Cependant ce ne fut que le 16 mars 1836, c'est-à-dire onze mois environ après le débarquement, que les bateaux à vapeur furent en état de naviguer, et que, pour leur course d'essai, ils remontèrent, pavillons déployés, l'Euphrate jusqu'à Bir. Ils saluèrent la ville de vingt et un coups de canon qui leur furent rendus par les pièces des remparts. Il est plus facile de concevoir que de dépeindre la stupéfaction des habitans à la vue de ces embarcations qui sans voiles et sans rames remontaient le courant. Après leur exclamation habituelle : « Dieu est grand! » ils comparaient les bâtimens à une flèche lancée à travers l'eau par une force surnaturelle, et jetant le fleuve à droite et à gauche pour se frayer un passage.

Le temps avait d'ailleurs été mis à profit, par les uns pour faire le levé topographique de toutes les contrées voisines, par d'autres pour parcourir le pays et chercher à se concilier la bienveillance des populations riveraines du fleuve, par d'autres enfin pour visiter la chaîne du Taurus, en quête des mines de charbon qui pourraient s'y trouver; mais ces recherches furent infructueuses.

Le 22 mars, l'expédition commença la descente; elle se composait de dix-huit officiers et ingénieurs, de trois passagers et de cinquante canonniers et marins. Les premiers jours se passèrent sans incidens remarquables. Tout le long des rives, les Arabes accouraient pour voir les bateaux, qu'ils croyaient dirigés par une puissance mystérieuse; souvent même ils venaient à bord en traversant le fleuve

sur des outres de peau pleines d'air qu'ils faisaient avancer avec leurs jambes. Vers Kalat-en-Nejm, sur une colline dominant la rive gauche du fleuve, apparaît le Château-des-Étoiles, qui joue, paraît-il, un certain rôle dans l'astronomie arabe. Tout auprès est un tunnel qu'on suppose passer sous le fleuve, et auquel on arrive en descendant deux cents marches de pierre; mais il est obstrué par des roches et impossible à franchir. Un peu plus loin, vers Kara-Bambuje, le bateau échoua sur un banc de cailloux caché sous l'eau bourbeuse du fleuve. Il fallut lui ouvrir à travers ce banc un passage que le courant comblait au fur et à mesure. Plus de cent Arabes furent employés à ce travail, qui dura quinze jours. Enfin après bien des alternatives d'espérance et de découragement, des périodes de beau temps et de tempêtes, des crues d'eau pendant lesquelles le bateau, momentanément soulevé, retombait lourdement en cassant ses chaînes, on parvint à le remettre à flot; mais par contre on perdit le radeau, qui suivait avec les provisions et 50 tonnes de charbon. Le 19 avril, l'expédition arrive à Balis, ville voisine d'Alep, située sur cette partie du fleuve qui se rapproche de la Méditerranée, et qui, pour ce motif, est destinée à devenir le principal entrepôt de la route de l'Inde. Les Arabes, dont jusqu'alors les relations avaient été très cordiales, ayant manifesté des dispositions hostiles, il fallut, pour les convaincre de leur impuissance, leur montrer les effets de l'artillerie et des fusées à la congrève, puis inviter les chefs à venir à bord et leur faire visiter les bâtimens en détail. Après cette inspection, ils proposèrent d'eux-mêmes un traité de paix qui fut conclu entre le roi Guillaume IV et l'importante tribu des Aniza, traité dont la cause principale avait pour objet le maintien des communications et le développement des relations commerciales.

L'expédition continua sa route en laissant derrière elle des rives boisées et couvertes de jasmins, des ruines nombreuses, des villes et des villages, des rochers à pic et parfois même de vastes forêts remplies de rossignols. Ses relations avec les habitans, malgré la défiance naturelle de ceux-ci, furent partout empreintes de cordialité. Ce fut à Zelebi, où se trouvent les ruines du palais d'été de Zénobie, que le colonel Chesney reçut son courrier d'Alep, du 1er avril, dans lequel on lui annonçait que l'élévation des dépenses avait décidé le gouvernement à mettre fin à l'expédition le 1er juillet suivant. C'était pour le colonel un coup terrible que de voir interrompre son œuvre précisément au moment où, les plus sérieuses difficultés étant surmontées, il ne restait plus qu'à en cueillir les fruits; mais il n'était pas homme à se laisser abattre : il garda pour lui cette communication fâcheuse, bien décidé à forcer le gouvernement à poursuivre l'expérience jusqu'au bout.

L'expédition avait dépassé une chaîne de montagnes à travers laquelle le fleuve s'est ouvert un passage, et qui, venant du cœur de l'Arabie, se continue au-delà de l'Euphrate à travers la Mésopotamie. Peu après, elle parvint à Deir, petite ville en pisé située sur le sommet d'une colline, — où elle dut stationner pour dresser la carte du fleuve jusqu'à cet endroit et l'envoyer en Angleterre. Elle se remit en route le 18 mai. Le 21, vers une heure et demie, un peu au-dessus d'Annah, elle fut surprise par une trombe des plus violentes. « En quelques minutes, dit le rapport du commandant de l'*Euphrate*, d'énormes nuages noirs rayés d'orange et de jaune se précipitèrent sur nous au moment où nous traversions les roches d'Is-Geria, contre lesquelles nous risquions d'être brisés; nous en étions si près qu'il était impossible de virer de bord, et qu'il fut jugé plus prudent de continuer la route. Le coup de vent venant de l'ouest-sud-ouest, nous cherchâmes à atteindre la rive gauche; mais au moment où nous prêtons le flanc au courant, l'ouragan nous emporte, nous fait talonner et nous précipite sur le *Tigre*, que nous ne pouvons éviter qu'à grand'peine en faisant machine arrière. Le vent était violent, l'atmosphère obscurcie par des tourbillons de sable. Aussitôt que le bateau touche le bord, quelques hommes y sautent immédiatement, et le fixent au rivage au moyen d'ancres et de chaînes; encore fallait-il faire marcher la machine pour l'empêcher d'être emporté. Pendant ce temps, le *Tigre*, pris en flanc, chassé devant nous, talonnant avec force, fut précipité contre le rivage, où il s'entr'ouvrit, puis ramené au milieu du fleuve, où il coula. Quand il toucha le fond, il chavira et se retourna la quille en l'air. »

Quinze personnes seulement, parmi lesquelles le colonel Chesney, furent jetées sur le rivage et sauvées; les autres, au nombre de vingt, furent englouties. En présence de ce désastre, le colonel Chesney dut aviser et se demander s'il ne fallait pas revenir sur ses pas. Il était alors à mi-chemin de l'Océan indien et de la Méditerranée; mais il avait perdu un navire, l'argent de l'expédition et un grand nombre d'hommes : il dut donc s'assurer si le moral des survivans n'était pas trop ébranlé pour affronter de nouvelles épreuves. Il rassembla ses officiers, leur exposa la situation, et leur fit alors connaître l'intention du gouvernement à l'égard de l'expédition. Tous furent d'avis qu'il était de l'honneur de l'Angleterre de la continuer, et, pour en diminuer les dépenses, ils proposèrent le sacrifice de leurs appointemens. Il fut donc décidé qu'à Annah les hommes de l'équipage du *Tigre* seraient renvoyés, et qu'après avoir reçu de nouveaux fonds de Bagdad, l'*Euphrate* continuerait la descente.

C'était là que cinq années auparavant le colonel Chesney s'était embarqué sur son radeau; il va revoir les mêmes paysages, les îles

pittoresques, les rives boisées, les aqueducs, les villages à travers les arbres. A Hit, il visite encore ses inépuisables sources de bitume, les carrières de chaux, les marais salans, les mines de soufre et toutes ces richesses naturelles que sait exploiter une population industrieuse. Il revoit Felujah et les ruines de Babylone, que depuis cinq ans les déprédations des voyageurs et des savans ont considérablement dégradées.

Le trajet se poursuivit sans incident notable jusqu'à New-Lamlum, où, lors de son premier voyage, le colonel Chesney avait été dépouillé par les habitans. Le fleuve était débordé, encombré d'embarcations qui servaient à communiquer d'une habitation à l'autre. Cette contrée marécageuse est habitée par les Shiahs, originaires de la Perse, avec lesquels on essaya de lier des relations commerciales; mais on ne réussit qu'à augmenter leur cupidité.

A El-Kudr, village situé au milieu de massifs de peupliers, l'expédition dut faire couper les bois qui lui étaient nécessaires pour continuer sa route; mais bientôt la population montra les dispositions les plus hostiles, se mit à danser la danse de guerre, et aurait massacré un des officiers qui était à terre, si l'on n'était venu à son secours. Le gros de la tribu, réuni dans un bois, accueillit le bateau par une décharge générale; deux coups de canon à mitraille et quelques bombes eurent aisément raison de ces ennemis. On apprit alors que cette agression avait été motivée par l'abattage d'arbres que les habitans regardaient comme sacrés. Ce fut du reste le seul acte d'hostilité qu'on eût à réprimer pendant toute la durée de l'expédition. Au-dessous d'El-Kudr, le fleuve, couvert de nombreuses embarcations, indique une population très dense et une grande activité commerciale. Enfin le bâtiment arrive à Kornah, ville importante, située à la jonction de l'Euphrate et du Tigre et complétement cachée par des dattiers dont les fruits ont une grande réputation chez les Arabes. Les dattes qu'on mange en Europe ne donnent aucune idée des excellens fruits qui, avec le riz, forment la nourriture principale de la population.

La descente et le levé du cours de l'Euphrate sur 1,153 milles de longueur étaient terminés; il fallait maintenant atteindre le Golfe-Persique par le Shat-el-Arab, formé par la réunion des deux fleuves, et dont la largeur et la profondeur sont suffisantes pour qu'un bâtiment de second ordre puisse le remonter. A Bassora, l'expédition est accueillie avec enthousiasme par les consuls étrangers et les habitans, qui tous veulent contempler le petit bâtiment qui a accompli un voyage de 1,500 milles à travers des tribus sauvages et des contrées peu fréquentées.

D'après ses instructions, le colonel Chesney devait remonter le

fleuve qu'il venait de descendre en emmenant avec lui les malles de l'Inde; mais, l'*Euphrate* ayant besoin de fortes réparations et les chantiers de Bassora n'offrant pas les ressources nécessaires, il fallut se décider à le conduire à Bushir à travers le Golfe-Persique. L'entreprise était hardie, car le bateau n'avait été construit que pour la navigation fluviale : aussi roulait-il beaucoup, quoiqu'on eût mis à fond de cale les canons et les objets les plus lourds; il finit cependant par atteindre sa destination, mais non sans avoir failli plusieurs fois faire naufrage.

Le résident anglais de Bushir, le capitaine Hennel, mit à la disposition de l'expédition toutes les ressources de la compagnie des Indes, et bientôt l'*Euphrate* fut en état de se remettre en route; mais alors surgit une nouvelle difficulté : un certain nombre de matelots, dont le courage n'avait pas faibli pendant les plus dures épreuves, refusèrent de s'embarquer de nouveau, et préférèrent se rapatrier à leurs propres frais plutôt que de revenir sur leurs pas et d'affronter une nouvelle traversée du golfe.

S'étant fait remorquer jusqu'à Bassora, le colonel remonta le Tigre, dont les rives sont boisées et très pittoresques; mais, à cette saison de l'année (septembre), les eaux étaient basses, et la navigation très difficile. Son arrivée à Bagdad fut pour le colonel Chesney un véritable triomphe, car c'est dans cette ville qu'en 1831 il avait, de concert avec M. Taylor, conçu l'idée de l'expédition qu'il accomplissait en ce moment. La population étonnée couvrait les quais et les toits des maisons, et levait les bras au ciel en louant le prophète. Bagdad est une ville de 80,000 âmes, qui, bien que déchue de son ancienne splendeur, a conservé cependant quelques fabriques de tissus et d'impression sur toiles, des tanneries et corroieries, des poteries et des savonneries; mais c'est surtout du commerce de transit qu'elle tire son importance, elle est l'entrepôt des marchandises qui s'échangent entre les provinces méridionales de la Perse, l'Inde et l'Arabie d'une part, l'Europe ou la Syrie de l'autre. Les envois de l'Inde s'effectuent par Bassora, et remontent le Tigre sur de grandes barques, tandis que le trafic avec la Perse méridionale et la Syrie s'opère au moyen de caravanes dont les plus importantes, celles d'Alep et de Damas, comptent souvent plus de 2,000 chameaux. C'est des dépôts établis dans ces deux villes que Bagdad tire la plupart des articles manufacturés d'Europe destinés à la consommation de la région intérieure. Il est facile de comprendre quelle importance aurait pour cette ville l'établissement de communications rapides et régulières entre les côtes de la Méditerranée et celles du Golfe-Persique, et par conséquent l'accueil enthousiaste fait au colonel Chesney.

De retour à Bassora, celui-ci remonta l'Euphrate, emmenant avec lui les dépêches de l'Inde; mais aux marais de New-Lamlum les eaux étaient si basses, qu'au milieu des canaux le bâtiment n'obéissait plus au gouvernail; on essaya de le faire remorquer par des Arabes, puis d'employer des cordes et des poulies pour le faire avancer. Une machine étant venue à se déranger, il fallut renoncer à aller plus loin et revenir à Bassora pour attendre le terme de l'expédition, qui avait été fixé au 31 janvier 1837. Deux officiers et deux passagers continuèrent seuls leur route avec la malle.

Le laps de temps qui restait fut employé par le colonel à se rendre à Bombay, où il fut reçu comme il méritait de l'être; une épée d'honneur lui fut votée, et l'on fit une souscription publique pour les parens des victimes de la catastrophe du *Tigre*. Le capitaine Estcourt, qui avait pris le commandement de l'*Euphrate* en l'absence du colonel, leva les cours du Karun et du Baha-Mishir, puis remonta le Tigre jusqu'à Bagdad, où il remit le bâtiment entre les mains du résident. Accompagné des matelots, il traversa le désert, et vint s'embarquer à Beyrouth pour l'Angleterre. M. Chesney y arriva lui-même le 8 août 1837, après avoir traversé le désert d'Arabie, deux ans et demi après son départ. L'expédition avait coûté 29,637 liv. sterling 10 shill. 3 den. 1/4, soit environ 741,000 francs, somme bien peu importante en présence des résultats acquis.

III.

En entreprenant ces expéditions, le colonel Chesney avait voulu, comme nous l'avons dit, s'assurer qu'il était possible d'établir un service régulier de bateaux à vapeur sur l'Euphrate; il avait levé le cours du fleuve dans toute sa longueur et reconnu qu'il est navigable au moins depuis Balis, en face d'Alep, jusqu'à la mer. Il est vrai qu'à l'époque de la fonte des neiges dans les montagnes du Taurus, le cours en est torrentueux, que pendant la saison sèche le lit présente parfois des bas-fonds, que sur certains points on rencontre des rapides et des rochers à fleur d'eau; mais ce sont là des obstacles qu'on pourrait surmonter en employant des bateaux dont le tirant d'eau n'excéderait pas 3 pieds 1/2, et en exécutant quelques travaux qu'aurait justifiés pour le gouvernement anglais l'immense avantage de l'ouverture d'une route plus directe vers l'Inde.

Mais l'opinion, qui un moment s'était intéressée au récit des expéditions du colonel, en fut malheureusement bientôt détournée par d'autres préoccupations, et, bien que depuis lors la reconnaissance des pays à traverser eût été complétée par de nombreux voyageurs, aucune suite ne fut donnée à ses projets. Toutefois M. Chesney

n'était pas homme à y renoncer facilement; il les avait étudiés, il leur avait consacré les plus belles années de sa jeunesse, et ne pouvait consentir à les voir enterrer. Dès que son service militaire le lui permit, vers 1852, il les reprit avec une nouvelle ardeur, tout en les modifiant dans le sens des nouveaux besoins que vingt années avait développés. Pendant cet intervalle en effet, des chemins de fer avaient été construits dans l'Europe entière, et la science de l'ingénieur avait su triompher de tous les obstacles naturels qui pendant longtemps en avaient arrêté l'établissement. Aussi le colonel Chesney n'hésita-t-il pas, au lieu de poursuivre l'idée qu'il avait conçue d'abord, à proposer la construction d'une voie ferrée depuis l'embouchure de l'Oronte jusqu'au Golfe-Persique, en suivant précisément cette vallée de l'Euphrate qui pour lui était toujours le grand chemin de l'Inde. Il retourna sur les lieux avec des hommes compétens, fit étudier le tracé, et, après s'être convaincu de la possibilité de l'établissement de cette ligne, il organisa une société pour en solliciter la concession et en entreprendre l'exploitation. D'après ce projet, la ligne comprenait deux sections. La première devait partir de Souédie, — l'ancien port de Séleucie, aujourd'hui en partie ensablé, mais qu'il serait facile de remettre en état, — remonter ensuite la vallée de l'Oronte, traverser au moyen d'un tunnel les collines d'Halaka, atteindre le plateau d'Alep par une pente de 2 à 3 millimètres, et redescendre de cette ville vers Balis, sur l'Euphrate, en face du château de Giaber. La longueur de cette première section était d'environ 220 kilomètres. La seconde descendait l'Euphrate, sur la rive droite, traversait le fleuve à Phamsah, touchait aux deux villes importantes d'Annah et de Hit, d'où elle se dirigeait vers Bagdad; elle suivait ensuite les bords du Tigre et aboutissait d'abord à Kornah, puis à Bassora. La ligne entière devait avoir de 1,500 à 1,600 kilomètres, et les dépenses de construction ne devaient pas s'élever à plus de 300 millions.

Les travaux les plus importans à exécuter étaient le rétablissement du port de Séleucie, évalué à 30,000 livres sterling, le percement d'un tunnel entre ce point et Alep, la construction d'un pont sur l'Euphrate et la consolidation des digues du fleuve pour éviter les inondations. Le détour du chemin vers Bagdad et le Tigre avait d'ailleurs pour objet d'éviter les marais des environs de New-Lamlum. D'après les estimations de MM. Mac Neil et Falkowsky, qui avaient fait de ce chemin une étude approfondie, la section la plus coûteuse, celle comprise entre Giaber et Hit, ne devait pas occasionner une dépense de plus de 250,000 francs par kilomètre, tandis qu'en France la moyenne a été de près de 400,000 francs.

Ce projet fut soumis au gouvernement turc, qui consentit à concé-

der cette ligne à la compagnie anglaise dont M. Andrew était le président et le général Chesney le fondé de pouvoirs. Cette concession, faite pour quatre-vingt-dix-neuf ans, ne comprenait d'abord que la première section, celle de Souédie à l'Euphrate, mais autorisait la compagnie à établir sur ce fleuve un service de bateaux à vapeur entre l'extrémité de la ligne et Bassora. Quant à la seconde section, elle ne devait être construite que plus tard, et dans ce cas le gouvernement turc s'engageait, vis-à-vis de la compagnie, à écarter toute entreprise rivale. En outre il lui garantissait un intérêt de 6 pour 100 sur le capital de 1,400,000 livres sterling (35 millions) que devait coûter la construction de la première section.

Une fois en possession de cette route, M. Andrew, avant de faire appel au crédit et afin d'inspirer plus de confiance aux capitalistes peu au courant des ressources de la Turquie, crut devoir demander au gouvernement anglais et à la compagnie des Indes un supplément de garantie. Il pensait qu'ils étaient l'un et l'autre si intéressés à la construction de cette ligne, qu'ils n'hésiteraient pas à prendre à leur charge chacun 2 pour 100 sur les 6 pour 100 garantis par le gouvernement turc, de façon à ce que les actionnaires fussent assurés de toucher au moins 4 pour 100 de leur argent. Malgré les encouragemens qu'il reçut de la plupart des hommes d'état d'Angleterre, malgré les promesses que lui firent lord Palmerston et M. Gladstone, il échoua dans sa tentative. Le gouvernement anglais refusa son concours et répondit que l'entreprise avait toutes ses sympathies, qu'il l'appuierait par les voies diplomatiques, mais qu'elle était une affaire particulière et devait rester telle. Cette détermination, qu'auront peine à comprendre ceux qui accusent l'Angleterre de tendances envahissantes et dominatrices, suffit pour empêcher la constitution financière de la compagnie, et depuis lors nous ne pensons pas que de nouvelles démarches aient été faites pour reprendre les négociations; mais il n'est pas douteux qu'un jour ou l'autre elles ne soient remises sur le tapis (1).

Le chemin proposé aurait en effet une importance commerciale

(1) On assure pourtant qu'une autre compagnie anglaise a proposé depuis au gouvernement turc la construction d'une ligne de Constantinople à Bassora par le plateau de l'Asie-Mineure et la vallée de l'Euphrate, en passant par Kutahièh, Konièh, Kaisarièh, Diarbékir. La concession fut accordée moyennant une garantie d'intérêt de 6 pour 100; mais, pas plus que celle du général Chesney, la compagnie ne put se constituer définitivement pour entreprendre l'affaire à ses risques et périls. Elle proposa cependant au gouvernement turc de construire cette ligne pour le compte de celui-ci moyennant une subvention de 300,000 francs par kilomètre; mais ces propositions furent déclinées à cause de la situation financière de l'empire, qui ne lui permettait pas d'accepter une charge aussi lourde.

et économique énorme, car il ne servirait pas seulement à ouvrir une voie plus directe entre l'Inde et l'Occident, il provoquerait encore la mise en culture de contrées très fertiles, aujourd'hui improductives faute de débouchés. Pour ce qui est de la rapidité du voyage, voici les chiffres donnés par le général Chesney : de Londres à Kurrachee, qui est appelé à devenir le port le plus important de l'Inde, la distance est, par Trieste et la Mer-Rouge, de 5,957 milles; par l'Euphrate elle est de 4,868, soit de 1,089 milles plus courte. Le voyage exigerait 21 jours dans le premier cas, et 13 seulement dans le second. On trouve des différences semblables pour le trajet de Londres à Bombay ou à Calcutta. Pour une nation qui a trouvé le proverbe *time is money,* on conçoit combien une pareille économie de temps est précieuse; mais, si avantageuse que cette nouvelle voie puisse être pour le commerce de l'Inde, elle le sera bien plus encore pour celui des pays qu'elle devra traverser. Contrairement à ce qui a eu lieu en Europe, où les chemins de fer ont suivi la civilisation, le chemin de l'Euphrate la précéderait. Il en a été de même en Amérique, où des voies ferrées, établies d'abord pour mettre en communication deux points éloignés, ont sur tout leur parcours développé la population et donné au commerce et à l'agriculture une impulsion prodigieuse.

Le chemin de l'Euphrate, surtout s'il est un jour prolongé, d'un côté à travers la Perse, de l'autre jusqu'à Constantinople, révolutionnera cette partie de l'Asie, et y fera renaître la prospérité des anciens temps; car ce qui manque surtout à ces contrées, ce sont les débouchés, et elles ne restent incultes que faute de voies de transport. La Babylonie est encore une des provinces les plus peuplées de la Turquie, mais les neuf dixièmes de ce sol fertile restent en friche ou abandonnés aux troupeaux des tribus nomades. La superficie totale est de 41,000 kilomètres carrés; si le quart ou 10,000 kilomètres étaient livrés à la charrue, ils pourraient produire plus de 100 millions d'hectolitres de céréales et alimenter une partie de l'Europe. Le sucre, la cannelle, l'indigo, le coton, sont également des produits dont la culture serait très avantageuse, et qui pourraient devenir l'objet d'un commerce important. Les produits européens trouveraient dans cette partie de l'Asie des débouchés nouveaux et un écoulement assuré.

Quand on songe que c'est par des caravanes que se fait aujourd'hui tout le commerce de la Perse vers la Russie et celui de l'Occident vers l'Asie centrale, qu'il passe de cette façon annuellement par Alep près de 200,000 tonnes de marchandises, il n'est pas difficile de comprendre que l'établissement du chemin de l'Euphrate changera complétement les conditions commerciales de cette partie

du monde. D'après les données qu'il avait pu recueillir, le général Chesney avait évalué au minimum à 8 pour 100 du capital employé le produit net de la première section du chemin de fer (1). En étendant les calculs à la ligne entière et en supputant les chances probables d'augmentation de trafic, un autre voyageur était même arrivé au chiffre de 20 pour 100. Ce ne sont là, bien entendu, que des appréciations très vagues, mais qui méritent cependant d'être prises en considération.

La principale difficulté que paraissent présenter la construction et l'exploitation régulière du chemin de l'Euphrate résulte, paraît-il, des dispositions hostiles qu'on peut avoir à craindre de la part des tribus arabes qui occupent le pays à traverser. Aux yeux du général Chesney et de tous les voyageurs qui ont parcouru le pays, cette crainte est imaginaire, et il serait facile de conjurer les dangers qu'on redoute. D'abord, pour ce qui est de la contrée comprise entre la Méditerranée et l'Euphrate que doit traverser la première section du chemin de fer, la sécurité est complète et l'autorité du sultan tout à fait respectée. Il en est de même des points principaux du bassin des deux fleuves, tels que Mossoul, Bagdad et Bassora. On n'a également rien à redouter des populations sédentaires, dont les chefs, loin de s'opposer à la construction du chemin, paraissent au contraire vivement la désirer, et sont parfaitement en état d'apprécier les avantages qu'ils devront en retirer. Ce sont seulement les tribus nomades qui parcourent les rives de l'Euphrate entre Giaber et Hit qui peuvent inspirer quelques craintes; mais ces tribus elles-mêmes, le général Chesney pense qu'il serait très facile d'en avoir raison en s'entendant à l'avance avec elles, et au besoin en créant un certain nombre de postes militaires pour s'opposer à leurs déprédations. Il prétend n'avoir jamais eu qu'à se louer de ses relations avec les Arabes; il les considère comme très fidèles à leur parole, et croit qu'en leur louant leurs chameaux, en les employant eux-mêmes aux travaux, on s'en ferait rapidement de très utiles et très sincères alliés. En tout état de cause, il serait toujours facile par la force de vaincre leur résistance, et quand on voit l'Amérique ouvrir du Pacifique à l'Atlantique un chemin de fer de 1,000 lieues à travers les prairies occupées par les Indiens, il serait ridicule de se laisser effrayer par l'hostilité possible de quelques tribus de Bédouins.

(1) En évaluant à 150,000 tonnes le trafic entre Alep et la mer, on aurait un revenu de 225,000 livres sterling en faisant payer 1 livre 10 sh. par tonne, au lieu de 3 livres 6 sh. 8 d. que coûte le transport par chameaux. En déduisant la moitié pour les frais, il resterait un produit net de 112,500 livres sterling, c'est-à-dire 8 pour 100 du capital de 1,400,000 livres que coûtera la première section.

La ligne projetée est donc, au dire des ingénieurs, d'une exécution facile, les bénéfices qu'elle doit procurer sont faits pour tenter les capitalistes, le gouvernement turc en autorise la construction et garantit un intérêt élevé ; pourquoi donc ne s'exécute-t-elle pas? C'est, dit-on, parce que la question politique s'y oppose, comme elle s'est toujours opposée à tout ce qui peut être utile à l'humanité. Voyons donc quels intérêts sont en présence et sur quels principes ils s'appuient.

D'abord la Turquie ne peut voir que d'un œil favorable toutes les entreprises qui attirent chez elle les capitaux et les hommes de l'Occident. Depuis qu'elle a compris qu'il n'y a de salut pour elle que dans l'appui des grandes puissances, ses préjugés se sont affaiblis, et nos idées se sont peu à peu infiltrées, sinon encore dans le peuple, du moins dans les classes les plus éclairées, qui envoient leurs enfans à nos écoles. C'est à la France et à l'Angleterre qu'elle a demandé des officiers pour organiser son armée, des ingénieurs pour former le conseil des travaux publics, des financiers pour établir un système administratif, des agens forestiers pour mettre en valeur les magnifiques forêts qu'elle possède. Sous ce rapport, elle a beaucoup à faire encore, mais enfin elle sent la nécessité de se transformer sous peine de périr. Elle n'ignore point qu'une entreprise comme celle du chemin de l'Euphrate n'aura pour elle que des résultats avantageux. Possédant des richesses naturelles immenses, elle ne peut en tirer parti faute de moyens de transport; elle sait que toute voie nouvelle doit enrichir ses nationaux, accroître leur prospérité, et contribuer à fixer au sol les nombreuses tribus nomades qui ne reconnaissent l'autorité du sultan que nominalement. — Mais n'est-il pas à craindre qu'une compagnie étrangère soutenue par son gouvernement, s'administrant elle-même, employant des hommes de son choix, ne finisse par prendre dans l'empire une importance qui en compromette un jour la sécurité? — Cette crainte pouvait être fondée à l'époque où préoccupée uniquement de ses intérêts, mue par des sentimens exclusifs, l'Angleterre cherchait tous les prétextes pour s'immiscer dans les affaires des autres pays et pour y peser de toute son influence. Elle n'en est plus là, et la politique qu'elle a suivie dans ces dernières années montre assez qu'elle n'est guère disposée à se créer bénévolement des embarras. La conduite qu'elle tient vis-à-vis de ses colonies prouve que ce n'est pas la soif des conquêtes qui la domine. D'ailleurs le gouvernement anglais s'est déjà prononcé au sujet de ce chemin de fer, puisque, tout en en reconnaissant l'utilité, il a déclaré qu'il ne le considérait que comme une entreprise particulière, et qu'il refuserait toute garantie d'intérêt et tout concours matériel. La compagnie se

trouvera donc dans la même situation que celle de Suez, qui, bien qu'ayant son siége principal en France, ne porte aucun ombrage au gouvernement égyptien, puisqu'elle est obligée de se conformer aux conditions imposées par celui-ci. Le gouvernement turc n'a d'ailleurs pas témoigné la moindre crainte pour son autonomie, car il n'a pas hésité à octroyer la concession qui lui était demandée.

Après la Turquie, la puissance la plus intéressée à la construction du chemin est l'Angleterre. La mise en communication directe avec l'Inde, l'ouverture de pays inexploités, donneraient à son commerce de grands débouchés, et s'opposeraient à l'envahissement de ces contrées par la Russie, qui s'avance à pas de géant vers le Golfe-Persique et les frontières de l'Inde. Le Caucase, le Turkestan, la Boukharie, sont aujourd'hui sous sa domination; demain, ce sera le tour de la Perse, et qui sait si quelque jour l'Inde elle-même ne sera pas l'objet de ses convoitises? Qu'elle triomphe facilement de l'Angleterre, ce n'est pas probable; mais enfin elle peut lui susciter des difficultés sérieuses en soulevant contre elle les peuples soumis à sa puissance. C'est par les progrès de la civilisation plus que par les armes qu'on conjurera ce danger; quand les populations auront entrevu les bénéfices que peut leur procurer un commerce régulier, qu'elles apprécieront les avantages matériels de l'établissement du chemin de fer, elles n'iront pas de gaîté de cœur compromettre ces résultats, ni se soulever contre ceux à qui elles les devront. En tout état de cause, si l'Angleterre avait à redouter une agression directe, l'établissement d'un chemin de fer, qui lui permettrait de transporter des troupes et du matériel de guerre jusqu'au cœur des provinces menacées, serait pour elle, comme pour la Turquie, une puissante garantie de l'intégrité de ses possessions.

Si la Russie elle-même laissait de côté ses rêves ambitieux de domination, elle aurait tout intérêt à la prochaine exécution d'un chemin qui, relié un jour par des embranchemens avec les provinces de l'empire, pourrait être pour celles-ci l'origine d'un grand développement commercial et industriel. Ce qui fait la puissance d'une nation, ce n'est pas tant l'étendue de ses frontières que la prospérité de ceux qui la composent. Si donc les Russes, en tant qu'individus, trouvent de l'avantage à commercer librement avec les autres peuples, et si le chemin de l'Euphrate leur permet de se procurer plus facilement les objets dont ils ont besoin, de vendre plus avantageusement ceux qu'ils produisent, comment la Russie, comme nation, pourrait-elle n'y pas trouver son compte? Il est temps d'en finir avec cette vieille politique qui distingue sans cesse l'intérêt public de l'intérêt même des individus, et qui, sous prétexte de servir le premier, sacrifie le second. Lorsque tout le monde

doit également profiter d'une entreprise, la nationalité des capitalistes est de peu d'importance, — et puisqu'il est bon pour tous que l'influence européenne introduise la civilisation dans des contrées où règnent aujourd'hui le fanatisme et l'ignorance, il serait puéril à la Russie de vouloir s'y opposer, parce que cette tâche serait remplie par d'autres qu'elle.

Ces réflexions peuvent s'appliquer également à la France, dont l'intérêt dans cette circonstance est d'accord avec celui de la civilisation. En se plaçant au point de vue exclusivement français, on a prétendu que l'ouverture de ce chemin de fer nuirait au canal de Suez, et déprécierait une entreprise nationale. Il n'en est rien; le canal et le chemin de fer répondent à des besoins différens, et ont chacun leur raison d'être. Le dernier aura pour effet de desservir la Perse et l'Asie-Mineure, dont tout le commerce se fait aujourd'hui à dos de chameau; il raccourcira beaucoup la route de l'Inde pour les voyageurs et les marchandises précieuses, qui peuvent supporter de nombreux transbordemens, mais il laissera au canal tout le commerce maritime de l'Arabie, de l'Inde et de l'extrême Orient. En somme, ces deux entreprises ne se nuiront pas plus que le chemin de fer du Nord ne nuit à celui de l'Est; elles se prêteront au contraire un concours réciproque : elles auront chacune leur part, et cette part est assez belle pour qu'elles n'aient absolument rien à s'envier.

Quelques personnes ont manifesté la crainte que, si le chemin de l'Euphrate était exploité par une compagnie exclusivement anglaise, celle-ci n'appliquât des tarifs de faveur aux marchandises anglaises, afin de chasser celles des autres pays des marchés de l'Asie et d'assurer aux premières le monopole de ce débouché. C'est là, ce nous semble, une crainte bien illusoire. Que la compagnie soit anglaise ou française, tant qu'elle restera particulière, son but sera de faire les plus grands bénéfices possibles, et elle établira ses tarifs en conséquence, tarifs qui d'ailleurs seront soumis à l'approbation du gouvernement. Les actionnaires ne se placent pas généralement à un point de vue d'étroit patriotisme, et il est douteux qu'ils consentent à diminuer leur trafic par l'exclusion des étrangers pour assurer aux fabricans de Manchester des bénéfices plus considérables. Ce sont là des argumens qui rappellent ceux que faisaient autrefois les protectionistes, lorsqu'ils prétendaient que l'intention des Anglais demandant le libre échange était d'inonder nos marchés de leurs produits vendus à perte, et de faire tomber ainsi nos fabriques. A-t-on jamais vu des gens se ruiner de gaîté de cœur rien que pour nuire à leurs voisins? Nous avons en France des compagnies anglaises de diverses espèces; il y a celle du câble transatlan-

tique français, celle du chemin de fer du Mont-Cenis, plusieurs compagnies d'assurances et de métallurgie, et l'on n'a jamais remarqué qu'elles se préoccupassent de la nationalité des consommateurs, qu'elles traitassent leurs compatriotes avec plus de faveur que les autres. Pourquoi donc en serait-il autrement en Asie?

En résumé, l'intérêt de tous est que cette route se fasse, et un jour ou l'autre elle se fera, quoi qu'il puisse arriver. De même que dans un pays il y a de grandes lignes auxquelles viennent aboutir les tronçons secondaires, de même dans la circulation du monde il y a des voies principales sur lesquelles les autres viendront s'embrancher. La route de l'Euphrate est une de ces voies, parce qu'elle mettra en communication directe l'Orient et l'Occident.

Cet avenir est d'autant plus certain que, si l'on se reporte en arrière, on est frappé de surprise en voyant les progrès de la civilisation dans ces derniers temps. Il y a un siècle, l'Inde et l'Australie étaient à peine connues; aujourd'hui ce sont des contrées puissantes et prospères. L'Amérique, qui n'était peuplée que de quelques colons, groupés sur les rivages de l'Atlantique, a vu sa population et sa puissance s'accroître avec une prodigieuse rapidité, et le réseau de ses chemins de fer s'étendre d'un océan à l'autre. L'Égypte et la Turquie, où régnaient jadis l'orgueil, l'intolérance et la haine des chrétiens, sont maintenant ouvertes à notre influence, familiarisées avec nos mœurs et désireuses de nous suivre dans la voie du progrès. La Chine et le Japon eux-mêmes, sortis de leur isolement, sont emportés, malgré eux peut-être, dans la marche en avant que suit l'humanité. Celle-ci est poussée par une force que rien n'arrête, et qui tend nécessairement au développement matériel et moral des peuples.

J. Clavé.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

VII.

LA MALADIE DE DOMITIEN.

I.

L'histoire de Domitien complète et éclaire une étude de Titus (1). Elle confirme notre théorie sur la dynastie des Flaviens, dont la seule politique a été une habileté sans principes, et la ressource principale l'art de se contrefaire. Domitien, lui aussi, a été comme ces têtes de Janus qui ont deux faces, ou comme ces hermès grecs qui présentent d'un côté la tête d'un philosophe austère, de l'autre la tête d'un poète comique ou d'un satyre. Son intelligence est supérieure à celle de Titus, sa ruse égale, son rôle plus pénible à soutenir parce qu'il a duré plus longtemps; c'est pourquoi le bienfaiteur du monde se lasse peu à peu et finit par être un intolérable bourreau. Domitien est resté pour la postérité un type de méchanceté noire, parce qu'elle n'a considéré que la fin de son règne, car la postérité aime à tout simplifier, pour alléger le fardeau qui accable sa mémoire et rendre ses classifications plus aisées. Domitien avait commencé comme Titus, Titus aurait pu finir comme Domitien. Ce n'était peut-être qu'une question de temps. Heureux les princes que la mort emporte et consacre avant l'épreuve! Le bon-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1869, l'article intitulé *le Véritable Titus.*

heur et l'ivresse de la toute-puissance commencent par leur rendre facile la pratique de la clémence, de la libéralité et des vertus dont se contente un peuple esclave. Il faut attendre pour les juger l'heure où leur trésor est épuisé, où les conspirateurs s'éveillent, où les amis deviennent insatiables et ingrats, où les appétits de la foule, caressés et excités, éclatent furieux, et où la fortune montre ses premiers revers. La comédie de Titus n'a eu que deux actes, celle de Domitien a été complète et s'est terminée par le plus sanglant dénoûment. La figure de Domitien mérite donc d'être étudiée avec méthode, car elle est complexe, elle est dramatique, elle nous fait passer, par d'étonnantes péripéties, du mal au bien et du bien au crime.

Domitien était né le 25 octobre de l'an 52, dans la sixième région de Rome, sur le Quirinal. La maison qu'occupait alors son père était désignée, comme nos maisons de Paris au moyen âge, par l'enseigne de la boutique voisine ou par un ornement particulier. Une grenade faisait reconnaître l'habitation assez chétive de Vespasien, qui était toujours pauvre, quoiqu'il fût consul désigné, et dût entrer en charge le mois suivant. Lorsque Domitien fut empereur, il fit raser cette maison et élever à la place un temple dédié à la famille des Flaviens, jugeant prudent d'illustrer et d'effacer à la fois les traces d'une humble origine. Son enfance et sa première jeunesse furent livrées à la misère et à l'infamie. Il avait douze ans de moins que Titus : il ne put ni être élevé comme lui par faveur avec le petit Britannicus, ni suivre son père Vespasien dans les camps. Abandonné à Rome, après avoir perdu de bonne heure sa mère, il vécut à la charge de parens peu soucieux de surveiller son éducation, fut envoyé à l'école publique, courut les rues, et contracta des vices dont le besoin est l'horrible excuse. Il était beau et il se vendait. On prétendait qu'il s'était prostitué à Nerva, qui devait aussi revêtir un jour la pourpre. Le préteur Clodius Pollion, contre lequel Néron avait composé une satire, conservait et montrait volontiers un billet par lequel Domitien s'engageait à lui donner une nuit. César avait passé par là, et n'en était pas moins compté parmi les dieux. Dans toutes les sociétés en décadence, la débauche est un marchepied pour les ambitieux.

Les succès de Vespasien en Judée appelèrent l'attention sur Domitien sans le rendre plus riche ni moins vil. Il ne possédait pas même un gobelet d'argent pour boire, ce qui était aux yeux des nobles de Rome le signe décisif de la pauvreté. La révolte de l'armée d'Orient lui donna une importance subite et l'exposa aux mêmes dangers que son oncle Sabinus. Réfugié avec lui dans le Capitole, pressé par les assiégeans et par les flammes, il alla se cacher chez

un desservant du temple d'Isis. Le matin, déguisé en prêtre, il s'échappa, s'enfuit au-delà du Tibre, demandant asile à la mère d'un de ses camarades d'école, et put échapper aux poursuites de la multitude furieuse qui avait tué Sabinus. Il ne reparut que lorsque Vitellius fut mort, lorsque les légions qui avaient proclamé et précédé son père furent établies victorieuses dans Rome. Aussitôt il fut salué césar, reconduit par les soldats à la maison paternelle. Le sénat lui décerna le titre de préteur de Rome avec la puissance consulaire, et admira les paroles qu'il daigna prononcer avec une rougeur fréquente et un air modeste. Comme il était incapable de remplir ses fonctions, il laissa à l'autre préteur le soin de rendre la justice. A dix-sept ans, il ne voyait dans le pouvoir que des jouissances inconnues et le droit de tout oser. Rome était pour lui une ville prise d'assaut : cinquante mille cadavres en effet étaient étendus dans les faubourgs et jusque dans les rues ; il vécut comme en pays conquis, ne songeant qu'à ses plaisirs. Il séduisit ou violenta d'abord les femmes de plusieurs nobles personnages, tomba ensuite éperdument amoureux de Domitia, femme d'Ælius Lamia; il l'enleva à son mari et s'y attacha tellement qu'il l'épousa. Le pillage était une conséquence naturelle de la victoire. Le Palatin et les richesses accumulées dans la maison dorée de Néron étaient d'une merveilleuse ressource pour les festins et la débauche. Domitien se procura l'argent qui lui était nécessaire en faisant trafic des places et des honneurs. En un seul jour, il distribua plus de vingt charges dans la ville et dans les provinces; le scandale fut tel que Vespasien écrivit d'Égypte à son fils « pour le remercier de ne pas l'avoir destitué lui-même. » Ce qu'il disait par forme d'ironie aurait pu devenir une vérité, car le jeune césar, maître de Rome et du sénat, aurait voulu profiter de l'éloignement de son père pour revendiquer seul l'empire. Seul il avait été proclamé par le peuple, seul il disposait de l'Italie et des provinces; mais déjà Mucien était arrivé, Mucien, le tout-puissant gouverneur de Syrie. Il était suivi d'une armée dévouée, il avait les pouvoirs et le sceau de l'empereur, se vantait d'avoir forcé Vespasien à monter sur le trône, et laissait dire aux Romains que Vespasien était sa créature, qu'il avait fait un empereur et n'avait point voulu l'être; c'était donc un point d'honneur pour lui d'achever son œuvre en restant fidèle à ses propres déclarations. Sa seule présence suffit pour reléguer Domitien au second rang; toutefois les ménagemens qu'il devait garder envers le fils de son ami ne rendirent point sa tâche facile. Le tempérament fougueux du jeune prince s'était développé avec violence, et le jetait dans les extrémités les plus opposées.

Sentant que l'empire n'appartenait qu'à la force et qu'il ne pouvait rien entreprendre sans gloire militaire ou sans soldats, Domi-

tien voulut faire la guerre. Il projeta d'abord une expédition contre les Germains. La révolte de Civilis et des Bataves survint pour lui fournir une raison plus sérieuse de prendre les armes. Il ne rêvait que campagnes, combats, victoires, afin d'égaler un père qui l'écrasait et un frère dont il était jaloux. Mucien ne pouvait calmer ce caractère indomptable; il lui était plus facile de le jouer et de rendre vaines ses résolutions. Cependant il ne pouvait le quitter, et ce fut avec anxiété qu'il attendit l'issue d'une révolte qui pouvait gagner toute la Gaule et compromettre le nouveau règne. Son inquiétude le força même de condescendre aux désirs de Domitien et de s'acheminer avec lui vers les Alpes; il était plus près du danger et capable de réparer un désastre, si un désastre survenait. Il franchit même les Alpes et conduisit Domitien jusqu'à Lyon. Là, on apprit le triomphe du général romain Céréalis, la soumission des Trévires et des Cannifates; là, toutes les espérances de Domitien s'évanouirent. On racontait cependant qu'il avait fait sonder secrètement Céréalis pour savoir s'il pouvait compter sur lui et sur son armée. Toutes ces menées tournèrent à sa confusion.

Reconduit à Rome par Mucien, il apprit bientôt avec terreur que son père arrivait enfin, poussé par les vents plus doux du printemps, et qu'il allait débarquer. Ses fautes et plus encore ses coupables intentions se représentèrent si vivement à son esprit qu'il se crut perdu. Il avait, pour combler la mesure, accueilli avec insolence Cœnis, la maîtresse de son père, qui revenait d'Istrie. Il feignit la folie et une sorte d'hébétement, alla au-devant de l'empereur jusqu'à Bénévent, l'écouta, et lui répondit de façon à lui faire croire que tous ses actes devaient être imputés au dérangement de son cerveau. Vespasien, qui ne fut point sa dupe, mais qui s'était entendu avec Titus et avait promis de pardonner, se contenta de tancer durement son fils, et de lui interdire toute participation aux affaires. Dès lors, méprisé par les vieillards, raillé par les soldats d'Orient, traité en enfant par l'empereur, humilié par la commisération et la protection lointaine de son frère, Domitien s'enferma dans la retraite. Il s'efforça de paraître modeste et détaché de toute ambition. Il cultiva la poésie, dont il n'avait nullement le goût et pour laquelle il témoigna plus tard le plus solide mépris; il lut des vers en public, se souvenant peut-être de la prudence de Tibère et de son retour de Caprée. Le père de Stace était son professeur, et Quintilien, en habile courtisan, ne manquait pas d'admirer ses œuvres. Vespasien le tenait auprès de lui sous une étroite surveillance, le faisait porter en litière comme un enfant lorsqu'il paraissait en public; le jour de la cérémonie du triomphe, il le fit suivre sur un cheval blanc, tandis que Titus montait sur le char triomphal auprès de son père. Domitien dévora tout et désarma

par sa soumission des cœurs qui ne demandaient qu'à être désarmés. La dynastie nouvelle ne comptait que trois têtes : Vespasien était vieux et fatigué; Titus n'avait point de fils; beaucoup plus âgé que son frère, il le ménageait comme un successeur. Avec ses idées de fondateur et de nouvel Auguste, Titus avait une prédilection marquée pour l'indigne jeune homme qui devait continuer sa race sur le trône et le faire regretter lui-même. Domitien reçut des marques publiques de cette bienveillance qui devait être si fatale au monde. Titus lui céda le seul consulat *régulier* qu'il ait obtenu pendant le règne de Vespasien, plus clairvoyant et plus sévère; sans les supplications de Titus, il ne l'aurait même pas exercé. Si son nom figure cinq fois dans les fastes consulaires, c'est pour la forme; il ne remplit aucun de ces cinq consulats, et ne reçut qu'une délégation dérisoire pendant quelques semaines.

Néanmoins il caressait toujours l'idée de faire au loin ses premières armes, de devenir un grand capitaine, d'éblouir Rome par ses exploits, et surtout de s'attacher une armée dont il aurait fait un usage facile à prévoir. Lorsqu'il sut que Vologèse, roi des Parthes, demandait des secours contre les Alains et un des fils de l'empereur pour conduire la guerre, il fit tous ses efforts pour être envoyé en Orient. L'expédition n'eut point lieu. Alors il s'adressa aux autres rois de l'Asie, essaya de les gagner par ses présens et ses promesses, afin que leurs prières réunies obtinssent qu'une armée commandée par Domitien vînt mettre un terme aux dévastations des Alains. Vespasien connaissait trop bien son fils et savait trop comment l'on gagnait les Orientaux pour commettre une telle faute. Domitien dut ronger son frein pendant toute la durée du règne.

Il se dédommagea, mais sans fruit, dès que son père fut mort. Titus avait pour lui la faiblesse qu'on a pour un frère de douze ans plus jeune et surtout pour le seul héritier d'un empire chèrement conquis. Fonder une dynastie avait été la chimère de Titus : or il n'avait point d'enfans, et Domitien était tout son espoir. Établi fortement sur le trône, assuré d'un pouvoir auquel il avait été associé depuis neuf ans et qu'il avait lui-même préparé, adoré d'un peuple auquel il avait ménagé un de ces coups de théâtre dont l'humanité est volontiers la dupe, Titus pouvait tout pardonner à Domitien. Les efforts du jeune ambitieux n'étaient que risibles; ses mauvaises intentions n'aboutissaient même pas à une tentative d'exécution, tant cette âme, gâtée dès sa jeunesse, était énervée et pusillanime. C'est ainsi que Domitien après la mort de Vespasien se consulta longtemps pour savoir s'il n'achèterait pas les prétoriens en leur promettant une somme double de celle que leur donnait son frère; c'est ainsi qu'il allait répétant partout que son père, en mourant, l'avait associé à l'empire, mais que Titus avait fal-

sifié son testament; c'est ainsi qu'il saisissait toutes les occasions de décrier publiquement son frère, ou de lui tendre secrètement des embûches. Un jour il voulait soulever les armées, le lendemain s'enfuir de la cour. L'histoire ne cite aucun acte, aucune entreprise qui ait fait courir le moindre danger à Titus. Tout se réduisait à des paroles sans effet, aux mauvais procédés d'un impuissant et aux tendres reproches que Titus accompagnait de ses larmes. Le seul fait grave est le refus de Domitien lorsque la main de Julie, fille de Titus, lui fut offerte. Ce refus aurait été impossible sous Auguste, fatal sous un autre empereur. On pouvait tout se permettre avec Titus, affaibli par le bonheur, et dont le cerveau n'avait plus de ressort, même pour la colère. D'ailleurs l'héritier de l'empire n'avait point besoin de cette union; il ne craignait point un autre gendre, il ne voulait point surtout répudier sa femme Domitia, qu'il aimait toujours avec passion. Il se réservait de séduire plus tard Julie, dont la jeunesse était sans défense, et d'afficher son commerce incestueux avec elle. Ce n'étaient que des représailles, puisqu'on accusait Titus d'adultère avec sa belle-sœur Domitia.

Enfin la fortune couronna, comme il était juste, les désirs de cet ambitieux aussi lâche qu'éhonté. Titus mourut après deux ans de règne, et Domitien fut proclamé. Jamais prince n'avait désiré l'empire avec plus d'âpreté : après l'avoir possédé quelques mois, il avait dû s'en dessaisir pour le remettre à un père et à un frère qui avaient vécu dans les camps, qu'il connaissait à peine, qui l'avaient délaissé et qu'il n'aimait point. C'était son bien qui lui était rendu; c'était sa proie qu'il saisissait de nouveau; il semblait que ses appétits contenus allaient reparaître effrénés, que la soif déçue du pouvoir allait faire place à des satisfactions insensées. Il n'en fut rien. Le sentiment de la possession rendit à Domitien le calme et l'esprit des Flaviens. Il redevint maître de lui en se voyant maître du monde. Jaloux d'effacer un père qui l'avait dépouillé, — un frère qui ne l'avait point associé à sa puissance, — il chercha par quels moyens il capterait le plus sûrement l'admiration des hommes. Vespasien avait été un excellent administrateur, Titus le plus débonnaire des princes : Domitien promit d'administrer mieux que Vespasien et de se faire aimer plus que Titus. A peine âgé de trente ans, doué d'une intelligence rare, voyant combien il était facile de conduire l'empire, façonné depuis un siècle à l'esclavage, et de satisfaire des sujets qui ne réclamaient que des fêtes et des plaisirs, il résolut de jouer plus longtemps que Titus la délicieuse comédie de la clémence, et de faire oublier, à force de bienfaits, le règne éphémère et jusqu'au nom d'un rival qui lui avait fait éprouver depuis son enfance toutes les tortures de l'envie.

En effet, les premières années de son règne sont presque un mo-

dèle. Elles sont intéressantes, et méritent d'être détachées. Avec moins de séduction que Titus, Domitien le parodie d'une manière plus mâle et plus efficace. Il est plein d'abandon, mais il se dirige; il semble tout prodiguer, mais il gouverne; ses débuts inspirent aux Romains une joie et une sécurité qu'approuve la raison. Sobre, vigilant, actif, le nouveau césar garde toute sa liberté d'esprit. Il rassasiait sa faim au premier repas et le soir soupait à peine; une pomme et une boisson chaude lui suffisaient. Il donnait des festins magnifiques, mais comme à la hâte, ne souffrant jamais qu'ils se prolongeassent après le coucher du soleil, ni qu'on y fît aucun excès. Il ne voulait point de ministres ni de favoris; il s'occupait lui-même des affaires et tenait à distance les affranchis qu'il employait. Aucun d'eux ne put abuser de sa confiance ni s'élever au-dessus de sa condition, comme ils l'avaient fait sous les règnes précédens. Un affranchi avait-il détourné des matériaux destinés à la construction du temple du Capitole pour élever un tombeau à son fils, Domitien envoyait des soldats pour démolir le tombeau et jeter les cendres à la mer. Chaque jour, il se renfermait pendant une heure pour méditer, rentrer en lui-même et se tracer probablement un plan de conduite. Les familiers, qui se sentaient exclus et impuissans, prétendaient qu'il ne faisait pendant ce temps rien autre chose que de percer des mouches avec un poinçon. Vibius Crispus, qui se morfondait dans l'atrium avec les autres courtisans, pouvait répondre plaisamment lorsqu'on lui demandait s'il n'y avait personne avec l'empereur : « Non, pas même une mouche! » Trop heureux les Romains, si Domitien avait trouvé ce dérivatif pour ses instincts sanguinaires, ou plutôt si cette occupation machinale et ridicule de ses doigts laissait à son esprit plus de lucidité!

Ce qui est certain, c'est qu'il rendait la justice avec un soin particulier et une grande régularité. Il révisait les procès, cassait les sentences iniques, poursuivait les concussions et la brigue. Il excita un jour les tribuns à poursuivre un édile avare devant le sénat. Il notait d'infamie les juges corrompus à prix d'argent et tous ceux qui les avaient assistés. Il avertissait les magistrats de ne point accueillir trop légèrement les plaintes qu'on leur adressait. Impitoyable pour les délateurs de profession, il condamnait à l'exil même les accusateurs qui avaient spontanément dénoncé un citoyen innocent et n'avaient pu fournir aux tribunaux la preuve qu'ils avaient promise. Il répétait et appliquait cette belle maxime : « un prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage. » Il contenait si bien les magistrats de Rome et les gouverneurs des provinces, que jamais ils ne furent plus modérés ni plus justes. Enfin il prit une mesure qui mérite d'autant plus les éloges qu'elle est plus contraire aux tendances du pouvoir absolu : il supprima les libelles diffamatoires

contre les citoyens ou leurs femmes, et poursuivit leurs auteurs. D'ordinaire les despotes aiment mieux laisser leurs sujets s'avilir les uns les autres; l'attention qu'ils apportent aux actes particuliers les détourne des actes publics : c'est une diversion et un spectacle.

Réformateur des mœurs, il réprima le scandale plutôt que le désordre, sachant la société romaine trop corrompue pour lui demander autre chose que le respect apparent des lois. Il défendit aux femmes déshonorées de se faire porter en litière, et les priva du droit de tester et d'hériter. Il chassa du sénat un questeur trop passionné pour la danse, et de son ordre un chevalier qui avait épousé une femme qu'il avait fait répudier par son mari en l'accusant d'adultère. Il punit sévèrement les débauches des vestales, sur lesquelles son père et son frère avaient fermé les yeux. Celles qui n'avaient failli qu'une seule fois étaient simplement mises à mort, celles qui s'étaient livrées à plusieurs amans étaient châtiées selon l'antique usage. Ainsi les deux sœurs Ocellata et Varonilla purent choisir leur genre de mort; leurs séducteurs furent seulement exilés. La grande vestale Cornélia au contraire fut enterrée vive, tandis que ses complices étaient battus de verges sur la place publique jusqu'à ce qu'ils rendissent le dernier soupir. Telle était la cruauté des lois romaines, tel était le danger de les remettre en vigueur. Domitien cependant paraissait avoir horreur du sang; il évitait les occasions de le verser; il répétait souvent les vers où Virgile rappelle les mœurs de l'âge d'or et l'aversion des hommes pour la chair des animaux (1); mais il était superstitieux et croyait apaiser ainsi les dieux protecteurs de l'empire. Les fêtes qu'il établit en l'honneur de Jupiter Capitolin et de Minerve, sa divinité tutélaire, prouvent, autant que ses persécutions contre les chrétiens, qu'il était religieux à la façon des Romains.

Sa piété se manifesta surtout par la reconstruction des temples qui avaient été brûlés sous Titus, et que Titus n'avait pu relever de leurs cendres. Le grand sanctuaire du Capitole fut rebâti avec une magnificence inouie. Les colonnes, du plus beau marbre pentélique, avaient été vues par Plutarque avant qu'on les embarquât au Pirée. L'intérieur fut doré avec une telle profusion qu'on dépensa 66 millions, non pour la seule dorure, comme le dit un auteur, mais pour l'ensemble de l'édifice. Quoique Domitien saisît toutes les occasions de dénigrer dans ses discours son père et son frère, ou de les contredire par ses décrets, il honora leur mémoire en se conformant aux traditions impériales. Il leur fit décerner l'apothéose, leur consacra un temple commun au-dessous du Tabularium, acheva l'arc triomphal de Titus, transforma la maison paternelle en un temple.

(1) Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

Il porta aussi son attention sur les besoins publics. Il ouvrit un nouveau forum, qui fut achevé par Nerva, et s'appela le *forum transitorium*. C'est celui dont on voit encore un pan de mur avec deux colonnes et un entablement sur lequel Minerve enseigne aux femmes les travaux et les arts réservés à leur sexe. Un stade, un odéon, une naumachie, et surtout l'achèvement du Colisée, que Titus s'était hâté d'inaugurer avant qu'il fût complet, prouvaient sa sollicitude et son zèle pour les plaisirs du peuple. Les jeux et les spectacles mentionnés par les historiens en sont une preuve non moins manifeste; mais ils n'offrent que peu d'intérêt à la postérité : c'était l'apanage inséparable de l'empire.

Enfin Domitien montra combien il avait le sentiment de la représentation propre au chef d'un gouvernement en faisant le premier construire sur le Palatin un palais public, *ædes publicæ*. Avant lui, chaque empereur avait eu sa demeure privée, simple ou fastueuse selon ses goûts. L'on connaît aujourd'hui la maison d'Auguste, celle de Tibère récemment découverte, avec ses beaux stucs et ses peintures qui surpassent les peintures de Pompéi, celle de Caligula, celle de Néron, qui a été retrouvée sous les bains de Titus. Aucun empereur n'avait songé à un véritable palais. Les fouilles dirigées avec tant de méthode et de scrupules par M. Rosa ont remis au jour le plan entier du palais de Domitien. Le rez-de-chaussée seul peut être recomposé par la science. Tout y est destiné aux usages publics et aux cérémonies officielles. Un escalier part de la place qui sépare le palais du temple de Jupiter Stator; deux portiques donnent accès, l'un à la basilique, l'autre à la salle du trône, et communiquent entre eux. Dans la basilique, l'empereur rendait la justice lorsque les causes avaient été évoquées devant lui par appel ou par exception. Dans la salle du trône, il recevait les ambassadeurs et les corps de l'état. Le fond de la salle se termine par un demi-cercle et une demi-coupole, et l'on voit sur le sol les marbres vantés par les poètes du temps, marbres de Libye, de Phrygie, de Laconie, marbres de Syène, de Chio, de Luni. C'était là qu'était le trône. Un immense péristyle, qui peut contenir plus de mille personnes debout, occupe l'intérieur; là attendait et se pressait la foule des courtisans. Des bases et des chapiteaux de colonnes ont été recueillis ou sont en place sur les dalles de marbre blanc. La salle de festin est aussi d'une si belle proportion, qu'elle ne pouvait servir qu'à ces festins publics dans lesquels Domitien donnait l'exemple de la sobriété. Comme les rangées de tables et de lits étaient adossées et forçaient les convives à regarder de deux côtés différens, on avait ménagé de chaque côté de la salle une nymphée, c'est-à-dire une petite cour communiquant par d'immenses fenêtres et ornée d'un bassin, de jets d'eau, de statues, de vasques pleines de fleurs; les

invités du césar ne respiraient ainsi que fraîcheur et parfums. Il ne faut oublier ni le *lararium*, c'est-à-dire le sanctuaire où l'on venait adorer les dieux protecteurs de la famille impériale, ni les chambres en forme d'exèdre où l'on pouvait se retirer et causer secrètement, ni le portique et les petites salles de service qui ont vue sur la vallée de l'Aventin et le grand cirque.

Il serait puéril de louer, à titre de bienfaits, des prodigalités qui étaient devenues un usage et peut-être une nécessité sous tous les empereurs. Les distributions de vivres, d'argent, d'objets utiles ou précieux, n'étaient pas seulement réservées au peuple; les sénateurs et les chevaliers en avaient leur part. Ils recevaient des présens, des lots, jusqu'à des rations de pain, et si le besoin empêchait les plus misérables de rougir, les mœurs publiques n'empêchaient point les plus riches de tendre la main. Ce qui est plus louable, c'est le désintéressement que fit voir pendant quelques années un souverain qui sentait cependant s'épuiser les richesses amassées par Vespasien et dilapidées en partie par Titus. Il ne montra ni cupidité ni complaisance pour les pourvoyeurs du trésor; il recommandait à toute sa cour l'horreur de l'avarice; il refusait d'accepter la succession de tous ceux qui l'avaient institué leur héritier, quand ils avaient des enfans. Il remit à tous les débiteurs du fisc les dettes qui remontaient à plus de cinq ans avant son avénement, annonça que ses procurateurs n'intenteraient aucun procès avant un an, rendit les poursuites plus difficiles, réprima les chicanes des agens fiscaux par d'équitables précautions, fit rendre à leurs propriétaires les champs envahis par les vétérans que les Flaviens avaient établis dans les colonies ou dans les municipes. En un mot, il rendit à tout l'empire l'ordre matériel, la sécurité, l'aisance, et fit espérer une longue suite de jours heureux. Il encouragea l'agriculture; il défendit la castration, qui, en remplissant d'eunuques les gynécées, enlevait des bras à la terre; il songea un instant à supprimer les hécatombes et même à défendre qu'on immolât des bœufs ou des génisses devant l'autel des dieux, de peur que les pâturages ne fussent dépeuplés et les charrues sans attelages. Frappé de la rareté du blé et de l'abondance du vin, il essaya d'arrêter par un décret la plantation des vignes; comme il arrive toujours, ce décret n'eut point d'effet, et l'on recula devant les vexations innombrables qu'il aurait causées.

Les lettres furent honorées au début du règne comme l'agriculture. Des concours furent institués au Capitole en grec et en latin, pour la prose et pour les vers; les vainqueurs recevaient une couronne d'or. Tandis que Martial, obscène et servile, tandis que Stace, fils du professeur de Domitien, luttaient de bassesse avec les courtisans, Valérius Flaccus récitait son poëme des *Argonautes*, dédié à Vespasien, Silius Italicus chantait la *Seconde guerre punique*, épo-

pée nationale qui reportait les esprits aux beaux temps de la république. Pline le Jeune et Tacite obtenaient tour à tour la dignité de préteur; Quintilien touchait une pension de 20,000 francs jusqu'au jour où l'empereur le supplia de quitter sa retraite pour élever ses petits-neveux. Domitien, qui ne devait point cacher plus tard son aversion pour la poésie, faisait lui-même des vers, s'il est vrai qu'on doive lui attribuer la traduction des *Phénomènes* d'Aratus, que l'on avait longtemps crue l'œuvre de Germanicus. Il envoya en Égypte un certain nombre de savans et de copistes qu'il chargea de transcrire les manuscrits de la bibliothèque d'Alexandrie.

C'est donc un spectacle vraiment édifiant que le début du règne de Domitien. — Ce prince, dont l'éducation avait été mauvaise, la jeunesse vicieuse, les instincts violens, parvint à se maîtriser pendant plusieurs années. Sa vive intelligence lui fit comprendre les avantages d'une telle transformation, et il triompha de lui-même. Ses passions cédèrent devant une passion plus puissante, dont la noblesse peut être contestée, mais qui n'en est pas moins un des grands mobiles de l'humanité, l'envie. Tout en continuant l'œuvre de son père et de son frère, il voulut les effacer tous les deux. Pouvait-il réussir? N'était-il pas trop intelligent pour être vraiment débonnaire? Sa pénétration et l'inévitable dégoût qu'inspire un troupeau d'esclaves ne l'auraient-ils pas incliné peu à peu vers la sévérité? La douceur d'être aimé ne se serait-elle pas émoussée tous les jours, tandis que l'impatience du frein aurait grandi? Nous n'avons point à résoudre cette hypothèse, puisque Domitien fut brusquement arraché à ses vertueuses résolutions. Sa volonté lui échappa, le désordre fut introduit dans son esprit, et aussitôt le désir de faire le bien fut remplacé par la colère, le mépris, le soupçon, la soif de la vengeance. Quelle cause terrible ou frivole produisit un tel changement? Quelle maladie physique ou morale livra un nouveau césar à l'action fatale du césarisme? Il est toujours instructif pour l'humanité d'apprendre combien ceux qu'elle laisse diriger le monde sont le jouet des événemens, par quel lien précaire leurs passions sont retenues, et quelle blessure suffit pour les transformer en véritables monstres.

II.

Si Domitien avait eu vingt-deux ans, comme jadis Caligula, ou dix-sept ans comme Néron, s'il avait été le jouet de ses ministres, de ses maîtresses ou de la folie, on concevrait que son âme sans consistance eût fléchi sous le fardeau; mais il avait trente et un ans en montant sur le trône, il avait été éprouvé par la pauvreté et les vicissitudes les plus opposées; il n'avait point de ministres, il

aimait les femmes sans leur accorder de crédit, et pendant quatre ans il s'était redressé lui-même avec une vigueur qui devait rassurer sur sa maturité. Dans ces conditions, on ne devient un tyran à trente-cinq ans que par un accident, puisqu'on a échappé aux causes générales de corruption qui entourent le pouvoir absolu. Le cas de Domitien est en effet un cas assez rare; l'amour de la gloire militaire l'a perdu, ses déceptions à la guerre l'ont exaspéré, la hônte d'être vaincu a fait de lui un bourreau. Il convient de coordonner quelques faits pour rendre cette conclusion acceptable et peut-être pour la démontrer.

On sait que tout citoyen romain était né soldat, que les camps étaient sa grande école, et qu'il ne pouvait se consacrer aux fonctions civiles, au barreau et même à la poésie ou à la vie des champs qu'après avoir fait la guerre et rempli les charges militaires. La plus grande honte sous la république était d'ignorer le métier des armes. Cette loi sociale, affaiblie sous l'empire, comme toutes les lois, semblait avoir pris plus de force dès qu'il s'agissait des maîtres de Rome. Le mot d'*imperator*, qui voulait dire simplement *général*, était vide de sens ou prêtait à rire dès que celui qui le portait n'avait commandé aucune armée, n'avait jamais vu l'ennemi ni campé sous la tente. Tout en fermant le temple de Janus, Auguste avait eu soin d'envoyer aux frontières, en les plaçant sous des chefs expérimentés, ses petits-fils, ses fils adoptifs et tous les princes de la famille impériale. Tibère, Drusus, Germanicus, s'étaient même acquis un grand renom par leurs exploits. Domitien comprit si bien de quelle importance était l'éducation militaire pour un futur empereur qu'il voulut dès sa plus tendre jeunesse susciter une guerre pour s'improviser général. Il avait envié le sort de son frère Titus, qui avait fait ses premières armes avec éclat sur le Rhin et contre les Bretons. Le retentissement de la guerre de Judée n'avait fait qu'accroître son dépit. Inactif à Rome, déshonoré, sans ressources, il attendait impatiemment une occasion de s'illustrer à son tour. Aussi, lorsqu'il eut été proclamé césar et se sentit maître de l'Italie en l'absence de son père, il voulut entreprendre une expédition contre les Germains. On a vu quelle peine avait eue Mucien à réprimer ces velléités belliqueuses. La révolte des Bataves et des Trévires ranima une ambition que Mucien dut encore déjouer. Enfin les tentatives de Domitien pour gagner Céréalis, le général vainqueur en Basse-Germanie, avaient pour but de s'assurer une armée prête à gagner des batailles, encore plus qu'à faire la loi à Vespasien.

Pendant quatorze ans, ce désir de gloire fut refoulé. La volonté paternelle relégua dans la retraite un prince dont la grandeur n'aurait pu que nuire à celle de Titus et compromettre la tranquillité de

l'empire. Retenu sous une étroite surveillance, Domitien se soumit à toutes les humiliations; mais son âme pusillanime retrouva son courage chaque fois qu'elle entrevit une guerre lointaine et une armée; nous avons dit ses instances lorsque les Parthes réclamèrent le secours des armes romaines, ses intrigues auprès des rois de l'Asie pour se faire demander à l'empereur et conduire une expédition contre les Alains. Sa passion déçue perce encore sous le règne de Titus. Suétone assure qu'il conspira plusieurs fois contre son frère; ses complots ne faisaient craindre ni le poignard ni le poison : son idée fixe était de s'enfuir secrètement, d'aller sur la frontière et de se présenter à une armée qu'il gagnerait par ses promesses.

Enfin Domitien règne, il dispose des légions et du monde romain. Il n'a point renoncé à la gloire des armes, il a trop d'esprit pour ne pas sentir ce qu'a de ridicule le nom d'*imperator* porté par un citadin inoffensif; mais il faut d'abord s'établir fortement au pouvoir, se faire aimer des Romains tout en rétablissant l'ordre dans l'administration, tout en ressaisissant les rênes que les mains de Titus laissaient échapper d'abord par tactique, bientôt par faiblesse. Pendant deux ans, le nouvel empereur s'applique à cette double tâche avec une suite et un succès que l'on doit hautement proclamer. Il a devant lui un horizon si vaste que son âme peut se livrer aux projets. Aucune tâche n'est ingrate lorsqu'elle est allégée par l'espérance; or l'espoir qui rend Domitien heureux et meilleur, c'est d'être un jour un héros. La monomanie de la guerre a été la perte de plus d'un souverain et le fléau de plus d'un peuple; chez Domitien, elle avait pour excuse le sentiment des convenances personnelles, une conscience vraiment romaine et le désir de justifier un titre que ses sujets ne pouvaient respecter tant qu'il n'avait pas été conquis sur un champ de bataille.

Il attendit quelque temps une occasion favorable; comme elle ne se présentait point, il prit le parti de la faire naître. Les tribus germaniques qui remplissaient les immenses forêts situées au-delà du Rhin étaient trop belliqueuses et nourrissaient une haine trop juste contre les Romains pour ne pas fournir un prétexte. De tout temps, les généraux romains y avaient multiplié leurs expéditions, réprimant ou suscitant les attaques selon le besoin. Le peuple le plus voisin était les *Cattes*, puissans depuis la chute des Chérusques; leur territoire s'étendait depuis le Taunus, à l'ouest, jusqu'au Mein, au sud; quoique les frontières, dans l'intérieur de la Germanie, fussent moins connues des Romains, il semble qu'ils occupaient l'équivalent de la Hesse. Domitien se jeta à l'improviste sur le pays des Cattes, le cœur ému, couvert d'armes toutes neuves, persuadé que sa volonté suffisait pour coucher des milliers d'ennemis sur les champs de bataille. Tout souverain se croit un grand général par

droit de naissance; ses courtisans ne le détrompent point, car sur plan la victoire se combine avec une merveilleuse complaisance. L'héroïsme devient si simple! On part avec une grosse armée, on ravage les moissons, on aperçoit l'ennemi, on pousse en avant des troupeaux d'hommes dont on admire le choc; dès qu'un vide se fait, on le remplit par des masses nouvelles, et quand vingt mille cadavres sont étendus d'un côté, trente mille de l'autre, la nuit arrive, on se trouve vainqueur, on soupe au milieu des fanfaronnades, et l'on s'endort couronné de lauriers. Heureux les pays où ceux qui règnent sont impuissans à jeter ainsi les peuples les uns sur les autres! Domitien n'avait besoin ni de consulter les Romains, ni d'avertir des voisins qui ne l'attendaient point. Il s'avança enseignes déployées, porta partout le fer et la flamme, vit fumer quelques chaumières, amener quelques vieillards dont les pieds n'avaient pas été assez rapides, et s'épuisa en marches et contre-marches sans rencontrer l'ennemi. Les Cattes étaient dans une sécurité si complète qu'ils n'avaient fait aucun préparatif (1); ils se retiraient dans les profondeurs des forêts, laissaient passer le torrent et n'essayaient même pas de se venger. Domitien dut regagner Rome comme il en était parti; l'expédition la plus injuste était devenue la promenade militaire la plus ridicule. La honte de reparaître devant les Romains le réduisit à des expédiens misérables : ce prince si fier et si intelligent se fit le plagiaire de Caligula le fou. Il mentit, inventa des victoires, accommoda en captifs germains des esclaves achetés en secret (2), tira du garde-meuble impérial des trophées qui avaient déjà servi, et à la face de l'univers célébra le triomphe le plus propre à déshonorer le nom romain.

Le sénat ne manqua pas de lui décerner le titre de *Germanicus* qu'on grava sur les monnaies, le consulat pour dix ans, la censure pour toute sa vie; il décréta que le mois d'*octobre* (3), témoin de si beaux exploits, s'appellerait désormais le mois *Germanicus;* par bonheur, la postérité n'a pas sanctionné ce décret : c'est bien assez déjà qu'elle ait accepté le mois de *Jule* et le mois d'*Auguste*. Domitien fut autorisé à siéger désormais au sénat en vêtement triomphal, entouré de vingt-quatre licteurs. Un arc de triomphe fut élevé, soutenu par des colonnes doriques, surmonté de deux chars traînés par des éléphans. La numismatique épuisa ses symboles et son génie inventif pour éclipser Titus. Les monnaies ne montrèrent plus que les effigies armées de Pallas, des boucliers, des trophées, des Victoires aux grandes ailes, des lions avec une épée dans la gueule, des aigles avec une palme, des Germains captifs, la Germa-

(1) Zonaras, p. 580, b; Pline, *Panégyrique*, 20.
(2) Tacite, *Vie d'Agricola*, 39.
(3) Dion Cassius, LXXVII, 4.

nie personnifiée par une femme en pleurs, Domitien à cheval et chargeant un ennemi agenouillé. Enfin, pour acheter la complicité des soldats qui l'avaient accompagné, l'empereur augmenta d'un tiers la solde de toute l'armée, et, comme une telle prodigalité ruinait le trésor, il diminua peu à peu le nombre des légionnaires, réduisant les défenseurs des frontières à une faiblesse numérique qui les exposait à être vaincus.

Toute parodie officielle rencontre plus de railleurs que de flatteurs. Les fonctionnaires tremblent et composent leur visage; mais le peuple, qui ne craint rien, ne ménage ni le rire ni le mépris. Les incrédules allèrent jusqu'à prétendre que le triomphateur avait manœuvré de manière à éviter et même à fuir l'ennemi. Domitien sentit que sa popularité était perdue; l'amertume et le soupçon, qui épient les despotes comme une proie, se glissèrent dans son cœur; la modération, le désir d'être aimé, la sérénité, les bonnes intentions, furent chassés du même coup. Tout blessait sa conscience ombrageuse et son esprit pénétrant. Il s'irritait également d'être félicité et de ne point l'être; les éloges lui paraissaient une dérision, le silence une condamnation. Ses courtisans envenimaient tout par leurs bassesses, et redoublaient ses dégoûts et ses ennuis. Déjà les délateurs reparaissaient, déjà ils se faisaient écouter, déjà la nièce de l'empereur, Julie, avait dû sauver de la mort le consul Ursus, qui n'avait pas craint de blâmer son maître. Domitien glissait sur la pente fatale qui avait conduit ses prédécesseurs à l'assassinat et à la scélératesse. La fortune vint à son secours en faisant éclater une guerre sérieuse; il put quitter Rome, secouer le vertige qui le gagnait, courir à des victoires qui laveraient ses mensonges et satisfaire enfin l'ambition de toute sa vie, jusque-là déçue.

Les Daces avaient pris les armes. Ils passaient pour les plus braves et les plus belliqueux des barbares. Ils formaient une vaste confédération, composée de quinze peuples, dont les noms sont mentionnés par Ptolémée, et occupaient tous les pays qui s'étendent de la Theiss aux Carpathes et du Pruth au Danube, c'est-à-dire une partie de la Hongrie et de la Moldavie, la Bukowine, la Valachie, etc. Le chef militaire de la confédération avait le titre de *décébal*, comme jadis les chefs gaulois portaient le titre de *brenn*. Le dernier décébal, dont le nom était Diurpanéus, avait été désigné au choix de la nation par le vieux roi Duras à cause de sa valeur et de ses vertus guerrières. A peine élu, il voulut justifier son élection, passa le Danube, ravagea le territoire romain, défit et tua le gouverneur de la Mésie, Oppius Sabinus, emporta d'assaut plusieurs forteresses et étendit au loin ses ravages. A la première nouvelle de cette agression, Domitien partit. Le voyage était long, le temps nécessaire pour rassembler une armée plus long encore; lorsqu'on fut

prêt, les Daces étaient chargés de butin et si las de piller qu'ils offrirent la paix.

Tant de modération aurait dû enhardir le bouillant césar : il repoussa les propositions de paix, il est vrai; mais lorsqu'il s'agit d'attaquer l'ennemi, le cœur lui faillit. Le malheureux n'avait jamais vu la guerre ; il n'avait exercé ni son corps aux fatigues, ni son âme au courage; il croyait toutefois que le génie militaire se révèle comme l'appétit devant un festin. La réalité déjoua ces illusions de novice; devant le danger, ces fumées de gloire se dissipèrent, les beaux plans de campagne combinés sur la route furent oubliés; tout l'héroïsme, qui n'était que dans l'imagination, tomba. Le césar fut ému par la vue de ces hordes de barbares qui paraissaient si bien disposés à se défendre; il pâlit à la pensée de voir tourner contre lui cette forêt de lances et d'épées; il eut peur et prit la fuite. Il remit le commandement de l'armée à Cornélius Fuscus et repartit précipitamment pour Rome. Ce qu'il souffrit, quels visages consternés il rencontra sur sa route, comment il cacha sa confusion, l'histoire ne le dit pas; mais on peut mesurer son supplice à l'effort qu'il tenta bientôt.

On apprit que Cornélius Fuscus avait passé le Danube sur un pont de bateaux, qu'il avait livré bataille, qu'il avait été vaincu et tué. Comme tous les lâches, Domitien, une fois loin du péril, retrouvait son empire sur lui-même, sa volonté et quelques velléités de bravoure. Il partit aussitôt, rassembla une nouvelle armée, poussa jusqu'en Mésie et même jusqu'aux eaux du Danube, vit sur l'autre rive galoper les cavaliers ennemis; le cœur lui faillit de nouveau. Les Daces, enorgueillis par deux victoires, lui apparaissaient invincibles, et le décébal Diurpanéus prenait à ses yeux les proportions d'un Alexandre. — Il expédia divers corps d'armée commandés par des chefs soigneusement choisis, se tint loin du théâtre de la guerre, dans une ville bien fortifiée, entouré lui-même d'une armée, écrivant seul à Rome, rejetant les échecs sur ses lieutenans, se faisant honneur de leurs succès, sauvant, à ce qu'il croyait, les apparences et l'honneur impérial. Il eut même un accès de bravoure lorsqu'il reçut la nouvelle d'une grande victoire remportée à Tapæ par Julien, qui avait failli arriver jusqu'à Sarmizegethusa, capitale des ennemis. Cet exploit le remit en humeur martiale, et il voulut se montrer digne enfin de régner sur les Romains. La prudence lui conseillait de ne point s'attaquer aux Daces, surtout après une défaite qu'ils voudraient venger. Il avisa les Marcomans, peuple voisin, beaucoup moins redoutable, qui avait refusé de lui fournir des contingens et qui méritait d'être châtié. Les Marcomans paraissaient tranquilles, en pleine paix; ils feraient sans doute comme les Cattes, laisseraient ravager leur territoire et remporter de faciles trophées.

Domitien marcha contre eux, les trouva en armes, fut attaqué, battu à plate couture et prit la fuite. Éperdu, anéanti, guéri à jamais de sa passion et de ses chimères, il voulut quitter à tout prix le théâtre de la guerre; pour chasser les images sinistres et les soucis, il ne garde ni mesure ni vergogne. Il fit demander au décébal Diurpanéus une paix qu'il lui avait précédemment refusée; il le supplia de rendre quelques prisonniers et quelques armes; en échange, il lui donna des sommes considérables, lui promit des ingénieurs et des ouvriers habiles, et s'engageait à lui payer un tribut régulier.

C'était la première fois qu'un général romain traitait après une défaite; c'était la première fois que Rome payait un tribut. Reine des nations civilisées, elle allait s'humilier chaque année devant des peuplades grossières et sans gloire! Ni les impostures du piteux *imperator*, ni le triomphe qu'il se fit décréter, ni le surnom de *Dacicus* qu'il s'arrogea, mais n'osa graver sur ses monnaies, ne firent illusion aux citoyens. On connut bientôt la vérité entière, et aucun flatteur, même parmi les historiens, n'a pu nier ce traité sans précédens dans les fastes de Rome. Le tribut fut payé ponctuellement pendant tout le règne de Domitien. Ce fut Trajan qui rejeta cet opprobre et rétablit l'honneur des légions. Pour effacer jusqu'au souvenir de la lâcheté de son prédécesseur, il réduisit la Dacie en province romaine.

Dès lors Domitien fut perdu. La honte, la rage, un désespoir incurable, l'envahirent à jamais. Il sentait peser sur lui l'indignation muette de ses sujets et le mépris de l'univers. L'orgueil était la seule force d'une âme profondément corrompue : quel orgueil avait été plus ouvertement confondu et soumis à des souffrances plus aiguës? L'âcreté native du tempérament, le désordre des passions, le désir de se venger, la méchanceté, prirent un essor fatal. Tout homme devint un ennemi, parce qu'il était un juge. Tout regard parut une attaque, tout sourire une insulte. Il ne put supporter la vue d'Agricola, quand il revint victorieux de la Grande-Bretagne; il ne lui adressa pas une parole, ne le laissa vivre que parce qu'il s'enferma dans une villa éloignée, et apprit sa mort avec une joie indécente que hâtèrent des courriers échelonnés sur la route. En vain il cherchait la solitude : la solitude le livrait aux suggestions implacables de sa mémoire, et faisait revivre les scènes d'un honteux passé. En vain il se fit élever des statues d'or ou d'argent jusqu'à encombrer les degrés et les issues du Capitole, en vain il se fit appeler *seigneur et dieu* par des sujets qui tremblaient devant lui : il savait que ces statues étaient celles d'un poltron, que le seigneur était un vaincu, et que le dieu payait tribut à quelques barbares devant lesquels il avait fui! En fallait-il davantage pour empoisonner son cœur, le remplir de fiel, de soupçons, de ténèbres, et

transformer le bienfaiteur attentif de l'humanité en un tyran sombre?

Le chagrin s'ajouta au sentiment de l'infamie. Domitia, sa femme, le trahit publiquement pour l'acteur Pâris; son enfant, qu'il aimait comme le seul soutien de la dynastie, mourut en bas âge. Julie, sa nièce et sa maîtresse, mourut aussi pour avoir bu par son ordre un breuvage qui la devait faire avorter. Enfin le trésor était vide; des guerres lointaines, l'or prodigué aux soldats pour qu'ils devinssent des complices, deux triomphes magnifiques dont certes l'ennemi n'avait point fait les frais, avaient achevé de l'épuiser. Pour le remplir, il fallait revenir aux confiscations, hériter des vivans, proscrire les innocens. C'en était fait d'un bon gouvernement. La science d'administrer, qui est une qualité en quelque sorte mécanique, n'allait point abandonner pour cela l'empereur; mais elle allait se compliquer d'injustices, de violences et de meurtres.

C'est à cette époque de sa vie, qui comprend les huit dernières années de son règne, que remontent les portraits de Domitien : je parle des bustes et des statues que ses sujets multiplièrent, autant pour l'apaiser par leur zèle et par leur culte que pour se conformer aux traditions serviles de l'empire. La plus grande partie de ces images, qui remplissaient Rome et le monde, étaient en métal; elles ont donc été fondues. Au VI[e] siècle, Procope n'en vit plus à Rome qu'une seule, sans doute la statue équestre qui était placée en avant de l'arc de Septime Sévère et regardait le Forum. La statue du Vatican, en costume militaire, le torse du Louvre, sans jambes et sans bras, le buste colossal que l'on voit également au Louvre, ont survécu à ces justes représailles des Romains. Il semble que le principal souci des sculpteurs ait été de donner à leur modèle un aspect héroïque. Le front a quelque chose de léonin qui est manifestement une réminiscence du front d'Alexandre, de même que la chevelure avec ses boucles touffues a quelque chose de la chevelure d'Hercule. Le nez est droit et presque grec; les narines dilatées, la bouche entr'ouverte respirent le courage et l'ardeur guerrière; les favoris sont marqués légèrement comme sur les joues du dieu Mars. Les sourcils sont froncés et menaçans; les yeux, enfoncés sous leur large cavité, sont beaux, pleins d'orgueil et de défi; le menton seul rappelle Vespasien, parce qu'il est accusé et saillant; le cou est d'une ampleur athlétique : en un mot, le type, dans son ensemble, paraît singulièrement ennobli par l'art. La nature a servi de texte, et il n'est point douteux qu'elle ne se prêtât à être idéalisée; mais les artistes ont exagéré ses traits distinctifs et ajouté le caractère le plus propre à flatter leur modèle. Or celui qui avait si impudemment triomphé des Cattes, des Marcomans et des Daces ne devait reculer devant aucune imposture; il ne pouvait manquer de se faire

représenter en héros, puisque l'art se prête avec tant de complaisance, dans tous les temps, aux fantaisies de cette sorte. On ne peut donc contempler sans une certaine défiance les images de Domitien.

Le biographe Suétone nous apprend du reste qu'il était d'une haute taille, que ses yeux étaient grands, mais d'un myope, que ses joues se coloraient aisément : dans sa jeunesse, c'était une rougeur modeste et trompeuse, qui paraissait le reflet des émotions les plus honnêtes; plus tard, cette rougeur devenait une menace, lorsque son visage féroce s'armait contre la honte et observait, selon l'expression de Tacite, la pâleur de tant d'infortunés. Il avait été beau, gracieux, et son corps n'offrait alors d'autres défauts que des doigts de pied petits et contractés, défaut que les sandales des anciens et leurs attaches rendaient plus choquant; mais de bonne heure il perdit ses cheveux, son ventre grossit, et ses jambes, à la suite d'une maladie, maigrirent dans une fâcheuse proportion. Il était si malheureux d'être chauve qu'il regardait comme une insulte toute plaisanterie dirigée contre un autre à ce sujet. Il avait montré plus de philosophie au temps où il n'était pas encore aigri par ses fautes, car il avait adressé alors à un compagnon d'infortune un traité *sur l'entretien des cheveux* (*de cura capillorum*), où il le consolait en ces termes : « Ne voyez-vous pas que je suis comme vous, quoique grand et bien fait? J'aurai un jour le même sort que ma chevelure, et je supporte avec courage le chagrin de la voir vieillir plus vite que moi. Sachez qu'il n'y a rien de plus charmant et de plus fugitif que la beauté. »

Incapable de soutenir aucune fatigue, il allait rarement à pied; dans ses campagnes, il montait peu son cheval et se faisait presque constamment porter en litière. L'usage ou plutôt l'abus des femmes, régulier comme un exercice gymnastique, l'avait énervé. Il ne pouvait même ni tenir un bouclier ni se servir d'une épée; en revanche, il était un archer très adroit. Dans sa villa d'Albano, on le voyait percer d'un trait sûr des centaines d'animaux et même leur planter ses flèches sur la tête en guise de cornes; il les lançait aussi à travers les doigts d'un enfant, dont la main ouverte lui servait de but, sans le blesser jamais. La méchanceté le rendit paresseux. Il cessa de pratiquer les devoirs les plus simples de la représentation; ses lettres, ses discours, ses édits étaient rédigés par des subalternes. Il ne lisait rien que les mémoires de Tibère et les actes de son règne. Dion le dépeint audacieux, irascible, dissimulé, redoutable autant qu'un conspirateur, tantôt s'élançant comme la foudre, tantôt préparant lentement un crime, n'aimant personne, craignant et méprisant le genre humain. Il retournait le mot de Démosthènes : « la défiance est la sauvegarde des peuples contre les tyrans, » et il

répétait souvent que les « princes ont du malheur en matière de complots, parce qu'on n'y croit que s'ils sont tués. » Il s'étudiait à rendre son abord effrayant, contractait ses sourcils, roulait des yeux farouches; son ton était rude, sa voix aigre, jamais un sourire; l'orgueil seul éclairait son visage. Vindicatif, plein de ruse, il se fit tellement craindre des Romains qu'ils l'appelaient un second Néron, ou plus volontiers *le Néron chauve*. Ses passions, que la douceur de régner avait endormies, se développèrent dans l'adversité avec une âpreté terrible. Son caractère, qui avait été corrompu de bonne heure, puis réprimé, s'exaspéra sous l'aiguillon du ressentiment. Hypocrite et perfide, il mettait du raffinement dans ses barbaries, de la noirceur dans ses actes de clémence. Il se plaisait tantôt à rassurer ceux qu'il allait tuer, tantôt à affoler de terreur ceux qu'il épargnait. On sait avec quelles caresses il renvoyait un acteur célèbre qu'il fit aussitôt mettre en croix (Titus avait bien tué à sa propre table Cécina); l'anecdote du banquet funèbre donné aux principaux sénateurs est encore plus connue.

Si la honte l'avait rendu féroce, le besoin le rendit rapace. Pour remplir le gouffre qu'avaient creusé les expéditions lointaines, l'augmentation de la paie militaire, les bâtimens, les spectacles, il fallait revenir aux traditions impériales. Les délateurs furent de nouveau tout-puissans; on confisquait les héritages dès qu'un témoin affirmait qu'il avait entendu dire au défunt que césar serait son héritier; paroles et actions devinrent crimes de lèse-majesté; les morts furent pillés aussi bien que les vivans. Pourquoi raconter des horreurs qui sont l'opprobre de l'humanité? Les formes de la tyrannie varient peu, et les premiers césars ont épuisé dans ce genre toutes les inventions. Il suffit d'énumérer les principales victimes. — Rusticus Arulénus est tué pour avoir loué Thraséa, Hérennius Sénécion pour avoir écrit la vie d'Helvidius Priscus, Maternus pour avoir dit du mal des tyrans, Céréalis parce qu'il a conspiré, Acilius Glabrio parce qu'il est en exil, Pompusianus parce qu'on lui a prédit l'empire, Saldius Coccéianus parce qu'il célèbre l'anniversaire de son oncle l'empereur Othon, Sallustius Lucullus parce qu'il a donné son nom à des lances nouvelles, Flavius Clémens parce qu'il est chrétien, Ælius Lamia parce qu'il avait jadis plaisanté sur sa femme Domitia que l'empereur lui a ravie, Pâris l'histrion parce qu'il est l'amant de Domitia, un élève de Pâris parce qu'il ressemble à son maître, Flavius Clémens, cousin de l'empereur, parce que le crieur public, au lieu de le proclamer consul, l'a proclamé *imperator*. Les persécutions contre les chrétiens vont de pair avec les persécutions contre les stoïciens : les uns subissent le martyre sans se plaindre, les autres continuent de protester au nom de l'humanité et de la justice. La guerre commencée sous Néron, reprise sous Vespasien, redevient

ardente sous Domitien. Les philosophes et les femmes qui glorifient l'abstention politique sont exilés. Artémidore, Épictète, Télésinus, sont chassés de Rome; Dion Chrysostome ne trouve d'asile que chez les Gètes; Pompusiana Gratilla, digne amie de Fannia et d'Arria, est bannie avec ces stoïciennes illustres, sans que leur exemple empêche la stoïcienne Sulpicia de composer ses vers. Hermogène de Thrace est condamné à mort parce qu'il a écrit une histoire trop hardie, et les copistes qui ont répandu ses manuscrits sont mis en croix. Partout le sang coule ou pour la foi ou pour la libre pensée : aussi lorsque Domitien, acharné contre des innocens, découvre une conspiration véritable ou les fauteurs d'une rébellion, ne lui reste-t-il plus qu'à inventer contre les coupables de si affreux supplices que la langue, autant que la pudeur, se refuse à les décrire.

Détournons donc nos regards de ce tableau pour contempler un spectacle plus consolant, le châtiment du bourreau lui-même. Domitien avait trop de clairvoyance pour ne pas sentir le poids de la haine, sinon du remords; il avait trop d'imagination pour ne pas être entouré de fantômes et d'idées terribles. Il a été le plus intelligent et le plus malheureux des tyrans de Rome. Tibère du moins avait pour s'étourdir les débauches de Caprée, Caligula sa jeunesse et sa folie, Néron le théâtre et l'ivresse. Domitien était sobre, réfléchi, solitaire. Retenu par une timidité native et par l'orgueil, il usait toutes les ressources de son esprit à se torturer lui-même. Son âme était dévorée par la défiance, la jalousie, les angoisses. La superstition, appui suprême des cœurs faibles, ajoutait à ses alarmes; les prédictions des astrologues lui montraient partout du danger. Si l'insomnie redoublait autour de lui le vide et le silence des nuits, la peur ne rendait pas les journées moins amères, car, se sachant détesté de tous, il ne voyait de toutes parts que des ennemis. Il n'osait interroger en secret les prisonniers qu'en tenant leurs chaînes dans ses mains; il fit périr Épaphrodite, l'affranchi de Néron, pour enseigner à ses domestiques qu'on ne doit même pas aider son maître à mourir. Il en vint à faire garnir les portiques de son palais, sous lesquels il se promenait d'habitude, de plaques transparentes (1) dont les reflets lui permettaient de surveiller tout ce qui se passait derrière lui.

Il succomba cependant sous les coups de ses propres serviteurs. Il fallut une révolution de palais pour délivrer les Romains : ils étaient incapables de s'affranchir eux-mêmes après un siècle entier d'abaissement politique et de dissolution sociale. L'impératrice Domitia surprit une liste de proscription où son nom était gravé le

(1) C'était une sorte de marbre ou d'albâtre qu'on appelait *phengites*. Pline en parle; on le tirait de Cappadoce.

premier. Elle se ligua avec les deux chefs des prétoriens, menacés comme elle, et fit assassiner son époux. Ce furent des secrétaires, des valets de chambre, un adjudant de service (1), qui le tuèrent; ce fut sa nourrice Phyllis qui brûla son cadavre sur la voie Latine, rapporta secrètement ses restes dans le temple de la famille Flavia et les mêla aux cendres de Julie, fille de Titus, qu'il avait aimée.

Ainsi disparut à quarante-cinq ans le dernier représentant d'une famille qui s'était flattée de se perpétuer sur le trône, qui n'avait rien fondé, et qui, après un effort de vertu, avait repris les traditions les plus sanglantes du césarisme. L'administration et la clémence avaient été le but des Flaviens, et ils s'étaient proposé pour modèle Auguste, fondateur de l'empire; mais de même qu'Auguste avait eu des monstres pour successeurs, de même Vespasien et Titus furent remplacés par le tyran le plus intelligent, le plus cruel et par conséquent le plus haïssable. C'est que rien n'est aussi précaire qu'une politique personnelle, aussi fragile que les bonnes intentions d'un prince, si des institutions solides ne garantissent point les sujets contre ses erreurs et ses défaillances. Une passion déçue ou un accès de fièvre suffit pour altérer l'âme la mieux disposée ou enflammer le cerveau. Aux causes permanentes qui dépravent les despotes s'ajoutent les infirmités de chaque individu, qui varient à l'infini et déjouent les prévisions. Avant Domitien, les peuples n'avaient été victimes de l'amour de la guerre que lorsque leurs maîtres étaient des capitaines intrépides ou des conquérans; ce qui perdit les Romains cette fois, ce fut au contraire la lâcheté de leur *imperator*, son impuissance à la tête des armées. L'humiliation, la rage et la crainte du mépris public lui firent tourner contre Rome des armes qu'il n'avait point su tenir contre des barbares. L'ennemi lui avait dicté la paix, mais il se vengea sur les citoyens en leur déclarant une guerre qui ne fut interrompue que par la mort.

Telle fut la plaie morale qui transforma en fléau public un bon administrateur et un césar jaloux de se faire aimer. Après avoir commencé comme Titus avait fini, il finit comme Titus avait commencé. Dérision de la destinée, qui devrait rendre les hommes moins complaisans dans le jugement qu'ils portent sur les princes! si Domitien n'avait régné que deux ans, ainsi que son frère, il aurait laissé une mémoire pure et des regrets universels; si Titus avait régné quinze ans ainsi que Domitien, il serait peut-être devenu pour le monde un sujet de pitié et d'horreur.

BEULÉ.

(1) Les conjurés étaient Norbanus et Pétronius Secundus, préfets du prétoire, Saturius, décurion des cubiculaires, Parthénius et Sigérius, cubiculaires, Maximus, affranchi de Parthénius, Entellus, secrétaire, Clodianus, adjudant (*cornicularius*), Stéphanus, procurateur de Flavia Domitilla, nièce de l'empereur.

LA
PLACE DE LA ROQUETTE

LE QUARTIER DES CONDAMNÉS A MORT ET L'ÉCHAFAUD.

Jusqu'aux premiers jours du XIXe siècle, on exécutait à Paris les criminels un peu partout, au hasard de certaines convenances dont le mobile nous échappe aujourd'hui, à la Grève, aux Halles, à la Croix du Trahoir, place de la Bastille, souvent dans un carrefour et parfois même dans les rues. La place de Grève, exclusivement adoptée sous le consulat, vit, jusqu'à la révolution de juillet, toutes les exécutions capitales dont Paris fut ensanglanté, et à cette époque elles étaient marquées de préliminaires d'une lenteur désespérante. Le condamné, amené dès le matin de Bicêtre, où il était enfermé depuis qu'il avait signé son pourvoi en cassation, était mis à la Conciergerie pour y passer son dernier jour. Quelques minutes avant quatre heures, il était extrait de la prison, hissé sur une charrette découverte et dirigé ainsi, à travers la foule qui encombrait les quais, jusqu'à la place sinistre où il devait mourir. Du haut de l'échafaud tourné vers la Seine, il pouvait voir le Palais de Justice et Notre-Dame. Cet usage cruel d'exhiber ainsi le condamné et de le montrer au peuple disparut avec la dynastie des Bourbons. A la place de Grève on substitua la place de la barrière Saint-Jacques, qui fut « inaugurée » le 3 février 1832 par Desandrieux; au lieu de faire l'exécution à quatre heures de l'après-midi, alors que toute la population est sur pied et peut accourir, au lieu de laisser les crieurs arpenter les rues en annonçant le moment du supplice, on imposa aux agens de l'autorité une discrétion absolue, et l'on fixa l'instant de l'exécution au petit lever du jour.

Mais un autre usage barbare subsistait encore : le trajet de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques; il avait cependant été rendu matinal et plus humain. La charrette lente, lourde et à claire-voie avait été remplacée par « le panier à salade, » plus rapide, complétement clos, et où du moins le condamné, assis près du prêtre, pouvait cacher à la foule gouailleuse ses dernières expansions et son repentir suprême; mais la nécessité de faire cette longue route sur des chemins souvent défoncés par l'hiver, au milieu des convois de maraîchers, constituait encore une redoutable aggravation de peine. La construction du grand dépôt sur la place de la Roquette amena une modification essentielle dans l'incarcération des condamnés à mort; on ne les conduisit plus à Bicêtre, on les enferma à la Roquette, dans un quartier spécial. Dès lors le trajet de la prison au lieu du supplice, devant se faire à travers les rues populeuses de Paris, devenait bien plus cruel que le voyage de Bicêtre; on sentit l'inconvénient d'un tel système, qui ramenait en quelque sorte aux erremens d'autrefois, et, pour y remédier, on prit un parti dont l'humanité a su profiter. Au mois de juin 1851, après l'exécution de Viou, la place de la barrière Saint-Jacques fut délaissée, et le 16 décembre de la même année Humblot fut décapité au rond-point de la Roquette, à la porte même de la prison où il avait attendu qu'on prononçât sur son pourvoi et son recours en grâce. Depuis cette époque, les vingt condamnés à mort qui ont subi leur peine à Paris, ont été exécutés sur cet étroit emplacement, en un endroit facilement reconnaissable à cinq dalles encastrées au milieu des pavés et destinées à supporter d'aplomb les chevalets de l'échafaud.

La place semble avoir été choisie avec un discernement très perspicace. On donne à la loi tout ce qu'elle exige, mais rien de plus. Si l'exemple est là dans ces terribles solennités de la justice, il est en sens inverse de celui qu'on voudrait donner. Puisque l'article 26 du code pénal, qui dit : « L'exécution se fera sur l'une des places publiques du lieu qui sera indiqué par l'arrêt de condamnation, » n'a pas été abrogé, il faut que le châtiment soit public; mais le temps n'est plus où les grands seigneurs forçaient leurs gens d'assister en livrée, sur la place de Grève, au supplice des criminels, et leur disaient que c'était là une bonne école pour les domestiques. On sait de quels élémens se compose aujourd'hui la masse des curieux qui se pressent à ces douloureux spectacles; on n'ignore pas les scandales qui se produisent dans cette agglomération de mauvais monde; plus qu'autrefois on a souci d'une certaine réserve, et, en obéissant au principe de la législation, on lui arrache, au profit de la morale, tout ce qu'on peut lui dérober. Les hauts bâtimens du dépôt des condamnés et ceux de la maison des jeunes détenus sont un obstacle invincible à la curiosité malsaine de la population; les

arbres, nombreux, pressés, touffus, masquent la vue; l'échafaud, dressé presque contre les murailles de la prison, est en retrait, dissimulé autant que possible. Au lieu d'aller chercher le public, comme jadis, de le prendre à témoin de l'acte suprême que la société se croit forcée d'accomplir, on le relègue, on l'écarte, on se cache de lui. Sa présence, si peu apparente qu'elle soit, suffit à satisfaire l'esprit d'un texte de nos codes; c'est assez, c'est peut-être trop.

Entre l'heure où le coupable debout devant le jury qui le juge, en face des conseillers qui appliquent la loi, a entendu prononcer contre lui la peine capitale, jusqu'à celle où, sortant de sa cellule entre l'aumônier de la prison et l'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris, il fait ses derniers pas, de longs jours s'écoulent. Grâce au ciel, l'horrible loi de prairial n'existe plus; un condamné ne passe plus du tribunal à l'échafaud. La justice française, lente et méticuleuse à dessein, redoutant les erreurs, environnant le coupable, quel qu'il soit, de nombreuses garanties où peut-être il trouvera son salut, laisse au criminel un répit qui lui permet de tenter la révision de son procès et d'invoquer la clémence du souverain. Les formalités employées, les précautions prises pour s'assurer du condamné, les préparatifs du supplice, le supplice même sont intéressans à étudier, et représentent le dénoûment du drame judiciaire dont j'ai déjà raconté les premiers actes (1).

I.

Aussitôt que le président de la cour d'assises a prononcé la peine de mort, il se tourne vers le condamné et lui dit : « Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation. » Après ces mots, l'audience est levée, et le condamné, livré aux gardes de Paris chargés de sa personne, est conduit à la Conciergerie. Il descend les soixante-dix-huit marches de l'escalier obscur et en vrille qui communique du Palais à la maison de justice. Traînant ses pieds sur les degrés de pierre, suivi par des soldats impassibles, c'est là souvent qu'il éclate en imprécations ou en aveux. Sa nature, qui si longuement s'est contenue pendant les débats, reprend le dessus et se fait jour. Parfois il sanglote, comme Momble, ou demeure muet et absorbé, comme Firon. Il traverse les grandes salles désertes, blanchies à la chaux, éclairées par la vive lueur du gaz, et met le pied dans la galerie de sa prison provisoire. Le directeur, les gardiens l'attendent. En présence de ces hommes qui ne sont pas nouveaux pour lui, il ne se contient guère : « Elle est jolie, votre justice! » ou bien, pour indiquer la peine dont il est frappé, sans parler et levant les

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1869, *le Palais de Justice à Paris.*

épaules, il se passe le dos de la main sur le cou. On le fait entrer dans une cellule double, à deux lits, dont l'un est toujours occupé par un autre détenu sur lequel on peut compter, un de ceux qui savent écouter et répètent volontiers ce qu'ils ont entendu.

Dès qu'un homme est condamné à mort, sa vie devient sacrée; il faut qu'il meure, mais d'une certaine manière; il est la proie de cet être de raison qu'on appelle la justice, il appartient à l'expiation, à l'exemple, et l'on veille sur lui avec une jalousie féroce, afin qu'il ne dérobe à la vindicte publique aucune des parcelles de l'existence qu'elle réclame. Depuis que deux bandits condamnés le même jour en 1839, Soufflard et Lesage, ont trouvé moyen de se tuer, l'un à la fin de l'audience, l'autre dans sa prison, et ont ainsi échappé à l'échafaud, l'on redouble de surveillance et de précautions. L'homme est vivement dépouillé de tous ses vêtemens, qu'on jette bien vite loin de lui, afin qu'il ne puisse les atteindre, car peut-être y a-t-il caché une arme ou du poison; rien ne trouve grâce, pas même les souliers, pas même les bas. Quand il est nu comme Dieu l'a créé, on lui fait endosser le costume des prisonniers, la dure chemise, le pantalon, la vareuse de grosse laine grise, les forts chaussons feutrés : il a l'habillement complet, sauf la cravate, sauf le mouchoir, car il pourrait essayer de s'étrangler; puis on le contraint à mettre la camisole de force, horrible vêtement qui est bien réellement un instrument de torture. En toile à voile, peu flexible et très rêche, ne s'ouvrant que par derrière, elle est fermée par sept fortes courroies de buffle armées de boucles; les manches, fort longues, sont closes à l'extrémité, de façon que les mains n'en puissent sortir; de plus deux cordes solides, fixées au bout de la manchette, sont passées entre les cuisses du misérable et sont rattachées à son dos, de sorte que ses bras sont toujours collés le long du corps, et que tout mouvement lui devient à peu près impossible. Dès ce moment, il faut qu'il soit servi sans cesse, car il est tellement neutralisé que les fonctions de la vie, même les plus humbles, lui sont interdites. Nul instrument de métal n'est laissé à sa portée, et lorsqu'on le fait manger, c'est avec une cuillère de bois.

Ce n'est pas sans effort le plus souvent que l'on parvient à revêtir un condamné de la camisole; les gardiens l'entourent, le pressent, l'étourdissent par la rapidité de leur action; sans lutter, il résiste. A quoi bon tant d'entraves? que veut-on de lui? n'est-il déjà pas assez malheureux? Il jure qu'il ne se tuera pas; il donne sa parole sacrée; il demande à écrire au ministre, à l'empereur. Il y a là parfois des désespoirs si réels qu'on oublie les crimes de ce malheureux et qu'on n'éprouve plus pour lui qu'un sentiment de pitié infinie. C'est le règlement, lui dit-on, il faut s'y soumettre, plus tard on verra; si sa conduite est bonne, on fera peut-être une ex-

ception en sa faveur. Le codétenu intervient à son tour. « Laisse-toi faire, va, ça n'est pas si dur que ça en a l'air, on s'habitue à tout. » Il n'est peut-être pas un de ces hommes qui, enfin revêtu, ne se soit appuyé contre la muraille et n'ait dit en soufflant avec effort : J'étouffe là dedans. C'est là le vrai supplice, et qui doit durer jusqu'à la dernière demi-heure, car cette camisole qui entrave et paralyse tous ses gestes, instinctifs ou réfléchis, qui, jour et nuit, à chacun de ses mouvemens, dans la veille comme dans le sommeil, lui rappelle qu'il va mourir, il ne la quittera qu'au moment de monter sur l'échafaud. Et pourtant il n'est point seul dans sa cellule; à toute minute, il est en présence de son codétenu qui lui sert d'auxiliaire, d'un gardien et d'un garde de Paris à qui l'on a fait retirer son sabre; de plus, si la porte est close, le guichet en est ouvert et un gardien placé dans la galerie se promène incessamment devant la porte.

Il est bien rare que le condamné ne tombe pas presque immédiatement dans un abattement profond. Il est à bout de forces; il a tant lutté pendant l'instruction, pendant les débats; il a entassé tant de mensonges qui se sont écroulés sur sa tête, il a imaginé tant de ruses dont on s'est servi pour le vaincre, il s'est tellement dominé pour ne point laisser échapper les violences qui bouillonnaient en lui, il est si découragé, si las, si anéanti jusque dans ses moelles, que, semblable à un animal trop longtemps poursuivi par les chiens, il se laisse tomber et s'endort d'un sommeil de plomb. Aussi, lorsque le soir même de sa condamnation on lui parle de signer son pourvoi, il refuse énergiquement, il s'impatiente, il hoche la tête : me pourvoir, ah! bien oui! J'en ai assez comme cela, je ne demande qu'à en finir. Il a compté sans l'espérance, qui jamais ne meurt, même dans les cœurs les plus désespérés. Le directeur de la Conciergerie insiste, car il n'est pas à son aise devant la responsabilité qu'un condamné à mort fait peser sur lui; puis l'avocat vient, il a découvert des cas de cassation qui sont de nature à autoriser le renvoi devant une autre cour d'assises qui, plus éclairée ou moins prévenue, ne prononcera pas la peine irrémissible. Ceux qui ont refusé d'en appeler à la juridiction suprême sont bien rares; on en connaît cependant, entre autres Jadin, qui ne voulut jamais se pourvoir, afin d'échapper plus vite au fantôme de sa victime qui le hantait jour et nuit; en général on a promptement raison des résistances du condamné : tout en ayant l'air parfois de faire une sorte de grâce à son avocat, il cède, il signe.

La justice, qui garde dans sa maison le condamné tant qu'il ne s'est pas pourvu, le remet au préfet de police, pouvoir exécutif, aussitôt que les pièces sont en règle. Toujours vêtu de la camisole de force et transporté dans une voiture cellulaire, il est conduit et

écroué à la Grande-Roquette, dans un quartier qui est exclusivement réservé aux condamnés à mort; par une sorte d'ironie que sans doute l'architecte n'a pas cherchée, ce quartier, isolé de tous les autres, touche à l'infirmerie. Il y a là, au-delà des cours et derrière des verrous qui défient l'effraction, trois cellules, propres, aérées, fort grandes, — dix pas de long sur cinq de large. Une couchette, une table, deux ou trois chaises, un poële, meublent cette chambre, peinte en jaune et éclairée par une fenêtre grillée, treillagée et placée assez haut pour qu'un homme ne puisse l'atteindre que très difficilement. Comme à la Conciergerie, le condamné n'a pas une minute de solitude; toujours il a près de lui un gardien et un soldat du poste de sa prison, qui sont relevés de deux en deux heures. Il est assez difficile de comprendre ce que le soldat fait dans cette cellule, près d'un condamné à mort; le temps qu'il y passe équivaut pour lui à une faction. C'est une besogne administrative cependant; elle doit peser tout entière sur les gardiens dont c'est le métier, qui sont choisis, payés pour cela, et à moins de cas de force majeure elle ne devrait point incomber à des militaires, pour qui elle est sans prétexte et souvent pénible. La fenêtre donne sur le premier chemin de ronde, et si le condamné pouvait regarder par les vitres, il verrait qu'une sentinelle surveille cette baie garnie de fer et ouverte dans une muraille en pierres meulières de 2 mètres d'épaisseur; les précautions sont bien prises, et il faudrait l'anneau de Gygès pour déjouer une surveillance si activement soupçonneuse.

Dans sa cellule, l'homme est laissé libre, si ce mot peut s'appliquer à un tel état; il fait ce qu'il veut, il dort, il se lève, il se couche, il fume, il lit, il parle, il se tait, selon sa fantaisie; s'il veut se promener, il a pour lui tout seul une sorte de cour au milieu de laquelle s'épanouit un massif de lilas de Perse, entourée aussi de galeries qui permettent l'exercice à l'abri du mauvais temps. Instinctivement et sans effort, on agit à son égard avec une grande douceur; ne doit-il pas bientôt mourir? à quoi bon alors être trop sévère? Il est absolument soustrait au monde extérieur. A moins d'autorisation spéciale, qu'on n'accorde, à proprement dire, jamais, il ne voit personne. Le directeur lui rend visite, et, autant que les règlemens le permettent, satisfait à ses désirs; mais il est défendu expressément aux gardiens et aux soldats qui l'approchent de lui parler des choses du dehors; il est là comme un mort anticipé dans son tombeau. Quand il oublie, quand la réalité ne le saisit pas trop impérieusement, il cause avec ses gardes. De quoi parle-t-il? De son crime sans doute, de ses regrets, de ceux qu'il laisse après lui, car, si dénué qu'on soit, on a toujours quelque lien qui vous tient au cœur? Nullement. Semblable aux vieillards qui, devant la tombe entr'ouverte, font invinciblement un retour vers le passé, il parle de

son enfance, de sa jeunesse, des premières émotions de sa vie; alors il s'émeut, sa destinée lui apparaît, et parfois il pleure à sanglots.

Ceux qui affectent le cynisme et qui disent : Après tout, ça m'est bien égal! mentent aux autres pour essayer de se mentir à eux-mêmes et n'en sont pas moins troublés. Il n'y a qu'à les voir; tous sans exception, ils ont un geste qui les trahit; qu'ils parlent ou qu'ils restent silencieux, à chaque instant ils secouent brusquement la tête comme s'ils voulaient rejeter leurs cheveux en arrière, mais en fait pour chasser une idée tenace, persévérante, que rien ne lasse, qui subtilement profite de toutes les inflexions de la pensée pour revenir, s'imposer et s'emparer de l'être tout entier. Bien souvent, pour vaincre cet invincible ennemi, le condamné essaie de lire. S'il est illettré, on feuillette devant lui des livres à images que ses yeux regardent et ne voient pas. S'il sait lire, il demande des voyages, des romans, ceux de Fenimore Cooper surtout, qui l'arrachent à son milieu, l'emmènent dans un monde d'aventures, chez des peuples où la loi est embryonnaire, où il est glorieux de tuer, où pour vivre il faut lutter, combattre, où toute fortune est promise au plus hardi, au moins scrupuleux; mais il a beau se raidir, s'astreindre à relire la même page, le sens lui échappe : trop plein de sa propre histoire, il n'a pas compris celle que l'auteur a racontée. Parfois, — Momble était ainsi, — il s'absorbe dans la lecture et dans l'étude des livres de prières, dont il s'efforce de se pénétrer. Qu'y cherche-t-il? Une consolation peut-être, à coup sûr une espérance de pardon, une promesse de vie future et de délivrance.

Il est un homme qui a de droit ses grandes entrées dans la cellule des condamnés à mort, c'est l'aumônier de la Roquette, à qui revient le pénible devoir d'accompagner le malheureux jusqu'à la première marche au-delà de laquelle l'éternité commence. Le prêtre qui remplit aujourd'hui cette douloureuse mission est un saint. Sans grand espoir peut-être d'amener au repentir des âmes si violemment écartées du bien, il cherche, à force de charité, de patience, de douce énergie, à faire entrer quelques notions humaines dans ces cerveaux atrophiés. Ceux mêmes qui l'ont repoussé le plus durement, qui aux premiers jours ont dit : « Je ne crois pas à toutes ces bêtises-là, c'est bon pour des femmes, » finissent par subir l'ascendant de son inépuisable mansuétude. A voir ce vieillard chétif et suppliant qui les conjure de penser à leur âme immortelle, qui leur parle d'un Dieu qui lui-même souffre quand il ne peut pas pardonner, qui ne demande au coupable, pour le faire asseoir à sa droite, qu'un instant de repentir sincère, plus d'un a été ému, s'est abandonné au soulagement de pouvoir enfin montrer sans réserve et sans danger toutes les gangrènes qui le rongeaient. Avec un tel homme, on est sans défiance, on sait qu'il ne répétera pas les confidences qu'il a

entendues. Les condamnés à mort le connaissent, ne serait-ce que par ouï-dire. Ils ont appris de leurs gardiens qu'il couche sur une paillasse parce qu'il a vendu jusqu'à ses matelas pour donner quelque argent aux pauvres prisonniers. Ils savent qu'il les accompagnera non-seulement à l'échafaud, mais au cimetière qui leur est réservé, et qu'il bénira la terre qui doit se refermer sur leur cadavre mutilé. Aussi est-il accueilli par eux avec une sorte de joie respectueuse. A-t-il sauvé beaucoup d'âmes? C'est le secret de Dieu; mais la violence et l'hypocrisie marchent de conserve moins rarement qu'on ne croit, et plus d'un condamné a dû insister pour voir l'aumônier le plus souvent possible, faire éclater son désespoir devant lui, se frapper la poitrine, demander des pénitences exagérées, dans l'espoir vague qu'un tel repentir, si vivement affiché, pourrait être porté à la connaissance des chefs mêmes de la justice, et ne pas être inutile lorsque l'heure serait venue de discuter le recours en grâce.

Les jours sont longs entre quatre murs et dans les étreintes de la camisole de force, ils passent trop rapidement cependant au gré du condamné qui les compte et qui suppute combien d'heures il lui reste encore à vivre. Quoique nul ne lui parle de ce qu'il appelle « son affaire, » il sait qu'on s'en occupe, que son avocat a réuni le faisceau de faits qui peuvent entraîner la cassation de la procédure, que la cour suprême va bientôt prononcer. Vingt, trente, parfois trente-cinq journées, toutes semblables, monotones et néanmoins agitées, se sont écoulées; le temps est proche. Son inquiétude nerveuse s'accroît, il devient irritable. Le matin, quand on entre dans sa cellule pour relever les hommes de garde, il tressaille; pendant la nuit, quoiqu'il soit si éloigné, si bien séparé de l'extérieur par deux chemins de ronde et par deux murs d'enceinte que nul bruit ne peut parvenir jusqu'à son oreille, il écoute et il croit entendre un marteau qui cloue des planches : obsession permanente et qui s'accentue souvent jusqu'à devenir une souffrance physique. Dans ces momens, lorsqu'à la lueur du quinquet qui brûle sans cesse, on le voit en proie à ces appréhensions terribles, on redouble de soins pour lui, on lui parle, et, comme le disait un vieux gardien, qui a vu passer bien des condamnés, on « essaie de le distraire. »

Cependant la justice poursuit son œuvre. La cour de cassation, jugeant au criminel, écoute un avocat qui argumente, fait valoir les moyens de nullité et demande le renvoi de l'affaire devant d'autres assises. Là, dans l'enceinte où siégent les sages de la magistrature, l'homme et son crime ne sont jamais en cause; on ne prononce que sur des abstractions, et c'est la procédure seule que l'on examine. A-t-elle été régulière? n'a-t-elle violé aucun des articles si minutieusement prévoyans de nos codes? L'accusé n'a-t-il été frustré

d'aucune des garanties que la loi a stipulées pour lui? Voilà ce qui importe et ce qu'on discute en l'absence du coupable, des témoins, du jury et des magistrats de la cour d'assises. Si la cour de cassation estime que les choses se sont passées selon toutes les règles, elle formule son opinion dans un arrêt motivé, et le pourvoi est rejeté. Le ministre de la justice est alors avisé, afin qu'il fasse exécuter l'arrêt criminel prononcé contre le condamné. Tout n'est point fini encore, car il reste le recours en grâce, qui est devenu en quelque sorte obligatoire depuis la circulaire ministérielle du 27 septembre 1830. Cette circulaire, dans laquelle on reconnaît l'esprit très humain de Louis-Philippe, enjoint aux procureurs-généraux d'adresser un mémoire sur chaque condamnation à mort au garde des sceaux, qui lui-même remettra un rapport au souverain, « parce que la grâce peut être accordée dans un intérêt de justice et d'humanité. »

Au rapport du procureur-général, on joint celui du président de la cour d'assises qui a connu de l'affaire, toutes les lettres, tous les télégrammes qui ont été envoyés au ministère de la justice pour demander la commutation ou l'exécution de la peine, puis le recours en grâce au bas duquel le condamné a mis son nom, et celui que parfois le jury a signé. Le recours en grâce du jury est intéressant à étudier. Bien souvent les jurés, surpris que leur verdict, dont ils n'avaient pas apprécié toute la portée, ait entraîné une condamnation capitale, remontent dans leur salle de délibération, et là, sous le coup d'une émotion très naturelle, signent une lettre collective qui recommande le coupable à la clémence souveraine. Quand la mesure émane du jury, on le reconnaît immédiatement, car il est facile de voir que la même plume a servi à formuler la demande et à faire les signatures. Dans presque tous les cas, la demande est écrite par l'avocat, qui, battu sur le terrain légal, se rejette vers un appel à l'indulgence pour arriver à sauver son client. D'autres fois au contraire toutes les signatures accusent des plumes différentes; c'est qu'alors l'avocat, poursuivant quand même son œuvre de salut, est allé à domicile visiter individuellement chaque membre du jury, afin d'obtenir qu'il apostillât le recours en grâce. Quelques jurés, n'osant pas refuser absolument, font suivre leur nom d'une phrase restrictive.

Toutes ces pièces réunies et formant ce qu'on nomme un dossier sont envoyées au conseil d'administration du ministère de la justice, conseil composé du secrétaire-général, du directeur des affaires criminelles et des grâces, du directeur des affaires civiles, assistés d'un secrétaire. Rien n'est négligé; on pèse les motifs qui militent en faveur du coupable; souvent on se fait renseigner sur l'attitude qu'il a dans sa prison, on étudie la cause à nouveau; c'est

en quelque sorte une révision complète du procès, à la suite de laquelle on rédige un rapport qui, sur preuves discutées, conclut à la commutation de la peine, ou propose de laisser la justice « suivre son cours. » Ce rapport est transmis au ministre, qui l'accepte ou le répudie péremptoirement, et fait parvenir tout le dossier à l'empereur. Si, au bas du rapport et au-dessous du mot « approuvé, » le souverain, maître absolu d'exercer sa plus haute prérogative, se contente de signer, c'est la mort; si, au contraire, selon la belle formule usitée encore aujourd'hui, « voulant préférer miséricorde à la rigueur des lois, » il trouve que l'expiation suprême n'est pas en proportion avec le crime commis, il indique en quelle peine il commue la peine capitale.

Ces dossiers sont instructifs à plus d'un titre, et prouvent avec quel soin tout ce qui touche à cette redoutable question de la vie humaine est étudié. Les rapports définitifs sont faits avec une impartialité extraordinaire; on dirait qu'ils ont été rédigés par de purs esprits auxquels toute passion est inconnue. Ceux qui datent du règne de Louis-Philippe ont un intérêt spécial; il est difficile de les parcourir sans émotion. Le roi paraphait chaque pièce, chaque feuillet du dossier, pour bien prouver qu'il en avait pris connaissance; puis il donnait toujours par une phrase concise le résumé de son opinion et le motif qui lui faisait refuser la grâce sollicitée. Parfois même, dans les rapports qui lui étaient présentés, il découvrait des raisons d'indulgence, des prétextes peut-être (il avait horreur de la peine de mort) qui avaient échappé au ministre; il les faisait valoir en note, et le plus souvent, dans ce cas-là, il commuait la peine. Il ne signait jamais que de ses initiales; une seule fois il s'est départi de cette habitude, comme pour mieux affirmer qu'il ne voulait à aucun prix avoir pitié d'un criminel si profondément endurci. De sa grosse et forte écriture, sur le rapport concernant Lacenaire et concluant à l'exécution, il écrivit « Louis-Philippe, » en toutes lettres.

Aussitôt que le rapport du garde des sceaux a été approuvé par l'empereur, le procureur-général près la cour impériale de Paris en est prévenu par dépêche spéciale, et il est « prié de faire procéder sans aucun délai à l'exécution de l'arrêt de condamnation. » Le procureur-général, agissant immédiatement et d'urgence par un de ses substituts, adresse alors sept réquisitoires : 1° au préfet de police pour lui donner avis et le mettre à même de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre avant et pendant l'exécution; 2° à l'aumônier pour l'inviter à se rendre à la prison quelque temps avant l'exécution, afin d'assister le condamné dans ses derniers momens; 3° au commandant de la gendarmerie de la Seine, afin qu'il ait à envoyer un piquet de six hommes à cheval au rond-

point de la Roquette pour assurer le bon ordre pendant les préparatifs de l'exécution, plus un piquet de vingt hommes, également à cheval, pour prêter main-forte à l'exécution, « après laquelle quatre hommes escorteront le cadavre jusqu'au lieu de sa sépulture; » 4° au charpentier des travaux du département de la Seine, lui enjoignant de dresser l'échafaud à l'heure et au lieu indiqués; 5° au directeur de la Roquette, pour qu'il ait à livrer le condamné à l'exécuteur; 6° au même directeur pour qu'il ait à tenir prêt un local où le greffier de la cour impériale devra dresser le procès-verbal de l'exécution; enfin le dernier, qui est ainsi conçu : « l'exécuteur en chef des arrêts criminels de la cour impériale de Paris extraira demain, tel jour de ce mois, de la maison du dépôt des condamnés, le nommé ..., et le conduira à ... heures précises du matin, au rond-point de la rue de la Roquette, où il lui fera subir la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la cour d'assises, le ..., pour assassinat. » Une heure après que ces sinistres formules ont été écrites et signées, elles sont parvenues à destination; c'est le soir, au dernier moment, que les dépêches sont expédiées, afin que Paris ignore le plus longtemps possible l'exécution qui se prépare.

II.

Les cinq formes de la peine capitale, avant la révolution française, étaient l'écartellement, le feu, la roue, la décollation et le gibet. La roue, sur laquelle le patient était attaché après avoir reçu les « six coups vifs » qui lui brisaient les bras, les avant-bras, les jambes, les cuisses, était réservée, ainsi que le gibet, au commun des malfaiteurs; vers le commencement du siècle dernier, l'exécuteur de Paris déployait une telle élégance lorsqu'il rouait un condamné que le peuple l'avait surnommé maître Jean Roseau (1). L'écartellement, le plus horrible supplice qu'on ait inventé en Europe, avec adjonction de tenaillemens ardens et d'huile bouillante, était la punition des régicides; le feu brûlait les sacriléges; la décollation, spécialement gardée pour les gentilshommes, ne comportait point l'idée d'infamie. Lorsque le comte de Horn fut condamné à la roue, sa famille insista très vivement, mais en vain, auprès du régent pour que le coupable fût décapité, afin que les cadets e les filles de sa maison pussent entrer dans l'ordre de Malte et dans

(1) Le supplice de la roue n'entraînait parfois qu'une mort très lente. Barbier raconte dans son *Journal* (t. III, p. 402) que le 18 décembre 1742 un jeune homme resta vingt-deux heures sur la roue. « On a relayé, dit-il, les confesseurs pendant la nuit, d'autant plus que la place sur un échafaud est un peu froide. » On obtint de messieurs de la Tournelle l'autorisation de l'étrangler, « ce qui a été fait ce matin, mercredi 19, à dix heures, ajoute Barbier, sans quoi il y serait peut-être encore. »

les chapitres nobles de chanoinesses. Toutes ces puérilités cruelles, sévèrement maintenues par le droit coutumier, ont aujourd'hui disparu pour jamais; l'article 12 du code pénal est formel : « tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

Dès les premiers jours de la révolution, on se préoccupa d'infliger aux coupables un supplice uniforme; l'humanité eut peu de part à cette résolution, un tout autre mobile dirigea les législateurs. Aux premières heures d'une ère d'égalité rêvée depuis si longtemps et enfin ouverte, ils voulaient, pour faire jouir le peuple tout entier d'un privilége étrange, jalousement défendu jusqu'alors par une caste particulière, ôter à la peine capitale cette note d'infamie qui rejaillissait sur des familles innocentes. En effet, les préjugés étaient tels encore qu'il était honteux d'avoir un frère non pas mis à mort pour ses crimes, mais mis à mort d'une certaine façon, par la corde ou sur la roue. C'était le renversement de la morale contenue dans le fameux vers :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Il était convenu, avéré que la hache seule laissait aux parens du coupable exécuté tous les droits dont ils pouvaient jouir; on adopta la hache, mais la hache modifiée, devenue mécanique et agissant, pour ainsi dire, d'elle-même, sans que l'homme fût obligé de la manier. Cette préoccupation du genre de supplice et de l'infamie qui s'y rattache ressort avec une lucidité extraordinaire de toutes les discussions de l'assemblée nationale.

L'instrument qu'on appelle « les bois de justice » fut inventé, nul ne l'ignore, par Guillotin, un médecin philanthrope et fort doux. Eut-il connaissance de la *mannaja* des Génois, de la *maiden* des Écossais? Cela est fort douteux; il est plus probable que l'idée première de son invention lui vint en regardant des ouvriers enfoncer des pilotis à l'aide d'une chèvre (techniquement une *sonnette*), car le mécanisme est identique. Ce fut dans la séance du 28 novembre 1789 qu'il proposa sa machine à l'assemblée, qui ne paraît pas y avoir donné une grande attention. Plus tard, le 3 avril 1792, un rapport fut présenté et adopté. Dès le 17 du même mois, on fit des essais sur des cadavres et sur des animaux. Guillotin avait donné au fer la forme horizontale; en tombant, il n'agissait guère que comme un coin; la décollation n'était pas complète, les animaux qui servaient aux expériences n'étaient guère que mutilés et assommés. Ce fut le docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, qui indiqua la forme oblique; le problème était résolu, et dans cet horrible couperet on se complut à voir alors un emblème du triangle égalitaire. Pendant quelque temps, on appela l'instrument *la Loui-*

sette — en l'honneur des heureuses modifications que le chirurgien Louis y avait apportées; mais cela ne dura pas, et le nom de guillotine est devenu impérissable. Elle fonctionna la première fois pour un voleur de grand chemin nommé Pelletier, qui fut décapité le 27 mai 1792. Guillotin ne se tenait pas d'aise : plus d'infamie léguée aux enfans, plus de maladresse à redouter. Dans son enthousiasme, il dit un mot sinistre qu'on a retenu : « sans l'appréhension de la mort, on n'éprouverait aucune souffrance, car on ne ressent tout au plus qu'une *légère fraîcheur!* » Le pauvre homme devait changer de langage, et lorsqu'il vit à quoi servait, dans ces temps d'effroyable confusion, ce qu'il aimait à appeler « son philanthropique instrument, » il fut bien près d'être désespéré. On a dit que lui-même, ayant été guillotiné, avait pu apprécier la perfection de sa machine : c'est une erreur; il est mort à Paris, rue de la Sourdière, le 26 mars 1814, à l'âge de soixante-seize ans.

La guillotine est aujourd'hui plus légère, moins ample, plus maniable qu'autrefois ; mais c'est toujours le même instrument, et les modifications qu'on lui a fait successivement subir n'ont rien changé ni à son mécanisme particulier ni à sa forme générale. C'est une estrade carrée de 4 mètres de long sur 3m 80 de large; elle est dressée à 2 mètres du sol sur quatre chevalets. Le plancher est entouré d'une balustrade à claire-voie, on y monte par un escalier de dix marches. Aux deux tiers de la longueur s'élèvent deux montans parallèles couronnés d'un linteau qu'on appelle le chapeau ; ils ont une hauteur de 4 mètres et un écartement de 37 centimètres; au chapeau est fixé le glaive, composé d'une lame d'acier triangulaire emmanchée à l'aide de trois boulons dans un mouton de plomb qui lui donne un poids considérable. Le mouton a 35 centimètres de large et la lame 30 à sa plus grande largeur ; la hauteur totale de l'un et l'autre est de 80. A un mètre du parquet, deux planches, placées l'une au-dessus de l'autre dans le plan vertical et percées chacune d'une demi-circonférence, offrent exactement, lorsqu'elles sont réunies, l'apparence d'une pleine lune ; la partie inférieure est fixée aux montans, la partie supérieure mobile, glissant dans des rainures latérales, peut être haussée ou abaissée à volonté. Entre les poteaux et la dernière marche de l'escalier se trouve la bascule, planche étroite, faisant directement face à la lunette. Au repos, elle est verticale; il suffit d'un geste de propulsion pour la rendre horizontale; en s'abattant, elle tombe sur une tablette solidement étayée, plus longue qu'elle et aboutissant aux planches de la lune. La bascule, garnie de galets, roule sur cette table, et par une action très rapide porte le cou du condamné sur la demi-lune inférieure de façon à l'y emboîter. A droite de la bascule, et y tenant par des charnières, un plan incliné est disposé de manière à

prendre son point d'appui sur le bord même d'un énorme panier d'osier doublé d'une caisse de zinc et rempli de son. Sous la bascule et la lunette s'étend une auge de forme oblongue; devant les poteaux, on place une sorte d'appareil qui ressemble à un dossier de baignoire, afin que si, par suite d'un faux mouvement, la tête échappe à l'aide chargé de la tenir, elle ne roule pas sur l'échafaud, et ne soit point aperçue du public. Tout l'instrument et les ustensiles accessoires sont peints d'une désagréable couleur sang de bœuf tirant sur le chocolat.

La bascule est garnie d'une double courroie armée de boucles afin de neutraliser la résistance possible du patient; mais on ne s'en sert jamais. La demi-lune supérieure s'abat brusquement à l'aide d'un mécanisme fort simple mis en œuvre par un bouton qu'on n'a qu'à pousser; le glaive est fixé au chapeau dans une pince en forme de 8 dont la partie inférieure s'ouvre quand la partie supérieure se ferme; un cordon d'appel correspondant à un *bec de cane* placé au-dessus et tout près du bouton de la demi-lune fait jouer un levier qui, rapprochant les deux branches supérieures de la pince, force les branches inférieures à s'écarter; la tête du mouton glisse dans l'intervalle ouvert, et le glaive, précipité par la masse qui le surmonte, tombe avec une rapidité foudroyante qu'accélère encore l'action de galets de fer poli roulant dans des rainures de cuivre fixées le long des poteaux et faisant corps avec eux. Dans sa chute, il rase précisément la surface externe de la lunette, et vient prendre appui, par les bords plus étendus du mouton, sur deux ressorts à boudin surmontés d'un fort dé en caoutchouc qui amortit le choc et en neutralise le bruit. On comprend dès lors avec quelle sécurité, avec quelle simplicité, l'œuvre terrible de la justice peut s'accomplir. Le condamné, parvenu sur l'échafaud, se trouve debout devant la bascule verticale, qui lui vient, d'une part, au-dessus des chevilles, de l'autre, à moitié de la poitrine; en face de lui s'ouvre la lunette, dont la portion mobile est relevée. L'exécuteur pousse la bascule, qui s'abat, la roule; la tête semble se jeter d'elle-même dans la baie semi-circulaire, un aide la saisit par les cheveux. Il reste deux gestes à faire, l'un qui presse le bouton de la demi-lune, immédiatement abaissée sur le cou du malheureux, — l'autre qui, tournant le ressort du glaive, le détache. La tête, séparée vers la quatrième vertèbre cervicale, est lancée dans le panier, pendant que l'exécuteur, d'une seule impulsion de la main, y fait glisser le corps sur le plan incliné. La rapidité de l'action est inexprimable, et la mort est d'une telle instantanéité qu'il est difficile de la comprendre. Le glaive oblique et alourdi de plomb agit à la fois comme coin, comme masse et comme faux; il tombe d'une hauteur de $2^{m},80$; il pèse 60 kilogrammes, ce qui, en tenant compte de l'action de la

pesanteur, produit un *travail* équivalant à 168 kilogrammètres (1). Le couteau fait donc le même effet que produiraient 16,800 kilogrammes tombant de la hauteur d'un centimètre. La chute, calculée mathématiquement, dure 3/4 de seconde (exactement 75.562).

On pourrait croire que l'instrument n'a besoin que d'être dirigé et qu'il fait lui-même sa sanglante besogne; on se tromperait. L'homme qui a reçu la mission de faire subir la peine capitale doit déployer une grande adresse et une force peu commune. D'une seule main il doit contenir le condamné, et ce n'est pas toujours facile. Lescure, guillotiné en 1854, lutta, saisit entre ses dents la main droite de l'exécuteur et lui fit une morsure profonde dont celui-ci porte encore la cicatrice; Avinain, l'horrible boucher qui coupait ses victimes en morceaux et les jetait à la Seine, se détourna si violemment qu'on fut obligé de le saisir à deux mains par les épaules pour l'immobiliser. Rarement les condamnés se mettent ainsi en résistance, mais, quel que soit leur abattement ou leur résignation, l'instinct vital subsiste et se défend. Tous sans exception, quand ils n'ont pas perdu connaissance, une fois qu'ils sont basculés, dans cet instant si rapide que l'œil peut à peine l'apprécier, obéissent à un mouvement involontaire, inconscient, et qu'on pourrait appeler fatal. Au lieu de porter la tête en avant, ils la rejettent à droite, fuyant ainsi l'exécuteur qui est debout à leur gauche, et au lieu de se placer dans la demi-lune ils vont buter contre le poteau. Il faut alors les ramener dans la position qu'ils doivent occuper, les ajuster, selon l'affreuse expression du métier, et ce seul effort, accompli avec une vivacité plus prompte que la pensée, nécessite une force extraordinaire. — Après chaque exécution, j'ai les saignées brisées, dit l'exécuteur. — Les rôles sont distribués d'avance entre les acteurs de cette lugubre tragédie; l'un des aides saisit la tête, l'autre soulève la bascule par en bas et pèse sur les jambes du patient, pendant que l'exécuteur hâte le dénoûment. Tous ces mouvemens combinés, différens les uns des autres, accomplis par trois personnes, concourant au même but, doivent être faits avec une simultanéité irréprochable, sinon les plus graves inconvéniens pourraient en résulter.

Il n'y en a pas à redouter avec l'exécuteur en chef actuel des hautes œuvres de la justice; on peut lui appliquer le mot dont Suétone a frappé Caligula : *decollandi artifex*. C'est un colosse, il a plus de six pieds de haut; il a le sang-froid, la vigueur et l'adresse. A voir sa grande taille, ses fortes épaules, ses cheveux blancs, ses larges mains, qu'il a fort belles et très soignées, on se prend à regretter qu'il ne porte pas le surcot rouge et la capuce des tortion-

(1) Le kilogrammètre est l'unité égale au travail correspondant à l'élévation du poids d'un kilogramme à une hauteur d'un mètre. Du reste voici la formule :

$$P. h. = 60 \times 2,80 = 168.$$

naires du moyen âge. Comme s'il était en deuil de ceux que la justice lui a livrés, il est couvert de vêtemens noirs qui sont d'une propreté recherchée. Il est très réservé d'attitude, ingénieux du reste et inventeur; il a apporté au triste instrument qu'il gouverne des améliorations notables et qui ont profité aux condamnés. Il a beau se dire qu'il est le représentant de la justice, et que pour l'acte suprême de son ministère elle lui a confié le glaive impeccable qui ne doit jamais frapper à faux; il n'en est pas moins ému et troublé chaque fois qu'il va tuer un homme. A la suite de presque toutes les exécutions, il est malade pendant plusieurs jours.

Le temps n'est plus où il était interdit à l'exécuteur d'habiter dans l'intérieur des villes. Il faut qu'il y vive au contraire à la disposition de la justice, qui doit pouvoir l'appeler et le requérir à toute heure de jour et de nuit. Il est chargé des exécutions dans les sept départemens ressortissant à la cour impériale de Paris. On ne croit plus, comme au siècle dernier, qu'il tient table ouverte pour les gentilshommes pauvres, on ne va plus lui demander de quoi composer des philtres et des onguens mystérieux; mais il n'en est pas moins un personnage ténébreux et redouté sur qui pèse une sorte de déchéance injuste, — car, si la loi doit être exécutée, il lui faut bien un exécuteur, — et que M. de Maistre n'a pu relever dans l'opinion publique en disant qu'il est la clé de voûte de l'édifice social. C'est un humble et terrible fonctionnaire qui, pour accomplir sa tâche, sort momentanément de l'ombre où il se complaît. Il est peu payé, même misérablement, si l'on songe à ce qu'il est obligé de faire. Avant la révolution, l'exécuteur percevait sous le nom de *havage* ou de *riflerie* un droit sur les céréales apportées à Paris, qui lui valait environ 17,000 livres par an. C'était là son traitement fixe, indépendamment des *factures*, à prix débattu, que le parlement lui faisait payer après chaque exécution. Aujourd'hui il a un abonnement de 9,000 francs pour entretenir, loger, transporter les bois de justice, fournir ce qu'on nomme les accessoires, conduire le cadavre au cimetière, solder les charpentiers; de plus il a un traitement annuel de 4,000 francs; ses deux aides sont payés 1,500 francs chacun.

Pour serrer la vérité d'aussi près que possible dans cette étude, j'ai suivi toutes les phases d'une exécution, et je prie le lecteur de m'en savoir quelque gré. Il me suffira de les raconter, car ces spectacles solennels offrent tous les mêmes péripéties, et passent dans un ordre immuable, fixé d'avance, sous les yeux du public. Dès qu'on a su par les journaux que le pourvoi en cassation était rejeté, chaque soir des groupes de curieux se sont réunis place de la Roquette et ont attendu; vers une heure du matin, voyant que rien d'anormal ne se produisait, ils se sont dissipés; avant le jour, d'autres

sont venus, et sont partis désappointés à travers les rues désertes. Un soir cependant, vers onze heures, on a vu des hommes porteurs d'une lanterne inspecter le pavage qui s'étend devant la prison; des sergens de ville, sous la conduite d'un officier de paix vêtu de son élégant costume, ont pris position çà et là à l'angle des rues. Nul doute, « c'est pour demain matin. » Les plus avisés, ceux qui ne veulent perdre aucun détail, se rendent rue Folie-Regnault et s'installent en face d'une grande masure. C'est là, en effet, dans un vaste hangar volontiers fréquenté par les araignées, mal défendu contre les intempéries par un vitrage à moitié défoncé, que sont remisés les bois de justice. On les charge dans un fourgon en ayant soin d'y joindre un double glaive, car un accident pourrait survenir, auquel il faudrait parer immédiatement. Dans une autre voiture couverte et fermée, assez semblable à celles dont les grands magasins de nouveautés font usage aujourd'hui pour transporter leurs marchandises, on a placé le panier qui doit recevoir le corps du supplicié et lui servir de cercueil jusqu'au cimetière. Vers minuit, tout est prêt; l'exécuteur veille à ce que rien ne soit oublié; ses aides sont à côté de lui, l'équipe des ouvriers charpentiers est au complet. On ouvre la porte charretière à deux battans, et le lugubre cortége se met en marche.

L'exécuteur, reconnaissable à sa taille exceptionnelle, attire tous les yeux. Des jeunes gens, des enfans, curieux et peu réservés, le devancent, se retournent pour le mieux voir et s'approchent de lui. Il lui suffit de relever la tête et de les regarder; ils s'arrêtent, reculent et s'éloignent. En cinq minutes, on est sur la place de la Roquette, devant la porte de la prison. Des groupes indiscrets se massent sur l'emplacement même où l'échafaud doit être dressé; des sergens de ville les font refluer jusqu'au-delà des trottoirs qui bordent la rue Gerbier et la rue de la Vacquerie; sur la place même, qui s'étend jusqu'à la maison des jeunes détenus, on ne tolère personne. Les bois ont été retirés par faisceaux numérotés de la voiture qui les contenait; à la lueur douteuse de deux lanternes, on commence l'opération, qui dure trois heures. Les chevalets sont placés, on assujettit la fourche qui soutient le plancher au-dessous de l'endroit précis où s'appuient les montans et où le choc doit se produire; avec grand soin, au fil à plomb, on équilibre ces fondations de la charpente, car la moindre déviation, détruisant le parallélisme des deux poteaux, pourrait neutraliser l'action du glaive en l'empêchant de glisser dans les rainures avec la force irrésistible qui doit l'entraîner. Toutes les pièces, jointes par des boulons, sont faites pour être assemblées sans qu'on soit forcé d'employer le marteau; mais il arrive parfois qu'elles ont *joué*, et, pour les réunir, on les frappe à coups de maillet; alors, dans la foule qui augmente d'in-

stant en instant, chacun lève la tête et se hausse sur les pieds pour mieux voir.

Le lieu est sinistre par lui-même et semble avoir été choisi pour produire une impression profonde. Derrière l'échafaud s'allonge dans sa morne laideur la haute muraille du dépôt des condamnés; c'est là que sont renfermés momentanément ceux que la cour d'assises de la Seine envoie, pour expier leurs crimes, dans les prisons centrales, au bagne de Toulon, dans les colonies pénitentiaires de la Nouvelle-Calédonie ou de Cayenne la pestiférée. En face, un mur d'enceinte non moins élevé, non moins triste d'aspect, entoure la prison des jeunes détenus, où, dans des cellules isolées, étroitement surveillées, des enfans font le corrupteur apprentissage de la vie du crime et des chiourmes. Il est difficile de ne pas se dire que pour plus d'un c'est là le point de départ d'une route qui aura sa station au dépôt des condamnés, et sa dernière étape sur l'échafaud même. A gauche, la longue rue de la Roquette, bordée d'humbles masures fermées où pendant le jour s'agitent les industries funéraires, marbriers, marchands de couronnes d'immortelles, s'enfonce dans la nuit, que combat à peine la clarté des réverbères. A droite, la rue monte et meurt au pied de la colline où verdoie la haute-futaie du Père-Lachaise. C'était pendant l'été; les constellations cheminant dans le ciel pur semblaient, de leurs grands yeux d'or, regarder la laide besogne qu'on faisait sur la place.

Toutes les lumières des maisons étaient éteintes; à peine çà et là quelques lueurs errantes apparaissaient aux fenêtres des cabarets, où des curieux privilégiés avaient trouvé, à prix d'argent, un bon endroit pour bien voir. La foule, singulièrement grossie, s'agitait dans l'ombre. Elle est ignoble, cette foule, il n'y a pas d'autre mot pour la qualifier. Des hommes, des enfans se couchent contre le rebord des trottoirs et tâchent de dormir une heure ou deux en attendant que le moment soit venu; d'autres, ayant ramassé quelques menus bois, font chauffer du café et du vin, chantent, s'interpellent, échangent des plaisanteries dont la niaiserie seule égale l'obscénité; à quelques cris de femmes mêlés à des rires, on peut facilement imaginer ce qui se passe dans certains groupes où les curieux sont plus pressés. De quoi se compose cette tourbe que Paris jette vers la place de la Roquette pendant la nuit qui précède les exécutions? De gens du quartier alléchés par le spectacle et qui sont là, comme ils le disent eux-mêmes, en voisins, — de rôdeurs de tout genre, vagabonds, filous et mendians qui, ne sachant où trouver un asile, viennent dépenser là les heures d'une nuit qu'ils auraient sans doute passées sous un pont, aux fours à plâtre des carrières d'Amérique ou dans le *violon* d'un poste de police. Les femmes y

sont nombreuses, filles insoumises, coureuses d'aventure, faisant la débauche le soir, le jour le *vol à la détourne;* j'en ai vu qui portaient sur leurs bras de tout petits enfans, et donnaient sans effort la repartie aux propos salés qu'on leur lançait. Il y a là aussi des filles de la haute prostitution et ceux qui les hantent; au sortir d'un café à la mode du boulevard des Italiens, elles ont rencontré un gamin ou un cocher de fiacre qui les a prévenues qu'une exécution capitale se préparait; il leur a offert, moyennant 20 francs, de les conduire près de la Roquette; avec joie, elles ont accepté cette partie de plaisir et elles sont venues. Celles-là et leurs compagnons ne sont pas un moins triste spectacle; leur visage, où la peinture effacée laisse transparaître un teint jaune et morbide, leurs belles toilettes fripées par le frôlement de la foule, la fatigue de leurs traits flétris, montrent le vice à nu, dans ce qu'il a de moins excusable, de plus provoquant. A l'exécution de La Pommeraye, il y en eut qui apportèrent de quoi souper, sans oublier le vin de Champagne.

Il faisait presque froid. L'exécuteur, assis devant la muraille de la Grande-Roquette sur une chaise, avait regardé dresser l'échafaud sans dire une parole et sans mettre la main à la besogne. Le chef de l'équipe vint le prévenir que tout était terminé, il gravit alors les marches et il apparut sur la plate-forme. Minutieusement il examina toutes les parties de la machine, fit jouer le glaive qu'on laissait lentement glisser, et sur lequel il appuyait fortement de la main pour en assurer le jeu régulier. Promenant sa lanterne devant chaque boulon, autour des jointures, essayant les ressorts, donnant à toute chose, en un mot, le coup d'œil du maître, il reconnut que nul accident n'était à redouter. Quelques soldats sortis du poste tournaient autour de l'instrument du grand supplice; ils se parlaient à voix basse, comme on fait involontairement dans la chambre d'un mort, et se montraient du doigt l'énorme couteau remonté, dont la forme triangulaire paraissait formidable. Vers trois heures du matin, une rumeur prolongée sortit de la foule; un bruit rhythmique de pas scandés s'accusa, que dominait le hennissement des chevaux. C'était la garde de Paris qui arrivait; 120 hommes à pied, 80 à cheval, ouvrirent la masse des curieux et se déployèrent sur la place. Quelques commandemens retentirent, on entendit le froissement métallique des fusils, et les pelotons allèrent prendre position. 120 sergens de ville d'arrondissemens, 70 de la brigade centrale, sous la conduite de 4 officiers de paix, maintenaient l'ordre et bordaient les trottoirs, au-delà desquels ils repoussaient les impatiens. Un peu plus tard, 26 hommes à cheval de la gendarmerie de la Seine, grandis par leur incommode bonnet à poils, vinrent former un demi-cercle

en face de l'échafaud. A chacun de ces incidens nouveaux, une émotion nouvelle vous saisit, car on sent que le drame s'accélère, et qu'il touche à sa fin.

Nul fonctionnaire de la prison ne s'est couché, ni le directeur, ni le greffier, ni les gardiens. Dans le premier guichet, on cause du condamné. C'est un homme qui va mourir, et qui peut-être avait encore de longs jours à vivre; on le plaint sans même chercher quels ont été ses crimes. Chacun émet son opinion sur l'attitude qu'il aura au moment suprême, et la plupart disent : *Il planchera* (il montrera de la faiblesse). Un gardien arrive; il vient d'être relevé de sa veille, il quitte le malheureux. A la fois tout le monde lui demande : Comment est-il? — Il est triste, il ne dort pas, il est inquiet, il se méfie de quelque chose; quand je suis parti, il m'a dit : Adieu, je vois bien que ça ne peut plus tarder; nous ne nous reverrons pas, et cependant moi, à la place de l'empereur, je ferais grâce! — Jusqu'à la dernière seconde, c'est là l'idée poignante qui les torture : aurai-je ma grâce? pourquoi ne l'aurais-je pas?

Le pâle crépuscule du matin a blanchi le ciel; la foule est hideuse à contempler; les faces hâves, fatiguées, ont un aspect morne et hébété qu'on ne peut guère voir sans dégoût; elle s'ouvre pour laisser passer un petit homme vêtu d'une soutane; on s'écarte avec respect, quelques têtes se découvrent, c'est l'aumônier. Rapidement, évitant de regarder l'échafaud, il se dirige vers la Roquette et pénètre dans le premier guichet. La justice elle-même, je l'ai dit, le prévient et l'invite à donner les consolations dernières à celui qui va mourir. Autrefois il n'en était pas ainsi. Barbare, violente, anticipant sur la volonté de Dieu, la justice française ne se contentait pas de tuer le corps, elle cherchait à tuer l'âme; elle oubliait que saint Paul a dit : « Je condamne celui qui a péché, et je le livre à Satan pour la mort de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au grand jour du Seigneur! » Elle refusait au condamné l'assistance d'un prêtre qui pût rassurer ce cœur anxieux et lui donner l'absolution. Ce fut Charles VI qui, le premier, sur les instances de Pierre de Craon, promulgua, le 12 février 1396, une ordonnance qui déclarait qu'à l'avenir les condamnés à mort pourraient être confessés avant d'être menés au supplice. Entré dans le guichet, où chacun s'est levé à sa vue, l'aumônier dépose sur une planchette le surplis qu'il revêtira pour aller au cimetière donner l'absoute au corps sur lequel nulle prière solennelle ne sera dite dans les églises. Il échange quelques paroles avec les gardiens, il évite de parler du condamné, et, comme pour fuir les regards qui le cherchent involontairement, il s'asseoit dans un coin, absorbé par la lecture de son bréviaire.

III.

A quatre heures, le chef du service de sûreté arriva, et alors on vit revenir l'exécuteur, qui s'était absenté; il reprit sa place devant les murs de la Roquette, assis, l'air souffrant et préoccupé. Le ciel, si brillant pendant la nuit, s'était couvert; un vent violent de nord-ouest passait par rafales, et chassait les nuages amoncelés qui semblaient se perdre derrière les hauteurs boisées du Père-Lachaise. Les officiers se promenaient désœuvrés, causant entre eux, avec l'air de vague ennui de ceux qui accomplissent une corvée obligatoire. Vers quatre heures et un quart, le commissaire de police du quartier, le greffier de la cour impériale, le directeur du dépôt des condamnés, le chef du service de sûreté, l'aumônier visiblement troublé, étaient réunis dans le premier guichet de la prison. Le directeur, le chef de la sûreté, consultaient leur montre; lorsque l'aiguille fut sur quatre heures et demie, ils dirent : Il est temps, et l'on se mit en marche.

On traverse la grande cour, le second guichet, les couloirs bordés de cellules où le bruit des pas a dû réveiller plus d'un détenu, et par un étroit escalier tournant l'on arrive au quartier de l'infirmerie. Un porte-clés en ouvre la porte avec mille précautions pour ne pas troubler à la dernière minute de son sommeil celui qui bientôt va entrer dans la nuit qui ne finit pas. La porte de sa cellule était entrebaillée, on entra; l'homme, couché sur le dos dans son petit lit, paraissait assoupi. Le chef du service de sûreté lui dit : « Votre pourvoi a été rejeté par la cour de cassation, votre recours en grâce n'a point été accueilli, l'heure est venue. » Comme poussé par un ressort qui se détend, il se redressa brusquement et se tint assis, muet, regardant autour de lui, immobile dans sa camisole de force. L'aumônier le saisit dans ses bras, lui donna le baiser de paix et murmura : « Du courage, fiez-vous à la miséricorde divine. » Le chef de la sûreté reprit : « Il faut vous lever. » Sans dire un mot, sans faire un geste qui indiquât, non pas la résistance, mais seulement une velléité d'hésitation, l'homme sortit de son lit. Les gardiens l'habillèrent, non point avec le costume de la prison, mais avec ses propres vêtemens qu'on avait apportés. On lui enleva la camisole de force; quand il vit ses mains nues, il les contempla avec une sorte de sentiment de pitié; elles étaient solides, bien dessinées, aptes aux œuvres de l'adresse et de la force. On eût dit que pour lui elles étaient l'emblème de la vie même, et qu'il pensait : quoi! si tôt! tout va-t-il finir? Lorsqu'on lui eut passé sa chemise, on le fit rentrer dans la camisole, opération lente et cruelle qui prolonge le supplice et ne sert à rien. Pendant tout ce temps, l'aumônier lui parlait à voix basse; l'homme l'écoutait,

mais n'avait pas encore desserré les lèvres. Le visage n'était point décomposé, l'œil était calme, la pâleur n'avait rien d'excessif; l'âme qui habitait ce corps robuste, modelé avec une vigueur élégante et destiné à vivre cent ans, n'éprouvait évidemment ni colère ni révolte; elle était résignée, préparée, et peut-être, malgré l'inévitable angoisse, satisfaite d'être enfin délivrée. Lorsqu'il fut vêtu et chaussé, l'homme fit un imperceptible mouvement de tête qui signifiait : me voilà, marchons! En ce moment, le chef de la sûreté lui dit: « Avez-vous quelque chose à révéler qui puisse éclairer la justice? » Alors et pour la première fois depuis qu'on avait pénétré dans sa cellule, il parla. Il récrimina contre un témoin qu'il accusait de « son malheur, » contre sa propre fille, qui l'avait cruellement chargé pendant l'instruction et les débats. Le prêtre s'approcha, mettant un doigt sur ses lèvres avec un geste de silence, l'entraîna dans un coin, et lui murmura quelques mots à l'oreille. Le malheureux inclinait la tête, mais sans faiblesse; pendant quelques secondes, il ferma les yeux comme pour mieux se pénétrer des paroles qu'il entendait. Tous les assistans étaient silencieux et recueillis. On fit un signe au prêtre, qui comprit. Le condamné, debout, jeta un regard sur sa cellule, et un faible frémissement passa sur ses lèvres serrées; il s'approcha de deux gardiens et leur dit en tendant vers eux ses mains emprisonnées dans les manches fermées de sa camisole: « Adieu, vous avez été bons pour moi, je vous remercie. » L'un d'eux, un jeune homme, se détourna pour cacher ses larmes et ne put répondre; l'autre, un vieillard tout blanc, éclata en sanglots.

On s'écarta devant l'homme, qui prit la tête du cortége, ayant à ses côtés un gardien et l'aumônier. Tous les assistans suivirent. Dès qu'il eut franchi le seuil de son cabanon, il se trouva dans la grande antichambre qui précède les trois cellules spécialement réservées aux condamnés à mort, cellules de lugubre mémoire, où Pianori, Orsini, Verger, La Pommeraye, Philippe, Lemaire, Avinain et tant d'autres ont vécu leurs dernières heures. L'aumônier entraîna rapidement l'homme dans une des cellules entr'ouvertes, et referma la porte sur lui; là, sans doute, en vertu du pouvoir qui lie et délie pour la terre et pour le ciel, il donna l'absolution à celui qui n'avait plus rien à attendre que de Dieu. Il dut lui imposer les mains et prononcer les paroles d'espérance extra-humaine qui font le cœur vaillant et raffermissent les courages près de défaillir. Cela ne dura pas une minute, car les instans étaient comptés; la mort et la justice doivent se rencontrer exactement au rendez-vous qu'elles se donnent. On se remit en marche, on traversa le portique qui longe le petit jardin, où les lilas frissonnaient au souffle de l'aigre brise du matin; on monta l'escalier étroit et tournant. L'homme al-

lait d'un pas ferme et résolu, les épaules resserrées et penchées par la camisole de force, qui le tirait en avant. Dans le corridor des dortoirs, les pas résonnant avec un bruit mat et régulier éveillaient sans doute d'étranges méditations dans l'âme des détenus; on échangeait quelques paroles à voix basse : « Il va bien! — Je ne l'aurais pas cru. — Il ne *planchera pas!* » Quelqu'un regarda sa montre et dit : « Nous sommes en avance. » Au moment de descendre les degrés qui aboutissent dans l'avant-greffe, l'homme se retourna, chercha des yeux le directeur de la prison, et, l'ayant aperçu, lui dit : « Il vous reste quarante-quatre francs à moi, je vous prie de les envoyer à mon frère. — Je les enverrai, répondit le directeur. — J'y peux compter, n'est-ce pas? — Vous pouvez y compter! — Mon fils, pensez à Dieu, » dit le prêtre. On entra dans la petite pièce oblongue qui forme l'avant-greffe. Elle était vide; au milieu, il y avait un tabouret. De lui-même, avec l'abnégation passive et inconsciente d'un mouton qu'on mène à l'abattoir, l'homme s'assit.

La haute stature de l'exécuteur des arrêts de la justice apparut sur le seuil. Il entra, le chapeau à la main, suivi de ses aides, dont l'un portait un tout petit sac en moquette. L'exécuteur regarda l'homme attentivement, le toisa, en fit le tour avec les yeux, et eut un imperceptible signe de tête qui disait : J'en réponds! On commença *la toilette*. Les aides étaient debout derrière le condamné comme pour surveiller ses mouvemens. L'un d'eux, un vieux qui avait des gestes d'une lenteur insupportable, mit le petit sac sur une table, fouilla dans sa poche, y prit une clé, ouvrit le sac, en tira des courroies en buffle blanchi armées de boucles et une paire de ciseaux entourée d'un papier qu'il développa avec précaution. Il s'agenouilla. Son dos courbé, les rides de ses joues pendantes, ses cheveux rares et d'un gris terne contrastaient avec le cou musculeux, la large poitrine, les cheveux bruns et frisés de celui qui subissait ces apprêts funèbres. L'aide lui attacha au-dessus des chevilles deux sangles en forme de bracelets, reliées entre elles par une courroie longue de 30 centimètres; puis on enleva au malheureux la camisole de force. On lui dit de se lever, il se leva; on lui joignit les deux poignets derrière le dos. Un ardillon de boucle lui entra dans la chair, il jeta un cri; son visage, impassible jusque-là, se contracta. Il eut dans les épaules un geste non de colère, mais de vive contrariété, et d'une voix très douce, un peu sourde, il dit : « Ne me faites pas mal, monsieur, je vous en prie; si l'on voit que je souffre, je serai encore plus déshonoré. » Les assistans s'entre-regardèrent, et l'un d'eux dit involontairement : « Ah! c'est bien long! » Ensuite on lui lia les deux bras à la hauteur des biceps, de façon à les maintenir contre le dos et à effacer les épaules; puis on réunit la *ligotte* des jambes à celle des poignets par une longue

courroie. Ainsi attaché, l'homme le plus robuste, le plus violent est neutralisé. La longueur des pas qu'il lui est permis de faire est calculée; elle est inférieure à celle d'un pas normal; s'il essayait de s'échapper ou de résister, à son premier mouvement un peu vif, il tomberait la face en avant. Du reste, qui penserait à fuir dans un moment pareil? Le misérable, vaincu, désagrégé pour ainsi dire, ne se sent-il pas écrasé sous le poids de l'édifice social tout entier?

On le fit rasseoir. L'aide prit les ciseaux; il échancra circulairement la chemise pour mettre à découvert le cou et la naissance des épaules; puis il tailla les cheveux de la nuque, proprement, avec soin, enlevant chaque mèche après l'avoir coupée et la jetant par terre. Pendant ce temps, l'aumônier lisait à demi-voix une prière en français dont quelques mots parvenaient aux assistans : miséricorde infinie, — repentir, — contrition, — qui a souffert, — qui est mort pour nous. — Le malheureux écoutait avec calme; il n'avait pas bronché quand le froid des ciseaux avait touché sa chair. L'aide fit un geste pour indiquer que les préparatifs étaient terminés; le prêtre s'interrompit. L'homme dit alors : « Je prie le monsieur de me couper une mèche de cheveux que M. l'aumônier enverra à mon frère. » L'aide abattit une touffe bouclée prise sur le sommet de la tête et la remit au prêtre, qui la serra dans le livre qu'il tenait à la main. « Où demeure votre frère? » L'homme répondit. L'aumônier entendit mal, l'homme répéta, et, voyant qu'il n'était point compris, dicta lettre à lettre le nom du pays où il fallait adresser ce souvenir d'outre-tombe. La main du prêtre tremblait en écrivant; le condamné, toujours assis, levait des yeux tranquilles sur les personnes qui l'environnaient. Si près de mourir, le vieil homme subsistait, car, de cette voix lente et traînarde qui lui était familière, il accusa encore ceux dont le témoignage lui avait mis le pied sur l'échafaud. L'aumônier se précipita vers lui pour chasser ces pensées mauvaises, le poussa dans l'angle du mur, et lui mit ses lèvres contre l'oreille. L'exécuteur, le chef de la sûreté, le directeur, regardèrent l'heure et échangèrent un coup d'œil : nous avons le temps. L'aumônier avait ramené le malheureux au milieu de la salle, sur le tabouret. Le croira-t-on? il eut une sorte de regard nonchalamment ennuyé, comme s'il trouvait qu'on le faisait trop attendre. Parfois il levait les épaules avec un geste qui semblait vouloir dire : quel malheur! et cherchait dans les yeux fixés sur lui un témoignage de compassion qu'il y rencontrait. L'aumônier tira de sa poche une petite fiole de vin, en versa le contenu dans un verre qu'il appuya aux lèvres du patient. Celui-ci le but lentement, comme boivent les gens du peuple, en le savourant, et dit : « Merci bien. » Il fit un geste instinctif pour s'essuyer la bouche du revers de la main; ses liens l'empêchèrent, une

ébauche de sourire ironique effleura ses lèvres, et il baissa la tête.

Il était cinq heures moins quatre minutes; la prison qui avait gardé le criminel le rendit à la justice, représentée par l'exécuteur. Les aides prirent le malheureux par les coudes pour le soutenir. « Non, dit-il, je marcherai tout seul. » En traversant le vestibule du greffe, il adressa un dernier adieu aux surveillans. A ce moment, l'exécuteur s'empara de lui en saisissant la courroie qui attachait les poignets, prêt à le soutenir s'il s'affaissait, à le pousser s'il reculait. On pénétra dans la cour. La grande porte, dont les verrous étaient tirés, fermait encore toute communication avec l'extérieur; chacun des battans, poussés l'un contre l'autre, était tenu par un gardien. L'homme avançait aussi vite que le permettaient ses entraves; à sa droite, un aide mettait machinalement la main sous son coude; à sa gauche marchait l'aumônier, qui priait à demi-voix. Derrière venaient l'exécuteur, un aide, puis le directeur, le chef de la sûreté, le greffier de la cour impériale, quelques employés de la maison. Des soldats du poste, immobiles et comme consternés, regardaient, bouche béante. L'homme dit à deux reprises différentes : « Vous tous, pardonnez-moi, pardonnez-moi. » On avait dépassé le milieu de la cour; les surveillans qui gardaient la porte l'ouvrirent d'un seul coup, et la guillotine apparut, rouge, sombre, horrible; on ne voyait qu'elle, on eût dit qu'elle remplissait l'horizon. Ce moment-là, tout attendu qu'il soit, semble toujours inopiné, tant l'impression est violente; les plus féroces, les plus endurcis parmi les criminels, — Lemaire, Avinain, — ont un involontaire mouvement de recul; quelques-uns, — La Pommeraye, — sont envahis par une pâleur cadavérique qu'amène une dissolution anticipée; d'autres, — Verger, — semblent mourir subitement et tombent sans force. L'homme jeta un coup d'œil indifférent sur les bois de justice, et, se tournant vers un des assistans qui lui avait témoigné quelque intérêt, il dit : « Je voudrais savoir votre nom. » La personne interpellée entendit mal sans doute, car elle ne répondit pas. L'aumônier lui répéta la question, et ajouta cette phrase d'une naïveté poignante : « Vous avez été bon pour lui, il voudrait conserver votre nom dans son souvenir. » A cet instant, on franchissait la porte. Il y eut un grand murmure dans la foule éloignée; du haut de leurs chevaux, quelques gendarmes se penchèrent pour mieux voir; le pauvre homme et l'aumônier s'arrêtèrent au pied de l'échafaud; celui qui pardonne au nom de la justice divine embrassa celui à qui la justice humaine n'avait point pardonné; le patient baisa le crucifix, et le prêtre s'éloigna rapidement.

L'exécuteur monta les dix marches et resta immobile sur la plateforme, à gauche de la bascule. Dans ses vêtemens noirs, il paraissait gigantesque; un silence profond avait abattu tous les bruits.

L'homme, soutenu par les deux aides, gravit les degrés et se tint droit et raide devant la bascule. Le temps qu'il resta là est appréciable, il avait les yeux fixés devant lui, et n'articula pas une parole. Un des aides enleva d'un brusque mouvement la loque noire qui lui couvrait les épaules, et se plaça à sa droite, debout contre le panier rouge sur le couvercle duquel il posa la main. L'autre courut prendre son poste devant la lunette. L'exécuteur appliqua sa large main sur le dos du patient, le saisit par la courroie qui lie les deux poignets et le poussa en avant. La bascule décrivit un quart de cercle. On entendit deux ou trois cris de femmes; l'exécuteur fit jouer le ressort qui maintient la demi-lune, elle s'abaissa. L'aide prit l'homme par les cheveux, l'exécuteur tourna la poignée qui fait manœuvrer le mouton; le glaive passa comme un éclair noir. Alors il y eut un éclaboussement de choses funèbres : à des intervalles successifs, mais qu'une rapidité vertigineuse rendait simultanés, on vit glisser le couperet, le sang jaillir, la tête bondir dans le panier, le corps y rouler et le large couvercle se rabattre. C'est terrible!

Quatorze secondes, calculées sur une montre à galopeuse, s'étaient écoulées entre le moment où le condamné avait mis le pied sur la première marche et celui où le panier fut fermé. L'exécuteur descendit en courant comme pour fuir l'épouvantable théâtre sur lequel il venait de jouer le principal rôle. La manne est tirée hors de la plate-forme et poussée dans le fourgon qui l'attend au bas de l'échafaud. L'aumônier, revêtu du surplis, est monté dans sa voiture. Deux gendarmes partent au galop le long des murs de la Roquette. Le corbillard, le fiacre du prêtre, les suivent escortés par deux autres gendarmes. La foule s'écarte, et l'on peut voir au milieu d'elle des filles à la mode qui rient et agitent les bras avec des gestes imbéciles. Le cortége poursuit sa route grand train; jamais enterrement n'est si rondement mené. On dirait que la justice et la société se hâtent de cacher l'œuvre qu'elles viennent d'accomplir. Tant qu'on est dans la rue de la Roquette, les gens s'empressent sur le seuil des portes pour voir passer ces choses lugubres; place de la Bastille, boulevard Contrescarpe, place Mazas, on ne sait déjà plus ce que c'est; les gendarmes seuls attirent les regards; ils ont ralenti l'allure de leurs chevaux, et c'est au trot qu'on traverse le pont d'Austerlitz. Quelques volées de cloches lointaines sonnées au-dessus de Paris qui s'éveille semblent un appel aux prières pour celui qui n'a plus rien à démêler avec les hommes. Sur le boulevard de l'Hôpital, des bandes d'ouvriers alertes et causant se rendent à leurs chantiers; quelques-uns s'arrêtent et s'interrogent. Place d'Italie, on comprend qu'on se rapproche du cimetière, les curieux font quelques pas pour suivre les voitures; ils savent ce que le fourgon renferme, et ils voudraient

voir. Route de Choisy, devant une boutique qui porte pour enseigne : *Ici on loue des voiles pour mariage et pour communion*, une femme fait le signe de la croix et s'agenouille; sur la route d'Ivry, tous les cabarets dégorgent leurs buveurs, qui se rangent sur la chaussée; quelques hommes ôtent leur casquette. On demande un dernier effort aux chevaux en sueur, et l'on entre dans le cimetière, dont les portes sont immédiatement refermées.

On traverse des allées pleines de cyprès, où les tombes amoncelées semblent manquer de place et se pressent les unes contre les autres; on franchit une vaste palissade en planches, et l'on pénètre dans la partie réservée aux morts des hôpitaux, de la Morgue et aux suppliciés : c'est *le Champ des navets*. Rien n'est plus désolé : la terre grise et laide est bossuée çà et là; de larges tranchées sont ouvertes et attendent leur proie. Des herbes folles ont poussé, chardons, liserons, chicorées sauvages, ravenelles défleuries, et se moirent au souffle du vent; une poule menait ses poussins à la picorée sur toutes ces tombes. Quelques croix de bois s'élèvent, portant une couronne aux branches. Dans la portion consacrée aux épaves de la Morgue, il y a même un vrai tombeau composé d'une stèle de pierre avec cette inscription : « A une petite fille inconnue âgée de 3 ans environ, témoignage affectueux de quelques âmes charitables; le 9 juin 1866. » Au moment où le fourgon funèbre est arrivé près d'une vaste fosse commune creusée à l'avance, les nuages se sont déchirés, et le soleil a paru. On a mis la manne par terre et on l'a ouverte; la face du mort était violette et avait les yeux fermés. Les gens du métier affirment que la commotion est si rapide qu'elle est instantanée, et la preuve qu'ils en donnent est celle-ci : le cadavre a les yeux ouverts ou fermés selon que le glaive l'a frappé pendant qu'il ouvrait ou fermait les yeux. On enlève au corps les entraves qui lui liaient les jambes, les poignets et les bras; s'il porte quelque vêtement qui ne soit pas absolument hors d'usage, ceux qui l'ont amené s'en emparent, puis on traîne le panier près de la fosse, on le penche, et l'on verse le cadavre, qui tombe avec des mouvemens étranges, sinistres, car il a conservé son élasticité, et il semble faire des gestes que l'absence de tête rend grotesquement horribles (1). Un fossoyeur saute dans le trou, allonge le cadavre dans une attitude qui rassemble les membres; il pose la tête entre les jambes, et tend la pelletée de terre traditionnelle à l'aumônier, qui prie au bord de la fosse. — Le prêtre bénit ce pauvre cadavre abandonné, et s'éloigne très troublé, très ému, après avoir accompli la plus dure, la plus terrible mission de son ministère. Alors un homme vêtu d'une blouse grise, et qui se tenait à quelques pas devant un

(1) On peut remarquer sur le cadavre le même phénomène physique que produit la mort par suspension ou strangulation.

cheval attelé à un fourgon sur lequel on pouvait lire : Faculté de médecine, s'est approché du gardien du cimetière et lui a remis un ordre d'exhumation. Un commissaire de police requis a dressé procès-verbal de cette opération, qui fut facile, car le corps était à peine couvert. Le cadavre a été livré à l'homme en blouse et porté, encore tiède, aux savans qui l'attendaient à l'École pratique.

Cependant, sur la place de la Roquette, les ouvriers charpentiers, aussitôt après l'exécution, se sont emparés de l'échafaud, loin duquel la foule, à demi écoulée, était encore maintenue. A grande eau et sur la place même, ils ont lavé l'instrument de mort; ils ont essuyé le glaive humide, détaché le mouton, abattu les poteaux, dévissé les boulons; en ordre et méthodiquement, ils ont enlevé toutes les pièces une à une, les ont renfermées dans le fourgon, qu'ils ont conduit dans le hangar qui sert de remise à la machine rouge. Les sergens de ville sont alors partis, et des groupes se sont formés devant l'entrée de la Grande-Roquette. Les voitures des maraîchers, retenues à la barrière par des gardes de Paris à cheval, suivent la route qui les conduit aux halles, les boutiques s'ouvrent, la circulation est rétablie, et la place reprend son mouvement accoutumé. Tout le jour, des curieux stationnent sur les trottoirs, et cherchent en vain quelque trace de l'événement de la nuit.

IV.

Tous les condamnés ne meurent pas avec autant de simplicité et de résolution que celui dont j'ai parlé. Verger se roula par terre, lutta, se débattit, et, quand il comprit que rien ne le pouvait sauver, entra dans une décomposition telle et si rapide que la vie parut l'avoir quitté avant qu'il fût mort. Lemaire, qui tuait afin que son nom fût mis dans les journaux, se jeta de lui-même avec frénésie sur la bascule. La Pommeraye, livide et morne, ne dit pas un mot, et il était si affaissé qu'il semblait n'avoir plus conscience de ce qui se passait. Quelques-uns, le peut-on croire? cherchent le *mot de la fin*; ils l'ont trouvé, façonné depuis longtemps et le prononcent à la minute suprême. Avinain, qui insulta l'exécuteur et vomit contre lui des injures qu'on ne peut répéter, en gravissant les degrés, cria aux soldats qui entouraient l'échafaud : « Adieu, enfans de la France; n'avouez jamais, c'est ce qui m'a perdu! » La plupart, dans les longues heures de la cellule, se sont promis d'être fermes, de donner un grand exemple, de faire même quelque chose d'extraordinaire, comme une légende admirée de la population des chiourmes; mais un grand écrasement se fait en eux, l'espérance, qui malgré tout a surnagé, est si brusquement déçue, qu'ils sont énervés du coup;

ils oscillent, ils ont peur, ils sont faibles et prouvent une fois de plus qu'il n'y a rien de commun entre le courage et la violence.

La peine de mort, si fréquente jadis, n'est plus appliquée aujourd'hui que dans des cas pour ainsi dire exceptionnels; il faut que le crime soit particulièrement horrible pour que le jury se résigne à prononcer le verdict fatal et pour que le chef de l'état n'use pas de son droit de grâce. La loi du 28 avril 1832 qui concède aux jurés la faculté de déclarer qu'il y a des circonstances atténuantes, le sentiment personnel des souverains qui depuis 1830 se sont assis sur le trône de France, rendent cette terrible expiation de plus en plus rare. Du reste les excellentes statistiques du ministère de la justice, qui, pour le dire en passant, sont des modèles de méthode et de clarté, fournissent à cet égard des renseignemens du plus haut intérêt. De 1803 à 1825, 6,651 condamnations à mort ont été prononcées; les deux périodes quinquennales les plus chargées sont 1803-1807, 2,094 condamnations; 1816-1820 (époque de réaction royaliste), 1,986. Sur ce nombre de condamnés, combien ont vu commuer leur peine? C'est ce qu'il est impossible de savoir, car nul document n'en témoigne. A partir de 1826, on marche avec certitude. De 1826 à 1830, 554 condamnations, dont 360 suivent leur cours. La révolution de juillet éclate, les circonstances atténuantes permettent d'abaisser la peine d'un ou de deux degrés, immédiatement les chiffres décroissent d'une façon sensible : de 1831 à 1835, 327 condamnations qui n'entraînent que 154 exécutions; de 1836 à 1840, 197 condamnations, 147 exécutions; de 1841 à 1845, 240 condamnations, 178 exécutions; de 1846 à 1850, 245 condamnations, 85 exécutions; de 1851 à 1856, 282 condamnations, 138 exécutions; de 1856 à 1860, 217 condamnations, 120 exécutions; de 1861 à 1865, 108 condamnations, 63 exécutions; de 1866 au 1er janvier 1869, 56 condamnations, 31 exécutions. Ainsi dans les huit dernières années 134 condamnations n'ont été suivies que de 94 exécutions, ce qui ne donne pas 12 par an sur une population évaluée à 38 millions d'habitans. Depuis 1830 jusqu'à nos jours, la cour d'assises de la Seine a prononcé 106 condamnations capitales, dont 49 ont été commuées. Dans une période de quarante ans, l'échafaud n'a donc été dressé que cinquante-sept fois sur nos places publiques. Si l'on pouvait citer en regard de ces chiffres le nombre des malheureux exécutés au siècle dernier, je ne parle et ne veux parler que de justice criminelle, on serait étonné de voir combien la législation, pénétrée par le progrès des mœurs, s'est modifiée et adoucie.

Aujourd'hui on cache les bois de justice, on ne les monte que pendant la nuit, on ne les laisse debout que le temps strictement indispensable; il y a cent ans, le gibet, scellé dans la pierre, tendait son bras sinistre dans nos rues, et semblait toujours attendre le patient.

Il ne se passait pas de semaine, pas de jour peut-être, qu'il ne reçût sa proie; c'était une telle affaire d'habitude qu'on n'y faisait guère attention, si bien que l'exécuteur pouvait dire à un prêtre condamné qu'il menait pendre, et qui s'accrochait en désespéré à l'échelle du gibet : « Allons donc, monsieur l'abbé, vous faites l'enfant! » Mercier, qui raconte le fait dans son *Tableau de Paris*, s'indigne contre le costume de l'exécuteur qui, « poudré, galonné, frisé, en bas de soie, » fait son affreuse besogne aux applaudissemens de la multitude. Il n'aurait rien à reprocher aujourd'hui à celui qui manie le glaive de la justice, car sa tenue est aussi sévère que convenable; mais que dirait-il de ses aides, vêtus de costumes voyans et criards si peu en harmonie avec leurs sombres fonctions? Pourquoi, par respect pour la justice dont ils exécutent les arrêts, ne pas donner à ces hommes qui sont pauvres et mal rétribués un costume uniforme, noir, rappelant celui que portent les appariteurs des pompes funèbres? De plus les aides devraient être jeunes, alertes, vigoureux, afin de ne pas retarder les apprêts, déjà si longs, qui précèdent le supplice.

Certes, depuis 1830 et successivement, on a fait en cette déplorable matière des progrès qu'il serait injuste de méconnaître; mais il en est d'autres que l'humanité exige impérieusement, qu'il est facile d'introduire dans les usages reçus, auxquels il est temps de penser. On a déjà supprimé le trajet de Bicêtre à Paris, la longue attente de sept heures du matin à quatre heures de l'après-midi, la lecture de l'acte judiciaire notifiant le rejet du pourvoi en cassation, le transport du condamné sur une charrette de la Conciergerie à la place de Grève. Il reste encore bien des choses à supprimer. En matière de pénalité, tout ce qui n'est pas rigoureusement indispensable est cruel et doit, à ce seul titre, être impitoyablement exclu de la loi. On réveille le condamné une demi-heure avant le moment fatal; un quart d'heure suffirait amplement à son lever, à la toilette et à l'absolution, qu'une captivité d'un mois, des entretiens fréquens avec l'aumônier, l'ont préparé à recevoir. A quoi bon aussi, lorsque ce misérable est réveillé, lui enlever sa camisole de force pour la lui remettre immédiatement après? Pour sauver une chemise appartenant à l'administration des prisons, motif puéril que le moindre sentiment d'humanité devrait faire rejeter sans discussion. A quoi bon le conduire dans l'avant-greffe pour qu'il y subisse *la toilette?* Cette vieille cérémonie, si pénible et si lente, pouvait avoir sa raison d'être lorsqu'on portait les cheveux longs ou la queue, et que l'action du glaive manié par l'exécuteur même pouvait en être paralysée; mais le poids, la violence irrésistible du couperet actuel la rendent superflue. Si l'on tient absolument à la conserver, comme une tradition reçue des ancêtres, pour-

quoi ne pas l'accomplir dans la cellule même du condamné, afin d'abréger ses angoisses et de le débarrasser plus rapidement de la torture qu'il subit depuis son entrée en prison, car la guillotine est bien plutôt la fin du supplice que le supplice lui-même?

Le sujet est grave et veut qu'on s'y arrête. Refaisons le trajet de la cellule (1) à l'échafaud avec cet homme dont un brusque avertissement a brisé l'énergie et amolli les muscles. Il sort de son cabanon, il traverse une antichambre, une galerie; il gravit vingt-six marches d'un escalier en vrille où deux personnes ne peuvent passer de front qu'avec une extrême difficulté; il parcourt un corridor qui a plus de 100 mètres de longueur; il descend onze marches, puis quinze; il pénètre dans l'avant-greffe, il s'asseoit pour la toilette. Il franchit le vestibule, puis un perron de trois degrés. Il traverse la grande cour de la Roquette, il sort de la prison. Il s'avance encore de dix-sept mètres; enfin il lui faut monter les dix marches qui aboutissent à la plate-forme où la mort l'attend. C'est tout simplement barbare. A quoi bon cette promenade à travers des escaliers et des couloirs? Quatre coups de pioche ouvriraient à côté de la cellule même, dans le mur d'enceinte, une porte par où ce malheureux pourrait être conduit de plain-pied au supplice; ne peut-on, si l'on recule devant cette mesure, le faire passer par les cours intérieures et éviter ces ascensions répétées, quitte à laisser apercevoir le funèbre cortége par les détenus. Pourquoi dix marches à l'échafaud? Pourquoi cette flagrante contradiction? On fait ce qu'on peut, avec raison, pour empêcher le public de voir ce spectacle, et c'est sur une estrade élevée qu'on pousse l'homme que l'on veut dérober à la vue de la foule! On vient d'expédier à Alger une guillotine sans escalier, pourquoi n'en pas faire construire une semblable pour Paris?

Dans la voie des améliorations, en ce qui concerne ces choses redoutables, on n'ira jamais assez loin, et les nations voisines nous ont clairement montré la route qu'il faut suivre. En Prusse, dans une partie des états de l'Allemagne, en Angleterre même, où les usages traditionnels gardent une puissance si persistante, les exécutions capitales ont lieu aujourd'hui à huis clos, dans l'intérieur même des prisons, en présence d'un certain nombre de fonctionnaires, de personnes déléguées, de mandataires de la presse : pu-

(1) On peut être surpris que la Roquette soit si mal aménagée au point de vue des condamnés à mort; cela tient à ce que dans le principe on n'y avait point pensé. C'est le 22 décembre 1836 que cette prison, primitivement désignée sous le nom de *Petit-Bicêtre*, fut constituée *dépôt des condamnés*. Dès 1838 (14 mars), on se plaignait qu'elle ne fût point convenablement disposée pour la garde des détenus frappés de la peine capitale. On remédia comme on put à cet inconvénient, on fit les cellules après coup, isolées des autres quartiers, et c'est ce qui explique, sans le justifier, la longueur du trajet que le malheureux doit faire pour se rendre au lieu du supplice.

blicité suffisante pour donner la dernière consécration aux œuvres de la justice. Que veut-on en conviant la foule à un tel spectacle? La terrifier, lui prouver que la loi judaïque du talion existe encore au XIXe siècle chez un peuple pratiquant une religion dont le fondateur a dit à son apôtre : Remets ton glaive au fourreau, — lui causer une impression profonde et durable? Mais elle sait tout cela, cette foule; que lui importe?.. Il faut bien dire le mot, si pénible qu'il soit, elle vient là pour s'amuser; on y rit, on y boit, on y chante; pour un peu, on y danserait, on y a dansé... Un lendemain de la mi-carême, plus de deux cents masques ont roulé jusqu'à la place de la barrière Saint-Jacques, et ont continué un bal de mascarades devant l'échafaud où deux assassins allaient monter. Est-ce l'exemple qu'on poursuit et qu'on veut donner? L'exemple, il est nul, pour ne pas dire plus. Le 5 août de cette année, Momble, meurtrier d'une femme et d'un enfant, subit sa peine en public, au grand jour; tous les journaux racontent ses derniers momens : le 25 du même mois, Troppmann commence la série de ses forfaits longuement médités.

Dans l'espace restreint de la rue Gerbier et de la rue de la Vacquerie, la foule ne peut rien voir; elle n'atteint pas son but, et la justice manque le sien. Haussés sur la pointe des pieds, gênés par les shakos des soldats, par les tricornes des sergens de ville, par les chevaux de la garde de Paris, par les arbres de la place, cinquante, soixante curieux au plus, peuvent se rendre à peu près compte de ce qui se passe; avec le système actuel, on n'arrive à produire sur cette masse illettrée et corrompue qu'une démoralisation qui est coupable, car elle peut être évitée. On craint, je le sais, que le peuple, ne voyant plus la guillotine dressée publiquement, ne dise qu'on n'a pas donné suite aux arrêts de la justice. Qu'importent de telles rumeurs, et doit-on s'y arrêter? Ce même peuple ne sait-il pas que les condamnés aux galères sont envoyés à la Nouvelle-Calédonie? Qu'est-ce qui lui prouve que cette déportation a lieu en effet? Rien, et nul, pour s'en assurer, n'a demandé, j'imagine, à feuilleter les registres des ministères de la marine et de la justice. Un seul fait est à considérer : la loi doit être exécutée; elle le sera aussi bien dans un préau de prison que sur une place de la ville, et la justice ne périclitera pas, si l'article 26 du code pénal est abrogé. C'est là un progrès que notre état de civilisation réclame énergiquement en attendant le progrès suprême, dont il serait peut-être inopportun de parler aujourd'hui que le pays tout entier vient d'être terrifié par les monstrueux crimes d'un homme qui n'a pas vingt ans encore.

MAXIME DU CAMP.

GUILLAUME TELL

ET

LES TROIS SUISSES

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE.

I. Albert Rilliet, *les Origines de la Confédération suisse*, 1868; 2e édition, 1869. — II. Henri Bordier, *le Grütli et Guillaume Tell*, 1868. — III. Édouard Secrétan, *les Origines de la Confédération*, 1868. — IV. Pierre Vaucher, *Des Traditions relatives aux Origines de la Confédération*, 1868. — V. Hugo Hungerbühler, *Étude critique sur les traditions*, etc., 1869. — VI. J. E. Kopp, *Geschichte der eidgenössischen Bünde*, 1847-1856. — VII. G. de Wyss, *Die Chronik des weissen Buches im Archiv Obwalden*, 1856.

L'historien doit-il être un orateur ou un critique? Voilà une question posée depuis deux ou trois mille ans, et qui ne paraît pas encore tout à fait résolue. Pour beaucoup d'écrivains, le passé est un maître éloquent qui fournit des modèles de vertu, de sagesse et de courage. Si le maître se trompe quelquefois et donne au contraire de mauvais exemples, on tâche d'atténuer ses fautes et ses erreurs. On le regarde comme un père vénérable dont les hontes mêmes doivent rester cachées; malheur à celui qui les découvre! celui-là, fils maudit, sera chassé dans le désert. Il faut avant tout que l'historien soit un galant homme, habile à bien dire, bon citoyen, chaud patriote, croyant obstiné; si quelques doutes l'assiégent, il doit les garder pour lui, de peur d'offenser ou de nuire. Sa méthode est un *credo*. Qu'il ne touche pas aux traditions, même si elles sont fausses : la patrie est bâtie dessus! Ainsi pensent encore beaucoup de gens, oubliant l'injonction faite par Cicéron à l'histoire : « qu'elle se garde

bien d'oser dire quelque chose de faux et de ne point oser dire quelque chose de vrai! » Cicéron était pourtant un orateur. Longtemps avant lui, Thucydide avait écrit : « La plupart des hommes tiennent pour la chose la plus aisée la recherche du vrai, et ils sont toujours prêts à accepter la première tradition venue; mais on fera bien de s'en fier aux preuves que j'ai données, tout insuffisantes qu'elles sont, plutôt que d'ajouter foi à ce qu'ont dit dans leurs chants des poètes enclins à l'exagération, ou dans leurs récits des écrivains plus disposés à plaire aux lecteurs qu'à leur dire la vérité. » Vingt-trois siècles se sont écoulés depuis Thucydide, et la méthode rigoureuse de cet historien n'a repris quelque faveur que de notre temps. C'est aujourd'hui seulement qu'une partie du public, le petit nombre, ose trouver la vérité plus belle que la gloire. Quelques téméraires se décident à descendre, un flambeau à la main, jusque dans les substructions, dans les souterrains mystérieux de l'histoire, au risque d'y mettre le feu. Ils disent aux peuples qui se vantent de leurs ancêtres : Montrez-nous vos titres! On veut bien ne plus regarder les enquêtes historiques comme d'abominables profanations, et il commence à être possible aux gens de bonne foi, plus rares, hélas! que les gens de foi, de porter la main sur le berceau des nations. De là les intéressans travaux que nous allons étudier sur les origines de la confédération helvétique.

Ces origines, il y a cinquante ans, reposaient sur deux légendes plus ou moins adroitement soudées l'une à l'autre : celle des trois Suisses et celle de Guillaume Tell; il était alors dangereux de les contester. Quand Guillimann, historien de la fin du XVIe siècle, conçut le premier quelques doutes sur ces aventures, il se garda bien de le crier sur les toits; il se contenta d'écrire à un de ses amis : « Quant à ce que vous me demandez au sujet de Tell, quoique dans mon livre sur l'ancienne histoire de la Suisse je me sois conformé, en ce qui le concerne, à la tradition vulgaire, je dois dire, après y avoir mûrement réfléchi, que je tiens le tout pour une pure fable, d'autant plus que je n'ai encore pu découvrir un écrivain, une chronique, anciens de plus d'un siècle, qui en fassent mention. Les gens d'Uri ne sont pas d'accord entre eux sur l'endroit où résidait Tell; ils ne peuvent donner aucun renseignement ni sur sa famille ni sur ses descendans, quoique plusieurs autres familles qui remontent à la même époque subsistent encore. »

Quand plus tard, au siècle dernier, Freudenberger osa publier son fameux pamphlet *Guillaume Tell, fable danoise*, cet opuscule fut brûlé publiquement dans Altorf sur l'ordre des magistrats d'Uri; on a même écrit, mais à tort, que l'auteur faillit subir le sort de son livre. Aujourd'hui, grâce à Dieu, les passions sont moins vives; on ne soutient plus les traditions avec des auto-da-fé. Le pro-

fesseur Kopp, de Lucerne, homme de science et de conscience, auquel il n'a manqué, pour compter parmi les maîtres, que les indispensables qualités de l'écrivain, a pu compiler impunément son *Histoire des alliances fédérales*, et bien qu'il renversât dans cet ouvrage compendieux toutes les croyances populaires, il vécut tranquille et mourut honoré. M. Juste Olivier a étudié ici même les premiers travaux de Kopp dans un travail intéressant qui se lit et se discute encore en Suisse (1); mais depuis lors la critique a marché. Grâce aux travaux de M. G. de Wyss et de beaucoup d'autres (J. J. Blumer, Waitz, H. Wartmann, A. Huber, W. Vischer, etc.), la question paraît maintenant résolue en Allemagne et dans la Suisse allemande; Guillaume Tell et même les héros du Grütli n'y trouvent plus parmi les savans que des hommes de peu de foi. Il n'en est pas ainsi dans la Suisse française, où, de 1844 à 1868, aucun écrivain, à notre connaissance, n'avait rien publié sur les origines de la confédération helvétique. L'étude un peu sèche des documens qui avaient renouvelé l'histoire nationale répugnait même aux lettrés, qui trouvaient l'ancienne crédulité plus commode; une douce paresse, décorée du beau nom de patriotisme, s'en tenait volontiers aux saintes traditions. C'est pourquoi l'an dernier, quand ces traditions tombèrent tout à coup, abattues par le livre de M. Albert Rilliet (Rilliet de Candolle), le public fut comme frappé de stupeur. Réveillé en sursaut d'un long sommeil, il se demanda de quel droit on venait déranger ses habitudes. Les poètes s'écrièrent que, lors même que toutes les chartes du monde contesteraient la légende, les rochers se dresseraient pour affirmer l'existence de Guillaume Tell. Cependant le nom de M. Rilliet imposait silence aux clameurs; on avait affaire à un esprit rigoureux qui n'entrait en lice qu'armé jusqu'aux dents et pour frapper de grands coups: critique inflexible qui allait droit au but, sans souci des préjugés, sans pitié pour les illusions, sans respect pour les idoles. De plus on était forcé de reconnaître le mérite exceptionnel de son livre, qui, résumant et complétant les travaux antérieurs sur le même sujet, se distinguait par de rares qualités d'exposition et de composition, par la sagacité de la critique et surtout par la sûreté de la méthode. Avec un pareil guide, nous pouvons nous aventurer à notre tour sans trop de présomption sur les Alpes historiques, défier les glaces et les brouillards. M. Rilliet, qui nie la légende, prévoit deux objections : « comment donc cette légende s'est-elle formée? et que mettrez-vous à la place? » En reproduisant à notre manière les réponses de l'auteur genevois, nous tiendrons les lecteurs au courant du débat. Ils auront ici successi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1844.

vement la critique de l'histoire convenue et la restauration de l'histoire vraie, bien plus belle que l'autre, au moins à notre avis, et bien plus glorieuse pour la Suisse.

I.

Le premier fait qui frappe dans la légende helvétique, c'est qu'elle n'est pas sortie comme les autres de la fantaisie populaire. En général, le peuple se trompe, mais ne se trompe pas tout à fait; il invente volontiers, mais n'invente pas tout; ses imaginations sont des ressouvenances considérablement embellies, quelquefois même, pour imaginer, il n'a pas besoin de se ressouvenir. Il crée du coup, sous l'impression produite par un homme ou par un événement, des prodiges auxquels il croit tout le premier et qui deviennent bientôt des faits historiques. Nous avons vu cela de nos jours et de nos yeux, à Naples, avant l'arrivée de Garibaldi. Les lazzaroni composaient entre eux, sans le vouloir, les hauts faits du héros déjà légendaire : en Amérique, il avait pris tout seul, à la nage et à l'abordage, un vaisseau anglais; à Velletri, il n'avait eu qu'à se montrer sur son cheval blanc pour mettre en fuite Ferdinand II et les Suisses. L'homme de Marsala était invulnérable; les balles s'arrêtaient dans les plis de sa tunique rouge; en se secouant après la bataille, il faisait ruisseler autour de lui des gouttes de plomb. Un matin, on vint nous dire que, parti de Sicile, il était entré la nuit sur sa goëlette jusqu'au milieu du port de Naples, et qu'il s'était emparé de la flotte royale; tout le monde le croyait. Un libre penseur (aujourd'hui député au parlement) s'écria devant nous : « Pourquoi pas? Il serait homme à débarquer sur le sommet du Vésuve. » C'est ainsi que même de nos jours, dans les momens d'enthousiasme, les âmes surexcitées enfantent des merveilles et sont les premières dupes de leurs créations. Il y a dans l'air je ne sais quelle foi contagieuse à qui rien ne paraît impossible; bien plus, nous l'avons constaté vingt fois à cette époque, entre deux ou trois versions du même fait, c'est la plus incroyable qui obtient toujours le plus de crédit. Ceux qui ont vécu à Naples en 1860, avant et après le 7 septembre, ont appris, sans ouvrir un livre, comment naît l'histoire. Si un pareil éblouissement est possible en notre siècle, que devait-ce être dans les temps héroïques où l'exaltation durait? Les miracles étaient alors des aventures quotidiennes; Hercule, Thésée, Samson, Roland, ne paraissaient pas plus invraisemblables que le Garibaldi des Napolitains. Survenait un poète qui recueillait les bruits publics. Les poètes étaient les journalistes des anciens âges. Ils inventaient aussi peut-être, mais avaient-ils besoin d'inventer?

Nous pensons plutôt qu'ils choisissaient, cherchant déjà dans les contes les plus étonnans une sorte de vérité générale, arrêtant les contours du merveilleux, lui donnant une certaine consistance, quelquefois même, quand le poète s'appelait Homère, l'immortalité. C'est ainsi que se sont conservées tant de fantastiques aventures qui charment encore nos rêveries; c'est ainsi que les Niebelungen, le roi Canut, le pieux Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde, Fingal et le Cid ont pris place parmi nos plus jeunes souvenirs. Des ballades pareilles, poétiques rudimens de l'histoire, se retrouvent même en Orient, même chez les sauvages, et Macaulay peut conjecturer non sans droit dans ses *Lays of Rome* que les premiers récits où figurèrent les Romulus, les Horaces, les Tarquins, même Coriolan et Virginie, furent de simples *lais* des anciens Romains. Le moment arrive cependant où la ballade entre dans la chronique, et c'est d'ordinaire un nouveau travail d'épuration. Le poète a choisi, le chroniqueur continue le triage, il écarte le surnaturel autant qu'il le peut faire sans trop blesser les opinions reçues; parlant de temps déjà éloignés et s'adressant aux hommes qui savent lire, il nous montre à la fois, par les concessions qu'il fait à la tradition, par les sacrifices qu'il fait à la vraisemblance, quelle est encore la crédulité et quelle est déjà la culture des lettrés de son siècle. Arrive enfin l'historien, Tite-Live par exemple. Celui-ci choisit encore et de plus disserte; il donne les opinions diverses et commence à douter. Il déclare tout d'abord que les faits les plus anciens sont plutôt ornés de fables poétiques que transmis par des sources pures, et il ajoute : « Je ne veux ni réfuter, ni affirmer. Laissons à l'antiquité le droit de mêler le divin à l'humain pour rendre plus augustes les commencemens des villes; que s'il est permis à un peuple de prendre des dieux pour ses auteurs, c'est au peuple romain. » On voit le geste, Tite-Live est un orateur, comme l'a défini M. Taine. « Élevé bien haut par ces nobles fables, il sent que la poésie seule peut raconter les temps poétiques, et son âme éloquente devient religieuse au spectacle de la religieuse antiquité. » Cependant, encore une fois, il n'affirme pas. Peut-être savait-il la vérité, qu'il n'a pas voulu dire; en tout cas, il avait des doutes, et ces doutes, après lui, devaient grossir de jour en jour. Au temps de Plutarque, on ne croyait déjà plus, et le grand biographe, qui voulait croire, était forcé d'alléguer en faveur des légendes que le hasard devient quelquefois poète et construit des drames admirablement charpentés. Les traditions populaires, de plus en plus limées et réduites par les chroniqueurs, puis par les historiens narrateurs, tombent ensuite aux mains des critiques, des Beaufort, qui commencent la démolition, des Niebuhr enfin, qui

l'achèvent, mais pour reconstruire. Ainsi se fait et se défait un peu partout ce qu'on a ingénieusement appelé « la cristallisation du merveilleux. »

En Suisse, rien de pareil. La légende de Guillaume Tell et celle des trois Suisses ne sont pas reléguées dans les âges fabuleux; la chronologie a commis l'imprudence de leur assigner une date précise, 1308. Or, à cette époque, Dante écrivait déjà *la Divine Comédie*. La Suisse, ou du moins les villes et les bourgades qui devaient composer un jour la confédération helvétique, n'étaient pas des pays ignorés et perdus. On n'était pas non plus en un temps de primitive ignorance où les souvenirs n'auraient pu vivre que par une transmission verbale de génération en génération. Il y avait des couvens, par conséquent des moines qui rédigeaient des chroniques. Il y avait des archives, par conséquent des chartes et des parchemins. Si donc en 1308 les hommes des états forestiers, des Waldstätten (on nommait ainsi les trois premiers cantons confédérés, Uri, Schwyz et Unterwalden) s'étaient comportés en héros, ils auraient trouvé sous leur main, chez eux ou non loin d'eux, des poètes pour chanter leur héroïsme, des lettrés pour l'écrire. Cela est si vrai que sept ans plus tard, en 1315, quand les hommes de Schwyz remportèrent au Morgarten une victoire qui les affranchit à jamais de l'Autriche, il y eut aussitôt trois chroniqueurs, Jean de Victring, Mathias de Neuenbourg et Jean de Winterthur, qui racontèrent la bataille, le dernier avec beaucoup de détails et avec une extrême précision; aucun de ces chroniqueurs n'avait cependant entendu parler de Guillaume Tell ni des trois Suisses. Au moins, à défaut de chroniqueurs, se serait-il trouvé des poètes pour célébrer les hauts faits de ces héros; mais on n'en trouve aucun, avant la seconde moitié du XVe siècle. D'ailleurs les bardes et les trouvères de la Suisse ne ressemblaient guère à ceux des autres pays. M. Louis Étienne a étudié en érudit et en artiste (1) ces rimeurs populaires qui ne se perdaient pas dans les brumes, mais qui, bourgeois ou artisans, celui-ci curé, celui-là garçon de ferme, celle-là vivandière, quelques-uns chanteurs ambulans et gueusant un pour-boire, étaient bien connus, disaient leurs noms, signaient leurs œuvres, et ne racontaient guère que ce qu'ils avaient vu. L'un était à Sempach, l'autre à Morat; leurs *lieder*, plutôt complaintes que ballades, chantaient la bataille de Granson comme on a chanté de nos jours le procès de Fualdès. Ce n'est donc pas chez ces rapsodes d'occasion ou de profession qu'il faut chercher de vagues renseignemens sur les époques anté-littéraires. Ils n'ont célébré Guillaume Tell qu'après les chroniqueurs; la première version du *Tellenlied* (nous le

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1868.

verrons plus loin) est postérieure au *Livre blanc;* la version complète et définitive de cette *chanson* ne paraîtra qu'en 1633, cinquante ans après la mort de l'historien Tschudi, qui avait achevé, arrêté, fixé l'histoire, avant lui douteuse et confuse, du hardi sagittaire. Il résulte de tout cela que la légende ne s'est pas formée en Suisse comme ailleurs. Il ne s'agit pas ici de gestes fabuleux multipliés et grossis d'abord par la fantaisie populaire, adoptés ensuite successivement par la poésie, la chronique et l'histoire, arrangés ainsi peu à peu, adoucis, atténués, réduits de jour en jour, à mesure que diminue la crédulité générale et que grandit l'esprit critique ennemi des héros. Non-seulement ce n'est pas cela, mais c'est tout le contraire. Il s'agit d'un groupe d'anecdotes qui tout à coup, un beau jour, plus d'un siècle et demi après l'époque où elles auraient dû arriver, sortent toutes faites du cerveau d'un homme. Dès lors et de génération en génération, de chronique en chronique, d'histoire en histoire, ces anecdotes, au lieu d'être amoindries, sont accrues, développées, embellies jusqu'au moment où elles prennent leur forme définitive dans le drame de Schiller. La poésie ici n'est donc pas le commencement, c'est le couronnement de la légende. Guillaume Tell finit par devenir le héros d'une idylle tragique; il se transfigure dans une ascension suprême où il disparaît. Voilà ce que nous pouvons prouver pièces en main, grâce au livre de M. Albert Rilliet; cette démonstration n'intéressera pas seulement les Suisses, qui tiennent à contrôler leurs traditions, mais tous les esprits curieux et studieux qui apprendront volontiers, par des exemples nouveaux, « comment on écrit l'histoire. »

Nous disons donc que les récits légendaires vulgarisés dans notre siècle par Schiller et Rossini apparurent pour la première fois vers 1470 dans le manuscrit de Sarnen, connu sous le nom de *Livre blanc* à cause de la reliure. Jusqu'à cette époque, aucun papier public ou privé, aucun écrivain en vers ou en prose ne s'était douté des hommes du Grütli ni de Guillaume Tell; mais le temps, paraît-il, est un grand maître : à mesure qu'on s'éloigne des événemens, la mémoire devient plus riche et plus nette, le passé s'éclaire à distance, et l'âge rafraîchit les souvenirs. L'auteur anonyme du *Livre blanc* savait donc à fond tout ce qu'avaient ignoré ses devanciers. Il savait d'abord qu'un bailli de Sarnen, nommé Landenberg, avait donné l'ordre de ravir les bœufs d'un pauvre homme du Melchi, que le fils du pauvre homme avait blessé l'estafier venu pour exécuter cet ordre inique, sur quoi le bailli, n'ayant pu châtier le fils qui avait pris la fuite, s'était vengé sur le père en lui faisant crever les yeux et en confisquant tous ses biens. Voilà une anecdote qui restera, légèrement modifiée; après l'auteur du *Livre blanc* viendra le chroniqueur Etterlin, qui, par une confusion très excusable, au

lieu de placer la scène dans le domaine du Melchi, la transportera beaucoup plus haut, dans la vallée du Melchthal. Enfin un auteur dramatique (nous le retrouverons plus loin), forcé de baptiser tous ses personnages, assignera au fils du paysan le nom suisse d'Erni, que l'historien Tschudi remplacera plus tard définitivement par le nom allemand d'Arnold, et c'est ainsi qu'Arnold Melchthal vivra éternellement dans toutes les mémoires en dépit de Voltaire, qui a dit que la difficulté de prononcer des noms si respectables devait nuire à leur célébrité. Ce n'est pas tout, les guides montrent maintenant aux touristes, dans la vallée du Melchthal, la place où le bouillant Arnold frappa de son bâton le farouche ravisseur.

Nous revenons au *Livre blanc*. Le chroniqueur anonyme avait trouvé une anecdote pour l'Obwald ou le Haut-Unterwalden; il en fallait une autre pour la partie basse de la vallée. Aussi crut-il savoir que dans le Nidwald, à la même époque, un seigneur qu'il ne nomme pas, mais qui était un franc libertin, voulant séduire la femme d'un paysan, se fit préparer un bain chez elle et entra dans la baignoire où elle lui avait promis de le rejoindre; mais au lieu de la Lucrèce des Alpes, plus sage que celle de Rome, survint le mari, qui tua le seigneur. L'Obwald et le Nidwald étant pourvus, l'auteur du *Livre blanc* devait penser à Schwyz. « Or dans le même temps, dit-il, il y avait à Schwyz un homme qui s'appelait Stoupacher, et il habitait à Steinen de ce côté-ci du pont. Il avait construit une jolie maison de pierre. Alors un Gessler était bailli pour l'empire. Il vint un jour à passer à cheval et il appela Stoupacher; il lui demanda à qui appartenait la jolie demeure. » Stoupacher comprit que Gessler avait envie de l'exproprier; c'est pourquoi, sur l'avis de sa femme, une matrone de bon conseil, il voulut se concerter avec ses amis des pays voisins. Il rencontra juste à point un des Fürsten d'Uri et le fugitif du Melchi dont nous parlions tout à l'heure. D'autres se joignirent à ces derniers, et la troupe grossie forma une ligue; « afin de se défendre contre les seigneurs, ils se rassemblaient de nuit et en secret près du Mytenstein, dans un endroit qui s'appelle *au Rüdli.* » Ce fut la première ébauche de la scène des trois Suisses. L'Obwald, le Nidwald et Schwyz eurent donc chacun leur anecdote, et ces anecdotes furent si heureusement conçues que les impies seigneurs autrichiens (la remarque est de M. Rilliet) se trouvèrent avoir violé en trois points le dixième commandement du décalogue : « tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain... ni son bœuf. »

Cependant Uri avait le droit d'être jaloux; Uri a passé de tout temps et avec raison pour être le berceau de la liberté helvétique. Uri réclamait son anecdote, et l'auteur du *Livre blanc* ne pouvait la lui refuser. A Uri, Guillaume Tell. Tous ceux qui s'occupent de

légendes connaissent depuis plus de cent ans, grâce à Voltaire, la source de celle-ci; c'est une fable danoise. Il est presque inutile de rappeler quel était Tokko, soldat du roi Harold, qui avait beaucoup de rivaux, comment un jour à table il se vanta de pouvoir toucher d'un premier coup de flèche une pomme placée à grande distance sur un bâton, comment les rivaux du soldat rapportèrent cette parole au roi, qui ordonna méchamment qu'une pomme fût mise non sur un bâton, mais sur la tête du propre fils de Tokko. « Si le père ne la touchait pas du premier coup, il devait perdre la vie. Que fit Tokko, forcé d'obéir à cet ordre inique? Ayant tiré de son carquois trois flèches, il frappa avec la première la pomme posée sur la tête de l'enfant. Alors le roi lui ayant demandé pourquoi il avait tiré trois flèches, puisqu'il ne devait en décocher qu'une : — C'était, répondit-il, pour te tuer toi-même, toi qui donnes aux autres des ordres odieux, s'il m'était arrivé de manquer mon premier coup. » Cette légende, — et beaucoup de pays en ont de pareilles, les hypercritiques en font même un mythe arien, — avait été consignée dans l'*Histoire danoise* de Saxo Grammaticus, qui vivait à la fin du XIIe siècle; un abrégé de cette histoire, écrit vers 1430 par un moine allemand nommé Gheismer, avait pu parvenir à l'auteur du *Livre blanc*. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette chronique que l'on trouve la première mention du chapeau hissé par Gessler au bout d'une perche, à Uri, sous les tilleuls. « Or il y avait un brave homme qui s'appelait *le Tall*, lequel s'était engagé aussi par serment avec Stoupacher et ses compagnons, et il passait souvent de ci et de là devant la perche, et il ne voulait pas la saluer. » Gessler fit venir cet impertinent qui se souvenait de Brutus et qui jouait l'idiot pour se justifier, « car, si j'avais de l'esprit, dit-il, je m'appellerais autrement et non pas *le Tall* (le simple, le niais). » Suit l'histoire de la pomme et des deux flèches : il n'y en a plus que deux. Le bailli furieux fait embarquer le Tall sur le lac pour le conduire « dans un endroit où il ne verra plus le soleil ni la lune. » Le vent se lève devant l'Achsen, l'équipage effrayé fait mettre le Tall au gouvernail, et l'archer repousse du pied la barque dans la tempête. Aussitôt après, dans une course effrénée, il franchit les montagnes et descend à Kussnacht, où, embusqué derrière un buisson, dans le chemin creux, son arbalète à la main, il attend Gessler au passage et le tue; puis, en courant, il retourne à Uri par les montagnes. Pendant ce temps, Stoupacher et ses compagnons, réunis non plus au Rüdli, mais au Trenchi, et croissant en nombre, se mirent à brûler les châteaux. « Ils commencèrent par Uri, où le seigneur faisait construire au-dessous de Steg, sur une colline, une tour qu'il voulait nommer Twing-Uri, après quoi ils prirent Swandow et quelques châteaux à Schwyz et à Stanz, entre autres celui de

Rotzberg, qui fut gagné avec l'aide d'une jeune fille; mais le château de Sarnen était si fort, qu'il était malaisé de s'en emparer. Le seigneur de l'endroit était un homme orgueilleux, arrogant et dur. Il taxait les gens à plaisir, et il avait introduit cet usage qu'aux jours de fêtes on lui apportât des cadeaux, chacun selon ce qu'il possédait, veau, brebis ou galette. Alors les conjurés convinrent entre eux qu'à la Noël, où l'on devait lui porter des cadeaux de nouvelle année, ils iraient deux à deux, munis seulement de bâtons, au château, tandis qu'une bande attendrait, cachée dans les aulnes, au-dessous du moulin, qu'une fois maîtres de la porte, les premiers donneraient le signal en sonnant du cor, et que la troupe d'en bas accourrait en toute hâte. Ainsi fut fait. Le jour de Noël, au moment où l'on apportait les cadeaux, le seigneur était à l'église. Lors donc que ceux qui étaient cachés dans les aulnes entendirent le son du cor, ils franchirent au pas de course le ruisseau, grimpèrent le long du ravin jusqu'au château et s'en rendirent maîtres. Le bruit étant venu à l'église, les seigneurs prirent peur, se sauvèrent par la montagne et vidèrent la place. — Après cela les trois pays, unis par leurs sermens secrets, devinrent si forts qu'ils demeurèrent les maîtres et conclurent un pacte qui, jusqu'à présent, leur a bien profité. »

Telles furent les histoires qui jaillirent tout à coup du *Livre blanc* (1). Le Tall n'y occupait encore qu'un rang secondaire à côté des premiers confédérés; mais pour le peuple c'était l'épisode de l'archer qui devait effacer les autres; ce coup de flèche frappait l'imagination bien plus que ne pouvait le faire une rébellion de conservateurs tenant à leurs femmes, à leurs maisons et à leurs bœufs. Aussi voyons-nous l'archer prendre bientôt le pas sur les autres confédérés. C'est lui qui est le seul héros du *Tellenlied*, chanson populaire dont la première version est de 1474. Cette première version, que nous croyons postérieure au *Livre blanc*, malgré l'opinion que paraît soutenir M. Rilliet, ne donne qu'une partie de la légende; mais le Tall y est nommé d'un nom qu'on ne lui enlèvera plus, Wilhelm Tell. — « C'est de la confédération que je veux parler, dit le chansonnier anonyme. — Jamais homme n'a encore entendu rien

(1) A quelle occasion, dans quel intérêt, ces légendes furent-elles inventées? M. Hungerbühler, fortement appuyé par le professeur P. Vaucher, vient de donner une nouvelle réponse à cette question. Vers le milieu du xve siècle, les bourgeois de Zurich, alors alliés de l'Autriche, méprisaient les gens de Schwyz, avec lesquels ils étaient en guerre. Dans leurs chansons diffamatoires, ils les traitaient de misérables « nés pour traire les vaches » et souillés des vices les plus honteux. Le chanoine Hemmerlin, dans un volumineux traité sur la noblesse, inventa contre eux une ethnographie fantastique et les représenta comme de grossiers paysans révoltés contre leurs légitimes seigneurs, les princes de la maison de Habsbourg. Ce serait pour répondre à l'écrit de Hemmerlin, en opposant anecdote à anecdote et fiction à fiction, qu'un érudit anonyme des Waldstätten aurait forgé de toutes pièces le récit inséré quelques années après dans la chronique officielle du *Livre blanc*.

de pareil. — Ils ont singulièrement bien réussi, — ils possèdent une sage et solide alliance. — Je veux vous chanter la véritable origine, comment est née la confédération. — Un noble pays, vrai noyau de la confédération, — est renfermé entre des montagnes, — bien plus sûrement qu'entre des murailles : — c'est là que pour la première fois s'est formée l'alliance; — ils ont sagement mené l'affaire — en un pays qui s'appelle Uri. — Le bailli dit à Guillaume Tell,... » Et la chanson va son train, racontant en style de complainte l'histoire de la pomme. Le coup fait, Tell dit au bailli : — « Si j'avais tué mon enfant, — je te dis la vérité pure, — j'avais en moi l'intention — de te tuer, toi aussi. » — Là-dessus se fait un grand choc — « d'où sortit le premier confédéré. » Et les autres? Que deviennent l'homme du Melchi, le paysan de la baignoire, et Stoupacher? Ils ont disparu; Guillaume Tell, et avec lui son canton d'Uri, qui tenait à la primauté, règne solitairement dans la ballade alpestre.

Cependant plus tard les autres confédérés reparaissent dans diverses chroniques, notamment dans celle de Petermann Etterlin, 1507, et dans un drame en vers écrit en 1525 et publié sous ce titre : « Une jolie pièce représentée à Uri, dans la confédération, sur Guillaume Tell, *leur* concitoyen et le premier confédéré. » L'archer reste pourtant ici le personnage principal; c'est lui qui a tout préparé, tout conduit. Il n'est pas seulement l'homme d'action, il est aussi l'homme de conseil; enfin, loin de ressembler au Tall du *Livre blanc*, il a du sens, de la finesse, le verbe haut et fier. L'unité d'action nécessaire au théâtre associe les légendes, la scène s'éclaircit, la date (1296) est précisée; les personnages, notamment celui du Melchi ou du Melchthal, vaguement désignés jusqu'ici par le lieu de leur naissance, reçoivent un nom qui leur restera. Mais il y a encore dans tout ceci beaucoup d'embarras et de confusion; il est temps que d'habiles mains y viennent mettre un peu d'ordre. Ce sera l'œuvre du pasteur Jean Stumpff, de Bruchsal (1548), et surtout du Glaronnais Égidius Tschudi, « l'Hérodote et le Plutarque suisse. » Ce fut lui qui eut l'honneur d'achever la légende et de la fixer définitivement. Sa chronique, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort (1572), ne devait paraître qu'en 1734; mais longtemps avant cette date elle était connue de tous les narrateurs, qui n'eurent qu'à la réduire ou à la copier. Tschudi était un homme studieux et intelligent qui mettait au-dessus de tout l'intérêt de la patrie. Il écrivait à un de ses amis : « Les états forestiers m'ont prié de raconter avant tout l'origine de la confédération telle qu'ils l'ont fondée. Ils ont particulièrement insisté pour que je m'étendisse sur leurs premières luttes avec l'Autriche, ce que je n'ai pu leur refuser. Aussi ai-je dû bien modifier mon précédent travail et y insérer beaucoup

de choses que j'ai apprises d'eux (environ deux siècles et demi après les événemens). Si Dieu me le permet, ce que je dirai pourra servir à rehausser l'honneur de la confédération, et de chaque canton en particulier, et ne leur causera aucun dommage. » Avec de pareilles préoccupations, il est difficile de rester dans le vrai; mais nous ne voulons pas relever les inexactitudes de l'excellent patriote. Nous transcrirons seulement, pour donner une idée de sa manière, l'anecdote de la baignoire telle qu'il l'a racontée; on verra qu'il s'efforçait d'augmenter la vraisemblance de la tradition par le nombre et la précision des détails. Le Tarquin manqué qui joue ici le vilain rôle est appelé Wolfenschiess; c'est Tschudi qui le premier lui a donné ce nom pour faire plaisir (il l'avoue dans une lettre) à ses amis d'Unterwalden.

« Cette même année (1307), au commencement de l'automne, Wolfenschiess, le bailli du roi qui résidait au château de Rotzberg, dans le Bas-Unterwalden, s'en fut à cheval au couvent d'Engelberg, et le lendemain, comme il en revenait, il rencontra, dans une prairie (1) où elle travaillait, la femme d'un brave paysan appelé Conrad de Boumgarten, qui demeurait à Altzelen. Altzelen est situé dans le Bas-Unterwald, sur la route qui conduit de Stanz à Engelberg, à peu de distance du village de Wolfenschiess, sur une colline.

« Cette femme était extrêmement belle, et le bailli, à la vue de sa beauté, s'enflamma d'une mauvaise passion. Il lui demanda où était son mari. La femme répondit qu'il était parti et ne se trouvait pas à la maison. Il lui demanda quand il devait revenir. La femme, ne soupçonnant pas qu'elle eût rien à craindre pour elle-même, mais redoutant que son mari n'eût commis quelque délit pour lequel le bailli voulait le punir, puisqu'il tenait si fort à savoir où il était (car elle connaissait son caractère impitoyable), la femme répliqua qu'elle croyait que son mari resterait quelques jours absent, mais qu'elle ignorait combien de temps. Elle savait pourtant bien qu'il était au bois, et qu'il reviendrait chez lui à midi. Sur sa réponse, le bailli lui dit : « Femme, je veux entrer avec vous dans votre maison, j'ai quelque chose à vous dire. » La femme eut peur, mais elle n'osa cependant le contredire, et elle entra avec lui dans la maison. Alors il lui commanda de lui préparer un bain, parce qu'il était fatigué de son voyage et tout en sueur. La femme commença à comprendre qu'il ne s'agissait de rien de bon, et elle se prit en son cœur à désirer ardemment que son mari revînt promp-

(1) Dans l'histoire postérieure de Jean de Müller, cette prairie sera « émaillée de fleurs. »

tement du bois, et elle se mit à préparer le bain malgré elle... »

Quelle vive lumière jetée tout à coup sur les faits deux ou trois siècles en arrière, et comme à cette distance les moindres détails, noyés jusqu'ici dans la brume, éclatent en plein soleil! Tschudi n'est pas moins bien renseigné sur Melchthal et Stauffacher; il connaît à fond son Guillaume Tell. Il sait toutes les dates sur le bout du doigt: le chapeau de Gessler fut hissé sur une perche le jour de la Saint-Jacques, c'est-à-dire le 25 juillet 1307. Tell passa devant cette perche le dimanche après la Saint-Othmar, c'est-à-dire le 18 novembre (mais ici Tschudi a mal regardé ses almanachs; ce dimanche, en 1307, tombait au 19 du mois). C'est le 1er janvier 1308 que croulent les premières forteresses; c'est le 7 janvier que les trois cantons concluent une alliance pour dix ans. Tschudi sait tout, il était là; il a entendu le fameux serment et l'a noté sur place; il a été le parrain du Fürst d'Uri, qu'il nomme résolûment Walther; il vous dira l'âge exact du fils de Tell; il a suivi l'archer pas à pas dans son évasion, et se souvient qu'il n'était pas encore tombé de neige sur la montagne; tout cela est précis, possible, probable. « Plus il invente, mieux on le croit, » dit M. Rilliet. Tschudi eut donc l'honneur de fixer la légende, mais il fallut après lui la vulgariser. Ce fut l'œuvre de son ami, Josias Simler, de Zurich, qui publia en latin dès 1576 sa *République des Suisses*, abrégé fort bien fait qui, bientôt traduit en français et en allemand, passa le Rhin et les Alpes. Il ne restait plus qu'à mettre ces récits en beau style et à refaire à la moderne la vénérable construction de Tschudi. Jean de Müller fut l'architecte bien inspiré de cette œuvre décorative.

Cet écrivain possédait toutes les qualités oratoires qui peuvent valoir à un patriote habile et studieux le titre d'historien national. Les Tites-Lives, on le sait, réussissent mieux que les Thucydides, et ceux qui regardent l'histoire comme une branche de l'éloquence l'emportent généralement sur ceux qui la regardent comme une branche de la critique. Jean de Müller, adoptant les procédés de Tschudi, précisa davantage encore les détails; de plus, il soigna la mise en scène. Son Guillaume Tell est décidément né à Burglen, il est devenu le gendre de Walther Fürst et il a deux fils, Guillaume et Walther; il a même acquis avec le temps une postérité qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Gessler est baptisé du nom d'Hermann, et la femme de Stauffacher, trop longtemps anonyme, s'appellera désormais Marguerite Herlobig. L'habitation de cette dame, la maison convoitée par le bailli, est décrite avec soin : « bâtie sur des fondemens en pierre, construite en bois bien ouvragé, percée de fenêtres nombreuses, ornée de noms et de sentences, d'ailleurs spacieuse et brillante, » enfin un de ces grands chalets

comme on en voit encore aujourd'hui. Pour justifier cette description, qui sera reproduite par Schiller, Jean de Müller, consciencieux à sa manière, affirme dans une note que « l'antiquité de cette façon de bâtir est prouvée par Priscus, *Legatio ad Attilam.* » Il ajoute que les fenêtres vitrées étaient déjà connues dans le pays. Il se trompe bien çà et là sur les lieux, mais ne manque jamais de couleur. Quand la barque où se trouvait Guillaume Tell « fut parvenue, dit-il, un peu au-delà du Grütli, le föhn s'élança des gorges du Saint-Gothard avec sa violence ordinaire; le lac étroit soulevait ses ondes furieuses et s'entr'ouvrait, l'abîme grondait, l'écho des montagnes répétait ce grondement effroyable. On rama dans l'angoisse, en longeant les terribles rochers du rivage, jusqu'à l'Axenberg, sur la droite quand on sort d'Uri. » En écrivant ceci, Jean de Müller n'a point fait la réflexion que, si le föhn eût soufflé pendant cette traversée, la barque, qui avait déjà passé le Grütli, n'aurait pu remonter contre le vent jusqu'à la Tellenplatte : elle eût été poussée du côté de Brunnen; mais qu'importe? Le lecteur a frémi. C'est Jean de Müller qui le premier s'est inquiété du paysage; la scène du Grütli, jusqu'ici bien effacée, va rayonner d'un éclat prodigieux, c'est lui qui l'a mise en pleine lumière, et l'on pourrait proclamer qu'il en fut le créateur.

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre, Fürst, Melchthal et Stauffacher amenèrent chacun en ce lieu dix hommes d'honneur de son pays qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent. — En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié; chacun maintiendra d'après le conseil commun le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans les antiques droits de sa liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union. Ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs : les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. — Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Walther Fürst, Werner Stauffacher et Ar-

nold an der Halden du Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail. »

Tout ici est héroïque, et l'on comprend les applaudissemens que reçut Jean de Müller à la cour de Weimar quand on y donna le *Guillaume Tell* de Schiller. L'historien en effet était le collaborateur du poète, et ce dernier n'eut qu'à mettre en vers le grand drame national auquel avait travaillé l'imagination de quatre siècles. Il rendit à la poésie ce qui était à la poésie, et son poème l'emporta sur l'histoire en vraisemblance et en précision. Il commença par achever le décor. Le rideau se lève sur un paysage complet; tout y est, le lac, la prairie, le rocher, la forêt, le glacier; c'est un panaroma des Alpes animé par des *ranz* et des *lieder*. Le pêcheur chante le « sourire » de l'eau qui invite au bain, le berger pleure l'été qui s'en va, les pâturages pleins de soleil, mais se console en pensant au printemps qui doit renaître avec le cri des coucous et le clapotement des sources; le chasseur célèbre les sentiers qui donnent le vertige, les champs de glace où rien ne verdit, la mer de brouillards qui roule à ses pieds, lui cachant les cités des hommes; il ne voit le monde qu'à travers les fissures des nuages, et les campagnes vertes lui apparaissent comme au fond des eaux. Cependant les brebis broutent l'herbe avidement, les chiens grattent la terre, signe de pluie; les poissons sautent haut, le canard plonge, signe de tempête. Jean de Müller n'a qu'un orage, Schiller en a deux; le poète, plus libre que l'historien, peut tout dire. Il n'a jamais vu les Alpes, ou du moins il ne les a vues que par les yeux de sa femme et de Gœthe, son ami; mais il les a étudiées de loin, ardemment rêvées; il les dresse dans les nuages, non-seulement comme un décor de théâtre, mais comme un temple et une forteresse, une acropole de la liberté. Là-haut, pas de servitude; les bœufs même du Melchthal mugissent et donnent des coups de corne quand on veut les ravir. Là-haut, le plein soleil et l'espace ouvert: ni haie, ni mur, « ni poteau menaçant pour indiquer que la place est prise. » Ces derniers mots sont d'un fin montagnard, M. Rambert, qui, dans le drame de Schiller, n'a découvert que deux très petites erreurs topographiques et qui dans le poète ne reconnaît l'étranger qu'à l'abus de la couleur locale, à l'accumulation des détails et à certains étonnemens de nouveau-venu. Trop de remarques sur les vaches et sur les chamois, trop d'escarpemens et de précipices ouverts, trop de chemins en corniche: ces bergers

des Alpes ont des impressions de touristes et paraissent frappés de ce qu'ils n'ont pu voir à Weimar. Dans ses descriptions, Schiller est donc moins Suisse que Jean de Müller; mais peut-être est-il plus historien dans la scène du Grütli. Il n'en a point fait, — à part le décor et l'arc-en-ciel lunaire, — une conspiration d'opéra, un trio composé pour la musique de Rossini; — il en a fait une assemblée nationale, une *Landsgemeinde*. Les représentans du peuple délibèrent; ils nomment un landammann et votent par main levée; ils discutent posément leurs droits, ceux de l'Autriche et ceux de l'empire, et si quelque interrupteur s'emporte, le président lui impose silence au nom du serment prononcé. A l'exception d'un ou deux *frementi*, ces hommes sont tranquilles, d'un tempérament républicain, lents, mais fermes, patiens, tenaces; ils savent attendre, mais ne renonceront jamais à leur idée fixe; ils ont la rudesse, mais la solidité du roc. La scène de Jean de Müller est plus vive, celle de Schiller est plus vraie; en suivant la légende, le poète l'a rapprochée de la réalité; ce qu'il y ajoute est mieux trouvé que l'incident de la pomme. C'est cet incident qui est la partie la moins heureuse du drame, on dirait que Schiller n'admirait pas beaucoup la prouesse de l'archer. Aussi que de précautions pour la rendre possible et pour justifier la fantaisie cruelle de Gessler! Quelle indignation chez la femme de Tell, quand elle reverra plus tard son enfant! « A-t-il pu tirer sur toi? Comment l'a-t-il pu faire? Oh! il n'a pas de cœur! » Et Schiller pensait peut-être comme Hedwige. Ce n'est pas tout, un autre fait embarrassait le poète, le meurtre de Gessler. On a beau rappeler Hercule, Thésée, Samson, — et, plus près de nous, Charlotte Corday, Agesilao Milano, — le meurtre est toujours le meurtre. Ajoutons que la pièce devait être jouée à la cour; comment y faire admirer un homicide commis avec préméditation sur la personne d'un fonctionnaire supérieur? Ici encore le poète a dû redoubler de prévoyance, préparer le coup de longue main, invoquer les précédens de l'homme dans un beau monologue lyrique et ne laisser partir la flèche qu'au moment où Gessler, proférant des menaces contre la Suisse, va pousser son cheval sur le corps d'une femme et de ses enfans. Enfin au cinquième acte, pour couronner ce plaidoyer, Schiller place Guillaume Tell en face d'un vrai parricide, Jean de Habsbourg, et le meurtrier du bailli, pour bien marquer la différence entre les deux crimes, repousse et maudit l'assassin de l'empereur. Voilà bien des efforts pour faire accepter la légende au public; mais ce n'est pas tout encore. Dans la pièce, comme dans la tradition, l'action est double; il y a deux épisodes qui s'accordent assez difficilement, celui de l'archer et celui des trois Suisses; Tell demeure à l'écart, n'en fait qu'à sa tête et ne figure point parmi les conjurés du Grütli. Schiller a tâché d'expliquer cette invraisemblance par le caractère qu'il a donné à

son héros; ici encore il nous paraît plus vrai que Jean de Müller. Le Tell du drame est un rêveur qui n'agit pas comme tout le monde et qui aime l'extraordinaire; c'est l'homme qui va seul, sachant se suffire à lui-même : il répare sa maison avec sa hache et n'a pas besoin du charpentier. Il veut que son fils apprenne à raccommoder son arc et à se passer des autres; il prendrait volontiers pour devise : chacun pour soi! Il refuse d'entrer dans le complot, disant que, dans le naufrage, l'homme seul se tire mieux d'affaire. A ceux qui le veulent enrôler, il répond : « Patience et silence! mes enfans ont besoin de leur père. Restons tranquille chez nous, on laisse en paix les gens paisibles. » Il n'est point né pour les conseils, ne fait pas de discours et parle bref, par sentences; on dirait qu'il répète les inscriptions des chalets. Il ne se croit pas habile homme; il prononcera devant Gessler le fameux mot du *Livre blanc :*

Wär' ich besonnen, hiess' ich nicht der Tell (1).

C'est l'homme d'action, inutile aux endroits où l'on délibère, mais, pour un coup de main, il sera le premier au poste, au poste dangereux, car il aime les aventures; il ne jouit de la vie que lorsqu'il l'expose chaque jour dans un nouveau péril; il se jette les yeux fermés sur le lac en fureur ou dans un précipice pour sauver un homme ou un agneau. Ce chasseur héroïque a besoin de mouvement et d'émotion, il lui faut son arbalète au poing; quand il ne l'a pas, il croit que le bras lui manque; il lui faut le grand air, le plein soleil et quelque opprimé à défendre. Ce caractère, marqué à chaque scène d'un nouveau trait, explique le rôle solitaire de l'homme; à peine esquissé dans la légende, Guillaume Tell n'est vivant que dans Schiller.

Ce n'est donc pas inutilement que cette longue suite de chroniqueurs et d'historiens, l'auteur du *Livre blanc*, l'auteur du *Tellenlied*, Etterlin, Jean Stumpff, Tschudi, Simler, Jean de Müller, ont travaillé à établir sur les bases artificielles de la tradition héroïque le grand édifice fédéral. Ils n'ont point perdu leur temps et leur peine, puisqu'ils ont produit ou inspiré l'œuvre suprême de Schiller; mais, en admirant les hauts faits de l'imagination, ne méprisons point les services ingrats de la critique, et ne lui refusons pas le droit de nous dire toute la vérité, rien que la vérité. L'imagination avait créé la légende, la critique a reconstruit l'histoire, assez glorieuse par elle-même pour se passer du mensonge. C'est cette histoire qu'il nous reste à parcourir rapidement.

(1) Si j'étais avisé, je ne m'appellerais pas Brute.

II.

« C'est, dit M. Rilliet, dans l'étroit espace dont les hauts glaciers du Titlis, du Tödi et des Clarides, les gigantesques dentelures des rochers du Pilate, les croupes verdoyantes du Righi et les pyramides du Mythen circonscrivent l'enceinte qu'est née la confédération suisse, le plus vieil état libre du monde moderne. » Cet étroit espace « ne comprenait même pas en entier le territoire actuel des trois cantons qui, sous le nom d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, figurent les premiers dans les annales des ligues helvétiques. » Ces cantons montueux avaient cependant été peuplés après les autres; on ne retrouve pas dans leurs lacs ces rangées de pieux qui font de l'histoire à leur manière, dénonçant des constructions sur pilotis, habitations primitives de nos premiers aïeux. Les géographes grecs et latins ignoraient la Suisse centrale et le lac des Quatre-Cantons, qu'ils laissaient en blanc sur leurs cartes; ils ne connaissaient point le passage du Saint-Gothard. Les Romains entraient dans le pays des Helvètes, qui ne s'appelait pas encore Helvétie, par les cols qui débouchent dans les vallées du Léman ou des Grisons; « le groupe du centre leur avait paru inaccessible. » Cette solitude des pays forestiers dura jusqu'à l'invasion des Suèves ou Allémans. Ces peuplades « avaient des mœurs de rustres, pour villes des villages, un grossier idiome, mais un vif sentiment de bravoure et de fidélité. » Chasseurs, laboureurs ou bergers, les Allémans chantaient à pleine tête, « entonnant leurs airs avec une voix qui ressemblait aux cris stridens des oiseaux. » Ainsi parle un témoin qui les avait entendus. N'est-ce pas le roucoulement aigu des tyroliennes? Vaincus par Clovis, roi des Francs, soumis plus tard aux souverains d'Austrasie, convertis au christianisme dans la première moitié du VIIe siècle par des missionnaires venus d'Irlande et que conduisait un saint nommé Gall, ils se répandirent au pied des monts en débordant toujours plus loin et plus haut, à mesure que la place manquait sur le terrain plus clément de la plaine; ils pénétrèrent enfin dans ces régions obstruées de forêts (d'où les noms de *Waldstätten*, états forestiers, et de *Waldlüte*, gens des bois), où ils se heurtèrent d'abord contre un rude ennemi, la nature, contre des armées d'arbres énormes serrés les uns sur les autres pour mieux porter le poids du vent; ils durent se frayer des chemins, ouvrir des clairières, défoncer le sol, extirper des racines enchevêtrées sous terre depuis des siècles (d'où le nom fréquent de *Rütli*, *Grütli*, défrichement), guerre incessante, acharnée, mais nécessaire pour assurer aux générations futures le pain quotidien. C'est ainsi que commencent les peuples libres.

Quelques siècles après, les anciens documens nous montrent les

états forestiers soumis à l'organisation féodale, les habitans échelonnés à tous les degrés qui montaient du serf au souverain. Englobés dans « ce vaste et incohérent ensemble » qu'on appelait le saint empire romain, ils dépendaient politiquement de l'empereur, mais juridiquement des Habsbourgs, qui étaient comtes de l'Aargau et du Zurichgau. Or en ce temps-là les hauts seigneurs, grands propriétaires et juges des comtés, présidant les assises des hommes libres, commandant les contingens militaires qu'ils conduisaient à l'empereur, voulaient monter en dignité, perpétuer leurs titres et leurs droits, transformer « leur pouvoir délégué en privilége permanent, » ériger leurs juridictions en souverainetés héréditaires et inamovibles. Ce fut dans les états forestiers la prétention des Habsbourgs, qui, possédant des domaines considérables, les comtés de l'Aar et de Zurich, l'avouerie de la plupart des monastères, étaient, qu'on nous passe l'expression, les marquis de Carabas du pays. Si on les eût laissé faire, ils seraient devenus avec le temps ducs ou grands-ducs de Suisse. Contre de pareils potentats qui avaient tout pour eux, richesse, puissance, la terre et l'épée, le fer et l'or, que pouvaient les paysans des montagnes? Imiter l'exemple des villes, s'associer pour résister, développer leurs corporations en communes, et s'attacher de plus près à l'empereur pour dépendre de lui seul. C'était l'unique moyen d'arrêter l'envahissement des seigneurs, de rester libres ou de le devenir, — libres comme on pouvait l'être alors, c'est-à-dire sous l'aile de l'empire. Voilà ce que firent lentement, patiemment, avec une habileté, une persévérance étonnantes, ces simples gens des bois qui ont conquis leur indépendance avant tous les autres peuples et qui ont su la garder jusqu'à nos jours. Regrette qui voudra la flèche de Tell et les châteaux brûlés, nous préférons mille fois à ces coups de main l'effort soutenu, l'invincible ténacité de tout un peuple qui veut être libre, disons mieux, de trois peuples, car l'histoire a le droit de chanter comme la légende: « Ils étaient là tous trois! » Seulement ces trois Suisses, toujours vivans après plus de cinq siècles, ne s'appelaient pas Fürst, Melchthal et Stauffacher; ils portaient et portent encore des noms qui n'auraient point davantage égayé Voltaire : Uri, Schwyz et Unterwalden.

Uri, appartenant depuis le IXe siècle à un couvent de femmes, fondé par un roi carlovingien, avait droit aux prérogatives, aux immunités des maisons religieuses et des monastères privilégiés. Ses habitans, *fiscalins* pour la plupart, c'est-à-dire serfs du royaume, étaient gens « placides, » mais tenaces, cramponnés à leurs libertés, qu'ils eurent constamment à défendre contre des ennemis nombreux et divers. Ils furent les rochers sur lesquels devait reposer l'Helvétie future. Schwyz en revanche offrait une population d'hommes libres qui étaient venus s'établir au pied du Mythen,

« dans le lieu qui porta primitivement le nom de Suites. » M. Rilliet reconnaît en eux l'esprit d'indépendance des Allémans, « l'impatience de toute usurpation, le goût des coups de main, l'amour de l'égalité, l'esprit d'exclusion porté à ses dernières limites, le sentiment plus vif de son droit que de celui des autres. » Ils comptaient parmi eux peu de serfs appartenant à des couvens ou à des seigneurs, ils avaient l'indépendance civile. Ils détestaient les moines, c'est le trait dominant de leur caractère dès les plus anciens temps. Un monastère de bénédictins se dressait dans leur pays (celui d'Einsiedeln), abrité sous des protections redoutables; les Schwyzois, dès le XIe siècle, osèrent toutefois s'attaquer à cette puissance et disputer violemment les Alpes à ses troupeaux. Schwyz est le plus fougueux, le plus emporté des trois Suisses; c'est lui qui doit se jeter le premier dans la mêlée, vaincre au Morgarten, et mériter de donner son nom à la patrie commune. Unterwalden au contraire demeura dans l'ombre jusqu'au XIIIe siècle : c'était alors l'état le plus éloigné de cette organisation communale où Schwyz et Uri devaient atteindre si rapidement. Partagé en deux vallées indépendantes l'une de l'autre (l'Obwald et le Nidwald, anciennement Sarnon et Stannes), c'était un territoire morcelé entre une foule de seigneuries et de paroisses, un pays de nobles et de vilains. Quel fut donc le lien entre ce canton futur et les deux autres? Ce fut l'ennemi commun, le Habsbourg. Les Habsbourgs étaient comtes du Zurichgau et de l'Aargau, Unterwalden dépendait de ces deux juridictions, Schwyz de la première; en outre ces puissants seigneurs possédaient quantité de titres et de biens dans ces deux cantons et ailleurs, en Alsace, à Lucerne, à Zurich; leur maison grandissait, constamment enrichie par des héritages ou des concessions impériales. Enfin un beau jour ils avaient mis le pied même à Uri, qui ne dépendait que de l'empereur et du couvent de Zurich. De là au pouvoir souverain, il n'y avait qu'un pas facile à franchir; la Suisse fut sur le point d'avoir un maître.

Il n'en fut rien cependant. Le fils rebelle de l'empereur Frédéric II, Henri, roi des Romains, voulait s'assurer le passage du Saint-Gothard, que l'on commençait d'escalader par la vallée de la Reuss : c'était le chemin de l'Italie. A cet effet, en 1231, il racheta du comte Rodolphe tous les hommes établis dans la vallée d'Uri, et il s'engagea dès lors, sous un diplôme d'affranchissement ou d'exemption adressé à leur communauté (*universitas vestra*), à les maintenir perpétuellement dans la domination immédiate de l'empire. Ce fut un acte important d'où sortit la liberté d'Uri et par suite la liberté de la Suisse, car à cette époque il ne s'agissait pas d'émancipation absolue : tous ceux qui étaient compris dans l'empire devaient relever de l'empereur : l'indépendance consistait donc à dé-

pendre de l'empereur seul. Il s'agissait uniquement d'échapper à l'ambition envahissante des grands seigneurs ou des hauts fonctionnaires qui peu à peu, par toute sorte d'empiétemens et de concessions achetées, tendaient à se perpétuer au pouvoir et à fonder des dynasties. Ce fut contre cette effrayante éclosion de souverainetés princières que s'organisa dès lors un peu partout la résistance des communes; mais en Suisse le cri d'alarme ne partit pas des centres, il gronda longuement sur les montagnes, où se formèrent toutes seules des communes rurales, les seules de ce temps-là qui aient pu subsister et qui vivent encore de nos jours. Enfermés dans leurs rochers comme dans des murailles, les simples gens des bois ont su dès le premier moment, par un admirable instinct du droit, se rapprocher, se grouper, se serrer fortement comme les sapins dont ils avaient pris la place, et cette vie publique, encore inconnue presque partout dans notre siècle, ces montagnards illettrés l'ont eue sans interruption depuis six cents ans.

Uri fut donc en Suisse, dès 1231, le premier peuple libre; cependant Schwyz, encore en tutelle, tenait à conquérir le même privilége, et les gens de cette vallée, plus remuans que ceux d'Uri, suivaient d'un œil attentif, pour en tirer profit, les événemens qui se passaient en Europe. Ils s'intéressaient aux luttes entre le sacerdoce et l'empire, entre l'empire et la maison de Habsbourg, ils prenaient parti pour l'empereur, afin d'obtenir de lui qu'il les rendît libres, c'est-à-dire qu'il les fît dépendre de lui seul. L'empereur accordait le diplôme d'affranchissement, quitte à le reprendre ensuite et à replacer les Schwyzois sous les Habsbourgs, quand il se réconciliait avec ceux-ci. Les Schwyzois alors s'insurgeaient, et si bravement, qu'un Habsbourg (Rodolphe le Taciturne), ne se sentant pas assez fort contre ces paysans résolus, appela un jour à son secours les foudres de Rome. Les foudres ne se firent pas attendre; elles tombèrent, le 28 août 1247, sur les Schwyzois et leurs confédérés, ou plutôt à côté d'eux, car ils n'en tinrent aucun compte. Leur pays fut mis en interdit « dans le cas où ils persisteraient à se déclarer pour l'empire et où ils refuseraient de rentrer sous la loi de leur légitime souverain. » Le légitime souverain pour Rome, qui a toujours simplifié dans son intérêt les questions de droit, ce n'était donc pas l'empereur.

Cependant les Hohenstauffen tombèrent, et un Habsbourg, Rodolphe, devint empereur (1273). Ce fut un grand malheur ou du moins un grand danger pour les vallées suisses. Rodolphe pouvait, comme chef de l'empire, disposer de ces vallées en faveur de sa maison. Tout lui appartenait à double titre : ce qui échappait à sa juridiction de comte retombait sous son pouvoir de souverain; il avait réglé l'ancien débat entre sa famille et l'empire en cumulant les

droits de l'une et les droits de l'autre; il avait nom lion. Les petits étaient ses serfs, les grands ses vassaux; il les tenait de plus par les armes. Les premiers Suisses, hardis bergers et adroits chasseurs, faisaient déjà de bons soldats; on en put voir dès 1253 à la solde d'un abbé de Saint-Gall qui guerroyait contre l'évêque de Constance; plus tard, en 1289, au siége de Besançon, dans l'armée du roi Rodolphe, figurèrent 1,500 hommes de Schwyz (parmi lesquels probablement beaucoup de gens des autres vallées) qui firent parler d'eux. Un chroniqueur raconte qu'une partie de ces Schwyzois, « après s'être dévalés dans le camp ennemi, le long de précipices escarpés, comme gens habitués à courir les montagnes, regagnèrent leurs quartiers, chargés de butin. » Grâce à ces services militaires, les Schwyzois obtinrent de Rodolphe plusieurs concessions; ils auraient pu être heureux, n'était l'ambition dynastique de ce prince et surtout son ambition domestique. Possesseur d'un chétif patrimoine, il s'efforçait de l'agrandir au profit de sa famille et au détriment des libres communautés. Ce fut lui qui s'appropria le duché d'Autriche et qui en dota ses enfans; dès lors l'Autriche devint l'ennemi juré des vallées libres. C'est cette puissance nouvelle que les Schwyzois redoutaient dans l'avenir. Sous Rodolphe, qui régna dix-huit ans, ils avaient été protégés ou ménagés; mais l'empereur mort, que ferait son fils, le duc d'Autriche ,et à quels empiétemens ne pouvait-on pas s'attendre, si la toute-puissance impériale se perpétuait dans la dynastie des Habsbourgs? Là était le danger imminent, non-seulement pour Schwyz, mais aussi pour Unterwalden et même pour Uri malgré les droits trois fois reconnus et consacrés des Uraniens, car en ce temps de déchiremens et d'usurpations la raison du plus fort était la meilleure. C'est pourquoi, dès le 1er août 1291, quinze jours seulement après la mort de Rodolphe, les hommes des vallées de Schwyz, d'Uri et de Stanz (ceux de Sarnen ne devaient s'associer aux autres que plus tard) scellèrent une alliance qui dure encore aujourd'hui.

C'est le premier pacte fédéral. Il débute sans phrases, sans déclaration des droits de l'homme. « Au nom de Dieu, amen. C'est veiller à ce qui est honnête et pourvoir à l'utilité de tous que de fonder notre alliance sur des bases de paix et de tranquillité, » voilà tout le préambule, sur quoi les confédérés font savoir à tous que, « considérant la malice des temps, pour mieux se défendre, eux et leur avoir, et pour mieux conserver leurs droits, ils ont promis de s'assister mutuellement, corps et biens, par toute espèce de secours, de conseils et de bons offices, au dedans et au dehors des vallées, de tout leur pouvoir, de tous leurs efforts, contre tous ceux ou chacun de ceux qui feraient peine, injure ou violence à eux tous ou à l'un d'eux. » En tout péril, chaque vallée aidera l'autre à ses frais

jusqu'au bout pour repousser les méchans et venger les outrages. Cette alliance est consacrée par le serment. Voici donc l'ennemi commun (l'Autriche) averti; mais d'autre part nul n'est affranchi de la subordination et des services qu'il doit à son seigneur. Reconnaître le droit de tous, celui des grands comme celui des petits, c'est la condition essentielle de la liberté. Cependant les premiers confédérés s'émancipent; ils déclarent dans leur pacte qu'ils n'accepteront plus de juge qui ait acheté sa charge ou qui ne soit pas du pays. Si quelque dissension naît dans leurs vallées, ils prendront des arbitres chez eux, parmi les plus sages; si l'une des parties repousse le jugement des arbitres, les autres confédérés feront respecter ce jugement. Au meurtrier la mort, à ceux qui lui prêtent secours le bannissement, l'incendiaire sera rayé du nombre des confédérés, ceux qui l'auront accueilli paieront le dommage. Les biens du spoliateur indemniseront la victime; défense de se faire justice en s'emparant des biens d'un débiteur. Chacun doit obéir à son juge; ce juge prononcera des sentences auxquelles les confédérés donneront force de loi.

On le voit, ce pacte n'est pas seulement un traité, c'est un code; les vallées s'affranchissent, même pour les affaires criminelles, de la juridiction des Habsbourgs. Là est la révolte, mais sans violence et sans coups de main. Les premiers confédérés disent tranquillement, après délibération et d'un commun accord : « Ceux-là veulent être nos maîtres parce qu'ils rendent chez nous la justice. Eh bien! c'est nous qui la rendrons désormais. Nous sommes en âge de liberté, nous voulons sortir de tutelle. Nous nous sommes associés pour affirmer nos droits, et nous avons juré que nous les maintiendrons. » Voilà le véritable serment des trois Suisses. Cela s'est fait sans pompe; les clairs de lune, les levers de soleil, les regards attendris, les mains levées au ciel, tout ce qu'on a cru devoir ajouter à la scène en gâte la gravité simple et austère. Il n'y a pas de signatures au bas de cet acte vénérable; qu'importent les hommes et leurs noms? C'est une grande œuvre collective. Ceux qui ont scellé l'alliance s'appelaient Uri, Schwyz et Unterwalden. Voici leur dernier mot : « tous les engagemens ci-dessus stipulés ont été pris dans l'intérêt commun pour durer, si Dieu le veut, à perpétuité. » Et ils ont tenu parole. Six siècles ont passé sur ce pacte sans rompre l'alliance qu'il a consacrée et sans détruire le parchemin où il fut écrit. Voilà l'exacte vérité; elle n'a pas besoin d'ornemens pour être belle.

A la mort de l'empereur Rodolphe, il y eut encore des soulèvemens, des brouilles entre l'empire et les Habsbourgs. Les confédérés en pâtirent. Les Schwyzois, gens avisés, bien que hardis, reprirent leur politique, se déclarèrent pour le nouveau souverain, qui leur rendit la liberté (la mouvance directe de l'empire); mais le terrain

regagné fut reperdu comme la première fois et pour la même cause, l'avénement d'un Habsbourg au trône d'Allemagne. Albert d'Autriche devint empereur (1) et le fut dix ans. Les trois cantons retombèrent alors dans l'état où ils étaient sous Rodolphe. Eurent-ils beaucoup à en souffrir? — Oui, dit la tradition, qui place ici, depuis Tschudi, les histoires des Gessler et des Guillaume Tell. — Non, répond la critique, qui dans tous les papiers et les nombreux récits du temps ne trouve aucune trace ni des méfaits des Habsbourgs ni des prouesses attribuées aux Suisses. Albert était un peu usurier, mais bon prince au fond, chaste, prudent, pacifique, assez clément pour les petits, défenseur des Juifs opprimés, protecteur des villes et de leurs franchises, aliénant ses propres droits pour développer le libre exercice de la justice pénale; nous savons que le souci du bien public lui faisait passer des nuits sans sommeil, qu'il résistait à l'église et craignait Dieu. Qu'y a-t-il de commun entre ce souverain et les Gessler, entre ce règne et l'histoire de la pomme? D'où viennent ces accusations qui n'ont pris naissance que deux siècles après la mort d'Albert? Pourquoi faire tramer aux trois vallées, dans des conciliabules secrets, une alliance déjà scellée ouvertement depuis bien des années? Tout prouve que sous Albert les premiers confédérés se tinrent tranquilles; ce qui occupe les chartes du temps, ce ne sont pas les insurrections d'hommes, ce sont les écroulemens de neiges.

« Qui pourrait dépeindre, s'écrie l'évêque de Constance, les épouvantables ravages causés par les avalanches, qui font trembler la crête des montagnes et le fond des vallées? Descendant avec le fracas du tonnerre du haut des monts, elles bouleversent de fond en comble ce qui leur fait obstacle, ébranlent même la base des montagnes, détruisent tous les êtres vivans placés sur leur passage, et, creusant dans le sol de profonds ravins, rendent où elles sont précipitées tout chemin impossible. » A cela l'empereur répond : « On ne peut méconnaître les dangers que font courir aux habitans de Morschach, quand ils veulent gagner Schwyz, ces avalanches furieuses qu'un orage ou le poids des neiges précipite à l'improviste du haut des monts, et qui, roulant le long de pentes abruptes ou de rochers à pic jusqu'au fond des vallées, écrasent de leur masse tout ce qu'elles rencontrent, font disparaître la trace des chemins, et sont devenues la déplorable cause de la mort inévitable et subite de ceux qui se sont trouvés sur leur passage. » Telles étaient les préoccupations de l'évêque et du roi; quant aux vallées, paix complète; leur sujétion ne paraît point aggravée, les

(1) Nous adoptons cette désignation d'empereur pour rester clair en nous conformant à l'usage; mais on sait que la plupart des chefs de l'empire ici nommés n'étaient en titre que « rois des Romains. »

communautés s'affirment, et leur alliance se fortifie. On trouve toujours à leur tête les hommes qui ont contracté le pacte de 1291. Cependant Albert est assassiné en 1308, et le trône d'Allemagne échappe encore à la maison de Habsbourgs; Henri de Luxembourg est nommé roi des Romains. Que deviendront les états forestiers? Henri VII s'engage d'abord à maintenir et à soutenir les Habsbourgs dans tous leurs droits, mais se refroidit bientôt à l'égard de cette famille trop puissante; les trois vallées, sans perdre de temps, exploitent ces dispositions du souverain. Elles veulent être désormais non-seulement replacées directement sous l'aile de l'empire, mais encore soustraites à tout tribunal séculier siégeant hors de leurs vallées, c'est-à-dire dans les comtés de Zurich et de l'Aar. En d'autres termes, elles demandent non-seulement la sanction de leurs libertés, mais encore leur complet affranchissement de l'Autriche. Henri VII fait droit à la requête, et cette fois les franchises de Schwyz et d'Uri sont étendues aux deux vallées d'Unterwalden. Les Habsbourgs protestent d'abord et se préparent à la lutte, puis bientôt, mieux avisés, se réconcilient avec l'empereur, qui s'engage derechef à les maintenir et à les soutenir dans tous leurs droits. Voici donc en présence deux engagemens, deux diplômes de l'empereur, celui de Constance, qui favorise les états forestiers, et celui de Spire, qui protége les Habsbourgs. Lequel des deux est le bon? Le premier sera-t-il anéanti par l'autre? — Non, cent fois non, répondent les états forestiers (déjà réunis dans les chartes sous le nom commun de *Waldstätten* et gouvernés tous trois par un seul bailli impérial). A ce moment, leur situation est excellente : ils protégent la navigation du lac, ils commandent la route du Saint-Gothard, entretiennent des rapports amicaux avec Lucerne et Zurich; Uri, le canton placide, ménage encore « ses bons amis » les ducs d'Autriche; mais Schwyz, plus fougueux, marche devant, aime les bagarres, maltraite les moines, se fait excommunier par son évêque et en appelle au saint-père, entrant ainsi en rapports directs avec « ces deux moitiés de Dieu, » le pape et l'empereur. Unterwalden suit les autres.

En face de ces peuples unis, serrés, habiles, opiniâtres, qui tiraient parti de tout, que pouvait l'Autriche? Ils ne lui permettaient pas même de dresser chez eux un terrier, c'est-à-dire un inventaire de ses biens. Les Habsbourgs se plaignirent à l'empereur; puis, les plaintes ne servant de rien, ils firent mieux, ils tâchèrent de gagner le souverain par des services. Un des leurs, le duc Léopold, suivit Henri VII à la guerre et s'y comporta si bien qu'au printemps de 1311, pendant le siége de Brescia, il crut pouvoir revendiquer dans une requête formelle les droits et les biens de sa famille, « soit en Alsace, soit à Schwyz, soit à Uri, y compris les hommes libres

habitant ces vallées, soit dans les domaines et les bourgs vulgairement appelés Waldstet. » Henri VII ne repoussa pas cette réclamation, mais provoqua une enquête pour savoir au juste quels étaient dans les petits cantons les droits de l'empire et ceux de la maison d'Autriche, car en réalité c'était une affaire entre la couronne et les Habsbourgs. Henri VII, qui promettait volontiers, s'engagea par écrit à respecter les conclusions de ce rapport; mais il n'eut pas le temps de manquer de parole; il mourut en 1313, et l'enquête ne put avoir lieu. Cependant sa mort dut inquiéter les Suisses. Qui serait empereur à sa place? Peut-être un ami des Habsbourgs, peut-être même un Habsbourg! On sait comment les électeurs tranchèrent la question : au lieu d'un empereur, il y en eut deux, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Les Suisses devaient naturellement s'attacher à Louis de Bavière, mais ils savaient attendre, et ne firent point les premiers pas. Ce fut l'empereur qui vint à eux, leur annonçant « qu'il était prêt à réprimer l'audacieuse arrogance des ducs d'Autriche, qui mettaient en péril le bien public et menaçaient de tout bouleverser. » Les Suisses répondirent en sollicitant l'intervention du souverain, « afin d'être relevés des effets de l'excommunication religieuse et de l'interdit politique que l'abbé d'Einsiedeln, pour se venger de leurs hostilités, avait fait prononcer contre eux. » On le voit, les montagnards ne se donnaient pas sans condition et commençaient par demander; ils réussirent. L'excommunication sera levée par l'évêque de Mayence, l'interdit par l'empereur, qui dans son arrêt consacrera la communauté des trois vallées. Par malheur, il y avait un autre empereur, Frédéric d'Autriche, qui, rendant œil pour œil et arrêt pour arrêt, déclara que les trois vallées appartenaient à sa famille. Ainsi posée, la question ne pouvait être résolue que par les armes. De là cette campagne étonnante, à la fois dramatique et vraie, qui se termina par le combat du Morgarten, ces Thermopyles de la Suisse, mais des Thermopyles où les Schwyzois, ces Spartiates modernes, furent vainqueurs.

On peut lire dans le livre de M. Rilliet l'histoire détaillée et savamment étudiée de cette bataille, ou dans la brochure de M. Bordier le récit naïf d'un contemporain, le moine de Winterthur. On y verra comment le duc Léopold d'Autriche, se chargeant d'exécuter l'arrêt de l'empereur Frédéric, son frère, rassembla une puissante armée, la chevalerie la plus vaillante et la mieux aguerrie, prête à châtier rudement l'insolence des montagnards. Les gentilshommes s'étaient mis en guerre ou plutôt en chasse, emportant avec eux de grosses cordes pour ramener les troupeaux enlevés. Les Schwyzois, abandonnés par leur empereur, qui ne leur envoya pas de secours, n'avaient pour eux qu'une poignée de confédérés et

leurs montagnes. Cependant l'armée du duc — 40,000 hommes, prétend l'exagération des chroniques, — caracolait gaîment, étourdiment le long du lac d'Egeri, quand tout à coup à l'extrémité du lac, au pied du Morgarten, ils s'abattirent éperdus sous une avalanche de troncs d'arbres et de blocs de pierre lancés par des mains invisibles; ils purent croire que la montagne, se défendant toute seule, s'effondrait sur eux. Et après les blocs de pierre et les troncs d'arbres croula subitement une avalanche d'hommes « qui faisaient peur et plaisir à voir, » chaussés de crampons qui les retenaient aux roches, armés de grandes épées qui tranchaient les armures; « ce ne fut pas un combat, ce fut l'égorgement d'un troupeau qu'on mène à l'autel. » Ceux qui ne périrent pas écrasés par les pierres ou massacrés par les hommes furent jetés et engloutis dans le lac. « J'ai vu le duc Léopold, disait un témoin oculaire, revenir sain et sauf de sa personne, mais comme à demi mort de tristesse; on lisait sur ses traits assombris toute l'étendue de ses pertes. » Défaite irréparable en effet : il ne songea même pas à la venger. Les trois cantons renouvelèrent à Brunnen, en l'amplifiant, le pacte de 1291, et reçurent bientôt après dans leur alliance de nouveaux confédérés. La Suisse était faite.

Voilà l'histoire telle que la science l'a reconstruite. N'avions-nous pas le droit de la dire plus belle que la tradition? Ce qui nous frappe dans ce grave récit, ce ne sont plus les oppressions ni les vengeances banales qu'on trouve dans tous les soulèvemens; c'est le pas régulier d'un peuple en marche qui avance lentement, mais toujours, qui sait vouloir, attendre, espérer, persévérer, sans impatience, mais sans défaillance, en dépit des obstacles et des revers; c'est l'irrésistible effort d'une ténacité et d'une résolution qui se changeront aisément en vaillance le jour où ces montagnards, attaqués dans leurs Alpes et se défendant avec elles, s'engageront dans une de ces guerres d'indépendance, les seules qui doivent paraître glorieuses à nos fils. Petits faits, si l'on veut, scène étroite et maigres chicanes quelquefois, « mais tout se relève et s'ennoblit par le sentiment énergique, intelligent et vivace de la liberté. » Il y a donc en cette histoire un enseignement pour les nations qui ont encore besoin de s'affranchir. Elles verront, par l'exemple de ces marcheurs obstinés, qu'on n'atteint point au sommet par des accès de fougue et d'enthousiasme, aussitôt suivis de longs abattemens, et que la durée des succès répond à la durée des efforts. Elles apprendront enfin de ces vieux et simples républicains comment les peuples deviennent et restent libres.

MARC-MONNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1869.

Non, elle n'aura pas été stérile, cette année, dont les dernières et froides heures se confondent avec les bruits à peine apaisés d'une tardive vérification de pouvoirs dans le corps législatif, avec l'enfantement, quelque peu laborieux, d'un ministère premier-né d'un régime nouveau, de cette résurrection libérale dont nous sommes les témoins. Bien des années ont défilé obscurément, sans avoir rien produit ou en ne laissant que des déceptions; d'autres ont été marquées par de grands événemens extérieurs. Celle-ci restera l'année d'une sérieuse et profonde transformation intérieure; elle a vu se dérouler tous ces faits qui s'engendrent par une logique invincible, les élections, le message de juillet, le sénatus-consulte de septembre, une amnistie complète, une instructive expérience de la liberté illimitée de la parole; elle a vu s'accomplir cette révolution, commencée par le pays, secondée et acceptée par ceux qui le représentent, continuée et pratiquement sanctionnée par cette lettre d'il y a trois jours où l'empereur, en chargeant M. Émile Ollivier de former un cabinet, consacre l'intervention du parlement dans la direction des affaires publiques. Le résultat est une situation qui a ses faiblesses sans nul doute, mais qui a aussi sa force propre, sa nouveauté dans l'histoire des métamorphoses politiques de la France.

Que serait-il arrivé si, au lieu de cette transformation pacifique qui s'accomplit, il y avait eu tout de suite une explosion née d'une résistance systématique du gouvernement ou d'une impatience irritée du pays? Nous ne le savons guère. La vérité est que les choses ne se sont point passées ainsi, et ce n'est point à coup sûr le fait le moins curieux que ce complet déplacement de pouvoir s'opérant en quelque sorte régulièrement par une gradation continue. Un chef d'état qui plie, qui se dépouille lui-même de ses prérogatives sous la pression de l'opinion publique, à laquelle il a rendu lui-même l'hommage de dire qu'elle

devait toujours avoir le dernier mot, un pays très ferme quand il s'agit de revendiquer ses libertés et s'arrêtant quand on lui parle de révolutions violentes, c'est là le phénomène absolument nouveau qui s'est produit sous nos yeux. Le pays a voulu la liberté, il n'a pas voulu une révolution : voilà tout le secret de ce qui se passe depuis six mois, voilà ce qui domine la situation, — et en définitive c'est la France qui a eu raison. Est-ce donc que la France ait perdu sa flamme d'autrefois, qu'elle soit devenue sceptique, et qu'elle oublie tout pour s'adonner à ses intérêts matériels? Eh! sans doute il y a un peu de cela, et ceux qui ne le voient pas en sont punis par l'impuissance de leurs déclamations.

La France de 1869 n'est point évidemment la France d'il y a quatre-vingts ans ou même d'il y a quarante ans. La France a une antipathie marquée contre toute révolution violente, parce que depuis un demi-siècle les intérêts se sont immensément accrus, parce que les petits propriétaires se sont indéfiniment multipliés, parce qu'au lieu de cinq cent mille porteurs de titres de rente qu'il y avait il y a vingt ans, il y en a aujourd'hui douze cent mille, dont le plus grand nombre est dans les départemens. La France a peu de goût pour les aventures parce qu'elle travaille, parce qu'elle vit de son intelligence et de son industrie, parce que le travail et les intérêts sont les premières victimes des crises publiques; mais, dans cette antipathie qui s'est manifestée avec une énergie presque imprévue contre les violences révolutionnaires, il y a un sentiment plus élevé. Ce sentiment, c'est que les agitations périodiques qui bouleversent le pays depuis longtemps ont exercé une action profondément démoralisatrice; elles ont été, selon le mot de M. Royer-Collard, « une grande école d'immoralité. » Elles ont altéré les consciences, obscurci les notions les plus simples, si bien que tout naïvement, sans croire rien dire d'extraordinaire, on parle d'un serment comme de la chose la plus légère; on se moque de ceux qui seraient capables de le tenir et encore plus de l'ingénuité de ceux qui hésiteraient à le prêter. La France a surtout compris enfin que toutes les révolutions lui avaient promis la liberté, et qu'aucune ne la lui avait donnée d'une manière durable. Chaque crise nouvelle n'a fait qu'ajouter une maille de plus au réseau des despotismes qui l'enveloppent, de telle sorte que nous sommes un peu moins avancés que le premier jour sur quelques points essentiels. La France s'est dit naturellement alors que l'heure était venue de secouer cette tyrannie corruptrice des fatalités de la force révolutionnaire, que la première question était la liberté, que la seule chose qu'elle n'eût point essayée jusqu'ici, c'était une virile et pacifique revendication sans parti-pris de destruction et de renversement. Elle a été peut-être tout d'abord conduite à cette manière d'agir par nécessité; elle en est venue à s'y attacher par goût et par réflexion, parce qu'elle en a senti la puissance bienfaisante et inévitablement efficace. Voilà ce qui a fait la nouveauté, la force de ce mouvement de 1869,

arrivé aujourd'hui à cette période critique et décisive où il ne s'agit plus de réclamations vagues et de récriminations stériles, mais où il faut mettre la main à l'œuvre pour affermir sans trouble et sans réactions nouvelles ce qu'on a conquis sans violence.

Ce n'est donc pas une situation mauvaise par elle-même, et c'est là justement ce que nous voulions préciser. Elle offre un terrain à la fois très large et nettement défini, où peut se déployer une politique s'inspirant des sentimens mêmes du pays, répondant aux grandes nécessités de cette transformation pacifique; mais cette situation, qu'en fera-t-on? Il faut évidemment, avant tout, éviter de la gaspiller, de la laisser se perdre dans de vagues et irritans débats ou dans des conflits d'ambitions et de vanités. On a malheureusement commencé par l'ensevelir sous un monceau de procédures parlementaires à propos de la vérification des pouvoirs. Pendant tout un mois, nous avons vu défiler les protestations, les contre-protestations, les circulaires, les signatures données, retirées, disputées par les uns et les autres. Dire que cette révision pénible d'une cinquantaine de scrutins vieux de sept mois a été d'un souverain intérêt, ce serait se hasarder beaucoup. Elle pouvait être instructive, elle a fini par fatiguer. Nos députés n'y ont pas songé, ils ont couru plus d'une fois le risque d'être des politiques peu amusans, surtout quand M. Bancel y ajoutait son éloquence sonore et théâtrale, très disproportionnée dans tous les cas avec le sujet. Mieux eût valu de toute manière une sérieuse et forte discussion se concentrant sur deux ou trois questions essentielles, celle des circonscriptions électorales, celle des candidatures officielles, et rejetant dans un juste oubli une multitude de détails subalternes, qui ont le tort de faire le procès du suffrage universel au moins autant que de l'administration et des candidats. Dans ce déluge de minuties et de discours, quatre ou cinq élections ont fait naufrage; d'autres auraient mérité sans nul doute le même sort, et, si une parole aussi vive que juste eût suffi, M. Thiers eût notamment fait casser cette élection de Toulouse où les bizarreries ne manquaient pas, où M. Paul de Rémusat n'a été distancé d'ailleurs par son concurrent que d'un petit nombre de voix. Cela dit, prolonger ces débats, surtout quand l'esprit de parti commençait à s'en mêler, lorsqu'on en venait à condamner ou à innocenter les mêmes faits selon la couleur du candidat mis sur la sellette, c'était prendre la question par le petit bout et perdre son temps, lorsqu'il fallait arriver le plus promptement possible à la seule chose essentielle, la mise en pratique du régime nouveau, la formation d'un gouvernement. C'était là le point capital; le reste n'était plus que d'une importance secondaire, et avait en outre l'inconvénient de faire naître des occasions de dissidence dans des groupes politiques encore assez mal liés. Sous ce rapport, la vérification des pouvoirs a été moins une chose utile qu'un embarras, puisqu'elle n'a servi qu'à obscurcir un peu plus l'état réel des partis en

aggravant d'avance les difficultés d'une œuvre de réorganisation qui ne pouvait commencer qu'après le dernier acte de la révision électorale.

Ce jour-là seulement en effet commençait l'ère nouvelle; il n'y avait plus à reculer, la question se posait nettement pour le chef de l'état aussi bien que pour les hommes engagés dans ce mouvement qui s'accomplit depuis six mois. Ce jour-là, la responsabilité a commencé pour tous, et ce moment venu, il faut l'avouer, l'empereur s'est exécuté avec la correction d'un souverain constitutionnel. La lettre qu'il a écrite à M. Ollivier est l'expression la plus caractéristique de cette révolution qui nous ramène au régime parlementaire. M. Ollivier est chargé de désigner à l'empereur « les personnes qui peuvent former avec lui un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du corps législatif. » Le but est de « faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel. » On a voulu voir dans une autre lettre impériale adressée à M. de Forcade une sorte de correctif de la lettre à M. Ollivier. C'est simplement ignorer les choses. La lettre à M. de Forcade, si nous ne nous trompons, n'a été écrite qu'après coup, peut-être sur l'observation que le congé donné aux anciens ministres sans un seul mot public semblerait assez dur, et dans aucun cas elle ne peut diminuer la signification de la lettre à M. Émile Ollivier. Il faudrait éviter en de pareils momens de se perdre dans des interprétations par trop fines. En définitive, l'empereur a fait son devoir en écrivant sa lettre; il a dégagé sa responsabilité dans la circonstance actuelle, et maintenant, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la responsabilité des hommes du parlement qui est en jeu. Ils sont les premiers intéressés au succès des efforts qui se font aujourd'hui. Chose curieuse cependant, lorsqu'on ne voyait cette crise qu'à distance, les listes ministérielles couraient partout, chaque jour dans les couloirs de la chambre on faisait et on défaisait des cabinets; rien ne semblait plus simple, il ne pouvait y avoir que l'embarras du choix. Depuis que la crise est ouverte, tout est changé, il n'y a plus que des impossibilités. Le centre gauche refuse, et le centre droit a des hésitations. M. Segris ne peut accepter sans M. de Talhouët, qui à son tour ne veut point entrer au pouvoir sans M. Daru et M. Buffet, lesquels de leur côté sont retenus par d'autres scrupules, — si bien que très décidément M. Émile Ollivier éprouve les plus grandes difficultés à former son cabinet, même en gardant quelques-uns des anciens ministres tels que M. Magne, le général Lebœuf, l'amiral Rigault de Genouilly, peut-être aussi M. de Chasseloup-Laubat.

A quoi tiennent ces difficultés? Allons-nous donc avoir sous les yeux une expérience nouvelle de ce que peuvent les tiers-partis? Nous ne doutons certes pas que les hommes à qui on aurait offert une part du pouvoir et qui l'auraient refusée n'aient eu leurs raisons. Malheureusement, et c'est là une vieille histoire, il est trop vrai aussi que par leur nature les tiers-partis sont toujours plus propres à préparer les situa-

tions qu'à les dominer et à les gouverner au moment voulu. Ils se composent habituellement d'hommes honnêtes et agités de toute sorte de perplexités, assez difficiles à vivre selon le mot vulgaire, souvent portés à créer des nuances dans des nuances, — et s'exposant à manquer le coche à l'heure où il passe, lorsqu'il serait le plus utile de se mettre résolûment en voyage. Ce qui est certain, ce qui doit frapper tout esprit clairvoyant, c'est qu'à un moment comme celui où nous sommes le meilleur moyen était de subordonner toutes les considérations secondaires à la nécessité souveraine de fonder un gouvernement, de ne pas se diviser, de rassembler en faisceau toutes ces forces qui se sont beaucoup trop disséminées depuis quelques mois. La meilleure politique en un mot, c'était de prendre le coche en faisant monter avec soi la fortune libérale de la France.

Si M. Émile Ollivier n'a pas été suffisamment autorisé à s'assurer le concours des hommes qui passent pour les chefs du centre gauche, il faut qu'on le sache. Si ces hommes distingués ont été sollicités et n'ont pas cru pouvoir accepter une place dans le ministère qui se prépare, ils ont eu leurs motifs, et quels sont ces motifs? Ce n'est point sans doute une affaire de programmes; ces programmes du centre gauche, du centre droit, on les connaît, et ils ne diffèrent pas assez sensiblement pour être un insurmontable obstable à une fusion, sans compter que le meilleur programme est aujourd'hui la constitution d'un pouvoir né de ce souffle libéral qui s'est réveillé en France. Il faut donc qu'il y ait d'autres raisons. Les chefs du centre gauche auraient craint, dit-on, de se trouver sans garanties en face d'une majorité ancienne, fort disloquée, il est vrai, mais qui, à un instant donné, sur un geste, sur quelque imperceptible coup d'œil, pourrait se recomposer en se dérobant devant eux, et ils auraient voulu tout au moins être armés d'une autorisation éventuelle de dissoudre le parlement. Ces considérations pourraient avoir quelque valeur, si on se trouvait dans des circonstances ordinaires, si le régime constitutionnel était en pleine application depuis quelque temps déjà. Aujourd'hui tout est nouveau, et il faut regarder bien moins à l'apparence qu'au fond des choses. En réalité, ce sont les hommes du centre droit et du centre gauche qui ont créé en partie la situation actuelle, qui sont donc naturellement désignés pour la personnifier ensemble, et s'ils étaient entrés aux affaires d'un commun accord, avec résolution, ils auraient eu la mesure de sécurité qu'ils se seraient garantie à eux-mêmes par la fermeté avec laquelle ils auraient manié le pouvoir. Ils n'auraient eu rien à craindre de la majorité parce que personne n'aurait pu songer à la leur disputer ou à la détourner, parce que, si cette majorité ancienne avait tenté de se reconstituer sous un drapeau de réaction, c'est elle cette fois qui serait allée au devant d'une dissolution inévitable. Il y a des momens où il ne faut pas même avoir l'air de se défier, où il faut marcher, en gardant une suffisante vigilance sans doute,

mais sans trop regarder derrière soi, et notamment sans attendre que toutes les difficultés soient résolues. Des difficultés, il y en aura toujours, elles pourront seulement devenir plus graves faute de cette union qui aurait pu s'accomplir aujourd'hui. Les chefs du centre gauche reviendront-ils sur leur résolution ? — On a semblé jusqu'au dernier moment compter sur un retour de quelques-uns d'entre eux; s'ils persistent à se tenir à l'écart, on ne peut pas se le dissimuler, M. Émile Ollivier se trouvera dès le premier instant dans une position critique, ayant d'un côté une certaine portion du tiers-parti donnant la main à la gauche et de l'autre une fraction de la droite qui un jour ou l'autre peut le mettre dans l'embarras, ne fût-ce que par une abstention calculée. C'est le moment pour M. Émile Ollivier de montrer s'il est un homme d'état fait pour porter sans faiblir la fortune politique qu'il a si patiemment conquise. Ce n'est pas la résolution qui paraît lui manquer; il semble bien décidé à ne pas se laisser décourager par les refus de concours qu'il a essuyés. Aujourd'hui il n'a plus qu'une chose à faire, il n'a plus qu'à se hâter de former son ministère, à se mettre à l'œuvre pour commencer avec l'année nouvelle cette épineuse et délicate entreprise du rétablissement pratique des institutions libres.

A l'heure où cette année s'achève et où se fonde en France un gouvernement nouveau, l'Europe elle-même poursuit son œuvre laborieuse de civilisation et de progrès; elle cherche l'ordre dans une liberté plus étendue, la paix dans une situation générale renouvelée et transformée par les révolutions ou par la conquête. Elle voit passer et se succéder des crises ministérielles comme celles de l'Italie, de l'Autriche, de la Bavière, des conflits locaux comme l'insurrection dalmate, des querelles comme celle qui a menacé un moment de s'envenimer entre le sultan et le vice-roi d'Égypte, de grandes manifestations religieuses comme le concile de Rome. Tout se mêle; les incidens graves n'excluent pas les incidens frivoles. Au premier rang des choses sérieuses est certainement le concile, dont l'inauguration a coïncidé avec la fin de l'année, et qui prépare peut-être à l'année nouvelle plus d'une surprise. Les pères de la foi rassemblés à Rome n'ont rien décidé encore sur les points délicats, ils ne sont pas si pressés. En attendant, on passe des revues de l'armée pontificale dans les jardins de la villa Borghèse, et le pape lui-même ne dédaigne pas de montrer à l'occasion une bonhomie ingénieuse. L'autre jour, recevant nos prêtres français, Pie IX leur racontait une petite histoire qui ne laisse pas d'avoir son prix. C'est l'histoire d'un grand saint, Pierre d'Alcantara, à qui était allé s'adresser, pour lui demander conseil, un vieux marquis espagnol, un de ces hommes qui se plaignent toujours, qui « trouvent que tout le monde est mauvais, que les inférieurs ne sont pas soumis, que les supérieurs ne sont pas habiles, que ceux qui gouvernent la société la gouvernent mal. » Le saint se recueillit, eut recours à la prière, et, après une longue médi-

tation, il fit part à celui qui le consultait du résultat de ses réflexions. Il avait découvert que lui-même, tout saint qu'il était, avait beaucoup à se réformer, que le marquis de son côté n'avait qu'à se réformer également, que ceux qui l'entouraient suivraient sans doute son exemple et que probablement alors les choses iraient mieux, — ce qui revient à dire qu'il faut commencer par se réformer soi-même, avant de vouloir réformer l'univers, selon la prétention si commune de nos jours. A qui pouvait bien songer Pie IX en parlant ainsi à nos prêtres de ceux qui se plaignent toujours et de tout? Ce n'en était pas moins une leçon piquante et imprévue de *self-government* tombant de la bouche d'un pape.

Malheureusement il n'est point avéré que le concile marche dans ce sens, ni même qu'il ait été convoqué précisément pour démontrer la supériorité du *self-government*. L'autorité pontificale au contraire semble procéder de la façon la plus sommaire et la plus absolue dans l'organisation des travaux de l'assemblée. Il est bien évident que toutes les précautions sont prises pour arrêter au passage les controverses épineuses, les propositions importunes. Par une anomalie de plus, au moment même où les prélats viennent de se réunir, le saint-siége, de son autorité propre, « dans la plénitude de son pouvoir apostolique, » publie ou réédite des constitutions qui ne sont rien moins que l'excommunication pure et simple des trois quarts du monde catholique. En effet prenons pour exemple les juridictions ecclésiastiques : elles sont abolies à peu près partout, personne à coup sûr ne songe à les rétablir; voilà donc tout le monde atteint par l'excommunication prononcée de nouveau contre ceux qui les ont supprimées. Si le concile n'a rien à voir dans tout cela, s'il n'est pas chargé de réviser les rapports de l'église et de la société moderne, à quoi bon le réunir? — Il n'est qu'un danger de plus. La question est aujourd'hui, à Rome, non certes entre la liberté et l'absolutisme religieux, mais entre les esprits modérés qui refusent sagement de souscrire à une rupture ouverte avec la société moderne, et ceux qui croient fortifier l'église en l'affermissant dans ses traditions exclusives, en l'anéantissant pour ainsi dire dans l'infaillibilité personnelle du pape érigée en dogme. Cette question décisive, elle n'a point été abordée jusqu'ici; il faut bien y arriver cependant. Tout semble se préparer pour le combat, et quand même les deux cents évêques, qui sont arrivés à Rome avec un certain esprit de modération et de résistance, succomberaient ou céderaient à la pression exercée sur eux, quelle autorité aurait un dogme désavoué d'avance par une minorité d'évêques appartenant aux pays le plus éclairés, combattu par cette force intime qui est dans le mouvement irrésistible d'un siècle? Ce serait peut-être le commencement d'une révolution dans le catholicisme, et les conséquences de cette révolution ne seraient pas moins graves dans les rapports de l'église avec la société civile telle qu'elle est organisée dans la plupart des états européens. Toutes les conditions anciennes se trouveraient changées subitement.

Nous ne méconnaissons pas ce que ces questions religieuses ont toujours de complexe; mais un coup de tête théocratique ne laisserait pas de les simplifier en forçant les gouvernemens à prendre un parti. Nous sommes assez occupés en France aujourd'hui pour être un peu détournés des affaires du concile. Voici cependant que dans le sénat on a déjà demandé à interpeller le gouvernement sur la conduite qu'il se propose de suivre. Il faut d'abord que le gouvernement se reconstitue; et quand il sera reconstitué, que pourra-t-il répondre? Que pourra dire le sénat lui-même en dehors de ce qui a été dit cent fois sur le concordat? On sait bien à Rome que le concordat existe, — et cela n'a pas empêché de mettre en avant cette question redoutable sous la protection même de notre drapeau, qui a été, quoi qu'on en dise, un peu plus efficace pour défendre le saint-siége que l'armée pontificale passée en revue à la villa Borghèse. Il n'y a qu'une chose admirable, c'est la facilité avec laquelle de vieux prêtres soulèvent des problèmes, dont les esprits libres n'ont pas à s'effrayer, mais qui peuvent en définitive conduire par le plus court chemin à une véritable révolution religieuse.

En dehors de cette question toute morale, les autres questions politiques, diplomatiques, qui peuvent troubler plus ou moins la vie européenne, nous laissaient dormir dans cette fin d'année, lorsque tout d'un coup vers le nord s'est fait un léger fracas qui nous a réveillés en sursaut. Ce n'était pas après tout une grosse affaire; c'était un échange de politesses entre le tsar et le roi de Prusse. A l'occasion du jubilé de l'ordre militaire de Saint-George, qui a été célébré à Saint-Pétersbourg avec une certaine ostentation, l'empereur Alexandre a voulu faire à son oncle, le roi Guillaume, la gracieuseté d'une décoration de première classe, et à son tour le roi Guillaume, se piquant d'honneur, s'est hâté de répondre en envoyant à son neveu, l'empereur Alexandre, l'ordre du Mérite de Prusse. Jusque-là rien de mieux; c'est presque aussi innocent qu'une pastorale allemande; mais voici où l'affaire se complique. Les deux souverains ne se sont pas bornés à échanger des plaques plus ou moins ornées de diamans, ils ont échangé des télégrammes, où ils ont invoqué l'un et l'autre, en termes trop identiques pour n'être pas calculés, « le souvenir de cette grande époque, où leurs armées réunies combattaient pour une cause sacrée qui leur était commune. » Cette époque, c'est 1813, et cette cause sacrée, c'est la guerre contre la France. Ce n'est pas tout : à un banquet qui a eu lieu à Berlin, toujours à l'occasion de cette croix de Saint-George, le ministre de Russie, M. d'Oubril, a dit avec insistance qu'il fallait voir dans la distinction conférée au roi de Prusse « un nouveau gage des liens qui existent entre les deux souverains, les deux peuples et les deux armées. »

Que pouvait signifier ce luxe de réminiscences militaires et de témoignages sympathiques? N'était-ce pas le symptôme d'une alliance subitement resserrée, et se produisant au grand jour dans le moment où l'on

y pensait le moins en Europe? Le fait est que cette manifestation assez imprévue n'avait précisément rien d'agréable pour la France, dont on rappelait les désastres, non plus que pour l'Autriche qui a été la dernière à payer les frais de la gloire de l'armée prussienne. A quel propos s'est-on cru obligé de tirer du fourreau tous ces souvenirs, pour un simple échange de cordons? Nous ne voulons rien exagérer; il se peut que l'envoi récent du général Fleury comme ambassadeur en Russie et la réception qu'y a trouvée ce grand-écuyer de l'empereur Napoléon aient donné un peu d'humeur à Berlin; il se peut aussi que de Berlin on ait fait demander à Saint-Pétersbourg ce que tout cela signifiait, et alors l'empereur Alexandre, qui n'a rien à refuser à son oncle Guillaume, lui aura envoyé le cordon, en battant le tambour de 1813 aux oreilles de l'ambassadeur de France. De cette façon nous savons au moins à quoi nous en tenir. Que l'empereur Alexandre et le roi Guillaume n'aient point eu un objet plus précis et plus direct dans tout cela, qu'ils n'aient pas songé surtout à se passer la fantaisie d'une démonstration provocatrice vis-à-vis de la France, c'est on ne peut plus vraisemblable; seulement ils sont allés un peu loin dans leurs effusions, ils ont forcé un peu la note, qui a retenti comme une dissonnance dans l'atmosphère actuelle de l'Europe. Quant à l'alliance de la Russie et de la Prusse, ce serait une bien singulière illusion de croire qu'il était besoin du cordon de Saint-George pour la resserrer. Aux yeux de tous ceux qui veulent voir, elle existe parfaitement et depuis longtemps. Il peut y avoir des diversités d'action ou même des apparences de nuages dans les momens de trêve qui laissent à toutes les politiques une certaine liberté; mais que la question européenne se montre de nouveau, l'alliance reparaît immédiatement. Elle a été plus étroitement nouée en 1863 par l'assistance que la Prusse a prêtée à la Russie dans les affaires de Pologne; elle n'a fait que se confirmer dans les dernières années par l'assistance indirecte que la Russie a prêtée à la Prusse; elle éclaterait demain dans tout son jour si les circonstances devenaient graves. Il ne sert à rien de se méprendre; c'est la double force avec laquelle il faudra compter. Il reste à savoir si pour l'Allemagne elle-même, c'est l'alliance la plus enviable et la plus sûre, si elle n'implique pas pour la politique germanique des dépendances, des déviations, des sacrifices qui dépassent tous les avantages qu'on peut s'en promettre, si enfin, par cette masse compacte et menaçante placée au centre et au nord de l'Europe, elle ne crée pas des chances permanentes de conflit. Voilà la question, et le succès d'ironique incrédulité qui accueille de temps à autre tous les bruits de désarmement prouve assez la méfiance générale, quoique pour le moment rien ne semble menacer la paix du continent.

La paix est donc provisoirement le mot d'ordre universel. Chacun est à ses affaires. L'Angleterre, tranquille spectatrice des tourbillons menaçans ou frivoles qui passent par intervalles à la surface de l'Europe, se

dispose à son œuvre parlementaire qui ne commencera que dans un mois, et d'ici là partis et gouvernement se préparent à la lutte. Pour les tories, qui sont aujourd'hui l'opposition en face du ministère libéral de M. Gladstone, il y a une première question laissée en suspens par la mort de lord Derby. Après la disparition du vaillant et éloquent champion du torysme, qui sera le chef du parti conservateur dans la chambre des pairs? qui prendra parmi les lords ce commandement que M. Disraeli exerce aux communes? il faut que le *leader* dans la chambre haute ait un grand nom, une grande fortune, une aptitude politique suffisante, de l'éloquence, et de plus il faut qu'il puisse s'entendre avec le *leader* du parti dans les communes. On a parlé de lord Salisbury, qui réunit plusieurs des conditions nécessaires; mais lord Salisbury est un grand seigneur peu pliant qui s'accommoderait fort mal avec M. Disraeli. L'héritage de la direction du parti conservateur dans la chambre des pairs semblerait devoir passer naturellement à lord Stanley, devenu aujourd'hui comte de Derby, et qui a été chef du *foreign-office* dans le dernier cabinet de M. Disraeli; lord Stanley, il est vrai, est accusé par les conservateurs intraitables de tendances libérales, et de plus, avec des qualités très sérieuses, très solides, il n'a pas l'éclatante éloquence de son père. Somme toute, c'est lui probablement qui restera le chef des tories dans la chambre des pairs, et qui, de concert avec M. Disraeli, conduira la campagne de l'opposition conservatrice contre le ministère Gladstone. Ce ministère va avoir une rude besogne dans la session prochaine, qui sera particulièrement consacrée à l'Irlande, et qu'on appelle déjà la « session irlandaise. » C'est là en effet la question toujours difficile pour l'Angleterre. On a eu beau faire, on a eu beau accomplir le grand acte de l'abolition de l'église d'état, l'Irlande n'est rien moins que pacifiée; le fenianisme s'agite plus que jamais, les meurtres se succèdent jusque dans les rues de Dublin. Le tout est de savoir si les mesures que prépare aujourd'hui le gouvernement, et qui vont être présentées au parlement pour la réforme du régime agraire, auront une efficacité plus décisive. On en peut douter, à voir toutes ces irritations irlandaises qui se sont manifestées, il y a peu de jours, par l'élection comme membre de la chambre des communes du condamné O'Donoghan et par un récent programme de l'association des fenians d'Amérique. Il n'est pas moins vrai que, dans une année de ministère, M. Gladstone aura donné à l'Irlande plus que celle-ci n'a reçu depuis longtemps, et si toutes les passions ne sont pas désarmées, il n'est point impossible que la masse de la population ne s'apaise par degrés sous l'influence d'une politique si libéralement réparatrice. Pour l'Irlande, c'est le progrès possible dégagé des revendications impossibles en face de la toute-puissante Angleterre.

Où en sont aujourd'hui d'un autre côté l'Italie et l'Espagne? L'Italie est sortie heureusement de la crise ministérielle où elle glissait dès l'ou-

verture du parlement. Un nouveau cabinet s'est formé sous la présidence de M. Lanza, avec M. Sella comme ministre des finances, M. Visconti Venosta comme ministre des affaires étrangères, le général Govone comme ministre de la guerre. Au fond, c'est un cabinet simplement libéral conservateur. Ce qui a déterminé ce changement à Florence, c'est moins une question de politique générale que la question financière, la plus grave il est vrai, la plus dangereuse pour l'Italie. Ce que M. Cambray-Digny, l'ancien ministre des finances, n'a pas pu réaliser, ou ce qu'on ne lui a pas laissé le temps de faire, M. Sella le fera-t-il? Parviendra-t-il à remettre en bon chemin les finances italiennes? Le parlement florentin vient de se donner quelques semaines de vacances, après avoir voté le budget provisoire pour trois mois. Pendant ce temps, M. Sella pourra préparer ses plans et aligner ses chiffres. Il n'aura pas obtenu un médiocre résultat si, même avec des diminutions de dépenses et des augmentations d'impôts, il réduit le déficit à soixante-dix ou quatre-vingt millions. Ce n'est pas là sans doute une victoire des plus éclatantes sur laquelle on puisse s'endormir; c'est du moins un acheminement heureux, un premier gage offert à l'esprit d'ordre et d'économie. Quant à l'Espagne, elle est plus que jamais à la recherche d'un roi, puisque le général Prim lui-même, malgré son assurance, est à peu près obligé aujourd'hui de désespérer de la candidature du duc de Gênes, que le nouveau cabinet italien ne favorisera certainement pas. En attendant, n'ayant rien de mieux à faire, l'assemblée constituante de Madrid passe son temps à instruire un procès rétrospectif contre la reine Isabelle à propos des diamans de la couronne qui auraient disparu. Que sont devenus ces diamans, où sont-ils? On veut le savoir à tout prix; c'est pour le moment le grand problème à Madrid. Nous ne méconnaissons pas l'importance de la question des diamans en Espagne, puisque la question des décorations a fait du bruit en Prusse et en Europe. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'un des premiers orateurs espagnols, un des mieux inspirés, M. Rios-Rosas, montrait un grand et sérieux esprit politique, en refusant de se perdre dans ces détails subalternes, en assurant qu'un pays qui a découronné une reine n'a point à chercher où sont les diamans, qu'une révolution qui dépossède une dynastie ne peut finir par un règlement de comptes ou une querelle de procureur. Le malheur est qu'en étalant toutes les misères monarchiques et en déconsidérant la royauté, l'Espagne ne parvient pas pour cela plus aisément à se donner les allures ou les mœurs républicaines.

Jusqu'ici il n'y a qu'un pays où ces mœurs se déploient dans leur force native, dans leur saine vigueur, c'est la république des États-Unis, et le message que le nouveau président, le général Grant, vient d'adresser au congrès est comme l'expression de cette virilité américaine. Le message du général Grant en effet est un exposé mâle et simple des affaires des États-Unis; il n'y a aucune ornementation inutile, rien pour

l'effet du discours; on y sent seulement un esprit assez tranchant dans sa netteté, une main faite pour le commandement. Le général Grant parle des questions de reconstitution intérieure avec une équité tranquille, — des finances, de la dette nationale et des devoirs qu'elle impose avec une sérieuse honnêteté, des relations de l'union américaine avec les puissances étrangères d'un ton suffisamment fier. Il y a particulièrement, au sujet de l'Angleterre et de la vieille affaire de l'*Alabama* qui n'est pas encore finie, quelques phrases d'une fermeté singulière, attestant la résolution de n'accepter que des arrangemens où les susceptibilités américaines trouveront leur compte. C'est un vieux legs de la guerre de la sécession, et le général Grant en parle de l'accent d'un homme qui tient à sauvegarder l'honneur de cette guerre. Ce que le général Grant dit de la France à propos de quelques difficultés relatives au câble transatlantique n'est pas moins net. Le nouveau président des États-Unis fait tenir à son pays un langage à la hauteur de ses destinées.

Il y a dans ce message une indication d'une tout autre nature qui n'est point sans intérêt pour nous. Chose curieuse! au moment où tous les protectionistes de France se coalisent et s'agitent contre la liberté commerciale, les États-Unis, dont on a souvent invoqué l'exemple, semblent de leur côté abandonner les tarifs exagérés auxquels ils avaient eu recours il y a quelques années, soit dans une intention fiscale, soit pour favoriser leur industrie nationale; ils reviennent sur leurs pas. Le général Grant propose de diminuer les droits à l'importation d'une somme de 60 ou 80 millions, en annonçant de nouvelles réductions d'année en année. C'est justement la conclusion à laquelle arrivait il y a quelques mois déjà le commissaire spécial du revenu, M. Wells, qui dans un rapport représentait le tarif Morill comme « nuisible, destructif de l'activité nationale, et ne donnant pas à l'industrie américaine ce stimulant et cette protection qu'on déclare être ses principaux mérites. » Ce sont toujours, on le voit, les mêmes argumens en Amérique et en France. Le gouvernement du général Grant ne propose pas sans doute une brusque révolution; mais il se met en chemin et procède par des dégrèvemens successifs. Toute la question est de savoir si, au moment où les États-Unis retournent vers la liberté, la France doit revenir vers le régime de la protection commerciale. C'est une lumière de plus dans les discussions qui vont bientôt s'engager parmi nous. CH. DE MAZADE.

LA CRISE MINISTÉRIELLE A VIENNE.

« Nous sommes toujours au même point, à l'état de *douce anarchie,* » disait naguère, dans une conversation intime, un homme politique de Vienne. Le mot est d'une piquante justesse, et les événemens de ce mois lui donnent une illustration toute nouvelle. Depuis le commencement de décembre en effet, cette anarchie chronique s'accentue plus

fortement, sans rien perdre toutefois de son indolence et de ses alanguissemens un peu pédantesques. On était à la veille d'une nouvelle session législative, et l'empereur François-Joseph revenait dans ses états après son voyage en Orient. Les ministres, réunis en conseil, élaborèrent, non sans peine, le discours du trône, et l'empereur, en souverain constitutionnel, le prononça solennellement à l'ouverture du *Reichsrath*. Cependant, le lendemain même, les ministres s'aperçurent qu'ils n'étaient d'accord ni sur le sens, ni sur la portée de cette harangue officielle. Cinq membres du cabinet cisleithan adressèrent alors un *mémoire* à l'empereur : ils y traçaient un programme de gouvernement (un programme après le discours du trône!) et offraient leur démission, si leurs idées ne devaient point être agréées. Les trois autres membres du cabinet aimèrent mieux offrir leur démission sans phrase et sans mémoire, et mettre ainsi leurs collègues au défi d'exécuter un programme impossible. Le dissentiment devint public et la dignité du gouvernement y gagna peu, l'on s'en doute. Interpellés au sein d'une commission du *Reichsrath* sur l'insurrection qui sévit dans une des provinces de l'empire, en Dalmatie, le ministre de l'intérieur renvoyait ingénument les curieux au président du conseil « comme préposé tout spécialement à la défense du pays. » De son côté, le président du conseil ne s'est pas fait faute de rejeter sur son collègue de l'intérieur la responsabilité de la déplorable conduite tenue par le gouvernement en face de la « grande démonstration ouvrière. » Cette démonstration avait eu lieu en violation flagrante de la loi, au mépris des autorités et du respect dû à la représentation du pays. Trente mille « travailleurs, » en grande partie composés d'étrangers (des Suisses et des Prussiens) et conduits par un agitateur venu de Berlin, s'étaient donné rendez-vous à la porte du parlement, le jour même de l'ouverture du *Reichsrath*. Une pétition monstre fut présentée qui, entre autres choses, demandait l'abolition de l'armée, et contenait au surplus la menace que les travailleurs reviendraient « en plus grand nombre et aviseraient aux moyens, » si leurs justes griefs demeuraient sans satisfaction. Le gouvernement ne fit rien pour prévenir cette audacieuse infraction aux lois, et, au lieu de renvoyer les meneurs à Berlin et à Berne, il eut même la bonhomie d'accepter de leurs mains la pétition pour en délibérer! Sur ces entrefaites se leva le soleil du 21 décembre, jour anniversaire de la proclamation de la constitution. A entendre les journaux allemands de Vienne et les ministres ultra-allemands du cabinet cisleithan, cette constitution, qui ne date que de deux ans, a déjà poussé des racines indestructibles dans le pays, elle est le palladium de l'Autriche, elle fait le bonheur et la joie de ses peuples; y changer une virgule serait la ruine de la monarchie. Journaux et ministres s'accordèrent cependant pour ne point fêter ce glorieux anniversaire, et pour déconseiller toute manifestation joyeuse : comme certaine divinité du monde antique, la

constitution du 21 décembre devait être adorée sans qu'on prononçât son nom. C'est qu'en effet cette charte de 1867 est loin de plaire à la grande majorité des pays cisleithans, et qu'en célébrant l'anniversaire on aurait provoqué infailliblement des contre-manifestations formidables dans toutes les provinces slaves de l'empire. Le silence des peuples fut cette fois la leçon d'une constitution. Le *Reichsrath*, lui aussi, aima mieux se recueillir en prenant des vacances de Noël, et à l'heure qu'il est la « douce anarchie » reçoit bénignement les félicitations du nouvel an. Les ministres continuent à se renvoyer réciproquement leurs portefeuilles; les « travailleurs » continuent d'organiser leur paresse, et les plaisantins de Vienne, confondant à dessein les genres, ont fini par appeler du nom de *grève ministérielle* la récente crise de leur régime parlementaire.

La crise, à vrai dire, n'est point tout à fait récente, elle date de loin, elle a son origine dans la manière même dont fut établi le régime parlementaire en 1867. Pour l'expliquer, il faut remonter jusqu'à cette catastrophe de Sadowa qui a définitivement englouti l'ancien ordre de choses créé par MM. de Bach et de Schmerling et donné naissance au nouvel empire austro-hongrois. Appelé à l'œuvre difficile de réorganiser la monarchie après une calamité effroyable, — « placé devant une caisse vide et sommé de faire des affaires, » comme dit alors un fin diplomate, — M. de Beust reconnut très judicieusement la nécessité d'un accord complet avec la Hongrie, et dirigea aussitôt vers ce but tous ses efforts. Le royaume de saint Étienne fut réintégré dans son droit historique et les fils d'Arpad recueillirent, aux applaudissemens du monde entier, les fruits de leur conduite ferme, légale et constitutionnelle. Ce qu'il faut encore plus admirer, c'est que les Magyars ne se sont pas laissé aveugler par leur triomphe à peine espéré; ils ont profité des leçons de la fatale année 1848, et, devenus libres, ils ont su être justes. Le royaume de Hongrie est à son tour une Autriche bigarrée et polyglotte : il renferme dans son sein des races diverses et des provinces ayant le vif sentiment de leur ancienne autonomie. Le parti Deák tint compte de cette situation; il accorda loyalement l'exercice de ses antiques droits au royaume de Croatie et à la diète d'Agram, ne réservant pour la diète de Pesth que les affaires véritablement communes; enfin par une « loi des nationalités » largement conçue et sincèrement pratiquée, il donna toute satisfaction, en matière de culte, d'instruction et de justice, aux habitans des pays d'au-delà de la Leitha qui ne parlent pas la langue magyare. Malgré certains tiraillemens qui persistent et persisteront longtemps encore, le parlement de Pesth peut à bon droit se dire la fidèle représentation de tous les peuples réunis sous la couronne de saint Étienne.

Il n'en est pas de même, par malheur, du *Reichsrath* de Vienne. Dans les pays situés de ce côté de la Leitha, le génie oppresseur des Alle-

mands et l'esprit peu politique des Slaves ont travaillé comme à plaisir, depuis 1867, à créer un état de choses impossible, à perpétuer une anarchie qui n'est « douce » que dans la capitale, mais qui dans les provinces envenime de plus en plus tous les rapports administratifs et sociaux. A mesure qu'avançait, au printemps de l'année 1867, l'œuvre de réconciliation avec la Hongrie, M. de Beust dut songer naturellement à faire reconnaître cet accord par la seconde moitié de l'empire et à doter celle-ci d'institutions parlementaires analogues. Pour aller plus vite en besogne et consolider par cela même à Vienne, auprès du parti allemand, sa situation personnelle encore toute neuve et bien jalousée, M. de Beust ne trouva rien de mieux que de recourir à l'ancienne constitution de M. de Schmerling et de réunir un *Reichsrath* « restreint. » Sans doute les Slaves eurent raison alors de récriminer contre un expédient qui lésait leurs intérêts, et d'insister sur la convocation d'une constituante véritable; ils eurent seulement le tort d'accompagner ces plaintes de prétentions exagérées, de programmes fédéralistes impossibles, menaçans pour la Hongrie, et, déboutés dans leurs demandes, ils commirent la faute plus grave encore de renoncer à la lutte parlementaire et de se renfermer dans l'abstention.

C'était faire preuve tout à la fois et de beaucoup de passion et de très peu d'intelligence politique. Au lieu de céder aux emportemens et aux fantaisies des meneurs tchèques, les Slaves auraient mieux fait alors de se rendre aux sollicitations pressantes de M. de Beust, de suivre l'exemple que leur donnaient à ce moment même les Polonais de la Galicie, et d'envoyer malgré tout leurs délégués au *Reichsrath* « restreint » de Vienne. Unis aux Polonais, aux députés autonomistes du Tyrol et de quelques autres provinces, les Slaves auraient très probablement eu la majorité au sein de ce *Reichsrath* restreint; ils y auraient, dans tous les cas, composé une phalange formidable avec laquelle il eût été impossible de ne pas compter sérieusement : la constitution des pays cisleithans eût été alors tout autre que celle que devaient forger, vers la fin de l'année, les Allemands, délivrés de toute entrave et n'écoutant plus que leurs haines et leurs convoitises invétérées. Les Slaves préférèrent répudier solennellement le *Reichsrath* restreint, tourner le dos à une « constituante dérisoire » et laisser aux Polonais seuls la rude et ingrate tâche de défendre, au nom des pays non germaniques, en face d'une majorité allemande écrasante, les idées d'équité et d'autonomie. Pour comble de folie, les meneurs tchèques imaginèrent vers le même temps (mai 1867) ce fameux pèlerinage à Moscou (1) qui devait être une protestation, une menace à l'adresse des Allemands d'Autriche, et qui n'eut d'autre effet que d'assurer immédiatement à ces Allemands

(1) Voyez *le Congrès de Moscou et la Propagande panslaviste*. *Revue du* 1er septembre 1867.

les sympathies de toute l'Europe libérale. Forts de ces sympathies et maîtres absolus du terrain parlementaire dans leur *Reichstrath* restreint de Vienne, les Allemands bâclèrent une charte qui devait assurer pour toujours leur omnipotence dans les pays de ce côté de la Leitha. On ne tint aucun compte ni de la diversité si grande de ces pays, ni de leurs traditions, de leurs droits historiques, de leurs autonomies séculaires : tout fut sacrifié à la centralisation, au progrès et au libéralisme germaniques. Pour couronner l'œuvre, les Allemands se choisirent un ministère qu'ils voulurent bien nommer « le ministère de toutes les capacités. » Nombre de docteurs y entrèrent en effet, tous nourris du suc de l'*alma mater*, tous éprouvés de longue date dans des luttes locales avec les Tchèques, les Moraves, Slovènes, etc. Les passions et les haines de clocher furent ainsi ingénieusement transportées au siége suprême du gouvernement; M. de Beust lui-même dut se retirer dans l'empyrée de sa chancellerie et laisser faire désormais « le cabinet cisleithan; » — le fameux *dualisme* pouvait enfin librement fonctionner.

Depuis lors, deux ans se sont écoulés. Tandis qu'en Hongrie tout a marché vers l'entente, l'apaisement et un régime parlementaire véritable, la monarchie cisleithane n'a cessé de présenter le triste spectacle d'une anarchie et d'une désaffection presque générales. Le « ministère de toutes les capacités » s'est montré incapable de résoudre une seule des questions qui intéressent la vie même de l'empire, et les difficultés n'ont fait que s'accumuler sur ses pas. En Galicie, il se trouve en présence de la « résolution » de la diète de Léopol, « résolution » qu'on a bien pu laisser traîner dans le *Reischrath* de 1869 par une inertie calculée jusqu'au jour de la clôture, mais à laquelle il faudra finir par répondre pendant la session de 1870. En Bohême, toute la pression administrative est impuissante à faire passer un seul candidat ministériel dans les élections partielles auxquelles on est forcé de procéder : sur soixante-dix députés tchèques démissionnaires, les colléges électoraux renvoient exactement soixante-dix députés tchèques qui s'empressent aussitôt de renouveler leur démission, et parmi ces colléges se trouve la capitale même du royaume, la grande ville de Prague! En Dalmatie, une centralisation impérieuse doublée d'une impéritie administrative à peine croyable finit par provoquer une insurrection sanglante et par compromettre l'honneur des armes autrichiennes. Les résistances, les dangers surgissent ainsi de toutes parts, et ils ne pourront que s'accroître si l'on persiste à marcher dans la même voie. C'est qu'il est impossible d'escamoter longtemps la volonté des nations au moyen d'un pays légal savamment combiné et d'une représentation parlementaire artificielle : personne n'ignore que les Slaves forment l'immense majorité de l'empire des Habsbourg. Il est absurde, dans un siècle d'imprimerie, de journaux et d'instruction primaire, de vouloir détruire le caractère et le sentiment national d'individualités historiques aussi vivaces que la Bohême, la Galicie ou le Tyrol. On aura

beau employer tout ensemble les séductions et les armes du libéralisme le plus avancé, on aura beau dénoncer à tout moment aux badauds la « réaction cléricale-fédérale, » on échouera infailliblement dans une pareille tâche. La décentralisation, à laquelle aspirent de nos jours les états même les plus homogènes, est, à plus forte raison, la condition normale et légitime des peuples si divers de race et de langue que protége le sceptre de l'empereur François-Joseph, car, pour employer un mot célèbre de M[me] de Staël au sujet de la liberté et du despotisme, en Autriche, c'est l'autonomie qui est ancienne, et c'est la centralisation qui est moderne. Au fond, elle ne date que de la révolution de 1848.

Est-ce à dire que, pour arriver à un accord si désirable, si impérieusement commandé, avec les populations non allemandes de la monarchie cisleithane, il faudrait revenir sur les deux années révolues, bouleverser de fond en comble l'édifice à peine élevé et supprimer la constitution du 21 décembre? Non assurément. La constitution du 21 décembre doit être maintenue à tout prix; elle garantit aux peuples d'Autriche des droits très précieux, elle est animée d'un souffle vivifiant et généreux qui ne peut manquer de produire des résultats excellens. Il s'agit seulement d'apporter au pacte de 1867 quelques modifications qui permettent aux Slaves de jouir des bienfaits d'une liberté commune; il s'agit d'amener de ce côté de la Leitha l'apaisement et la conciliation qui règnent de l'autre côté de ce fleuve. Pourquoi le *Reichsrath* de Vienne ne ferait-il pas à la Galicie, à la Bohême, la même situation que le parlement de Pesth a su faire à la Croatie? Pourquoi ne proclamerait-il pas pour la monarchie cisleithane une « loi des nationalités » pareille à celle qui a si bien réussi dans le royaume de Saint-Étienne? Ce n'est pas certes le royaume de saint Étienne qui crierait au plagiat et y opposerait son veto, car, malgré tout ce qu'on a pu murmurer à Vienne au sujet de certaines connivences entre le comte Andrassy et le docteur Giskra, nous persistons à croire que les Hongrois sont trop intelligens et trop bons politiques pour ne pas souhaiter une Autriche calme et forte. Or l'Autriche n'a qu'un seul moyen de retrouver la tranquillité et la puissance : le discours du trône du 13 décembre vient de l'indiquer d'une manière suffisamment compréhensible, en demandant au *Reichsrath* d'assurer à la charte de 1867 « cette sanction générale et effective qui, à notre vif regret, lui manque encore à plus d'un égard, » et de prendre en considération « les vœux légitimes des royaumes et des pays de la monarchie qui aspirent à une certaine autonomie. »

Mais, nous l'avons dit, dès le lendemain même de l'ouverture du *Reichsrath*, le cabinet cisleithan changea d'idée et de langage. Si nous sommes bien informés, le mémoire mystérieux remis par les cinq ministres repentans s'étend d'abord longuement sur les dangers du « fédéralisme, » en désignant de ce nom redouté toute atteinte portée au

principe de la centralisation absolue. Le document passe ensuite à la Galicie et insiste sur l'ombrage que pourrait prendre une grande puissance voisine de toute concession faite au sentiment polonais. L'argument est on ne peut plus curieux dans la bouche des libéraux, et certes M. de Beust a montré plus de patriotisme autrichien et plus de souci de la dignité de son souverain lorsque, dans un récent entretien avec le prince Gortchakov à Ouchy, il a décliné, dit-on, tout débat au sujet de la Galicie, « ne pouvant pas accepter de discussion sur une question purement intérieure. » Le troisième et dernier point du mémoire des docteurs touche à la nécessité de constituer un « ministère homogène » et proteste en termes très peu voilés contre l'ingérence du chancelier de l'empire dans les affaires cisleithanes ; ce qui reviendrait à confiner M. de Beust dans la sphère des relations extérieures,... comme s'il était possible à un chancelier de l'empire, à l'homme qui répond de la sécurité et du prestige de la monarchie devant l'étranger, de ne pas s'inquiéter de la situation intérieure de cette monarchie, de n'y pas souhaiter partout un état bien ordonné et prospère ! Plus d'une fois, en effet, M. de Beust est intervenu dans la lutte de races qui désole et énerve les pays placés sous le sceptre des Habsbourgs; déjà au sein du *Reichsrath* constituant de 1867 il a combattu toutes les folles mesures de centralisation excessive, et depuis lors il n'a négligé aucune occasion de faciliter un accord avec les populations non germaniques. Ces efforts persistans du chancelier de l'empire, au lieu d'exciter la colère des Allemands de Vienne, devraient plutôt toucher leur raison et leur conscience, car enfin M. de Beust ne peut guère leur être suspect. Il n'est ni clérical, ni féodal, ni fédéral, et il n'a pas en lui une seule goutte de sang slave. En fait de quartiers de germanisme sans tache, il pourrait certes en remontrer à M. Giskra. Il vient d'un pays tudesque par excellence : c'est un Saxon; mais c'est aussi un homme politique éminent, qui, étranger aux haines de clocher, a la noble ambition de reconstituer l'Autriche, et croit indispensable de gagner au nouvel ordre de choses les peuples désaffectionnés de l'empire.

Quand M. de Beust fut mis à la tête du gouvernement de Vienne, bien des gens eurent des appréhensions graves et des méfiances d'ailleurs très explicables. Il semblait impossible qu'un tel homme fût arrivé à un tel poste sans l'arrière-pensée d'une revanche, sans le désir caché et coupable d'amener des complications violentes, de mettre l'Europe en feu, afin de rompre une dernière lance avec l'adversaire triomphant de la veille. Certaines légations, dont c'était l'intérêt, ont soigneusement travaillé à entretenir ces soupçons qui, hier encore, trouvaient de l'écho dans les principaux organes de la presse de France et d'Angleterre. L'attitude prise par M. de Beust dans la lutte des races sur les deux bords de la Leitha n'est-elle donc pas faite pour désarmer les préventions et refouler les calomnies? M. de Beust aurait pu épouser les haines

des ultras de Vienne et se créer par là une popularité facile parmi les « frères allemands » de l'Elbe, du Rhin et de l'Oder; car, quoi de plus populaire, hélas! dans la noble Germanie que la guerre faite aux Slaves au nom de la « mission providentielle » et de la civilisation supérieure du Teuton? Il aurait pu, à l'instar de M. de Schmerling, leurrer la « grande patrie » avec la perspective d'un « empire de 70 millions d'hommes » et devenir l'idole de la démocratie souabe. M. de Beust a dédaigné ces moyens et a mis sous ses pieds les rancunes du passé; fidèle à la parole donnée dans sa première circulaire comme ministre de François-Joseph, il tient à honneur d'être Autrichien; il est même plus autrichien que tel docteur cisleithan, car il veut réunir toutes les forces vives de l'empire et donner satisfaction aux divers peuples que la Providence a confiés aux mains des Habsbourgs. Il a inauguré son œuvre par l'accord avec la Hongrie, il veut la couronner par une réconciliation avec les Slaves, et pour atteindre ce but assurément noble et généreux il ne craint pas même les récriminations de ses propres frères allemands... L'opinion éclairée de l'Europe ne peut que tenir compte au chancelier de l'Autriche d'une conduite à la fois si courageuse, si patriotique, si humaine et, dans le vrai sens du mot, libérale. JULIAN KLACZKO.

REVUE MUSICALE.

Pour les amateurs de lieux-communs, tout est sujet à discourir, et il n'en coûte pas plus de s'extasier à époques fixes sur la prodigieuse longévité du talent de M. Auber qu'il n'en coûte de récriminer à froid sur l'abdication prématurée de Rossini après *Guillaume Tell*. Donc, à propos de ce *Rêve d'amour* que vient de représenter l'Opéra-Comique, nous ne parlerons ni des quatre-vingt-huit ans de l'auteur, ni de son imperturbable jeunesse, d'abord parce que ces choses-là traînent les rues, ensuite parce que ce sont des complimens qu'on n'aime pas généralement à s'entendre dire, et M. Auber les goûte moins que personne, témoin l'air peu satisfait de son visage chaque fois qu'aux distributions de prix du Conservatoire il arrive au maréchal Vaillant d'appeler avec un tact particulier toute la vénération des jeunes élèves sur « cette illustre tête, où plus de trois quarts de siècle ont passé sans laisser de trace. »

Il y a vingt ans, la longévité musicale de M. Auber était déjà pour les générations nouvelles un sujet d'émerveillement, et lorsque, après tant d'œuvres délicieuses, il donnait *Haydée*, c'était avec raison qu'on applaudissait à cette jeunesse mélodique toujours verte. A dater de *Manon Lescaut*, un peu de lassitude se fit sentir, surtout chez le public, car pour le maître il ne s'est guère jamais démenti, et vous le retrou-

vez avec ses élégances et son spirituel papillotage dans *Jenny Bell* comme dans *Marco Spada* et *la Circassienne*. La note restait la même, mais on en avait assez. L'oiseau bleu cependant fredonnait toujours; on avait beau lui dire : Taisez-vous, vous n'êtes plus couleur du temps; il n'en dégoisait pas moins bon an mal an sa chansonnette dont personne n'avait l'air de se soucier, lorsque tout à coup parut le *Premier jour de bonheur*, et voilà le succès qui refleurit par enchantement. Explique qui pourra de telles vicissitudes. Qui sait? pour en découvrir la vraie raison, peut-être faudrait-il la chercher autre part que dans le mérite même de l'œuvre. L'auteur de *la Circassienne* et de *la Fiancée du roi de Garbe* avait passé l'âge où l'on compose; l'auteur du *Premier jour de bonheur* était une exception, un phénomène, il avait passé l'âge où l'on meurt.

La curiosité le reprenait à partie, il redevenait à la mode. M. Auber vit briller là de belles heures. Qu'il en jouît tout à son aise, rien de mieux, cependant la sagesse eût voulu qu'on ne renouvelât point l'expérience; lui surtout, le malicieux et fin sceptique, dont la devise fut toujours : « glisser sans appuyer, » aurait dû se défier du mirage; c'eût été si facile de ne point faire ce *Rêve d'amour*, plus facile encore que de l'écrire, et pourtant Dieu sait si tout cela coule de source! Mais que prouvent ces jolis riens, à quoi riment ces colifichets et ces babioles? S'agit-il maintenant de restaurer un art qui n'a pas sa raison d'être? car remarquez que ce n'est plus là l'opéra-comique d'Hérold, l'opéra-comique des grands jours de M. Auber écrivant *Fra Diavolo*, *Haydée* ou *le Philtre*, mais quelque chose d'effacé, je ne sais quel fade et précieux ressouvenir du bon vieux temps. Le *Rêve d'amour* nous offre à travers les âges comme un écho madrigalesque de la première manière du maître. On dirait que M. Auber aime à se retrouver ce qu'il était au début, lors de *la Bergère châtelaine* et d'*Emma*. Sa poétique, on la connaît de longue date : d'abord une pièce amusante, de l'intérêt, des situations plutôt que des caractères, de jolies femmes et de jolis costumes; puis, brochant sur le tout, une musique point trop méchante, qui se laisse écouter sans en demander davantage. Ce système, dont l'humilité, chez un maître tel que l'auteur de *la Muette*, trahissait bien aussi quelque ironie à l'endroit du public de son temps, — ce système avec Scribe a produit les chefs-d'œuvre du genre, *le Maçon*, *le Domino noir*, *la Fiancée* et tant d'autres. A ce compte, on n'aura jamais assez de reconnaissance pour la mémoire de Scribe; ce qu'il a fait est beaucoup, mais ce qu'il a fait faire est immense : tout notre théâtre lyrique moderne vient de son initiative; sans lui, nous n'aurions ni *Robert le Diable*, ni *la Muette*, ni *les Huguenots*, sans lui n'existerait pas ce charmant répertoire d'Auber, que l'Europe nous envie. Scribe était né librettiste : composer des poèmes d'opéras fut sa véritable vocation; ses qualités comme ses défauts, tout l'y portait. Écrivain médiocre, rimeur pire, il n'avait à

s'occuper ici ni des idées ni du style, choses pour le moins inutiles au musicien, et qui souvent, loin de lui venir en aide, l'incommodent. Des situations indiquées d'une façon sommaire et s'imposant par elles-mêmes à la curiosité du public, tel fut le grand secret de Scribe, art de librettiste surtout, puisqu'il s'agissait pour lui bien moins d'écrire une pièce que de combiner un plan. Que ce genre soit aujourd'hui démodé, nul ne le conteste. La musique est désormais émancipée; si restreint que soit le cadre, elle y prétend marcher dans son indépendance, et même à l'Opéra-Comique il lui faut du sentiment et de la passion. De son côté, M. Auber n'en saurait démordre, et tient à rester l'homme du XVIIIe siècle qu'il est, qu'il sera jusqu'à la fin; de là certaines dissonances moins insupportables assurément que celles de M. Richard Wagner, mais qu'il eût mieux valu, après *le Premier jour de bonheur*, ne point vouloir renouveler, car on ne doit jamais abuser des dissonances, pas plus en regard du passé qu'au nom de l'avenir.

Encore comprendrait-on la raison d'être de ce *Rêve d'amour*, si de tout ce rococo se dégageait une ombre de fantaisie; au lever du rideau et sur la foi de la mise en scène et des costumes, vous vous croiriez en plein Watteau. Hélas! combien l'illusion passe vite! Écoutez ce dialogue, cette pièce où foisonnent les situations les plus rebattues; vous n'êtes même pas chez Marsollier, vous êtes chez Berquin ou chez M. Étienne : voici Lubin et Colette, monsieur le bailli et madame la marquise, les bons villageois et les beaux seigneurs, les cloches qui sonnent pour un mariage comme dans les *Noces de Jeannette*, voici ce mariage qui se rompt brusquement comme dans le finale du second acte des *Huguenots*, et ce brave paysan qui s'engage tout exprès pour chanter avec sa princesse le duo d'Arnold et de Mathilde dans *Guillaume Tell!* Ce Marcel, le héros, le ténor de la pastorale, devrait s'appeler Némorin. C'est un berger tout romanesque, fort imbu de werthérisme, qui, lorsqu'il ne rêve pas aux étoiles, lit Jean-Jacques en gardant ses blancs moutons. Ici, je reproche aux auteurs d'avoir failli à la logique de leur personnage; ce n'était pas dans les gardes françaises qu'il eût fallu l'embrigader, c'était dans le régiment des encyclopédistes, et vous eussiez vu sur le public une impression bien autrement prestigieuse, si, au lieu de nous montrer ses épaulettes, ce qui est d'un effet théâtral quelque peu vieilli, Marcel, de retour au village, se fût écrié dans une romance bien sentie : « Embrassez-moi tous, je suis l'ami de d'Alembert! » Quoi qu'il en soit, Némorin, dans une de ses promenades au clair de lune, rencontre Estelle mollement endormie sur l'herbette. Une abeille prendrait cette bouche pour une rose, le galant berger prend tout simplement cette rose pour une bouche, et s'empresse d'y déposer un doux baiser : de là son rêve d'amour! Par malheur, Estelle est une grande dame, une princesse, « fille de tant de rois! »

Sur un banc de gazon frais
Ne vous endormez jamais!

Quand nous disions que c'est toujours la même chansonnette aphoristique!..

Il est plus dangereux de glisser
Sur le gazon que sur la glace,

fredonnait, il y a quelque cinquante ans, la jolie Emma, fiancée au nouvel Éginard!

Qui je plains, et du fond du cœur, c'est ce pauvre M. Capoul, contraint d'user sa vie et son talent en de pareilles églogues. On l'habille en Vert-Vert, en marquis, en berger Corydon, et pour comble d'infortune M. Capoul chante à ravir toutes ces mignardises, tous ces agréables ponts-neufs. Vous finiriez par croire qu'il était fait pour cette musique, comme cette musique est faite pour lui. Impossible de mieux dire la romance d'entrée au premier acte et le délicieux récitatif qui la prépare, inspiration d'un maniérisme tout actuel et dont l'afféterie mélancolique rappelle l'entrée de Marguerite dans *Faust* et le récitatif de Mignon. On n'a pas plus de goût, plus d'élégance que M. Capoul; je ne parle pas de sa voix, un peu surmenée depuis quelque temps, et qui trahit certaines fatigues contre lesquelles le jeune chanteur fera bien de se prémunir. Ce brillant emploi de colonel d'opéra-comique ne s'exerce pas toujours impunément; s'il a ses bons côtés, il a aussi ses inconvéniens et ses périls. Elleviou lui-même, le vainqueur par excellence dont les victimes ne se comptaient pas, et qui ne consentait à paraître que dans des rôles « à costumes! » — le grand Elleviou, si l'on en croit la légende, eut mainte fois à s'imposer la dure loi de la modération! Il n'y avait sorte d'observations que ses amis ne lui fissent pour l'exhorter à surveiller le précieux trésor de sa voix. On est colonel, mais on est ténor!

Musice hercle agitis ætatem!

Ce qui semblerait signifier que déjà du temps de Plaute les ténors ne se ménageaient guère.

Cette première romance de *Rêve d'amour*, très agréablement chantée par M. Capoul, n'a que le tort de venir après cent autres non moins exquises du même auteur. Ce n'est qu'une jolie romance, et M. Auber en a tant semé, sur son chemin, de ces inspirations éphémères! Pour trouver la vraie pièce de choix, le bijou rare qui presque toujours se rencontre dans une partition du maître, fût-elle d'ordre secondaire, il faut attendre jusqu'au trio du troisième acte : à la bonne heure! Enfin voici renaître la verve du *Maçon* et du *Philtre*, et je laisse à penser si le public saisit cette occasion d'applaudir et de crier *bis!* Bien que la situation

soit fort comique, ce n'est point, à vrai dire, de la musique bouffe; M. Auber, que je sache, n'en a jamais fait. Qu'on se figure plutôt quelque chose de malin, de spirituel, de réussi comme une épigramme de Voltaire. La thèse dit : « La femme doit obéissance à son mari, » et le musicien, selon sa nature, s'amuse à développer l'antithèse avec une perfection de touche qui fait de ce petit tableau de genre une merveille. Du reste, ce trio est on ne peut mieux exécuté par M. Capoul, M. Sainte-Foy et Mlle Girard, excellente dans son rôle de paysanne dégourdie; Mlle Girard a le jeu franc, la parole leste et la tête près du bonnet. Je lui reproche seulement d'être parfois, quand elle chante, ce que Molière appelle « un peu bien forte en gueule; » dans ses couplets, qui sont charmans, elle a l'air d'imiter Thérésa. Je ne dis point de mal de cette note, qui, dans *la Chatte blanche*, peut avoir son prix, mais nous ne sommes point à la Gaîté, et pour chanter de l'Auber c'est beaucoup trop de gaillardise. Ne fermons pas le paragraphe des éloges sans mentionner la scène du colin-maillard au second acte. Tout ce gentil monde féminin glisse, court, s'esquive, s'attrappe, les mains frappent dans les mains, les yeux brillent, les cœurs battent haletans, et la musique, toujours étincelante, pittoresque, suit le jeu, rend l'espièglerie dans ses moindres détails. Frivolité, ton nom est Auber, je l'accorde; mais n'est point qui veut frivole de la sorte, et j'en connais qui passent pour sérieux et qui voudraient bien avoir écrit cette valse syncopée. Quelle science de la mise en scène dans ce rapide intermède, quel art discret et fin du dialogue! Comme dans ce va-et-vient musical chacun lance son mot à la volée! Rien de trop, c'est le fini du genre : *maxime miranda in minimis!* C'est en musique les joueurs de boule de Meissonier : Jeux de vieillard, s'écrient les railleurs; c'est jeux de maître qu'il faudrait dire.

Gardons-nous d'oublier la divine Henriette de La Roche-Villiers, le fantasque objet de ce *Rêve d'amour*. Voltaire a écrit quelque part dans sa correspondance que « toutes les princesses malencontreuses qui furent jadis retenues dans des châteaux enchantés par des nécromans eurent toujours beaucoup de bienveillance pour les pauvres chevaliers errans. » Le malheur veut que cette fois l'Endymion soit un manant; la Diane au bois que ses lèvres ont effleurée commence par se fâcher tout rouge. Peu à peu cependant elle s'humanise quand elle s'aperçoit que ce berger a de la tournure. « Le tambour bat, le clairon sonne. » Ce duo-là, que tout le monde connaît de longue date, ne vaut ni plus ni moins que tant d'autres sur la même ritournelle, et qu'on applaudit pour la fanfare et le plumet; bref, dans l'entr'acte, le rustre Marcel se couvre de gloire, et quand vous le retrouvez, c'est avec l'épaulette d'officier aux gardes françaises. A coup sûr, l'adorable marquise ne demanderait pas mieux que de se montrer bonne au pauvre monde; mais, peste! à ce moment M. d'Ennery se souvient qu'il doit avoir mis ce dénoûment quelque part. Des princesses épousant des bergers, on ne voit que cela dans la vie

réelle, et que seraient les jeux de la scène, s'ils ne nous montraient autre chose que ce qui se rencontre journellement sous les yeux? La princesse Mathilde n'a déjà que trop dérogé en se mariant avec Arnold; il ne convient pas que ce fâcheux exemple se renouvelle, et pour maintenir haut, fût-ce au prix d'une invraisemblance, le drapeau du droit historique, Henriette finalement ne sera point marquise; elle ne le sera que par adoption; fille de paysan elle-même, elle a été élevée par le vieux marquis de La Roche-Villiers, qui lui a laissé en héritage son titre et sa fortune. Il semble que la logique des choses voudrait qu'elle épousât Marcel; oui, sans doute, mais le dévoûment et le sacrifice! Henriette, ayant cessé d'être Mlle de La Roche-Villiers, est redevenue l'humble sœur de Denise. Denise aime le beau Marcel à en mourir, car tout le monde a son rêve d'amour dans cette aimable féerie, et sur trois c'est bien le moins qu'il y en ait un qui se réalise.

C'est Mlle Priola qui joue le personnage d'Henriette. Avec M. Auber, on peut toujours s'attendre à de nouveaux visages. M. Auber aime la jeunesse et la recherche. Combien dans sa longue et active carrière n'en a-t-il pas vu passer et s'effacer, de ces jolis masques disparus à jamais au fond du gouffre après avoir un moment, de leurs yeux et de leur voix, égayé sa fête musicale! J'imagine que la nomenclature de tant d'aimables virtuoses serait curieuse à dresser; lui-même se souviendrait-il de toutes? On voyait naguère au passage Choiseul une affreuse lithographie qui représentait Meyerbeer fantastiquement environné des diverses créations de son génie. Affreuse est bien le mot, car on ne saurait rien se figurer de plus laid, de plus hérissé, de plus ignoble que ce petit bonhomme dont les traits, au lieu de s'épanouir dans la gloire et le rayonnement de l'apothéose, avaient l'air de se crisper d'une façon convulsive à l'aspect de ces apparitions faites à la ressemblance les unes de Nourrit et de Levasseur, les autres de Mlle Falcon et de Mme Viardot. Ce sujet, qui, sous le crayon d'un Lemud, serait peut-être devenu quelque chose, aurait son contraste tout tracé dans le tableau que je vais indiquer. On se représente en effet M. Auber assis la nuit dans son fauteuil, et, tandis que tout est ombre et silence, évoquant à tour de rôle les gracieux fantômes d'autrefois. C'est d'abord la petite Rigault, qui passe, la chanson d'Emma sur les lèvres, — la jolie Pradher, qui fredonne en souriant un motif de *Fiorella* ou de *la Fiancée,* — puis vient l'*Ambassadrice* et l'Angèle du *Domino noir,* Mme Damoreau, — puis la Catarina des *Diamans de la couronne,* Anna Thillon, qui s'enfuit, l'épaule nue et ses blonds cheveux dénoués, en lui jetant son bouquet de roses au visage, et ainsi de suite — les Dameron, les Lavoix, les Rossi, les Vandenheuvel, les Cabel, toutes jusqu'à Marie Roze. On a publié les femmes de Shakspeare, celles de George Sand, celles de Goethe; pourquoi ne publierait-on pas les femmes de M. Auber?

Mlle Priola, la dernière venue dans ce chœur mystique, s'échappait l'an

passé du Conservatoire pour faire au Théâtre-Lyrique une rapide apparition dans *Rienzi*. Elle y chantait un bout de rôle, le seul auquel fût échue une ombre de mélodie, qui, très agréablement interprétée d'ailleurs, valut à la modeste coryphée le succès de la soirée. Mlle Priola, le public l'ayant distinguée au Théâtre, ne pouvait rentrer au Conservatoire que pour y remporter un premier prix, et, comme on ne sait jamais ce qui arrivera, M. Auber, voulant éviter à la jeune élève jusqu'à la chance d'un échec dont ses débuts auraient souffert, la dirigea tout droit sur l'Opéra-Comique, où nous venons de voir qu'elle a reçu l'accueil le plus encourageant. La voix est fraîche, veloutée, elle a de la justesse, mais point de force; rien encore à dire de son style, et la meilleure preuve que M. Auber ne répondrait ni de ses gammes chromatiques ni de son trille, c'est qu'il s'est bien gardé d'en mettre dans le rôle. La comédienne a de l'aisance, et, jusqu'à présent du moins, l'emporte de beaucoup sur la cantatrice, qui, tout en se recommandant par d'intéressantes qualités, reste une écolière. Quel dommage que Mlle Nau, l'autre débutante de cette soirée, n'ait à son service qu'un organe si frêle, si aigrelet, car celle-là du moins est musicienne et sait chanter; mais on l'entend à peine. Tous ceux qui jadis, aux temps heureux où florissait Rosine Stoltz, ont connu la mère, la retrouveront dans la fille en diminutif, et Dieu sait si de corps et de voix la mère était déjà mignonne. En regardant cette gentille enfant, toute délicatesse et toute esprit, trottiner dans ce petit rôle de Denise, je pensais au mot de Mme de Sévigné et me disais avec la belle marquise : « Oh! que voilà une famille où certainement, à la troisième génération, on gaulera des fraises. » Revenons à la partition. Si le *Premier jour de bonheur* succédant à *la Circassienne*, à *la Fiancée du roi de Garbe*, marque tout à coup comme un degré d'élévation dans la température, il semble avec ce *Rêve d'amour* que le thermomètre ait un peu fléchi; l'auteur, après le soubresaut inattendu, s'est assoupi légèrement, *dormitat Homerus*. Volontiers nous porterions cette défaillance apparente au compte du poème, et cependant nous ne pouvons oublier que c'est sur une des pièces les plus médiocres qu'il ait jamais reçues de Scribe que M. Auber a composé *les Chaperons blancs*, un de ses chefs-d'œuvre; n'importe, ce pastel musical un peu effacé, un peu vieillot, n'est point sans charmes, et il vous fait rêver à tout un monde évanoui. Rossini, qui tenait les chemins de fer en abomination, prophétisait la gloire et la fortune à celui qui, dans cinquante ans d'ici, inventerait les diligences. M. Auber semble aujourd'hui avoir quelque chose de cet inventeur rétrospectif; il s'amuse à découvrir, à recomposer l'ancien opéra-comique, et s'en va tout doucement vers les sentiers perdus de Marsollier, de Sedaine et de Monsigny.

Qui voudrait l'en blâmer? En sera-t-il moins l'auteur de *la Muette* pour avoir troqué son piano d'Érard contre une épinette? Rendons plutôt hommage à cet infatigable amour du travail qui l'a jusqu'à présent

maintenu en verdeur. Chaque âge a son genre de plaisir et d'activité; on cite pour leur longévité les savans et les collectionneurs. Va donc pour l'entomologie, et piquons avec une épingle d'or sur du papier réglé de jolis motifs dont la somme s'accroîtra sans fin. Les motifs! il y a trente ans que M. Auber ne les compte plus; autant il lui en vient, autant il en oublie, et c'est à peine s'il reconnaît son bien lorsque tout en causant vous le lui mettez sous les yeux. Un jour que nous nous promenions avec Lamartine dans le jardin des Tuileries, ce vers nous vint à la mémoire :

La sève, débordant d'abondance et de force,
Sortait en gouttes d'or des fentes de l'écorce.

Et comme nous nous plaisions à le réciter sous ces beaux arbres en pleine floraison printanière : — De qui est cela? s'écria le grand poète en dressant l'oreille, c'est très beau! — De qui? vous le demandez? mais c'est dans *Jocelyn*. — Dans *Jocelyn!* eh bien! je ne m'en dédis pas. — Et il se mit à scander son vers de cette voix fière et haut sonnante accoutumée à retentir partout. M. Auber a la mémoire moins superbe; ne craignez point toutefois de lui montrer dans l'occasion que vous savez par cœur son œuvre mieux que lui. Il ne vous dira pas : C'est très beau; mais vous surprendrez un sincère et profond remercîment à l'émotion attendrie de son regard, à la pression particulière de sa main.

F. DE LA GENEVAIS.

LA SCIENCE ILLUSTRÉE.

I. *Nouveau Dictionnaire de botanique*, par M. E. Germain de Saint-Pierre; Paris, J.-B. Baillière. — II. *Histoire des plantes*, par M. H. Baillon; Paris, Hachette. — III. *Les Champignons*, par M. F.-S. Cordier; Paris, Rothschild. — IV. *Le Monde des fleurs*, par M. H. Lecoq; Paris, Rothschild. — V. *Le Monde des Alpes*, par M. de Tschudi, Berne, Dalp.

L'apparition de la science populaire est l'un des phénomènes les plus caractéristiques du siècle actuel. Rien ne marque mieux toute la distance qui nous sépare d'une époque où le savoir s'isolait, où les savans passaient pour adonnés à la magie. La publicité des débats appliquée aux questions scientifiques a peu à peu transformé les habitudes de la foule. Aujourd'hui non-seulement tout le monde lit, mais tout le monde travaille et contribue au progrès. La diffusion des connaissances a été en même temps la décentralisation du pouvoir. Les grandes entreprises qui jadis étaient le privilége des rois et dépendaient de leurs caprices sortent de terre au premier appel, et prospèrent par le concours de l'intelligence collective des peuples.

On ne peut nier que le développement prodigieux de la littérature scientifique ne contribue efficacement à ces heureux changemens, et le rôle des livres populaires dans ce mouvement général est plus important que les esprits chagrins ne sont disposés à l'admettre. Les envi-

sager uniquement comme des moyens d'éducation supplémentaires ce serait en diminuer la réelle utilité. Ils viennent en aide aux savans de profession en leur créant dans la masse du public une foule d'auxiliaires obscurs et ignorés, mais dont le concours n'est point à dédaigner. Les vérités conquises par la science pure restent parfois stériles pendant de longues années, jusqu'au moment où le hasard en révèle la portée et l'application utile, et c'est souvent entre les mains d'un industriel, d'un agriculteur, du plus humble ouvrier, que l'on voit réussir ce que Bacon de Vérulam appelle la vendange, *vindemiatio*. C'est ainsi que les ouvrages de science vulgarisée sont appelés à faire avancer la science par le concours du public. Le succès de cette espèce d'enseignement libre serait encore beaucoup plus grand, si les savans y prenaient une part plus active, au lieu de l'abandonner à des compilateurs ignorans, à ces *fa-presto* dont la fécondité fait déjà préjuger la qualité des produits qu'ils jettent annuellement sur le marché littéraire. On comprend que l'on chercherait en vain la clarté ou la simplicité chez un auteur qui est à peu près étranger au sujet qu'il traite. Dans ces sortes de livres, le texte n'est généralement que l'accessoire obligé des gravures; s'ils ne parlent pas à l'esprit, ils parlent aux yeux.

Nous avons heureusement à signaler, cette année encore, une série d'ouvrages qui ne tombent pas dans cette catégorie, qui ont été composés avec soin par des écrivains de talent, amateurs sérieux ou savans de profession. Il y en a dans le nombre qui sortent du cadre de la littérature populaire, et que nous ne mentionnons à cette place qu'à cause des matières qu'ils traitent. Tels sont le *Dictionnaire de botanique* de M. Germain de Saint-Pierre et l'*Histoire des plantes*, de M. H. Baillon, professeur à la faculté de médecine de Paris. Quoique destinés aux savans, ces ouvrages, grâce surtout au nombre considérable des figures intercalées dans le texte, se recommandent également aux amateurs de botanique qui ne s'arrêtent pas aux premières notions. Le *Nouveau Dictionnaire de botanique* est en quelque sorte un traité complet de phytologie, que la disposition alphabétique rend plus commode à consulter que les traités ordinaires. Une introduction placée en tête du volume renferme d'excellens conseils sur la meilleure manière d'aborder l'étude de la botanique et sur l'ordre dans lequel un amateur novice pourrait lire avec fruit les principaux articles de l'ouvrage. La plupart des traités commencent par l'examen des cellules et vaisseaux qui forment la trame des tissus végétaux. Ce n'est pas là assurément ce qui offre le plus d'intérêt aux lecteurs ordinaires, désireux avant tout de connaître en gros les plantes qu'ils rencontrent sur leur chemin. La marche recommandée par M. Germain de Saint-Pierre est plus naturelle : herboriser avec ou sans maître, cueillir les fleurs qui attirent l'attention, en chercher la description dans le dictionnaire, remonter ensuite à la description de l'espèce, puis enfin à l'étude des organes en général lorsqu'on com-

mence à être familiarisé avec les plantes usuelles et à désirer des notions plus approfondies. L'auteur a d'ailleurs tout prévu. Les articles intitulés *Herborisations* et *Herbier* suffiront pour guider les premiers pas des futurs botanistes; ils y trouveront l'énumération des houlettes, couteaux, serpettes et autres outils qu'il est bon d'emporter dans les excursions, la manière de cueillir les échantillons, enfin les renseignemens les plus précis et les plus détaillés sur les stations françaises et sur les moissons qu'on y peut faire. Comme l'a dit Fontenelle dans son éloge de Tournefort, « la botanique n'est pas une science sédentaire et paresseuse qui puisse s'acquérir dans le repos et dans l'ombre d'un cabinet, comme la géométrie et l'histoire; elle veut que l'on coure les montagnes et les forêts, que l'on gravisse les rochers escarpés, que l'on s'expose au bord des précipices. Les seuls livres qui peuvent nous instruire à fond sur cette matière ont été jetés au hasard sur toute la surface de la terre, et il faut se résoudre à la fatigue de les chercher. »

Les sujets traités par M. Germain de Saint-Pierre sont très variés. Des articles d'une assez grande étendue sont consacrés aux questions générales qui agitent et passionnent en ce moment le monde savant : origine des espèces, transformation graduelle des êtres, génération spontanée, etc. D'un autre côté, l'auteur n'a point dédaigné de s'occuper des petits détails pratiques qui peuvent intéresser certaines classes de lecteurs : il donne des conseils sur l'éducation des fleurs d'ornement, il enseigne la manière d'éplucher les figues de Barbarie et celle de préparer les fraises au jus d'orange, — *utile dulci*. Plus de seize cents figures insérées dans le texte contribuent à l'utilité de ce livre, qui se recommande par sa disposition éminemment commode.

L'*Histoire des plantes*, par M. H. Baillon, est un ouvrage de longue haleine; il comprendra sept volumes, dont le premier seulement a paru. M. Baillon s'est proposé de décrire successivement toutes les familles végétales connues, en les partageant en séries ou tribus. Chaque série débute par l'étude approfondie d'un type principal, ce qui permet d'éviter des répétitions oiseuses dans la caractéristique des autres genres de la même série. Après la description des séries vient l'histoire sommaire de la famille entière, l'indication de ses affinités, de sa distribution géographique, des propriétés économiques ou médicinales des plantes qu'elle renferme. On voit combien est vaste le programme que s'est tracé l'auteur; heureusement qu'il est de taille à le remplir.

M. le docteur Cordier a choisi un sujet plus restreint. Dans un ouvrage accompagné de splendides chromolithographies, il a présenté l'histoire complète des champignons de la France. Après les généralités indispensables sur l'organisation et sur le mode de reproduction de ces importans cryptogames, il indique les moyens de distinguer les espèces vénéneuses des espèces comestibles, de tirer parti des dernières et de se garantir des terribles effets des premières. M. Cordier donne des instruc-

tions très variées pour la préparation culinaire des champignons, et il est à remarquer qu'il comprend dans cette division du règne végétal la truffe, que certains auteurs considèrent encore comme une excroissance de la nature des noix de galle. Ces détails appétissans sont malheureusement suivis de détails non moins circonstanciés sur les empoisonnemens causés par les champignons vénéneux, et cela jette un froid. Il paraît cependant qu'il n'est pas impossible d'enlever aux espèces malfaisantes leur principe toxique par un traitement approprié. Les paysans de l'Ukraine mangent impunément la fausse oronge et d'autres espèces pour le moins suspectes, après les avoir conservées pendant un certain temps dans le sel. Un autre moyen assez sûr de prévenir les mauvais effets des champignons c'est la macération dans l'eau avec addition de sel et de vinaigre. Les expériences tentées par Frédéric Gérard ont démontré que trois ou quatre heures d'immersion peuvent suffire pour rendre comestibles des espèces très malfaisantes, à la condition toutefois qu'après les avoir retirées de l'eau acidulée on les fasse *blanchir* dans de l'eau bouillante, que l'on jettera comme la première. On les lave ensuite, on les essuie et on les prépare avec un assaisonnement convenable. Gérard et sa nombreuse famille n'ont pas craint de faire un usage fréquent de champignons vénéneux qui avaient été soumis à ce traitement. La valeur du procédé en question a été constatée par une commission du conseil de salubrité, à laquelle M. Cordier s'était joint et qui a goûté aux mets préparés par Gérard sans en éprouver le moindre effet fâcheux. Ces expériences n'ont d'ailleurs fait que confirmer ce qu'on savait depuis fort longtemps, car la purification des champignons vénéneux par l'eau bouillante est mentionnée dans plus d'un ouvrage ancien. Encore ne faut-il pas accepter ces résultats avec une confiance trop aveugle et croire que les expériences de ce genre soient exemptes de tout danger. On cite des exemples de personnes qui sont mortes après avoir mangé des agarics bulbeux ou des agarics panthères qui avaient été préparés avec des précautions minutieuses, macérés, bouillis, lavés à grande eau, essuyés, mais auxquels on n'avait pas appliqué ce dernier précepte recommandé par Ambroise Paré : « Ainsy accoustrez les faut jeter aux privez. » M. Cordier a pu constater lui-même que le blanchiment ne suffit pas pour détruire entièrement le principe actif de certains agarics, et que les décoctions de noix de galle, de queues de poires et de cerises, d'écorce de poirier, etc., qui sont préconisées par les auteurs anciens, ne garantissent pas non plus des effets toxiques des espèces réputées dangereuses. Dans ces circonstances, le plus sage sera sans doute d'éviter l'emploi des champignons suspects. Le poison de plusieurs espèces est assez énergique pour incommoder ceux qui en respirent les émanations; plus d'un botaniste a failli être suffoqué pour avoir laissé dans sa chambre à coucher quelques pieds de satyre ou de clathre treillagé. Les renseignemens que l'ouvrage de M. Cordier renferme sur ces

végétaux si répandus et néanmoins si peu connus encore intéressent à un haut degré l'hygiène. Les botanistes y trouveront la description détaillée des principales espèces de France, avec la synonymie complète et l'indication des auteurs qui s'en sont occupés. Les belles planches qui représentent les types caractéristiques des divers genres, dessinées d'après nature, se recommandent par une exécution remarquable.

Le Monde des fleurs, par M. Henri Lecoq, professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, est plutôt un album qu'un livre de science populaire. Le texte y est étouffé par les vignettes, gravures sur acier et images de toutes sorte qui coupent les phrases, si elles ne remplissent pas les pages. A peine l'auteur nous a-t-il appris qu'il s'incline devant la majesté de la nature, que l'éditeur s'empresse d'illustrer cette pensée par deux arbres placés au bord d'une rivière, avec des vaches autour et un clocher à l'horizon; suit-il seul la jolie route qui sépare Clermont d'Issoire, absorbé par l'admiration des fleurs qui, éveillées par les rayons de l'aurore, se tournent déjà vers l'astre matinal, vite on nous représente un voyageur seul, chargé d'un lourd havresac et la pipe à la bouche. Cette profusion d'images plus ou moins parlantes n'était certes pas indispensable pour faire accepter un livre signé d'un nom aussi connu et aussi estimé que celui de M. Lecoq, qui est compté au nombre des naturalistes français les plus distingués. L'auteur divise son ouvrage en vingt-six tableaux, dont le dernier, qui traite de la toilette et de la coquetterie des végétaux, est dédié « aux fleurs qui parlent. » Il expose dans un langage poétique, peut-être même un peu trop poétique, les différentes phases de la vie des fleurs. Tout cela est très exact, mais gagnerait assurément à être présenté plus simplement.

Le livre de M. Frédéric de Tschudi sur *le Monde des Alpes* jouissait depuis longtemps d'une juste célébrité en Allemagne; les faits nombreux et bien observés, les naïfs récits, les descriptions pittoresques qu'il renferme l'avaient rendu populaire, ce dont témoignent huit éditions successives. M. O. Bourrit l'a rendu accessible au public français par une traduction élégante et exacte. Le charme qui se dégage de la lecture de ce livre ne s'explique pas uniquement par la vivacité des récits, par l'originalité et le coloris des descriptions, il est dû aussi à l'attrait particulier qu'exerce, même à distance, ce monde mystérieux des montagnes, toujours isolé au milieu de la civilisation. La remuante population des villages ne s'avance guère avec ses troupeaux au-delà des premiers gradins; elle lutte sans cesse contre les forces écrasantes qui défendent l'accès des hauteurs fréquentées par les chamois. Des massifs immenses qui n'ont encore jamais été foulés par le pied de l'homme élèvent jusqu'au ciel leurs pics silencieux entre lesquels se pressent les flots de glaciers inconnus. Plus d'une vallée se cache dans les anfractuosités des Alpes, à peine visitée par les chasseurs ou les chercheurs de plantes, moins connue peut-être que les îles de l'Océan ou les bords du Nil-Bleu.

C'est ce monde à part que M. de Tschudi a entrepris de nous présenter dans une série de tableaux qui sont peints avec les couleurs les plus vives et les plus fraîches. Il s'occupe plus particulièrement des animaux et des chasseurs qui les poursuivent. Un des chapitres les plus attachans est celui que l'auteur a consacré aux chamois. Les mœurs de ces gracieux animaux, leurs ruses et leur prodigieuse agilité, qui mettent sans cesse à l'épreuve la patience et le courage des chasseurs émérites, fournissent le sujet d'une foule de récits émouvans. Voici un chasseur de l'Oberland bernois qui, entraîné sur une corniche d'ardoise pourrie à peine large d'un pied, ne peut plus avancer que couché sur le ventre et en déblayant devant lui la pierre délitée. Pendant qu'il rampe ainsi au bord d'un abîme, il voit une ombre qui passe et repasse contre le rocher : c'est un aigle qui guette l'instant favorable pour le pousser dans le précipice. Cet homme, qui ne tient plus à la vie que par un fil, songe alors au moyen de se défendre contre son agresseur; en un quart d'heure il parvient à se retourner sur le dos, il peut armer sa carabine, et il continue d'avancer avec la tête et les pieds. L'aigle, tenu en respect, finit par s'éloigner, et le chasseur, après un travail de trois heures, les habits et les bras déchirés, touche enfin au terme de ses angoisses et peut sauter sur un rocher solide. Voici un autre montagnard qui, tombé dans une crevasse profonde, s'engage dans un couloir creusé par les eaux et finit par déboucher au pied du glacier, qui a rendu sa victime. Voici Colani, le plus rude et le plus ténébreux des chasseurs, qui passe pour avoir tué une trentaine d'hommes; il a pris pour lui le district des montagnes de la Bernina, il y tient en réserve de nombreux troupeaux de chamois à moitié apprivoisés, et il ne souffre pas qu'un chasseur étranger se permette de fouler son domaine; malheur à celui qu'il rencontrera dans un sentier défendu! Lorsqu'on s'adresse à lui, il promène ses hôtes de manière à leur ôter l'envie de revenir. Le naturaliste Lentz a raconté comment, piqué par la curiosité, il est, un beau jour, allé avec un de ses amis faire une visite au farouche montagnard, auquel il offrit une somme assez rondelette pour qu'il l'emmenât dans une de ses chasses. Colani accepta et conduisit ses visiteurs dans les endroits d'où l'on apercevait ses troupeaux, mais il ne leur permit pas de tirer; la rencontre d'un chasseur étranger amena une scène qui faillit tourner au tragique, et Lentz s'aperçut bientôt que son guide n'eût pas été fâché de le voir disparaître dans quelque précipice; il se hâta de renoncer aux délices de cette société. Une foule de récits de ce genre, pris sur le vif, donnent au livre de M. de Tschudi un attrait particulier et font qu'on ne se lasse pas de le lire.

La merveilleuse fécondité des roches sous-marines a fourni le sujet d'un autre livre, que M. C. Millet vient de publier et qui est intitulé : *La Culture de l'eau*. M. Millet nous raconte en détail les procédés de semaille et de récolte par lesquels l'industrie parvient à augmenter le ren-

dement de ses domaines aquatiques; il explique la culture méthodique des poissons, écrevisses, homards, moules, huîtres, éponges, et il montre combien il reste à faire après ce qui a été déjà fait. Ce que nous avons trouvé de plus particulièrement intéressant dans ce volume écrit par un homme instruit et compétent, ce sont les révélations qu'il nous fait sur l'échec des essais d'ostréiculture annoncés avec tant de bruit et tant d'assurance par M. Coste. Dans la baie de Saint-Brieuc, sur le littoral de la Méditerranée, dans l'île de Ré et même dans le bassin d'Arcachon, les résultats ont été presque nuls, le naissain périt, les propriétaires cherchent à se défaire de leurs concessions ou à les convertir en pêcheries à varech. Dans l'île de Ré notamment, l'enthousiasme provoqué par les promesses de la science a engagé une foule d'habitans à négliger des ressources plus sûres, ils ont dépensé leur temps et leurs économies en pure perte, et l'échec qu'ils ont éprouvé a compromis l'avenir de l'ostréiculture dans cette région. La culture artificielle des huîtres peut cependant fournir de beaux produits lorsqu'elle est basée sur les saines données de la pratique au lieu d'être guidée par les vues chimériques des théoriciens purs.

M. A. Brehm, le savant directeur du jardin zoologique de Berlin, continue la publication de la *Vie des animaux illustrée,* et, à en juger par les volumes qui ont déjà paru, cet ouvrage mérite d'être recommandé comme le plus instructif des traités populaires d'histoire naturelle. On y trouvera notamment des renseignemens d'un très grand intérêt sur les chevaux de race et sur les chiens domestiques. M. Brehm entre dans beaucoup de détails sur les symptômes de la rage et s'efforce de détruire le funeste préjugé qui veut que les chiens enragés soient toujours hydrophobes.

M. Rambosson a consacré, cette année, un volume fort intéressant aux *Pierres précieuses.* Quelques-unes des pierres les plus célèbres qui figurent dans les trésors des souverains ont leur histoire plus ou moins romanesque, que M. Rambosson a soin de raconter. Pour varier son sujet, il en a élargi le cadre de manière à y faire entrer les mines d'or, les pêcheries de perles, la récolte de l'ambre, une histoire succincte des principaux ornemens et les premières notions de l'héraldique. On y trouve donc réuni tout ce qui a trait aux choses brillantes sur lesquelles se concentrent les désirs de la majorité des hommes.

Pour nous résumer, cette année encore des écrivains de talent nous ont donné des livres qui, pour être plus abordables que les traités proprement dits, n'en sont pas moins dignes d'être pris pour guides par ceux qui voudront se familiariser avec les conquêtes des sciences. Le succès croissant de ces sortes d'ouvrages est assurément un des plus heureux signes du temps. R. RADAU.

C. BULOZ.

